

Recueil mémo-RABLE DES CAS MER-veilleux advenuz de noz ans, avec autre
sommaire recueil d'au- cunes choses estranges & monstrueuses adue-/nûes es siecles
passez...

(S.l.n.d., 104 x 146 mm, 132 ff.)

(CF. B. LYON : 318 351)

BENAZRA Pag 62

Recueil memo-
RABLE D'AVCVNS CAS
merueilleux aduenuz de noz ans,
Et d'aucunes choses eſtran-
ges & mōſtrueüſes ad-
uenües es ſiecles
paſſez.

PAR JEAN DE MARCOVILLE,
Gentil-homme Percheron.

*O Seigneur Dieu que tes œuvres diuers,
Sont merueilleux par le monde vniuers.
PSALME XCI.*

A PARIS,

Pour Iean Dallier libraire, demourant ſur
le pont Sainct Michel, à l'enſeigne de la
Roſe blanche.

1564.

Auec priuilege du Roy.



A T R E S D O C T E E T
A V T A N T E X C E L L E N T M O N S I E V R
*Maistre Jacques Courtin, Cōseiller du
Roy nostre sire, Bailly du Perche, &
Seigneur de Cissé, Jean de Marcouville
escuyer Salut.*

M O N S I E V R, pour-ce que
i'auois deliberé de vous de-
dier le premier eschâtillon
de mes labeurs, qui estoit vn
liure contenât l'estat & offi-
ce des Magistratz, ie fuz tou-
tesfois fraudé de ceste mienne deliberatiō
pour quelque accidēt qui lors me suruīt,
mais affin que l'affection que ie vous por-
te ne semblast demeurer estaincte & ense-
uelie es tenebres d'oublance, i'ay repris la
plume pour escrire le Recueil des euene-
mens prodigieux & cas merueilleux adue-
nuz de noz ans (i'enten depuis trente ou
quarante ans) duquel ie vous fay present,
pour testifier que ie n'ay perdu l'affection
de vous faire plaisir, & de faire tout ce que
i'entendray vous venir à gré. Mais pour-ce
que cedit Recueil me sembloit plustost

estre vne Rapsodie que quelque ingenieu
se inuention, i'en communiquay vn iour
quelque chapitre à Maistre Gatian de la
Bretonniere, Procureur du Roy à Bellef-
me, estant lors à Clinchamp (pour ce qu'il
est Gentil-homme enrichy de tous les dōs
de sçauoir, & aornemens de vertu qui se
peuvent souhaiter pour la perfectiō & ac-
complissement de l'homme mortel, & les
louanges duquel pour ses merites ie desi-
rerois estre aussi bien publiées par tout, cō-
me elles me sont cognēues, & à tous ceulx
qui le frequentent) pour me cōseiller si ie
deuois faire mettre cela en lumiere, ou biē
retirer (comme lon dit) mon espingle du
ieu. Lequel m'incita si bien & donna si bō
courage de paracheuer l'ocœuvre encōmen-
cé, qu'onques puis ie n'ay cessé de cōbatre
avec le labeur, à fin de ne demeurer oisif &
inutile, & ay tellement cōbatu que ie suys
demeuré victorieux maugré toutes les tra-
uerses, de fortune aduersse: de sorte que i'ay
mené & conduict mō entreprise à fin, par
le conseil & sage aduis dudit Seigneur de
la Bretonniere. Depuis quelque tēps Mars
& Bellone accompagnez de toutes les fu-
ries infernales ont si cruellement exercé
leur rage, qu'ilz sembloyēt vouloir espuir

fer toute la terre du sang humain, & la laif
fer deserte. Au moyen de quoy il m'a con-
ueni adiouster vn chapitre de la guerre ci-
uile de France, comme la chose plus prodi-
gieuse qui soit iamais aduenue en ce tres-
florissant Royaume, les playes de laquelle
ne sont encores si bien consolidées & raf-
fermies qu'elles ne suyent tous les iours,
car la memoire en est si recente & fresche,
qu'à la seule recordation d'icelle nous en
trêblons de frayeur à tous les momens du
iour quand nous y pensons. Mais il a ainsi
pleu à la diuine Prouidence cueiller les es-
prits humains, en seueliz es delices des cho-
ses caducques & corruptibles, & frapper
au marteau de leur conscience pour leur
faire espluscher leurs vices, & auoir en
horreur leurs fautes & transgressions: car
quand nous l'oublions il nous enuoye telz
chastimens pour nous eueiller, mais bien
d'autre sorte que ne faisoit iadis Mercure
(selon la fabuleuse poësie) lequel eueilloit
les endormis avec vne verge apellée Cadu-
cée. Mais quand nostre Dieu est courrou-
cé contre nous il nous fait sentir la violé-
ce de sa iustice, si aspre & si terrible, que
les cheueux nous en drellent de frayeur à
toutes les heures que nous y pensons.

Or vous ne trouuerez en ce Recueil que semblables exemples d'estranges famines, de cruelles pestilences, de prodigieux tonnoirres, fouldres, orages, & tēpētes de trēblemens de terre horribles, d'espouētables inundations d'eaux, de comettes emerueillables, de feuz, flābeaux, & autres impressions Meteoriques, de monstres hydeux & espouentables en nature, par lesquelz exemples lō pourra cognoistre qu'il n'y a siecle ny aage qui n'ayt ses merueilles, & aussi qu'il n'y a espece de playe, ire, & malediction que nous n'ayons experimentée de noz ans, sans emprunter le tesmoignage des anciennes histoires (cōbien toutesfoys que i'aye inseré en ce miē Recueil les plus memorables de l'antiquité q̄ i'ay peu trouuer à propos.) Mais à fin que ie ne vous ennuye de trop long discours de parolles, ie vous pry (Mōsieur) prédre en gré ce mien labeur, & le receuoir avec tel tesmoignage de beneuolēce, cōme ie le vous presente de bonne affection : & en ce faisant ce me sera vn accroissement d'obligation enuers vous, aydant Dieu, que ie pry vous maintenir en longue & prospere santé. De Montgoubert ce quatriēme iour de Iuliet, Mil cinq cens soixante trois.

ANDRE THEVET
Angoumoisín.

Les choses qui de soy sont in-
cōprehensibles, admirables
& surnaturelles, puis que
il est ainsi qu'elles sont au-
cunement notoires & aprehendées par
le sens humain, qui les rend suiettes &
aspectables, par la contēplation & dili-
gēte recerche, qu'il en faict sur ce qui est
visible, & suiet à son aspect: Ce n'est pas
sans raison que l'on loue ceux, lesquelz
font voir à l'œil, & manier comme sen-
siblement par leur doctrine, ce que la
masse grossiere de nostre instinct ne scau-
roit goustersans l'apareil que la rarité
de telz hommes nous offre, pour la me-
liorement du goust de nostre sens. Qu'il
soit ainsi, qui est celuy, qui sans inspiratiō
d'en haut, ou conduite de quelque art
scauroit disputer de la creation du mon-
de, du cours, & mouuement des corps

celestes, des effectz, & influences diceux
sur noz vies: de la nature des quatre ele-
mēs, de la composition meslangée de tout
ce qui vit & respire, tāt sur la terre que
aux profondz cachorx de l'Ocean? Il
faut en cecy quelque cas plus que le na-
turel. C'est pourquoy l'antiquité a loué,
& nostre aage venere la memoire de ce
grand legistateur Moysē, de l'escole du-
quel se sont enrichis tous ceux, qui, soit
en Grece, Aegypte, ou ailleurs, ont osé
disputer de la nature de l'vniuers. C'est
la cause qui a rendu louables & admi-
rez Aristote, Platon, & tous autres, qui
d'estat, profession & doctrine, ont esté
nōmez sages, le nom desquels viura hono-
ré perpetuelemēt en la bouche des hōmes.
D'autāt que nostre vie n'est qu'un aprē-
tissage, lequel se doit former suyuant l'in-
struction des mieux aduisez. Voila la
cause, pour laquelle, ie donne vne singu-
lier louēge au seigneur de Marcouille,

lequel s'occupant à la seule philosophie,
a (de nostre temps) laissé, & fuy ces al-
tercas fascheux, & disputes litigieuses,
sur le faict de la religion, opiniaſi remēt
declarée par les imposteurs, pour, avec
repos de son eſprit, louer son Dieu en ses
œuvres hautes & admirables, la mer-
ueilleuse diuersité desquelles il painēt si
viuement en ce liure, qu'il semble, que le
tableau que sa main dresse & effigie, soit
le propre lineament de l'essence de ce
qu'il escrit, i'en peux tesmoigner com-
me celuy, qui es quatres parties du mōde
ay veu la verite de ce qu'il recite en son
œuvre: Qui est cause que ie cesse de dis-
courir sur ses louanges, & sur soy la grā-
deur de ses merites. Tant y-a que i'ose di-
re franchement, que n'y son stile, n'y son
histoire meritent rien moins, que font les
escritz de ceux qui es siecles passez ont
acquis le plus de nom, & la memoire des-
quelz ne peut estre perissable. Il me suffit

donc d'en peu parler, sçachant bien que
le suiet emporte de beaucoup celuy qui le
louange. Mais par le discours de son li-
ure, le lecteur accort iugera assez facile-
ment, ou si c'est l'amitié que ie luy porte,
qui me faict desuoier, ou si la mesme ve-
rité est celle qui parle, & laquelle prenãt
sa cause en main le peut mettre en para-
de à la veüe de tout le monde. Adieu
Lecteur, et embrasse l'œuvre present selõ
sa grandeur, & merite de celuy, qui te le
presente si affectueusement.

*Au seigneur de Marconille de belleforst
Comingeois.*

Et merueilleusement, plus doucement encore
Marconille d'escriit les merueilles du monde
Tantost parmi les Cieux, (hardy) il faict la ronde,
Et volle le pourpris ou le Soleil redore.
Son rayon flamboyant, lequel humble il honore,
Puis sen vient visiter la terre seiche & ronde,
L'Ocean escumer, & vague, & furibonde,
Voyant le peuple blanc, & tout soudain le more.
Puis bastist le dessein du rare, & precieux
Que la terre, & la mer, ont receu des haultz lieux,
Soit es hommes rassis, ou brutes animaux.
O merueilleux esprit, qui ces merueilles chante,
Plus merueilleux encor, lors qu'il les represente
Si bien, qu'autres traictz tout, aux siens sont inëgaux.

AV LECTEUR.

DEbonnaire Lecteur, les anciens disoient que ceux qui escriuent & composent, doyuent imiter l'Ourse, laquelle ayant produit ses petit^z faons cōme vne masse de chair informe, ne cesse de les lecher, tant qu'elle les ayt rendu^z bien forme^z. Aussi les escriuains bien souuent produisent au commencement vne rude & indigeste composition, laquelle par-apres l'ayans reueue, la rabbotent & applanissent : de sorte qu'il ny demeure rien impoly, mal ordōné, ou mal agēcé. Ce que toutesfoys i'ay mal obseruē en ce recueil des cas merueilleux, lequel i'ay escrit au tēps le plus orageux qui ayt point esté, & durāt la force des plus grāds troubles de ce Royaume, au moyen dequoy ie n'ay peu auoir tant de loysir que de le pouuoir bien reueoir & corriger, qui a esté cause qu'il y est demouré beaucoup de choses mal appropriées, des sentēces manques & mutilées, des chapitres imparfait^z & mal cōclud^z, & en plusieurs lieux vne liaison si mal conglutinée, qu'apres auoir veu deux ou trois cayers imprime^z i'ay eu honte, ne les recognoissant point presque pour miens, ioinct qu'on y auoit adiousté ausdict^z cayers choses qui n'estoient en ma minute & prothotype, dont i'ay aduertiy l'imprimeur de le quoter en marge. Mais ta debonnaireté supportera le default qui est en c'est œuvre, & i'espere qu'e desormais ce que ie feray mettre en lumiere sera (avec l'ayde de Dieu) mieux elaboré, estant le temps plus tranquille qu'il n'estoit pour lors que i'escriuois cedit^z Recueil. Aussi tu ne dois (Lecteur) t'esbahir si au chapitre de

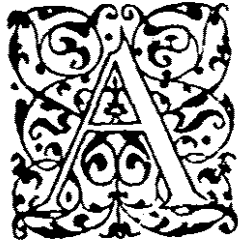
la guerre ciuile, ie ne descry point ce qui a esté fait en
chaque ville ou province, car ie ne suy estat d'Historio-
graphe ou Chroniqueur, ains seulement ie descry la mi-
sere generale qui est decoulée sur tous, sans espargner
aucun aage, sexe, ou estat, mais si furieusement & ty-
ranniquement, que ie pense qu'en toutes les batailles qui
ont esté es siecles passéz il ne c'est iamais commis actes
si Barbares & Turciques comme en la guerre ciuile de
France. Nous lisons qu'il c'est tant respendu de sang es
guerres du temps passé, que sil estoit possible qu'il peust
estre congregé en un lieu, il s'en pourroit former un gros
fleuve, car selon Iosephe, en la bataille & destruction
de Ierusalem, il mourut unze cens mille personnes.
Alexandre le grand en la bataille qu'il eust contre
Darius, fist mourir un milion d'hommes. En la bataille
de Cyrus contre les Scythes, il y mourut deux cens mille
hommes. En la seconde bataille Punique entre les Ro-
mains & Hannibal, il y mourut quarante mille desdicts
Romains. En la bataille des Cymbres, contre lesdicts
Romains, il y demoura quatre vingt mille Romains.
Mais Marius ayant rallié ses forces, tua desdicts Cym-
bres cent quarante mille. En la guerre ciuile d'entre
Pompée & Iules Cesar, furent tue & meurtrez plus
de troys cēs mille homes. En la bataille d'entre Charles
Martel, & Abidiran Roy infidelle & Mahometiste il
demoura troys cens quatre vingt cinq mille des Sara-
sins infideles deuant Tours. En la bataille de Ladislaus
Roy de Hongrie, contre Amurat Empereur des Turs,
combien qu'il fust victorieux desdicts Trucs, si en de-
moura il de mort de son armée quatre cens mille.
En la bataille des Angloys cōtre les Escossois du temps
du Roy Edouard quatrieme, il en demoura de la part

des Escossois seulement, soixante mille. Mais le iour me faudroit si ie voulois nōbrer tous ceux qui ont esté tue^x es batailles du temps passé, & mesmes faudroit inuenter une arithmerique nouuelle pour ce faire, sans mettre en cōpte ceux qui ont esté tue^x depuis quatre vingt^x ou cēt ans aux iournées de Fourmigny, Fournoue, Mōtlhery, Sainct Aubin du Cormier, Rauanne, Marignan, Cerisoles, Sainct Quentin, Renty, & vne infinité de semblables boucheries & carnages qui se sont fait^x tant es siecles passe^x que modernes. Mais en toutes les dessusdictes iournées & batailles il ne se trouuera point qu'on ayt vsé de telle Rage & forcenerie les vns contre les autres, comme l'on a fait en la guerre ciuile de France d'une part & d'autre, d'quoy ie produiray vn seul exemple encores que i'aye horreur de l'escrire, car ce n'est d'estranger a estranger, mais de voisin a voisin, & qui plus est de Chrestien à Chrestien. Or le fait est tel que l'une des armées se sentant la plus forte & la victoire bransler de son costé, ne se contenta seulement d'auoir tue^x & defait ses ennemis en certaine Prouuin ce de ce Royaume, mais exerceant vne fureur rien moins que Chrestienne, couperent les bras, iambes, & cuisses des mort^x & les portoient sur les espaules, crians publiquement chair de Huguenot à vendre: Etnon contents de ceste rage contre les mort^x, & seestre plonge^x en leur sang iusques aux coudes il^x prindrent les pauures petit^x innocens lesquel^x il^x portoyent au bout de leurs picques, chose, si barbare & éloignée d'humanité, que i'ay horreur de la reciter. Mais si ceste cruauté est bien tyrannique celle que ie vay reciter de l'autre armée (qui se diét reformée) semblera encores plus inhumaine & brutale, la fureur de laquelle c'est principalement exer-

cée contre les Prestres & personnes Ecclesiastiques.

Autre exē- Or entre les autres cruautéz qu'ilz ont exercéez contre
 ple de cruau les personnes de c'est estat, un iour aduint qu'ilz prin-
 tē non ouye. drent un Prestre & le fendirent vif par le ventre, &
 ietterent ses entrailles dedans un feu, & apres l'auoir
 desentraillé, ilz emplirent le corps mort d'auoine quilz
 faisoient manger à leurs cheuaux, cōme dedās une man-
 geoire à cheuaux. Je ne puis exprimer sans l'armes telles
 tyrānies, car quelz Maures, quelz Massagethes, quelz
 Anthropophages, ou Marguaiees, ennemys de l'humani-
 té, ont iamais exercé telle rage & furie les uns cōtre les
 aut res? Quelz actes plus cruelz ne plus dignes d'eter-
 nel supplice ont iamais esté cōmis par les infidelles &
 ennemys de la foy Chrestienne? Certainement cela nous
 doit donner une grande terreur des iugemēs de Dieu,
 & n'y a cœur si dur qui ne doise s'amollir, oyant le re-
 cit de telz exemples: Parquoy nous deuons tous faire
 humble supplication au Pere celeste qu'il luy plaise unir
 si bien les cœurs & volūtez de son peuple, par le lien
 de son saint Esprit, qu'il n'y ayt iamais diuision entre
 eux, mais que la paix laquelle il nous a tant recommā-
 dée par son Fils, perseuere avec nous immortellement.
Auquel gloire, louange, & hōneur soyent a tousiours-
mais. Amen.

Aduertissement au Lecteur.



MY Lecteur, pource que i'ay toute ma vie trauaillé à la recherche de la verité, & q'ie n'ay rien eu plus recommandable que le cours d'icelle. Je te veulx aduertir que ie n'ay rien inseré en cest œuvre, ou que ie ne l'aye veu, ou entendu de personnes qui le sçauoyent certainement, ou leu en Autheurs si approuuez, qu'il ne fault aucunemēt douter de leur fidelité. Et cela me dōne occasion de te faire entendre qu'au troisieme fueillet, page deuxieme, ligne douzieme, lon a adiousté iusques à ces motz. Si lon veult regarder &c. de la preuue duquel propos, ie ne veux demeurer chargé, car ce que i'en ay entendu ie l'ay fidelement escrit. Semblablement au cinquiesme fueillet, page 2. ligne 21. depuis ces motz. les maisons demolies, iusques à ces mes motz le bestiail rauy, tout ce qui est entredeux a aussi esté adiousté, ce que tu porrois facilement entendre, & mesmes sans aduertissement, car quel propos y à il avec le saint seruice de Dieu, les ceremonies de l'Eglise, & le rauissement du bestiail? Voila donc comment il fault lire. Les villes pacifiques ont esté troublées, les Citez destruictes, les forteresses rasées, les riches ruinez, les pauvres derobez, les tyrans enrichiz, les meschās exaltez, le sang espādu, les maisons demolies, le bestiail rauy, les bledz coupez, & ce qui s'ensuyt. Or comme selon le Poëte Stace, en ses Thebaïdes, Le laboureur ne

plante pas vn arbre pour ceux de son temps seulement, mais a esgard aux siècles futurs, aussi ie n'entends escrire pour ceux qui regnent maintenant seulemēt, mais ie desire que la posterité entēde la verité de ce qui est aduenü de nostre tēps, & la tiennē aussi certaine que l'oracle d'Apollo, ou les fucilles de la Sibylle. A Dieu.

EXTRAICT DV PRI- uilege du Roy.

LE Roy a permis & permet à Iean Dallier, libraire en ceste ville de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, par tout ou bon luy semblera en nostre Royaume, vn liure intitulé, Recueil memorable d'aucuns cas merueilleux aduenuz de noz ans: Avec autre sommaire recueil d'aucunes choses estranges & monstrueüses aduenues es siècles passez. Et fait inhibition & defences, à tous libraires & imprimeurs & autres, de cestuy nostre Royaume, d'imprimer ou faire imprimer vendre ne debiter ledict Recueil, sans le congé & consentement dudit Dallier, sur peine de confiscation de ce qui sera trouué vendu & imprimé, & d'amende arbitraire, & autres peines, ainsi que plus amplement est contenu en ces lettres de priuilege.

Recueil memo-

RABLE DES CAS MER-
ueilleux aduenuz de noz ans, avec
autre sommaire recueil d'au-
cunes choses estranges &
monstrueüses adue-
nûes es siecles
passez.

*Cas merueilleux & plus-que merueilleux de la
guerre Ciuile aduenue en France pour la dis-
cordante varieté d'opinions des hommes, &
des maux qui en sont aduenus.*

Chapitre premier.



H A S C V N sçait que
la plus emerueillable cho-
se qui soit iamais adue-
nûe en ce tres-florissant
Royaume, c'est la guerre
Intestine & ciuile emeüe
pour la cōtrarieté des dis-
cordantes opinions des
hommes, laquelle a rendu le peuple & habitans
de Frâce miserables en toutes sortes de miseres,

*Guerre ciui-
le en France,
pour la con-
trarieté d'opi-
nions.*

A

TRAICTE MEMORABLE

lesquelles de noz peres n'ont esté ouyes, ny en liures leües, ny en noz tēps veües: Car elle a amené avec elle tel amas de calamitez, que si ie me voulois arrester à les rediger par escrit, il me seroit requis pour ce seul regard de bastir vn gros œuvre, sans éprūter le tesmoignage de l'ātiquité.

Mais a fin que ie ne soys veu vouloir ietter la faulx en la moisson d'autrui, ie laisse ce negoce aux Chroniqueurs & Annalistes, lesquelz n'eürēt iamais matiere plus ample d'escire q̄ maintenant, de ceste tāt lamentable guerre, la seule recordation de laquelle n'est autre chose q̄ de donner à son cœur matiere de soupirer, à la langue de se plaindre, aux yeux de plorer, & à tout le reste du corps de travailler: car la confusion a esté si horrible, & les seditiōs (qui ont troublé l'estat du peuple) si ruineuses, que la desolation du pitreux estat de ce Royaume est venue à ce but que il ne sembloit plus y auoir aucune forme de Re- publique, ne de politique communauté: pour ce que tout a esté si bien renuersé par la guerre qui est suruenue, qu'en vn instant lon a veu le riche deuenir pauure, le ioyeux, triste & melancolique: le libre serf, le magnanime couard, le doux chagrin, le hardy desespéré: de sorte que si nous lisons les *Ægyptiens* auoir esté iadis par la main victrice de Dieu battuz & affligez de dix playes, nous nous sommes trouuez tourmentez de dix mille, car il n'y a espee de playe, ou maledictiō, que nous n'ayons experimentée.

*Tous les estatz
du Royaume
ont esté si bien
renuersé par
ceste guerre
qu'il ne sem-
bloit plus y
auoir aucune
forme de repu-
blique.*

Mais c'est chose merueilleusement estrange,

DES CAS MERVEILLEUX. 2

que la France soit deuenüe si sanguinaire, furieu
 se, & entagée, veu que Trogus Pompeius a laissé *Tesmoignage*
 par escrit que les anciens Romains trouuerent *de Trogus des*
 par experience qu'il ny auoit souz le soleil gent *des anciens*
 mieux aduisée, ny de meilleur cōseil, ny plus pru
 dente que la nation François. Parquoy s'il voy
 oit maintenant le peuple François ainsi tumult
 uant, guerroyant, & fouldroyant l'un contre
 l'autre, à bon droict il pourroit dire : Ce ne sont
 pas icy les François de la France, ou ce n'est pas
 icy la France des François, car le pere est diuisé
 contre le filz, le frere est armé contre le frere, le
 cousin insidie & faict embusches au cousin, &
 l'ōcle tasche à surprēdre le nepueu, & le nepueu
 prend les armes contre l'oncle, le voisin tue le *Grandes di*
 voisin, bref, tout y est si meslé qu'il semble que *uisions en*
 tous ayent iuré vn debat irrecōciliable entr'eux, *France.*
 voire iusques à chasser les vns les autres de leurs
 maisons, & les plus fortz ruiner & demolir les
 maisons & forteresses des dechassez. Les pille
 ries & depredations y sont si frequentes, & les
 meurtres si ordinaires, qu'il semble qu'on ne fa
 ce que se iouer du sang humain. Je ne cognois
 rien en ce peuple icy, de l'humanité & debōnai
 retté des anciēs François, mais ceux cy me sem
 blent plus tost estre quelques Lyons affamez,
 ou Tygres enragez, ou dragons enuenimez que
 hommes raisonnables, car ilz ne tiennent aucu
 ne chose de l'humanité. Voila q̄ pourroit main
 tenant dire Trogus, s'il reuenoit au monde.

Or ceste playe (par le peché des hommes) s'est

TRAICTE MEMORABLE

*Ceste guerre
est prouenee
des pechez du
peuple.*

si longuement continuée, qu'il fault cōfesser & croire que la diuine maiesté à esté grandement irritée contre tout le peuple, sans reietter l'origine de ses miseres sur l'un ou l'autre des estatz de ce Royaume, car comme nous auons tous failly, & que chacun a decliné en sa voye, aussi nous auons experimenté que l'ire diuine s'est decoulee sur tous, & qu'il ny à eu celuy qui n'ayt eu part au gasteau.

*Dire notable
de Iules Cesar
de la misere
des Princes.*

Car si nous voulons commencer ceste luctueuse tragœdie aux Roys, Princes, & Potētz, pour lesquels la felicité sembloit auoir esté créée, nous trouuerons que le sceptre Royal a esté agité d'un si impetueux torrēt d'affaires, que (cōme disoit Iules Cesar parlāt des Roys) qu'il leur vaudroit mieux mourir vne fois, que viure au continu el ennuy ou leur vie est plōgée. Auquel propos Valere recite l'histoire d'un Roy, lequel quād lon vint à luy presenter le diademe royal, s'escria disant : O couronne plus noble qu'heureuse, car si lon sçauoit à combien de miseres & calamitez tu es exposée, lon ne te daigneroit leuer de terre. Mais non seulement l'estat des Princes a esté subiect à ceste tēpeste d'affaires, mais aussi elle s'est rampée iusques au grand Pontife, & l'a si bien accroché, que peu s'en a fallu qu'il n'ayt esté deturbé de son throsne & siege: de sorte qu'il a experimenté le dire du Pape Adriā quatriesme estre plein de verité, quand il disoit à ses plus familiers amys qu'entre tous les estatz du mōde il n'y en auoit aucū qui luy semblast plus

*Dire notable
d'un Roy,
quand on luy
presenta le
diademe.*

*Miseres du
souverain pontife.*

*Dire du Pape
Adriā. 4*

DES CAS MERVEILLEUX. 3

calamiteux ny de condition plus miserable que celui des souuerains Pontifes.

Si nous contemplons aussi les membres qui sont les Prelatz, & autres personnes ecclesiastiques, ilz sont venuz en tel mespris, & ont esté si abiects & contemptibles, que lon a veu accomplir ce que Frere Iean Bourgeois auoit souuent presché, que le temps viendroir que les Ecclesiastiques n'oseroyent se renommer Prebstres, & qu'ilz seroyēt bien-heureux s'ilz pouuoÿēt trouuer vne hante de vache, pour couvrir & cacher leur couronne, ce qui a esté tenu cōme vne prophetie, principalement au pays de Sauoye, ou il preschoit enuirō l'an de nostre Seigneur 1492.

Miseres des Ecclesiastiques.

Dire de frere Iean bourgeois Cordelier

Lon trouue par escrit que les prestres des Indiens par la grandeur de leur eloquence & artificielle rhetorique rendirent confuz Alexandre le grand, lequel ayant en deliberation de les ruiner & saccager, fut si bien abbailé que non seulement il ne leur fist aucun deplaisir, mais ayant leur prudence en admiration singuliere, les laissa en leurs libertez, & les honora d'une infinité de thresors & de presens magnifiques. Mais ny le sçauoir, ny l'eloquence, ny la pareure de beau langage, n'a peu destourner la fureur de la persecution contre ceux de nostre tēps qu'il ne leur ayt cōueni de quitter leurs maisons, habandonner leur pays, se contrefaire & desguiser, & se transformer en diuerses especes comme Protheus, maintenant en iardiniers, maintenant en marchans ou laboureurs & autres gēs de village, au-

Reuerence du grand Alexandre envers les Prestres des Indiens.

Miseres des Prebstres.

TRAICTE MEMORABLE

tremement il n'y auoit moyen de pouuoir sauuer leur vie quand ilz estoient rencontrez: & les biens de ceux qui estoient fugitifs ont esté exposez au pillage & faictz butin aux soldats, de sorte que chacun d'eux lamentoit sa miserable condition & deploroit l'infelicité de sa vie comme pleine d'espines & d'angoisseuses tribulations, tellement qu'il n'y a personne de cest estat qui ne tremble & a qui les cheveux ne dressent de frayeur quand il y pense, & n'y a cœur humain qui n'en soit esmeu à compassion.

Et ne suffisoit ausdictz tyrans auoir ainsi pillé & mis en exil les gens d'église, mais ceulx que ilz ont peu prendre ilz les ont mis à mort par toutes manieres de tormens qu'ilz ont peu imaginer, voire que les tirés de la primitive eglise n'en firent iamais plus aux saintz Martirs qui sont en Paradis. Car les uns ont escorchez tous vifs, aux autres ont escorché la reste, les autres penduz & rirez de hacquebutes, les autres ont percez tout du long d'une broche de fer toute chaulde, aux autres ont couppé les membres & rotiz à petit feu, & plusieurs autres penduz aux arbres & laissez languir, & en tant d'autres manieres en ont fait mourir iusques à plus de deux mil par le royaume, ce que n'eussent faict les infideles.

Miseres des gens de Iustice Si lon veult regarder quel il a faict en la vie civile & politique, & à combien de miseres ont esté exposez les gens de Iustice, lon trouuera que leur condition a esté plus miserable que de nulz autres, nonobstant leurs tant beaux & magnifi

DES CAS MERVEILLEUX. 4

ques estarz: car non seulement il leur a conuenu quitter leurs maisons, laisser leur pays & citez, mais aussi plusieurs d'être eux y ont laissé la vie, les autres exilez & bannis, & leurs biens & reuenuz exposez au pillage & subiects à depredation en recompense & satisfaction des seruices qu'ilz auoient faictz à leurs republiques.

Après auoir contemplé les miseres des plus grands si nous descendons aux moindres, & si nous voulons considerer quel il a faict en la trafique de marchandise, nous trouuerôs qu'à toutes heures & momens du iour & de la nuict ilz ont esté exposez à mille perilz & inconueniens, & reduicts à ce poinct qu'ilz n'osent sortir de leurs boutiques qu'ilz ne fussent detrouseez à leur grand detrimement & perte, & à la desolation du pauvre peuple qui en estoit nourry, entretenu, substanté & alimenté, qui vendoit & trafiquoit pour subuenir à la necessité de sa vie, & pour payer les tributz & subsides.

*Miseres des
marchans.*

Mais il n'y a cœur si hors d'humanité (voire fust-ce d'un impassionnaire Stoique) qui ne s'amollist & ne fust esmeu à compassion, en considerât la misere & calamité qu'ont endurée les pauvres laboureurs des champs, lesquels apres auoir labouré, fumé, semé, planté, & traouillé tout le lōg de l'année pour cultiuer la terre nourrice des humains, avec esperance de recueillir le fruit de leur labeur: mais ilz ont esté bien frustréz & forcloz de leur attēte, car les gendarmes leur ont rauy ce qu'ilz auoient, sans leur laisser

*Miseres des
pauvres labou
reurs.*

TRAICTE MEMORABLE

autre chose qu'une perpetuelle cause de douleur, & à leurs femmes, famille & enfans, pleurs, gemissemens, cris & lamentations : car les soldatz se sont monstrez si eslongnez d'humanité, & ont si furieusement exercé leur rage, qu'ilz sembloient estre transformez en bestes non seulement brutes, mais aussi cruelles & sauvages.

*Miseres des
Soldatz &
autres gens de
guerre.*

Mais si nous voulons aussi tourner le fueiller, & contempler de plus pres la vie tragique, & miserable servitude de ceux qui ont suiuy les camps, & ce qu'ilz ont enduré, nous les trouuerons de pire condition que les bestes brutes, lesquelles à tout le moins sont en tranquille & assuré repos la nuit en leurs cauernes & terriers: mais le soldat a tousiours couché autāt l'hyuer cōme l'esté à l'enseigne du croissant & de l'estoille, exposé à la pluye, au vent & à toutes autres iniures du ciel & inclemences de temps, & impressions de l'air, endurant faim, soif, chauld, froid, & en fin au hazard d'estre faict bouclier d'un plomb, ou d'un coup de canon apres auoir faict mille fois la sentinelle, le guet, & autres semblables exercices de guerre.

*Bien souvent
le victorieux
porte la plus
grande partie
de la perte.*

Mais encōres la chose eust semblé tolerable si ceste rage se fust estendue, & ceste furie exercée cōtre l'estranger ou barbare, la victoire duquel eust peu rapporter quelque tel quel contentement au victorieux: mais suyuant le dire du Poëte Pindare en ses Nemées, le vainqueur a esté contrainct de porter vne partie de la calamité. Et un gentilhomme de ce Royaume auquel fut rap-

DES CAS MERVEILLEUX. 5

porté le lendemain de la bataille de Dreux, que la bataille auoit esté gaignee. Nous auōs (dit-il) obtenu la victoire, mais la perte & le dommage nous sont demourez. Aussi nous auons cogneu que les plus cruelles & sanglantes playes n'ont gueres saigné q̃ sur les plus innocens, la vie & le sang desquelz les soldatz ont trafiqué cōme en vn cabaret, & en ont faict trop peu de cas, veu que nostre Redempteur a respandu le sien propre iusques à la dernière goutte pour les conseruer & garder.

Platon disoit que la guerre ne deuoit iamais estre entreprise, que par la contraincte des iniures & pilleries faictes par l'ennemy : en telle intention toutesfois que d'elle vienne vne plus fidele & durable paix, car la fin de la guerre c'est la paix, de sorte que les anciens preferoyent la guerre iuste & honorable à la paix infame & dōmageable. Et selon Thucydide, les hommes prudens & sages se contētent de viure en repos, s'ilz ne sont irritez d'iniures, mais les vertueux estans assailliz, n'estimēt estre chose indigne de l'homme de bien de changer la paix à la guerre, pour faire espreuue de sa vertu, pourueu qu'il n'yse de trahisons, surprises & autres trōperies, qui sont eslongnées de iustice. Et que sur toutes choses lon garde la foy l'un à l'autre: laq̃lle il ne fault iamais scindre, & beaucoup moins violer, voire fust ce pour surprendre & punir les mau-
uais, car il ne fault abuser d'une si sainte vertu cōme d'une chose faicte à plaisir, car la foy c'est

Pour quelles causes se doit entreprendre la guerre selon Platon.

La foy doit estre inuiolablement gardée

TRAICTE MEMORABLE

le fondement de iustice, le lien d'amitié, & l'appuy de l'humaine société: laquelle il ne fault enfreindre, directement ou indirectement, pour quelque chose que ce soit.

Voilà comment les anciens Ethniques & Payés se gouvernoyēt au faict de la paix & de la guerre, le but & intention desquelz n'estoit fondé, que sur la vertu de laquelle l'on ne les eust peu diuertir non plus que le soleil de son cours.

*Maulx qui
sont prouenez
de la guerre.* Mais si nous voulons conferer leur façon de faire en la guerre avec la nostre, nous ne trouuerons que toute integrité, sanctimonie, & loyauté, sans dol, traïnyson, ou surprise, ains seulement pour l'honneur, & pour obtenir la victoire par les degrez de vertu: mais si nous considérons les profitz de fief de nostre guerre, c'est que les villes pacifiques ont esté troublées, les citez destruićtes, les forteresses rasées, les riches ruynez, les pauvres derobez, les tyrans enrichiz, les meschans exaltez, le sang espandu, les maisons demolies, Mais qui plus est horrible & cruel, les tēples ont spolić, les autelz & fons baptismaux, images & verrieres cassez, les ornemens de toutes especes, avec les liures bruslez, les calices & reliquaires d'or & d'argēt pillez & emportez: les saintes reliques des saintz de lōg tēps venerées & reuerées, ont bruslées & mis en cendre. Et generally tout ce qu'ilz ont vogueu faire honneur & vtilité à l'eglise ont demoly & osté, cōme si le seruice de Dieu leur desplaisoit, ainsi cōa vrays Atheistes qu'ilz monstrent peffect, ayās en horreur non seuler: et les seruiteurs de Dieu,

DES CAS MERVEILLEUX. 6

mais aussi le service de Dieu, les eglises & saintz commandemens & ceremonies d'icelles, le bestail rauy, les bledz coupez en herbe, les bourgs & villages pilléz, puis apres bruslez, les habitans ruez & meurtriz, les vierges violées, les vieillards captifz, le peuple pillé, les campagnes habandonnées & laissées desertes, qui est cause que le pauvre peuple n'a dequoy se substâter & alimenter, d'ou sont ensuyviz la peste & famine, ennemis morrelz de nostre humanité.

*Ceste guerre
seroit plus pro-
prement appel-
lée, criminelle
que civile.*

Voila les effectz & les fructz de ceste guerre *Deutero. 20.* qu'on appelle civile, mais il conuiendroit mieux de l'appeller criminelle & plus que criminelle, car c'est la plus criminelle dequoy lon ouyt iamaiz parler, car il ne se trouuera, ny en equité naturelle, ny en droit escrit, que lon ait iamaiz attenté en iuste guerre aux femmes & enfans, voire entre les nations les plus barbares du monde, si d'aduerture les femmes ne faisoient elles mesmes la guerre aux hommes, comme les Amazones: car en la loy de Moysse, en l'expugnation des villes qui auoyent esté prises par forces d'armes, il estoit expressement commandé, de ne faire aucun mal aux femmes & enfans.

Mais quel creueccœur d'ouir parler de la cruauté plus que Turcique, plus que Barbare & tyrannique, de laquelle lon a vlé contre les femmes, car si en aucunes histoires on list quelques femmes auoir esté offésées en la guerre, il ne se trouue iamaiz (si la memoire ne me trôpe) qu'on ait touché a celles qui estoient enceintes. Mais, he-

TRAICTE MEMORABLE

*Cruauté rien
moins que Chre
tienne, rien
plus que diabo
lique & dam
nable.*

las, il s'est trouué des bourreaux si inhumains & sanguinaires, bourreaux ie les appelle, car ilz sont indignes du nom de soldat, qui non seulement n'ont eu ceste bonté de nature, ou vertu acquise, de ne roucher aux fêmes grosses, mais despoillez de toute humanité & reuerence naturelle, ressemblans au cruel Neron, ont fendu les femmes par le ventre, & tiré les enfans de la matrice, & baigné leurs dagues, espées, & piques au sang innocent, deuant que d'auoir esté naturellement produit sur la terre, ne pensé a bien ou mal faire.

Exclamation.

O cruauté plus-que diabolique, & à laquelle depuis le commencement du monde il ne c'est drouué la pareille! O bôté souueraine que grande a esté ta patience & benignité de n'auoir en l'instant fouldroyé & faict descendre en enfer tous viuans comme Core, Dathan & Abyron ceste maniere de tyrâs plus enragez que Tigres, ou que tout soudain tu n'as faict ouurir la terre pour les engloutir & abîsmer & enterrer tous viz comme Amphiaras Poëte Thebain, pour la punition de leur execrable forfait! Car quel Caucasus, quelle Scythie, quelle Hircanie nourrit iamais bestes si crueles ne si affamees de sang humain qu'estoiēt telz monstres qui sembloiēt mieux estre quelques lyons, ours, ou dragons qu'hommes, desquelz ilz ne portoient que la figure & traictz exterieurs?

*Liv. premier
de Clemen. à
Neron.*

Seneque dit que le propre des bestes non seulement sauuages, mais aussi furieuses & enragees,

DES CAS MERVEILLEUX. 7

c'est de mordre & faire mal à ceux qui les irritent, & de laisser ceux qui se prosternent & humilient deuant elles, car les lions & les elephans laissent celuy qu'ilz ont abbattu, se contentans d'auoir esté victorieux: mais ces mastins cerberiques ne pouuoient estre adoulciz par prieres, reuerēces ou submissions qu'on leur peult faire, qu'ilz n'exécutassent leur vengeance enuenimée contre ceux qui ne se pouuoient defendre ny repousser l'iniure qu'on leur faisoit.

Valere le grand

Mais se tiennent tous certains & assurez qu'ilz ne demeureront impuniz (si desia n'ont receu le salaire que leurs crimes ont meritē) car cōbien que l'ire diuine chemine pas à pas, toutesfois elle sçait bien recompenser la grauité du delict par la dilation de la peine.

Or puis-que ceste guerre a esté si furieusement executée, nous pouons à bon droit dire que noz pechez en ont esté la cause, & q̄ nous auons tous failly: sans reietter particulieremēt la faulte sur les vns ou sur les autres, mais en general il conuient la reietter sur tous: car aussi il n'y a eu sexe, aage, ou estar qui ayt esté exempt & affranchi de ceste tribulation, ains tous y ont participé, nobles & non nobles, priuilegiez & non priuilegiez, tous ont cōtribué à cest ennuy, & chacun a en sa part au gasteau: estāt l'effect de ceste guerre tel, que celuy qui estoit hier riche, est auioirdhuy caymant, celuy qui rioit hier ploroit auioirdhuy, celuy qui estoit hier en prosperité a esté auioirdhuy mal fortuné, celuy qui estoit

*Personne n'a
esté exempt des
miseres de ceste
guerre.*

TRAICTE MEMORABLE

hier viuāt, a esté aujourd'hui tué & mis à mort.

*Misères qui
ont précédé ce-
ste guerre.*

La Niele.

Les chenilles.

La gresle.

*Les fouldres,
les tempestes,
orages, & ton-
noires.*

*Tremblemens
de terre.*

*Fouldre &
tempeste mer-
ueilleuse.*

Mais nous n'auons esté sans aduertissemens precedens qui nous admonnestoyēt de la calamité prochaine à venir, que Dieu nous a faict entēdre par vne infinité de playes precedentes, comme par la niele qui depuis dix ans a gasté & corrompu les bleds, d'ou ilz se sont ensuyuies plusieurs maladies es corps humains: par les chenilles qui ont rongé toute la substance & mangé le fueillage des arbres, par les gresles qui ont perdu tous les pays ou elles sont tōbees, & entre autres celle qui tōba le 12. iour de May 1559. laquelle fut pres-que vniuerselle en ce Royaume, car il n'y eut gueres Prouince qui n'en fust gastee, & laquelle estoit si horrible qu'elle tuoit les oiseaux du ciel & les bestes de la terre qui en estoient attaintes deuant que s'estre retirées en leurs terriers. Nous auons eu autres infinis aduertissemens de nostre triste desastre par fouldres, tempestes, orages, tonnoires prodigieux, & tremblemens de terre si merueilleux, & les faisons si dessaisonées que lon pensoit estre au periode du monde & à la fin des siècles. Car qui vid ou ouit iamais parler de fouldre plus espouuantable que de celle qui aduint le 22. iour de Ianuier l'an 1561. à six heures du soir que le tēps fut si orageux, qu'il sembloit que le ciel & la terre se deussent assembler, & par laquelle fouldre plusieurs edifices furent ruinez, les maisons rompues & brisées, les clochers d'aucuns temples transportez d'un lieu en autre par la violen-

ce de la tempeste, & plusieurs hommes & femmes tuez, les bois & forestz abbatues, avec si grande fraieur & espouuamment des personnes, que lon pensoit estre au deffinement du monde? Cecy n'est fable, car il y a encores plusieurs milliers d'hommes qui en pourroient bien porter tesmoignage de verite pour l'auoir veu, & lesquelz en tremblent tous de fraieur quand ilz y pensent.

N'auons nous pas veu aussi qu'il n'a cessé de pluioir iour & nuict, l'espace pres que de deux ans entiers, comme si le deluge fusi deu reuenir, & que le ciel eust esté marry plorant le sinistre delastre & la misere future de ce Royaume? N'est-il pas tombé en plusieurs endroictz de France des colonnes ardentes de feu qui sont cheutes du ciel, comme celle qui tomba à saint Germain en Laye?

Pluie qui a duré presque deux ans entiers.

Feu tombé du Ciel.

Qui pourra nier que toutes ces choses n'aient esté prelagés & auâtcoureurs de l'indignation diuine contre les habitans de la terre, & signes prognosticatifs de ceste cruelle guerre qui tost apres s'en est ensuiuie?

Certainement toutes ces choses sont comme les eschantillōs de l'ire de Dieu qui s'est desbordée contre son peuple lequel s'est desuoyé de ses commandemens, car il ne fault estimer rien de toutes ces choses estre aduenü par cas fortuit ou accidental, ains par la diuine prouidēce, par l'ordonnāce de laquelle tout ce faict es choses humaines, cōbien que l'ordre d'icelles nous sem-

Saint Hierome à Terence.

TRAICTE MEMORABLE

ble tout confuz & perturbé.

*Que c'est que
Destinée.*

Aucū ont attribué cela au destin fatal, disans que destinée c'est vne fille de Dieu omnipotent, laquelle suyuant le vouloir & cōmandement de son pere nous cause & pourchasse ce q̄ nous appellōs bien & mal: car les humains reçoieēt ces deux choses par vn infallible vouloir de Dieu, lequel droitement s'appelle Destinée, qui n'est rien autre chose qu'un ordre eternal des choses: à laquelle cōbien que quelque vertu, ou prudence humaine se puisse ioindre, toutesfois c'est celle qui regne, & qui à tout pouoir en noz actes.

*Quelz ans
sont dictz cli-
materiques
& pourquoy.*

L'astrologue & Phisicien attribuēt toutes ces choses aux astres & constellations, lesquelz ont estimé aucunes années de la vie humaine estre plus perilleuses que les autres, lesquelz ilz ont nommées Climateriques, pource que telles années sont limitées en façon de degrez ou iâbées, & ont escrit que telles années sont difficiles à passer. Car Gelle recite, que toutes les années septenaires pourtoyeēt grand chāgement, lesquelles il estoit bien difficile de passer sans grand hazard de vie, d'estat, de santé, ou de complexions, mais que l'année soixante & troisieme estoit plus à craindre & redoubter que toutes les autres, & sa raison est, pource qu'elle est composée de trois fois vingt & vn, ou de neuf fois sept, ou de sept fois neuf. Et quant vn homme venoit à l'entrée de cest aage, il estoit songneux de garder sa santé & sa vie, attēdant de iour en iour le chāgement d'icelle. Et pour ceste cause l'Empereur

Auguste

*Gell. lib. 15.
cha. 7.*

*L'An soixan-
te & troisieme
est plus à
redoubter que
nul autre, &
pourquoy.*

DES CAS MERVEILLEUX. 9

Auguste estât eschappé de ceste dangereuse année, enuoya à son nepueu Cassius vne epistre, cōtenant le grand aise qu'il auoit d'estre entré en l'an soixante & quatre, & auoir euité soixante & trois, De sorte qu'il auoit bon vouloir de celebrer sa seconde natiuité. Aussi ilz ont escrit & pronostiqué, que c'est an present 1563. sera biē difficile à passer, pource qu'il sera plein de diuersitez & aduersitez : & vn d'entre eulx a bien osé escrire qu'il y aura, non seulement mutation & changement de temps & d'estatz, mais aussi de religion.

Mais ie pense que c'est passer les bornes de Philosophie naturelle, & ressembler plustost à vn Icaromenippe, Lucianiste qu'à vn Mathematicien ou Astrologue, l'office duquel est d'escrire & prognostiquer le changement des saisons, la varieté du temps, le mouuement des planetes selon leur cours naturel, & nō pas de predire de l'estat des Roys, de leur vie, de leur mort, de l'emotion des guerres & seditions, de l'issue d'icelles, de la paix, du gouuernement des Republiques, changemens d'estatz, mutation de Religion: car c'est outrepasser les limites de nature, & se vouloir approprier vne chose, laquelle Dieu s'est reseruee en proprieté, qui est la prescience, & cognoissance des choses aduenir, predestinées de son saint vouloir immuable. Et en cela gist la perfection de la diuinité, de tout pouoir, & sçauoir tout, laquelle préeminence & prerogative il ne depart ne cōmunique à personne, ains

*Grand aise de
Casar. Augu-
ste d'auoir es-
chappé l'An
soixante trois-
iesme de son
Age.*

*Nostradamus
en la predictiō
du mois de
May.*

*L'office d'un
Astrologue
en quoy il con-
siste.*

TRAICTE MEMORABLE

l'en est reserué la cognoissance, en premier & dernier ressort.

*Astrologues
ressemblans à
Icaromenippe
de Lucian.* Parquoy de vouloir prognostiquer de telles choses qui excédât la portée de l'esprit humain, c'est vouloir entreprendre sur la prescience diuine, & vouloir (en tant qu'en eux consiste) despla- cer Dieu de son consistoire & estroict conseil, ou bien ressembler à Icaromenippe, qui se van- roit d'auoir volé au ciel, & en auoir veu tous les secretz à trauers vn huys de fer.

*Tous ont esté
affliges pour
n'auoir vescu
en la loy & co
mandemens
de Dieu.* Reuenant à mon prepos, le Chrestien attri- bué l'origine de toutes ses miseres à noz vices & pechez, desquelz Dieu estât cōtre nous irrité, il a permis que nous soyons tōbez en tel desastre, & que comme nous auons tous offensé, aussi la playe a seigné sur tous, car grandz & petitz, pau- ures & riches, vieulx & ieunes ont tous eu part au gasteau, & beu le bruuage qui estoit préparé pour tous en general, pour n'auoir vescu en la reigle des commandemens de Dieu, & n'auoir maintenu sa loy, laquelle ne cognoistre, est vice execrable & abominable, & vice si enorme que nul plus grand ne se peult commettre, car de la sont les degrez faciles à l'homme pour tomber en toute malice, par l'ignorāce de ce vray & sou- uerain bien.

*On ne peult
reietter ce qui
est faux, &
approuuer ce
qui est bon sans
estre enseigné
de Dieu.* De la sont venuz tous ces maux, pour n'auoir vescu en ceste sainte loy, laquelle toutesfois aucū ne peult tenir, s'il n'est enseigné de Dieu, car nul ne peult autremēt reietter ce qui est faux, & ap- prouuer ce qui est bon, s'il n'est enseigné de luy.

DES CAS MERVEILLEUX. 10

Mais pource que nous n'auons vescu selon celle sainte loy, Dieu a permis que nous soyons tombez au desordre de toutes calamitez, car selon le tesmoignage de saint Pierre, il ny a point de nom touz le ciel donné aux hommes, par lequel ilz puissent auoir salut, sinon le nom de Iesus : mais nous auons delaislé ce saint nom, & bāny le nom de Chrestien du royaume de France, pour nous affectionner à des noms de factiō introduiz par Satan, lesquelz il a mis aux chāps pour diuiler l'vniō du peuple de Dieu, tellemēt que la France est maintenant toute remplie de Papistes & de Huguenotz, de sorte que le nom de Chrestien ny à plus de cours, & ny en à pas vn qui soit plus renōmé de ce tāt beau & excellent nom. O quelle lourde oubliance, ou plus tost temerité, quelle folle follie, & hôteuse honre, de nous estre laisslé arracher ce nom celeste, & auoir habandonné l'enseigne de nostre capitaine, pour nous mettre soubz la banniere de noms factieux, inuētez de nouveau, pour faire iniure & opprobre aux personnes?

Saint Paul se courrouce d'oüir telle contention entre les Chrestiens, ie suis de Paul, ie suis d'Apollo, ie suis de Cephas, pource q̄ telles partialitez separent l'vniō de Iesus-Christ, lequel dist a ses Apostres: Scauez vous comme vous serez congneuz estre mes disciples? Si vous auez paix & dilection ensemble. Voila les armes de Iesus-Christ, & des siens, par lesquelles il veut qu'ilz soyent discernéz d'auec les autres.

*Nous ne sçauons
auoir salut
q̄ au nom de
Iesus. Act. 4*

*Le mal qui est
prouenu pour
auoir laisslé le
nom de Chre-
stien & s'istre
affectionné à
nos de factiō,
Inuentez de
nouueau par
Sathan enue-
ny du genre
humain.*

2. Corinth. 1

*A quoy l'on
cognoist les
Disciples de
Iesus-Christ.
S. Ie. iij. 13.*

TRAICTE MEMORABLE

*Reprehension
des Chr. siens
du iourdhuy.*

Mais que diroit saint Paul sil reuenoit au monde & voyoit les Chrestiens ainsi diuisez & bigarrez ? ne pourroit-il pas dire à bon droit, Ce ne sont pas icy les Chrestiens de la Chrestienté, ou ce n'est pas icy la Chrestienté des Chrestiens de Iesus Christ, car il n'y a paix, amitié, ou dilection aucune entre eux ? Quelz Serlatains, quelz enchanteurs vous ont ensorcelez pour vous faire quitter la paix & prédre les armes les vns contre les autres, & vous entre faire la guerre ou est l'iliade de tous maux & l'odyssée de toutes miseres ? Ne sont pas les disciples & sequaces de Iesus Christ cogneuz & remarquez par la paix & dilection qu'ilz ont ensemble, & vous vous portez moins d'amitié les vns aux autres que ne feroient estrangers, voire les plus barbares du monde ?

*Resciance
est le moyen
pour faire la
paix.*

Ou si nous voulons iouyr & vser du bien de paix, & estre deliurez des calamitez esquelles nous sommes deuoluz & tombez, vsons de resciance, recognoissans noz faultes, & reprenons d'une part & d'autre le nom de Chrestien, sans souffrir d'estre plus appelez de noms schismatiques & factieux, qui n'engendrent que controuerses, debartz & contentions, & retournons au chemin que nostre Seigneur & maistre, & ses Apostres nous ont enseigné, duquel nous nous sommes lourdement foruoyez & esgarez, les vns estans demourez au carrefour d'ignorance, les autres d'hypocrisie, d'ambition, & auarice, pestes de la sincérité Chrestienne. Parquoy il est

*Il faut repren-
dre le chemin
des Apostres
& anciens
Predecesseurs.*

DES CAS MERVEILLEUX. 11

besoing que nous cherchiōs tous moyens d'appaier la diuine iustice laquelle nous voyons estre grandement irritée contre l'ordure de noz pechez: & pour ce faire il est besoing de faire les choses esquelles nous cognoissons que Dieu prend plaisir & se delecte, lequel aussi nous a aduertis par son filz vnique de ce temps calamiteux en saint Matthieu, & saint Luc, qui nous resmoignent en l'Euangile que les Disciples de nostre Seigneur Iesus Christ luy demanderent quel seroit le signe de son aduenement & de la fin du mōde. Ausquelz il respōdit, Quand vous orrez des guerres & bruitz de guerres, & des seditions ne vous espouantez point, & ne soyez troublez, car il fault que toutes ces choses aduiennent: mais encores ne sera-ce point la fin, car nation s'esleuera contre nation, & Royaume contre Royaume, & grands tremblemens de terre seront en d'aucuns lieux, & famines, & pestilences, & espouantemens, & y aura grands signes du ciel: mais toutes ces choses sont commencement de douleurs. Et malheur alors aux femmes qui seront enceintes, & à celles qui allaicteront en ces iours la.

*Maniere
d'appaijer
Dieu.*

*S. Math. 24.
S. Luc. 21.*

*Signes qui
doient prece-
der la confen-
sation du
monde.*

Mais puis que nous sommes ceux esquelz les fins des siecles sont deuoluz, & qu'il a esté sententié & arresté par iugement souuerain & arrest non retractable de l'estroict cōseil de Dieu tenu au consistoire de son eternité, & prononcé par son vnique filz aux habitans de la terre, il n'est plus question d'estimer que ceste guerre

*Ceste guerre
n'a esté fortui-
te n'y acciden-
tale.*

TRAICTE MEMORABLE

Pronerbe.

soit aduenue fortuitement ou accidentalement, ains par l'ordonnance de la diuine & inscrutable prouidence de Dieu : car lon diët vulgairement, que quand Oportet se trouue en place, qu'il faut que la chose se face.

Toutesfois noz pechez sont cause de ce tant sinistre desastre, car ceste guerre ne nous est aduenue que lors que nous auons delaislé les diuins commandemens, que nous nous sommes eslongnez de vertu, & que nous auons profligé toute bonté, verité, equité, & loyauté d'auec nous, que nous auôs prins congé de toute honnesteté, & nous sommes desbordez en toutes especes d'iniquité & impieté.

Histoire notable.

Lucius Clarus ne peut auoir responce de l'oracle.

Responce d'Apello, bien notable.

Et cecy me faict souuenir d'une histoire d'un Consul Romain nommé Lucius Clarus, lequel (du temps du bannissement de Camille lors que les Gaulois possedoyent Rome) fut enuoyé par le Senat pour consulter l'oracle d'Apello pour sçauoir l'occasion de leur misere, & q̄ debuoyét faire les Romains: lequel fut quarante iours entiers dedans le temple d'Apello faisant sacrifices & prieres ordinaires avec larmes, & toutesfois il ne peut auoir respōse, au moyen dequoy il retourna en Rome. Lors le Senat y enuoya deux Prebſtres de chacun tēple, ausquelz Apello fist responce: Vous autres Romains, depuis que les hommes vous faillent vous cherchez Dieu, pour ceste cause nous ne voulons donner les bons conseilz quand vous en auez affaire: dictes aux Romains que mieux vaudroit tenir

DES CAS MERVEILLEUX. 12

Dieu de sa part que tous les hommes mortelz qui sont au monde. Qu'ilz se gardent d'ennuyer Dieu, car plus les endormagera l'ire de Dieu que l'inimitié de tous les hommes. Que iamais Dieu n'oublie vne fois l'homme sans qu'il soit oublié dix mille fois des hommes. Que iamais Dieu ne permet qu'aucun soit persecuté d'un mauuais, sans que premier il ayt persecuté un bon. Et pource vous Romains estes persecutez des Gaulois estrangers pour auoir iniustement banny Camille vostre Seigneur naturel. Que iamais Dieu n'enuoye à aucun Royaume aucun extreme chastiment, sinon pour fort extremes mauuaistiez commises en ce Royaume. Dictes au Senat qu'à Lucius Clarus ie n'ay voulu donner responce, pource que tel homme si mauuais ilz ne me debuoyent enuoyer. A Dieu enuoyez tousiours Ambassades les plus innocens, car iamais le Dieu iuste n'appaisera son ire contre les hommes iniustes, si ceux qui le prient ne sont fort innocens. Il est tât iuste qu'encores les choses iustes il ne veut donner sinon par la main des hommes iustes, pource qu'un ord vaisseau ne se laue qu'avec eau nette. Tenez pour certain que les guerres que Dieu permet es tēps presens ne sont sinon un fouet & chastiment des coupes passées. Pource que les mauuais ont faict aux innocens en plusieurs iours, apres par la main d'autres mauuais le payēt tout en un iour.

Il me semble que lon ne scauroit trouuer histoire mieux à propos ne mieux exprimant l'o-

Les Romains pour auoir banny Camille le homme de bien, firent assignez des Cens loys estrangers.

Pourquoy Lucius Clarus ne peut auoir responce de l'oracule.

La guerre presente est un chastiment des coupes passées.

T R A I C T E M E M O R A B L E

Luc. li. 7. des
Inst. diu. rigne des miseres qui aduiennent aux humains: mais pource qu'elle est puissee des cisternes & puants borbiers des idolatres, ie veux en produire vne autre de la claire fontaine de la verité des Chrestiens recitée par Lactance Firmian, lequel parlant du dernier siecle & dernier iugement, dit que le temps sera si malheureux, detestable & abominable, que la vie ne sera ioyeuse à aucun, que les Citez serōt renuersées de fonds en comble, & periront non seulemēt par fer & feu, mais aussi par tremblemēs de terre & inundations d'eaux, & que l'air sera si corrompu & pestilent tant par pluyes importunes, que par trop desmesurée secheresse, tellemēt que quād les bleds, arbres, & vignes auront donné tresgrande esperance en leur fleur, deceueront & tromperont en ne rendant ny grain ny fruit. Et à fin qu'il ne defaille aucune chose pour le comble des miseres des humains, lors par l'ire de Dieu à l'encontre des hommes qui n'auront voulu cognoistre sa benificēce, le feu, la maladie & la famine exerceront leur cruauté: mais sur toutes choses il y aura vne crainte cōtinuelle du peril eminent, car la nuit ne donnera aucun repos à la crainte, mais la sollicitude & ennuy continuel affligera les hommes qui ploreront, gémiront, & grinceront les dents, se resiouissans de ceux qui serōt morts, & ploreront les viuans: car lors le tēps si calamiteux & plein de tribulation, que toute iustice sera chassée & reiettee, les loix se tairōt, l'humanité sera estain-

Miseres des derniers tēps.
Continuation du discours des miseres des derniers temps.
Poursuytte desdictes miseres.

DES CAS MERVEILLEUX. 13

ste, la religion contaminée, l'équité supprimée, les lieux sacrez profanez, l'innocence haye, & la raison morte en tous. Car la vie commune sera cōme vn theatre, pour représenter les malheurs presque incroyables, & deplorables a toute la posterité: pource que les meschans pilleront par grande rage & furie les bons. Nulle loy, nul ordre, nulle discipline militaire sera observée & gardée. Toutes choses seront en confusion, & mesmes cōtre ce qui est licite, & cōtre les droitz de nature, en telle sorte, que quasi par vn larcin commun, toute la terre sera pillée & gastée.

Approchant donc (dit il) la consommation du monde, & la fin du siècle, necessairement l'estat des choses sera mué, & tombera en pis, la malice s'augmentant & prenāt force, car le temps sera tel, que l'iniquité & malice croistront iusques au souverain degré, & lors la iustice sera rare, impiété, auarice, desloyauté, & lubricité croistront si fort, que si lors il y en a aucuns bons, ilz tomberont en proye aux meschās, & de toutes partz seront tourmētez par les iniustes. Les malicieux serōt opulēs, & les bon banniz, chassēz, & deiettez en toutes iniures & opprobres. Tout droit sera cōfondu, & les loix periront. Lors quelque personne que ce soit n'aura rien, sinon ce qu'il aura acquis, ou defendu par force. Audace & force possederont toutes choses, il ny aura foy aucune entre les hommes, ne paix, n'humanité, ne bonté, ne verité. Et par ce moyen ny aura aucune seureté ny assurāce de la part des meschans,

*Les maux se
augmenteront
approchant la
consommation
du monde.*

TRAICTE MEMORABLE

car toute la terre sera en tumulte & dissension, tous consentiront à batailles, toutes gens seront en armes, & contendront en ce combatant à vaincre l'un l'autre. Les citez voisines combattront entre elles, mais Ægypte souffrira les peines de ses faulces superstitions, & sera couverte de sang comme d'un fleuve. Lors le glaive courra par toute la terre fendant toutes choses, & abbatant tout comme mestiniers font le bled: vne desolation sera par toute la terre.

*La guerre sera
universelle, ap-
prochant la
consummation
du monde.*

Si Lactance eust esté de nostre temps, mieux il n'eust sceu exprimer & depaindre l'estat & miseres de ce siecle calamiteux, car nous auons veu tout pres-que renuersé, la ruine du riche, le desespoir du pauvre, la desolation de la veufue & de l'orfelin, la mort de l'innocent, la deliurance du coupable, & la vie comme de tous auoir esté comme le theatre, pour représenter les malheurs deplorables à toute la posterité.

*Miseres que
nous auons
veues de nostre
temps.*

Or nous auons tous expérimenté, combien ceste guerre a esté pernicieuse & dommageable en ce Royaume, par laquelle le peuple Gallicain a esté plus affligé, molesté, & persecuté, qu'il ne fut iamais, car il ne se trouue, ny en la memoire des viuans, ny en histoire de ceulx qui nous ont precedé, que la guerre ciuile ayt esté vniuerselle en France, bien si est trouué quelques Republiques, & Prouinces seditieuses, comme au pays de Bordelais, l'an 1548. mais cela fut incontinct estainct & appaisé. Bien aussi c'est trouué quelques regions & prouinces, qui ont esté grande-

DES CAS MERVEILLEUX. 14

ment & excessiuement affligées, pour le faict de la religion Chrestienne, comme le pays de Lyonnois & Dauphiné, qui fut cruellement persécuté, soubz l'Empereur Seuerus, enuiron l'an 170. mais il ne se trouue point que la guerre ciuile y ayt esté vniuerselle, & vniuersellement espâdue, comme elle a esté l'année passée, laquelle s'est si longuement continuée, que la playe en a seigné sur tous vniuersellement.

Parquoy retournons nous à nostre Pere celeste, luy faisans humble requeste qu'il luy plaise desormais nous faire iouyr du bien de la paix, & nous faire viure en tranquillité paisible, & si bien entrelasser pour l'aduenir les cœurs, volontez, & pensées des Princes & Seigneurs de ce Royaume, que le lien d'immortelle amitié qu'il cōmande demeurer ferme entre eux, puisse perpetuellement durer, sans estre aucunement ou rompu ou defaict, & qu'il maintienne l'Eglise Chrestienne Gallicaine en vnion tranquille, avec consentement de doctrine & conformité d'opinions, à fin que tous ensemble luy puissent rendre toute obeissance, submission, reuerence, & seruice qui luy soit agreable selon sa volonté. Auquel, gloire, louange, & honneur soit immortellement.

*Ceux de Lion
& de Dauphiné
affigez
pour la
Religion
chrestienne,
soubz l'Em
pereur Seuerus.*

*Moyen d'obte
nir la Paix.*

*Cas merueilleux d'un cousteau qui fut trouué en
la matrice d'une femme d'Allemagne, apres que
elle eut enfanté, qui fut presage de la guerre
ciuile d'Allemagne.*

CHAPITRE II.

*Guerre Ciuile
en Ale-
magne pour
la variété des
opinions. l'an.
1547.*



DE PUIS vingt ans l'Ale-
magne a esté fort diui-
sée, & y a eu de grandz
troubles & schismes, qui
ont prins leur origine &
accroissement de la gran-
de obstination, de la di-
uersité des discordantes

opinions, d'ou est procedée vne cruelle guerre,
de laquelle ie ne parleray point en ce lieu, atten-
du q̄ les Annalistes & Cronografes l'ont ample-
mēt descrite, & aussi q̄ mon subiect est d'escrire
les choses estranges, aduenues de nostre temps.

Mais ce que ie vay escrire ne sembleroit seu-
lement estrange, ains du tout incredible, & ab-
horrer de nature, fil n'estoit aduenu de noz ans,
& certifié par auteurs qui sont dignes d'estre
creuz, car Melanchthon, au liure deuxiesme des
Progynosmates, ou preexercitations de Physique,
& Hierome Cardan, Milanois, recitent que
auant que l'Empereur Charles cinquiesme fist
la guerre contre les Alemans, qu'on appelloit
Protestans, qui fut l'an 1547. aduint qu'un en-
fant nâsqut en vn village, pres de Francfort, &
rost apres apparut vn cousteau eminent, hors la

*Prodige prece-
dent la guerre
d'Allemagne*

DES CAS MERVEILLEUX. 15

matrice de la femme, qui n'aguères auoit enfanté, lequel ne peult iamais estre tiré dehors, premier que la matrice fust apostumée.

Cela fut trouué merueilleusement estrange & empescha biē l'esprit des Sages, pour sçauoir d'ou telle chose procedoit, & qu'elle signiſoit, parquoy aucuns estimerēt que ce n'estoit point vn glaiue, neantmoins qu'il en eust la forme, ains que c'estoit vne matiere callense & dure, semblable au fer en couleur: mais que ce ne pouuoit estre fer.

Que si veritablement c'estoit vn cousteau, qu'il failloit attribuer cela à quelque maling esprit, ou diable incubé qui eust exercé l'œuvre de nature avec ceste femme, pour perturber la ſemence, & corrompre les humeurs & temperamens de son corps. Comment qu'il en soit, ce glaiue fut interpreté par les Philosophes & Physiciens qu'il signiſoit la guerre ciuile de Germanie estre future, pourtāt qu'il procedoit hors de la matrice & des entrailles.

*Interpretation
de ce prodige.*

Mais à fin qu'on ne pense que tel prestige du diable soit ancien, il a encores practiqué de nostre temps en semblable sorte en vne fille de la ville de Conſtance en Alemaigne laquelle estoit seruant de vn riche bourgeois de ladicte ville: laquelle diſoit à tout le monde que le diable auoit couché avec elle, & qu'il l'auoit engrossie. Et voyans les magistrats qu'elle estoit enceinte, par leur ordonnance elle fut constituée prisonniere pour attendre l'issue de son enfantement.

*Histoire d'une
fille Alemaigne
de la ville de
Conſtance.*

TRAICTE MEMORABLE

*Merueilleux
prestige de
Sathan.* Aduenu le temps qu'elle pensoit accoucher, elle sentit de grandes douleurs & tranchées, de sorte qu'il conuint auoir des obstetrices (qu'on appelle Sages femmes) pour receuoir le fruit. Mais la matrice estant ouuerte il sortit du corps de ceste fille des clouds de fer, des estoupes, & tout plein d'autres semblables choses fantastiques lesquelles le maling esprit par son astuce & artifice y auoit appliquées pour deceuoir le vulgaire naturellemēt mobile, & tous ceux qui sont volages & qui adioustent legerement foy à ses tromperies.

Or combien que toutes ces choses soyent au liure des secrets de l'eternité, toutesfois la bonté & clemence de nostre Dieu est si grande, qu'apres que nous l'auons offensé par vne infinité de fautes, il nous tend la main & nous donne aduertissemēs quelque fois par maladies, & autres calamitez particulieres, & quelque fois par signes & prodiges, qui sont comme heraults & auantcoureurs de la diuine iustice.

*Prodire prece
dent la destru-
ction de Ieru-
salem.*

Ce qui fut euidentement monstré sur la cité de Ierusalem: à laquelle le premier message qui luy fut enuoyé du ciel, fut vne comete en façon d'vn glaive, qui continua l'espace d'vn an entier, pre-signifiāt la ruine & desolation future de ladicte cité. Enquoy nous est demonstré que la guerre est vn des fleaux de l'indignation de Dieu contre son peuple, duquel il a accoustumé d'vser pour la punition des pechez des humains.

Cela nous est certifié par Moyse en son Leui-

TRAICTE MEMORABLE 16

tique, ou il remonstre au peuple que leurs pe- *Loui. 16.*
chez sont cause de la guerre, disant: Si vous n'o-
beillez à mes commandemēs, ie vous feray trei-
bucher deuant voz ennemis, & fuir sans qu'au-
cun vous pourchasse, & si induiray sur vous vn
glaiue vltieur de mon alliāce que vous auez vio-
lée, & serez donnez en proye à voz ennemys.

*D'aucunes famines estranges aduenues de nostre
temps au Royaume de France.*

CHAPITRE III.

Pource que les miseres & calami-
tez que nous auons experimen-
tées en nostre temps & de noz
ans touchēt de plus pres au mar-
teau de nostre cōscience, & nous
rendēt plus prōpts à contēpler les merueilleux
effets de l'espouantable fureur de la iustice ter-
rible de Dieu, lequel irrité contre l'ordure des
pechez de son peuple, a accoustumé de lancer
en terre son trident & ses trois dards, assauoir
guerre, peste & famine, comme fleaux desquelz
il eueille ceux qu'il sent estre obstinez & ense-
ueliz en leurs pechez.

Ie feray icy recit d'une famine la plus estrange
& emerueillable qui ayt point esté par tous les
siecles passez. Laquelle, combien qu'elle ayt esté
tant doctement escriite que rien plus par l'au-
teur des choses memorables aduenues de no-

TRAICTE MEMORABLE

*Les Hommes
estoyent fort
vicieux lors
que la Fami-
ne commença.
1528.*

*Les saisons de
l'An furent
toutes peruer-
ties & chan-
gées.*

stre tēps, ie ne laisseray neātmoins de la reciter, comme l'vn des plus estrāges, & plus pitoyables cas qui se trouue point aduenü de la memoire des hommes, qui est que l'an de nostre Seigneur 1528. les hommes lascherēt si bien la bride à toutes sortes de vices, & deuindrent tant mal conditionnez, pleins d'ordure, villennie & peché, que ayans mis à nonchaloir, & tourné en obliuion les furieux assaux des guerres cruelles, & sanglantes batailles, estoyēt dutout empirez. Au moyen dequoy la bonde de l'indignation diuine estoit tellement desbordée sur le pauvre peuple que lon eust peu iuger le monde deuoir en bref estre re-
 duiēt à sa derniere fin & periode, car la calamité & desolation fut si grande, qu'il n'est nouuelle, par la memoire des temps passez de telle punition, pource que le ciel vint en telle indispositiō & desordre, q̄ les saisons de l'an acoüstumées, se monstrerent toutes peruerties & preposterées, estant le Printemps en Automne, & Automne au Printemps, l'esté en hyuer, & l'hyuer en esté, de sorte que quand les fruiētz furent cueilliz, la pluspart ne reuenoit qu'a la quantité de la semēce, & bien souuent à moins. Chose si pitoyable, qu'il n'est possible de la pouuoir imaginer, sans l'auoir veüe, qui fut cause que la charge de bled d'un cheual se vendoit, en plusieurs endroiētz de France, la somme de dixhuiēt liures tournois. Et fut la desolation si grande, que plusieurs qui viuoyent assez commodement de leur bien, furent reduiētz à ceste necessité, qu'ilz furent con-
 trainēt

DES CAS MERVEILLEUX. 17

traincts de mendier leur pain. Et se multiplia le nombre des pauvres gens en telle quantité, qu'il n'estoit possible de pouuoir subuenir à tous, tât *Les pauvres se multiplierent en grand nombre.* c'estoit augmentée la troupe des pauvres souffreteux, mendiants, & languoureux, du corps de quelz il sortoit vne si puante haleine & infection d'air qui seuaporoit de leurs corps, ressemblans plustost à quelques anatomies seiches & larnes bustuaires, qu'à corps humains, pource qu'ilz n'emplissoient leurs ventres que d'herbes, tant *Pauvres se remplissoient d'orties & de chardons.* bonnes que mauuaises, salubres que mortiferes & non accoustumées, tellement que grand nombre d'iceux cuisoient de grâdes chaulderonnées de chardons, horties, & autres herbes sauuages y meslans du son, quâd ilz en pouuoient recouurer, dequoy ilz se remplissoient comme pourceaux, dequoy il sensuyuit vne infinité de maladies estranges, desquelles les necessiteux s'infectoyent les vns les autres. Au moyen dequoy le monde fut en grand effroy, voyant grand nombre de pauvres gés ayans la peau enflée comme tabourins d'hydropisie, les autres si attenués, qu'à peine ilz pouuoient desserrer les dents pour exprimer leur necessité, les autres couchez sur la dure tirâns les derniers soupirs. Ce fut aussi chose outre l'humain croire pitoyable de veoir faire le pain de fugere, de glâd, & de faine, comme si le monde fust retourné en sa premiere *Nouvelle invention de faire du pain de fugere & de glând.* enfance, en laquelle les Poëtes disent que les hommes ignorâs l'agriculture se pailloyent de glâds & autres fruiçts sauuages. Mais tel pain pouuoit

TRAICTE MEMORABLE

*Grande des-
loyauté des ri-
ches enuers les
Pauures.*

*Les PAUURES
estoyent con-
trainctz de
vendre leurs
heritages aux
mox des Ri-
ches.*

à bon droict estre appellé le pain d'angoisse & de douleur : car il n'y a personne qui ayt le cœur si diamantin & hors d'humanité, qui n'eust en grande compassion de veoir tel spectacle & de solation. Et en ceste calamité de temps les pauures gens de village furent contraincts auoir recours aux riches pour auoir secours en leur nécessité, lesquelz furent aussi contraincts vendre leurs heritages à vil pris, pource que le malheur & meschanceté de la maudicte avarice des vsuriers estoit si grande & desreiglée, que bien souuent d'une terre qui valoit cent liures, à peine ilz en donnoyēt dix. Et voyans ces execrables vsuriers que le temps leur succedoit à souhait pour emplir leurs bourses, ne voulurent faillir à leur occasion, car ilz auoyent des facteurs de leur farine attiltrez cōme bracques pour faire vendre l'heritage des bonnes gens à bon marché, & au mot de ceux qui auoyēt des grains, pour l'achapt desquelz, pauures gens exposoyent tout en vente, iusques à engager trippes & boyaux pour auoir à manger. Mais bien pis, la plus part de ceux qui achetoyent ne voyoyent mesurer ce qu'on leur vendoit, & neâtmoins estoyent forcez de le prendre tel qu'il plaisoit au vendeur le bailler. Finablement apres ces malheuretez lon ne voioyt que pauures gēs chassez hors de leurs heritages & possessions, & banniz de leurs maisons, mourir es hospitaux, desquelz ces larrons vsuriers estoyēt meurtriers, & leur couperent la gorge pour ne les auoir sustentez en leur ne-

essité. Mais la iustice diuine qui ne dort point
 leur mesura la peine que leurs crimes auoyent
 meruie & meritée à la mesure qu'ilz auoyent
 mesuré le grain aux pauures fameliques, car leur
 memoire a esté arrachée & exterminée de la
 terre, & la memoire d'eux abolie en confusion. *Famine de l'é-*
gale durée.
 Ceste misere & calamité de famine fut de lon-
 gue & intolerable durée, car elle continua cinq
 années, durât lequel temps il sembloit que tous
 les elemens eussent coniuéré contre les humains
 pour executer la vengeance de Dieu cōtre eux. *Autres fami-*
nes de l'an
 On a faict experience de pareille calamité en
 l'an mil cinq cens quarâte six & cinquante
 sept, *mil cinq cens*
quarante six
et cinquante
sept.
 que le pauure peuple fut tant affligé en aucunes
 prouinces de ce Royaume, specialemēt en Nor-
 mandie, qu'il sembloit que toutes les creatures
 fussent animés & empeschés pour executer l'i-
 re de Dieu, car la chose deuint à telle extremité
 & desolation, qu'il n'est possible à l'humain es-
 prit de le pouuoir comprēdre sans l'auoir veue,
 laquelle a esté descrite en la maniere qui ensuit:

Description
de la Famine
de l'an mil
cinq cens cin-
quante et sept.

Depuis qu'Atlas soustient son pesant fardeau
 Et que la terre delugée fut par eau
 Depuis que Pirrha, & Deucalion aussi
 Restaurerent & repeuplerent ce monde icy.
 Depuis que Titan de ses rayons illumine
 La ronde terre, & toute la triple machine,
 Et que le cours du temps diuisé a esté
 En Hyuer, Automne, Prin-temps & Esté,
 On n'a point veu d'an de pareil effect,

TRAICTE MEMORABLE

Calamité de
l'an. 1557.

Grande pitié
des pauvres
gens.

Que le present mil cinq cens cinquante & sept,
Que le cours des astres a esté tant diuers
Qu'ils sembloient estre tous tourneZ a l'enuers:
C'est l'an plein de herboux & de toute misere,
Plus à craindre & douter que nulle chimere,
C'est un an entre tous autres notable
A nul profitable, à tous fort dommageable,
Car lon a par manifeste experience congneu
Sur tout le peuple, l'euidente ire de Dieu,
Et que la source d'icelle n'est du tout desbordée,
Et sur tout le monde largement descoulée:
Mesmes le torrent de sa terrible vengeance
C'est desbordé, spécialement au royaume de France,
Que lon a presque veu sa destruction & totale ruine,
Tant par mortalité, guerre, que famine
Qui l'ont tant affligé, & si longuement,
Que lon pensoit estre pres du definement:
Car ieunes & vieux, pauvres & riches,
Forts & foibles, prodigues & chiches,
Ont eu tant d'angoisses à soutenir
Tant d'afflictions & de maux à souffrir,
Que nul s'est trouué exempt de sa croix porter
Voulüst le fort le plus foible supporter:
Car lon a veu les souffreteux d'enragée famine
Mourir comme Acridophages tous pleins de vermine,
Emplir leur affamé estomach d'estranges viandes
Peu nourrissantes, rien moins que delicates & friades,
Comme d'orties, chardons, laitues agrestes,
Ronces, guimauues, & autres herbes terrestres:
Plus apres si frugal repas coucher sur la dure,
Au cœur d'huyet, & au temps de la grande froidure.

DES CAS MERVEILLEUX. 19

Sur bien peu de paille sans autre couuerture,
 Souffrans rheumes, catharres, & toute morsonture:
 Mais ceulx qui lors ont rendu à Dieu leurs esprit^z,
 Bien heureux ont esté & bien conduict^z,
 Car ceulx qui ont esté reserue^z au temps d'esté
 Ont souffert extreme misere & indicible calamité,
 Manger on les a veu^z avec les pourceaux
 Deffeuir les chiës quād on leur iettoit qlqs morceaux,
 Mais les pauvres languissans se sont veu^z à l'ancre
 Quand le soleil estat sur leur Zenit^z au signe du cācre
 Les a debilité^z par une chaleur tant ardente,
 Que de veoir l'Aoust prochain n'ont plus eu d'attēte:
 Car ils estoient tant palles, maigres, & defaict^z,
 Qu'ils sembloient estre de la mort les trais pourtrait^z.
 O souveraine bonté de Dieu eternal & supreme,
 Lon a veu une pitié, & desolation extreme
 Des souffreteux, tant attēue^z, tant diminue^z
 Par famine, que tous leurs membres estoient desnue^z
 De chair, muscles, gresse, & moult descoloré^z.
 Graciles, foibles, debiles, de miseres adouloire^z
 Ayans les os couverts d'une peau toute fletie,
 Cadaverense, pleine d'ulceres, corrompue & pourrie
 Ressemblans à Iob, l'exemplaire & miroir de patience,
 Lon en a veu une bien pitoyable experience.
 Les riches de ce monde faisoient grande chere
 Ce pendant, sans considerer leur prochaine misere,
 Ne tenant propos que de terres & heritages acquerir,
 Sans prevoir leur ruyne & calamité aduenir.
 Leurs propos n'estoient que d'encherir fromens,
 Pour ruiner & fourrager les pauvres gens.
 Mais le tout puisât, l'eternel, & seigneur de l'univers

Propos des ri-
 ches durāt ce-
 ste calamité.

TRAICTÉ MEMORABLE

*Misères des
riches.*

*En un instant a tourné leur deffain à benuers:
Car lors qu'ils pensoyent estre à leur aise & se reposer,
Faire de leurs biens à leur plaisir & en disposer
Ils ont esté saictz semblables au fol euangelique,
Lequel ne iouit pas longuement du bien inique.
Aussi ils ont esté persecutez d'estranges maladies,
D'angoisses, amertumes, & miseres infinies,
Qui ont surpassé les espritz des plus sçauans medecins,
Lesquels n'y ont du tout rien entendu ne comprins.
Sirops, aposemes, iulebs, rhubarbes, & clysteres,
Nont eu aucune vertu pour les guerir de telles miseres
L'on a veu oculairement que c'estoit punition diuine.
Aux opulēs autāt griesue, qu'aux pauures la famine,*

*Riches perse-
cutex de fieb-
ures qu'on ap-
pelloyt fulgu-
rantes.*

*Ce n'estoit peste, charbon, ny Epidimie,
Migraine, elephantiasse, lepre, ou apoplexie,
Mais vne maladie sans nom, toutesfois mortelle,
Dangereuse, contagieuse, & à tous moult cruelle,
N'estant iamais desaccompagnée de manie,
De rage, grande fureur, & de phrenesie,
Aucuns l'ont nommée espee de fiebures fulgurantes
En peu de temps b'umeur radical dissipantes,
Laquelle faisoit bien soudainement deceder
Tous ceux & celles qu'elle auoit peu posseder,*

*Moyse ayant
ietté vne poi-
gnée de poudre
en l'air &
tombât sur les
Egyptiens
ilz furent tout
soudain rem-
pliz de petites
vesicles. Exo. 9*

*De sorte que ne sçauant medecin, ne renomé apoticaire,
Rien du tout n'y entendoient sans y sçauoir que faire,
Non plus que les Egyptiens quand ilz furent ulcerez,
Sans pouuoir par main humaine estre guaris ne curez.
Quand Moyse vne poignée de pouldre en l'air ietta,
Laquelle tombant sur eux tellement les infecta,
Que tout soudain ilz furent pleins de vesicles insanables
De petites pusiules, fioncles & ulceres incurables,*

DES CAS MERVEILLEUX. 20

En la boîte de Pandore ne fust oncques tant d'agereuse
Maladie enclose, si mauuaise ne si contagieuse,
Car l'industrie humaine auoit trouué remedes conue-
nables

Propres pour guarir toutes sortes de malades,
Mais ceste espece de tant estrange maladie

N'a peu par antidotes & remedes estre guarie.

Voila comment les riches ont receu leur punition

Pour n'auoir eu des pauures languissans compassion,

Ils doyuent donc bien craindre le iugement horrible

Du iuge sans appel, & son arrest fort terrible

Quand il prononcera leur sentence en disant:

J'ay eu faim, & si ay esté pauure mendiant,

J'ay eu soif, & autant ou plus que Roland alteré,

Nud j'ay esté, & si ay grandes froidures enduré,

J'ay esté deslogé, & en voſ maisons point ne m'auē

reçu,

J'ay souffert tant de miseres & m'auē mescongrues

Et ptāt alleſ au feu eternal maudit & malheureux,

Forclos vous estes & forbanis du Royaume des cieux,

Et vostre sempiternelle demeure sera en Enfer,

Auec Satan, Beelzebub, Astaroth, & Lucifer.

Sentences con-
tre les riches
qui n'auront
eu compassion
des pauures. S.
Math. 25.

Voila la desolation de l'an mil cinq cens cin-
quante & sept, de laquelle la memoire est si re-
cente, qu'il n'y a cœur qui n'en tremble encores
de frayeur de la seule recordation d'icelle. Cela
nous enseigne que la famine est vn des bour-
reaux & ministres de la iustice de Dieu, lequel
menace les pecheurs de leur donner vn ciel d'a-
rain, & vne terre de fer, c'est à dire qui ne pro-

Lam. 25.

TRAICTE MEMORABLE

- Deutero. 28.* duira rien. Et entre les maladictions de ceux qui ne gardent ses commandemens, la famine est nombrée. Entre les plus notables famines desquelles le peuple des Iuifs a esté affligé, on en trouue vne qui dura trois ans entiers, pour auoir par Saül violé la foy aux Gabaonites, laquelle ne peut estre appaisée que par la mort de sept filz dudit Saül, lesquels pour ce furent tous penduz & estranglez. Il aduint aussi vne pitoyable famine du tēps du Prophete Helisée en Samarie, ou la cherté fut si grande, que la reste d'un asne estoit vendue quatre vingts pieces d'argent, & la quarte partie d'une mesure de fiente de pignon cinq pieces d'argent, & qui surpassa encorres en desolation, apres que tous leurs viures furent consummez, les pauvres Meres estoient contrainctes par vne extreme rage de famine de manger leurs propres enfans. Mais il n'y a cœur si dur & diamantin qui ne s'amolisse en lisant la plus-que tres pitoyable famine aduenue en la destruction, ruine, & desolation de Ierusalem, amplement écrite par Iosephe en ses liures de la guerre Iudaïque. Et eusebe en son histoire ecclesiastique, ou la tragédie fut si piteuse, que les petitz enfans qui rettoyent, seruoient à leurs meres d'aliment & nourriture, de terreur, & espouuement aux Soldats & gensdarmes, & aux siècles futurs de memoire & de pitié : car aussi tost que les pauvres meres enragées de male rage de faim & despourueues de tout viures auoyent rosté leurs enfans, les Soldats sentans l'odeur
- 2. Roys chap. 11.*
- 4. Roys. 6. Grande Famine du temps du Prophete Helisée, durant laquelle les Meres estoient contrainctes de manger leurs enfans.*
- Li. 6. chap. 11. & 14. & li. 7. Chap. 12. & 13. Euseb. liu. 3. cha. 6. de l'histoire.*

DES CAS MERVEILLEUX. 21

de la chair rostie les menassoient de mort si elles ne leur enseignoyent la viande, laquelle soudainement ilz deuoroyent, & les desolées meres mouroyent de faim. Cest exemple nous deueroit bien induire à recognoistre la haulte & sublime puïssance du tressouuerain Dieu, & considérer le piteux estat de nostre miserable condition subiecte à tant de calamitez. Au temps *Euseb. li. 9. de l'hist. ecclesia. chap. 8.* de l'empereur Maximin il aduint vne famine si cruelle qu'il n'est possible de la pouuoir exprimer sans grande pitié, laquelle fut avec si grãde contagion d'air enuiron l'an de nostre seigneur 311. que les corps humains estoient tous pleins de vessies, pustules, & charbons pestilentieux, qui prenoient leur sege en la bouche & aux yeux des humains, de sorte que nul d'entre eux pouuoit eiter la mort, ou si entre mille quelcun eschappoit, il deuenoit auëugle. Il en mourut si grãd nombre es villes que lon ne pouuoit trouuer lieu pour les ensepulturer, & aux villages les maisons estoient routes vuides & sans habitants. Et fut la pitié si grande, qu'aucuns menerent leurs enfans aux villes & marchez pour les vendre: mais ce pendãt que le prix sen faisoit le pauvre vendeur avec ses enfans tomboyent soudainement tous roides morts. Plusieurs femmes & honestes matrones pressées d'extreme rage de faim, & ayans mis en oubly toute honte, estoient contraintes de demander l'aumosne. Grãd nōbre de pauvres gens estoient si decharnez & attenuiez qu'on les eust plustost

Famille grandement pitoyable du temps de l'Empereur Maximin.

TRAICTE MEMORABLE

*Extreme pitié
des pauvres
qui mouroyent
en demandant
l'aumône.*

iugez estre quelques anatomies seiches qu'hommes, d'une couleur noirastre, ayans les yeux enfoncez en la teste, lesquelz en estendant la main pour receuoir quelque petit morceau de pain, romboyent par terre tous morts: & en mourut si grande multitude qu'il n'en demoura pas assez de viuans pour enseuelir les morts, tellement que les chiens en mangerent vn nombre infiny, & comme il ne se sauuoit pas vn pauvre de ceste famine, aussi ne s'eschappoit pas vn riche de la corruption d'air qui ne mourust de peste ou de maladie contagieuse. Plusieurs pauvres qui n'auoyent aucuns viures & pressez d'extreme faim se cuidans sustenter des racines d'herbes sans cognoistre les saines d'avec les mortiferes s'empoisonnoyent & en mouroyent.

*Les Numantins auoyent
boucherie ouverte
de chair humaine.*

On list aux histoires profanes, que lors que Scipion assiegea la cité de Numance, les Numantins despourueuz de viures & n'ayans moye d'en pouuoir aucunement recouurer, leur estans tous moyens ostez, par ledict Scipion d'en auoir, ilz estoient contrainctz d'aller tous les iours à la chasse des Romains, comme font les chasseurs apres leur gibbier, tellement qu'ilz auoyent boucherie ouuerte ou la chair humaine estoit vendue comme chair de bœuf, de veau, ou de mouton, & sans horreur (pressez d'extreme famine) mangeoyent la chair & beuuoient le sang des Romains, tout ainsi qu'ils eussent faict d'autre chair de boucherie. C'est vne chose bien espouventable que quand nous sommes pressez de la fureur

DES CAS MERVEILLEUX. 22

de la diuine iustice, nous nous voyons reduictz à telle extremité, que nous ne pardonnons pas les vns aux autres. Vn medecin Arabe a laissé par écrit, que de son tēps il y eut vne famine si cruelle, qui affligea le lieu de sa natiuité, que les pauvres gens ne trouuâs plus que manger estoient si pressez de faim, qu'ilz furent cōtraintz le paistre des charongnes des morts, car tout soudain qu'on auoit enterré vn corps mort, ilz ouuroyēt les sepulchres & tombeaux, & appaisoyent leur faim de ceste chair cadaueruse, de sorte qu'on fut contrainct de mettre garde à l'entour des sepulchres & monumens des mortz, pour reprimier la fureur de ce miserable peuple enragé de faim. Pour faire fin de ce propoz, Sainct Iean Chrysostome diēt que la famine procede tāt de la sterilité de la terre & indisposition de saison, que de la mauuaistié, & desfriglée conuoitise des hommes, car il n'est si mauuaise ne si sterile & infructueuse année qui ne fust allez suffisante pour nourrir le peuple, si les riches vouloyent ouurir leurs greniers lesquelz ilz ont rempliz pour engendrer famine & cherté de viures au monde. Lon dit aussi communement, qu'une bonne année se despend, & vne mauuaise se passe. Que les vsuriers regardent qu'ilz ne demeureront pas impuniz, mais qu'ilz s'attendent de receuoir par diuine retributiō pour le tort fait à autruy de mesme pain soupe, car ilz n'eschapperont point le iuste iugement de Dieu.

Famine si grande en Arabie que les pauvres mangeoyent les charongnes des mortz & pour ce faire ouuroyent les sepulchres.

TRAICTE MEMORABLE

*Extreme pitié
des pauvres
qui mouroyent
en demandant
l'aumône.*

iugez estre quelques anatomies seiches qu'hommes, d'une couleur noirastre, ayans les yeux enfoncez en la teste, lesquelz en estendant la main pour receuoir quelque petit morceau de pain, romboyent par terre tous morts: & en mourut si grande multitude qu'il n'en demoura pas assez de viuans pour enseuelir les morts, tellement que les chiens en mangerēt vn nombre infiny, & comme il ne se sauoit pas vn pauvre de ceste famine, aussi ne s'eschappoit pas vn riche de la corruption d'air qui ne mourust de peste ou de maladie contagieuse. Plusieurs pauvres qui n'auoyent aucuns viures & pressez d'extreme faim se cuidans sustenter des racines d'herbes sans cognoistre les saines d'avec les mortiferes s'empoisonnoyent & en mouroyent.

*Les Numantins auoyent
boucherie ouverte
de chair humaine.*

On list aux histoires profanes, que lors que Scipion assiegea la cité de Numāce, les Numantins despourueuz de viures & n'ayans moyē d'en pouuoir aucunemēt recouurer, leur estans tous moyens ostez, par ledict Scipion d'en auoir, ilz estoient contrainctz d'aller tous les iours à la chasse des Romains, comme font les chasseurs apres leur gibbier, tellement qu'ilz auoyent boucherie ouuerte ou la chair humaine estoit vendue comme chair de bœuf, de veau, ou de mouton, & sans horreur (pressez d'extreme famine) mangeoyēt la chair & beuuoeyēt le sang des Romains, tout ainsi qu'ils eussent faiēt d'autre chair de boucherie. C'est vne chose bien espouventable que quād nous sommes pressez de la fureur

DES CAS MERVEILLEUX. 22

de la diuine iustice, nous nous voyons reduictz à telle extremité, que nous ne pardonnons pas les vns aux autres. Vn medecin Arabe a laissé par escript, que de son tēps il y eut vne famine si cruelle, qui affligea le lieu de sa natiuité, que les pauvres gens ne trouuâs plus que manger estoient si presséz de faim, qu'ilz furent cōtraintz le paistre des charongnes des morts, car tout soudain qu'on auoit enterré vn corps mort, ilz ouuroyēt les sepulchres & tombeaux, & appaisoyent leur faim de ceste chair cadauerense, de sorte qu'on fut contrainct de mettre garde à l'entour des sepulchres & monumens des mortz, pour reprimmer la fureur de ce miserable peuple enragé de faim. Pour faire fin de ce propoz, Sainct Iean Chrysostome dict que la famine procede tāt de la sterilité de la terre & indisposition de saison, que de la mauuaistié, & desfriglée conuoitise des hommes, car il n'est si mauuaise ne si sterile & infructueuse année qui ne fust allēz suffisante pour nourrir le peuple, si les riches vouloyent ouurir leurs greniers lesquels ilz ont rempliz pour engendrer famine & cherté de viures au monde. Lon dit aussi communement, qu'une bonne année se despend, & vne mauuaise se passe. Que les vsuriers regardent qu'ilz ne demeureront pas impuniz, mais qu'ilz s'attendent de receuoir par diuine retributiō pour le tort taict à autrui de mesme pain soupe, car ilz n'eschaperont point le iuste iugement de Dieu.

Famine si grande en Arabie que les pauvres mangeoyent les charongnes des mortz & pour ce faire ouuroyent les sepulchres.

TRAICTE MEMORABLE

*Cas estrange de deux femmes qui deuindrent toutes
verdes d'une herbe veneneuse qu'elles auoyent
mangée estans pressées de faim.*

CHAPITRE IIII.



Comme les maux sont enchaînez
& attachez les vns aux autres, de
sorte qu'ilz se tirent & ensuyuent
consecutiuelement, aussi ceste fami-
ne susdictte engendra vne nouuel-

*Nouvelles ma-
ladies qui
procederent de
la Famine sus-
dictte.*

le maladie du tout incogneue aux medecins &
physiciens de ce temps là, laquelle estoit si re-
doutable pour sa violence & contagion qu'elle
estoit mortifere à ceux ausquelz elle s'attachoit,
& si d'adueture il s'en sauuoit quelcun, il ne luy
demeuroit ny cheueux en teste, ny ongles es
mains & pieds, & estoyét si degoustez que rou-
tes viandes leur engendroyent grande nausée &
mal au cœur, & estoit si horrible qu'elle ne par-
donnoit à vieux ny à ieunes, & sans faire discre-
tion de sexe ny d'aage, à laquelle fut imposé vn
nom nouveau, & fut appelée Trousse-gallant
pour la mort cōtagieuse qui s'en ensuyuoit avec
grande soudainerie & impourueue violence.

Estant dōc ceste misere & calamité de l'an 1528.
de si longue & ennuieuse durée, qu'il ne se trou-
uoit plus rien dequoy les pauures gens peussent
rassasier leur famelique ventre & larrant esto-
mach, deux pauures femmes Bourguignonnes
d'un village pres de Lonhans n'ayās plus d'her-

*Deux pau-
ures femmes*

DES CAS MERVEILLEUX. 23

bes, ny iardinages, ny aucunes racines desquel-
 les ilz se peussent sustenter, estans despourueues
 de tous viures, & pressées de male rage de faim
 se remplirent & saoulerent d'une herbe vene-
 neuse nommée Scilla, vulgairement Stipoule ou *Bourguignon-
 gnes, qui s'em-
 poisonnerent
 en mangeant
 d'une herbe
 sauvage de la-
 quelle ilz ne
 sçavoient la
 propriété &
 vertu.*
 Charpentaire, laquelle ressemble à oignons ou
 porreaux sauvages, & par l'ignorance de la ver-
 tu & propriété d'icelle s'empoisonnerent si bien
 que tost apres elles moururent sans pouoir
 estre secourues, & leur sortoit le venin & poi-
 son par deslous tous les ongles, tant des mains
 q des pieds, & mesmes toutes les extremittez, &
 des doigtz & des arteilz leur deuindrent verdes
 comme peaux de lisardz. O quelle pitié, quelle
 desolation, quel creue-cœur d'auoir veu vne telle
 tribulation de tēps, auquel il sembloit que tou-
 tes creatures, & mesmes les inanimées fussent
 animées pour executer la diuine vengeance con-
 tre le monde.

Il fault biē dire que les iniquitez des humains
 estoient si excessiuement desbordées qu'elles cry-
 oient vengeance deuant Dieu. Lon peult bien
 pēser que toute fraude, mensonge, haine, cōui-
 rise, & toute abominatiō de peché regnoit lors
 sur la terre, puis que lon voyoit à veüe d'œil que
 dieu auoit descoché les fiesches de son ire, & fou-
 droyé les fagettes de son indignation contre son
 peuple, car telles punitiōs, playes & maledictiōs
 n'adiennent aux hommes que pour leurs abo-
 minables offenses, Car Dieu (comme dit Isaie) *Isa. 5.*
 ested sa main, & nous frappe en sa fureur, pour-

TRAICTE MEMORABLE

Leuiti. 26.

ce que noz enormes pechez l'ont irrité, & le p-
uocquent tous iours, mais aussi il nous tend la
main, prest à nous receuoir toutesfois que nous
nous cōuertirons à luy. Aussi Moyse, organe de
Dieu, remonstroit au peuple d'Israël, que leurs
offenses estoient cause de la famine, disant en
son Leuitique, Si vous n'obeissez à mes cōman-
demens, & que vous mesprisez mes iugemēs, &
contēniez mes preceptes, & que vous ne faciez
ce que j'ay ordonné, & ce que ie vous ay com-
mandé, ie vous visiteray soudainemēt en egeste
& maladie, ie mettray ma face cōtre vous, & vo-
trebucherez deuant voz ennemys, vous serez
assubiectiz à voz hayneurs & malueillans, & si
fuirez, sans qu'aucun vous poursuyue, Ie brise-
ray l'orgueil de vostre dureté, ie vous donneray
vn ciel de fer, & vne terre d'arain, vostre labour
sera pourneant cōsumé, car la terre ne produyra
point, & voz arbres seront sans fruit.

Deutero. 28.

Tu semeras beaucoup ta terre, & recueilliras
peu de grain, car les sautereaux deuorerōt tout.
Tu planteras, & laboureras ta vigne, & les vers
la gasterōt, de sorte que tu n'en recueilleras riē.

*Malediction
sur ceux qui
transgressent
les commande-
mēs de Dieu.*

La niele gastera tous tes grains. Tu seruiras à tō
ennemy, lequel Dieu te suscitera en faim, soif,
nudité, & toute disette, & mettra vn ioug de fer
sur ton col, tant qu'il t'ayt du tout brisé. Tu seras
maudit en la ville, & maudit aux chāps, ton gre-
nier sera maudit, & les fruitz de ta terre. Dieu
renuoyera la peste & la famine, tant qu'il t'ayt
du tout perdu. Il multipliera tes playes & ta se-

DES CAS MERVEILLEUX. 24

mence, qui seront grandes playes & perseuerantes, Il t'affligera de maladies perpetuelles, & couuertira cõtre toy toutes les afflictions & playes d'Egypte, que tu as tant crainctes, & comme il c'estoit Isiouy, voyant sa semence multipliée, aussi il prédra plaisir à te dissiper, perdre, & ruyner. Reuenāt à l'histoire de ces deux pauvres femmes, qui moururent par la poison & venin des herbes veneneuses qu'elles mangerent, à fin que lon ne pensast la chose ne contenir verité, nous auons au chapitre precedant faict mention d'une semblable histoire, recitée par Eusebe, de la famine qui fut du temps de l'Empereur Maximin en laquelle plusieurs pauvres gens n'ayans aucuns viures pour sustenter leur nature, & appaiser leur faim, eurent recours aux racines des herbes, & faulte de cognoistre les saines d'avec les mortiferes s'empoisonnerent & en moururent, mais il ne dict pas que les extremittez de leurs membres en fussent verdes. Leonard Fuchsius, celebre entre tous les Medecins, recite l'histoire d'un homme, lequel fut picqué & mordu d'un serpent qu'on appelle Vipere, de laquelle morsure tout le corps luy deuint verd cõme vn porreau.

*Histoire d'un
hõme le corps
duquel deuint
tout verd par
la piquere
d'un serpent
Fuchsius. li. 3
de medend.
morb.*

TRAICTE MEMORABLE

*D'une vermine fort dommageable, laquelle gaste
sous les bledz & autres grains.*

CHAPITRE V.

*Par l'indisposi-
tion des sai-
sons, il s'engen-
dre en la terre
une vermine
qui gaste les
bledz & ar-
bres.*



QUAND Dieu est irrité contre l'ordure de noz pechez, il nous faict experiméter toutes les fortes de miseres, desquelles noz p-decesseurs ont esté affligez, quand ilz se sont fourvoyez & destournez de ses commandemens, car en la mesme année 1528. par vne chaleur inaccoustumée qui fut au cœur d'hyuer, assauoir aux mois de Decembre, lanuier & Feburier, se maintint & nourrit en la terre vne vermine tresdōmageable, comme Loches ou Locustes, Limaces & Chenilles en telle quantité, que le ieune & rendre germe des bleds nouueaux n'estoit pas si tost né & hors du grain qu'il estoit plustost rongé iusques au bout, de sorte que par tel inconuenient & miserable malheur aduint que quand les bleds furent prests à recueillir, la plus part ne reuenoit gueres qu'à la quantité de la semēce, & le plus souuent à trop moins, de laquelle calamité s'ensuyuit vne generale famine par toute la Gaule, comme si le temps de Pharaon fust reuenue quand Dieu enuoya au pays d'Egypte si grande quantité de Locustes qu'elles gasterent en bref temps tout le pays. Or depuis dix ou douze ans les Chenilles en ont autant faict en ce Royaume de France,

DES CAS MERVEILLEUX. 25

France lesquelles ont mangé toute la sueille & substance des arbres & des bois. Le semblable aduint en Alemaigne l'an 1542. par vne multitude infinie de sauterelles lesquelles estoient d'une grâdeur nō accoustumée, & par tout ou elles abordoyēt & fassçoient elles rongeoÿēt tout. Cardan dit, que quelquefois il pleut des locustes ou sauterelles, lesquelles sont apportées par l'impetuosité des vents par dessus la mer. Les Prouinces ou ceste calamité tombe sont despouillées de grains & de semées, car lon pourroit bien dire que la neige est cheute toute la nuit, si elles estoient aussi bien blanches qu'elles sont d'autre couleur. Elles sont engendrées pres des marais. En Afrique, à fin qu'elles ne se multiplient trop, lon faict courir le feu par les chāps lequel brusle leurs œufs, & qui n'a soing de ce faire, elles repullulent l'an sequent avec grand dompage, car avec la sterilité, le danger est qu'elles apportent la peste & vn presage de guerres futures. Les Arabes & peuples de Lybie en font du pain quant elles sont seichées au soleil, & les mangent quand elles sont recentes. Parquoy cela ne doit sembler merueilleux que Moÿse en l'election des viandes a permis aux Iuifs de manger des locustes comme salutaires. Et saint Iean se nourrissoit d'icelles & de miel aggreste au desert, qui a donné occasion de s'escrimer à ceux qui sont ignorans des choses naturelles & de confabuler beaucoup de choses sur ces locustes: car aucuns medecins & ceux qui

*Les sauterelles
gastent le pays
d'Alemaigne.*

*Remede que
font les Afri-
cains contre les
Chenilles.*

*Les Arabes
font du pain
de locustes ou
Sauterelles.*

Leuit. 11.

*Diversité d'o-
pinions de quel-
les locustes vi-
uoit S. Iean.*

TRAICTE MEMORABLE

ont escrit des simples, disent qu'il n'est pas vraisemblable que saint Iean vescu de sauterelles, mais d'une herbe appelée Rapunculus, ou Napunculus, & par les autres est appelée Locusta, ou Pes locustæ, vulgairement des Responces, qui sont racines desquelles lon vse en salades au printemps & renouveau: & ne se peuvent aucunement persuader que saint Iean eust mangé des Locustes ou Sauterelles: ce qui ne semblera trop estrange à ceux qui ont cognoissance que les Alemans mangent les vers dictz Bombyces, qui filent la soye, & les mangent friz pour viandes delicates, comme font les Italiens vne espece de vers qu'ilz appellent Bellettes, lesquelz ilz ont en vsage frequent de leurs cuisines. Ælian est autheur, qu'en certains lieux d'Italie il se multiplia si grande quantité de rats qu'ilz causerent telle famine, que les habitans furent contrains habandonner la contrée. Plin recite d'une Province sur les limites d'Æthiopie, ou les formiz & autre petite vermine exilerent les habitans. Et cecy ne semblera fable à ceux qui auront leu en l'Exode de Moyse que les Ranes laisserent & habandonnerent leur propre elemēt pour monter iusques au liēt de l'obstiné & endurcy Pharaon, qui auoit le front de fer, & le col d'arain. Cela nous doit bien faire entendre la merueilleuse puissance de Dieu sur ses creatures, car quand il les veult deprimer & rabaisser, ou tenir en bride leur audace pour la dompter, il a de coustume de leur enuoyer telz heraults & auāt

*Les Alemans
mangent les
vers appellez
Bombyces*

*Vermine qui
a fait desha-
biter plusieurs
regions.*

Exode. 8.

DES CAS MERVEILLEUX. 26

coureurs de son indignation, tellement qu'il n'y a creature animée qui n'exécute la diuine iustice contre les humains, exorbitans & se foruoyans des diuins commandemens.

D'une estrange & merueilleuse contagion d'air qui fut à Aix en Prouence l'an 1546. & autres contagions desquelles le monde a esté moult affligé, tant es siècles anciens que modernes.

CHAPITRE VI.

 Eux qui ont atteint l'aage de quarante ans, & courent encores la poste de ceste vie sçauent qu'il n'y a espee de playe, maledictiō, ire, & fleau de Dieu que nous n'ayons experimenté de nostre temps, & que si ceux qui nous ont precedé ont eu lamentables experiences d'air pestilātieux, nous n'en auons pas eu de moins pitoyables de nostre siècle, cōme il se peut verifier par la contagion d'air qui se leua l'an 1546. sur la fin du mois de May si espouuante à Aix ville de Prouence, qui dura pres d'un an entier, que le pauvre peuple mourait en mangeant & buuant, & en mourut en si grand nombre que tous les cimetieres estoient pleins des corps des morts, qu'il ne se pouuoit plus trouuer lieu ou lon les peust inhumer, & ceux qui estoient affligez de ceste maladie tomboyent en vne passion frenetique qui les tour-

Il ne se trouue espee de playe & de maledictiō que nous n'ayons experimentée.

Miserable & estrange contagion d'air à Aix.

TRAICTE MEMORABLE

mentoit si cruellement, que comme furieux &
 hors du sens ilz se precipitoient dedans les puy,
 Les autres estoient persecutez d'un flux de sang
 inestanchable qui decouloit par les narines (cô-
 me vn torrent) iour & nuict incessamment, mais
 si violétement qu'avec l'effusion de sang la vie se
 terminoit aussi. Les femmes grosses qui estoient
 atteintes de ce mal mouroyent avec leur fruit
 en trois ou quatre iours : & vint la chose à telle
 desolation, que les peres ne faisoient compte de
 leurs enfans, ne les enfans de leurs peres. Le ma-
 ry ne tenoit compte de sa femme, ne la femme
 du mary. Ceste pestilence estoit si subite & crue-
 le qu'on en trouuoit plusieurs morts ayans le
 morceau en la bouche, & les autres mouroyent
 de faim faulte d'estre secouruz, combien qu'ilz
 eussent l'or & l'argent au poing, mais il ne se
 trouuoit personne qui leur aydast en leur neces-
 sité, & estoit la violence du mal si cruelle que les
 malades contaminoyent ceulx qui auoyent esté
 attaintz de leur haleine, laquelle estoit si vene-
 neuse, infecte & contagieuse, que tout soudain
 il se fleuoit sur la partie halenée des pustules &
 & petites bosses. Quiconques estoit surprins de
 ce mal, il estoit forclos & habandonné de toute
 esperance de pouoir guerir, que par l'assault de
 de la mort, de sorte que beaucoup se sentans fai-
 siz de la rage de ceste maladie, eulx mesmes se
 couloyent tous vifz dedans vn drap, n'attendants
 que la subite separation de l'ame d'avec le corps.
 Ce qui à esté certifié par vn des Medecins, des

*Chose qui n'a
 iamais esté
 ouye d'aucuns
 attaintz de
 ceste contagion
 qui se couloyent
 dedans vn lin-
 ceul & s'en-
 uelissoient tous
 vifz.*

DES CAS MERVEILLEUX. 27

desputez par les Magistratz de la ville, lequel auoit esté ordonné pour le soulagement des malades, lequel testifie de certain, d'une femme que il appella par la fenestre, pour luy ordonner quelque regime, mais il apperceut par ladicte fenestre ou elle se cousoit en vn linceul, & tost apres ceulx qui auoyēt la charge d'enterrer les mortz de peste, estans entrez en sa maison, la trouuerent morte dedans son linceul à demy coufu.

Ie ne sçay ou est le cœur tant dur soit il, qui ne famolist, oyant le recit d'une si triste calamité, la misere de laquelle ie pense qu'il ny a Orateur au monde qui la sceust condignement exprimer. Cela nous porte tesmoignage de l'indignation & fureur de Dieu sur son peuple, lequel enuoye telles maladies à ses creatures, pour l'enormité de leurs pechez, & aussi il les leur oste quand ilz se retournēt à luy. Lon estime que Dieu enuoya ceste punition à ceulx d'Aix, pour vne iniustice & cruelle execution d'icelle qu'ilz auoyent faite l'an precedēt ceste dicte peste, de laquelle, non seulement ceulx d'Aix, mais aussi pres que toute la Chrestienté s'en ressentit, & d'une famine de laquelle le peuple fut miserablement affligé le mesme an 1546. de quoy la memoire est si recente, qu'il n'est besoing de renoueller ceste douleur. L'Alemaigne fut aussi assaillie l'an 1529, d'une maladie qu'on appelloit la Suette, qui estoit vne sueur pestifere, de laquelle on mourroit en vingt quatre heures, & vīt ce mal de l'Océan, lequel s'espancha tout en vn instāt par tou

Maladie mortifere en Alemaigne qu'on apelloit la Suette.

TRAICTE MEMORABLE

te l'Alemaigne, comme vn embrasemēt qui consume tout, dont plusieurs milliers de personnes moururent. Aucuns appelloyent ce mal la maladie d'Angleterre, pour-ce que l'an 1486. ceste mesme contagion infecta tout le pays d'Angleterre, & fist mourir vn nombre infiny de personnes, au premier an du regne du Roy Henry septiesme, que le venim de ceste peste estoit si contagieux, que non seulement les creatures raisonnables en estoient esteinctes, mais aussi les oyseaux quittoient leurs oeufz, nidz, & petitz, les bestes habadonnoient leurs cauernes, & qui plus est, les serpens lassoient leurs cachotz, pour la facherie de la vapeur veneneuse qui estoit souz terre, tellement que les couleures, taulpes, & serpens estoient trouuez mortz souz les arbres & campagnes, en grand nombre & quantite. Je ne feray icy recit des contagions d'air & pestilēces qui ont precede noz siecles, car elles sont en si grand nombre, que lon en pourroit faire liures tous entiers, mais ie me cōtenteray d'en reciter vn ou deux exēples. Le premier c'est que quelques soldatz estās en vne ville, nommee Selducie entrerent au temple d'Apollo, ou ilz trouuerent vn coffre ou tronc le quel ilz ouurirēt, esperans y trouuer le nombre d'or, mais il en sortit vt air si infect & corrompu, qu'il gasta, non seulement la ville, mais aussi toute la region de Baby lone, puis penetra en Grece, de Grece à Rome, ou il excita vne si contagieuse pestilēce que par ceste corruptiō il fist perir presque la tierce par-

Contagion si merueilleuse, que les oyseaux quittans leurs nidz, les bestes leurs cauernes & les Serpens leurs cachotz, mouroyent.

Air sortant d'un coffre qui estoit si contagieux qu'il fist peril presque la tierce partie du monde.

DES CAS MERVEILLEUX. 28

tie des creatures humaines. L'autre est recité par Thucydide, au second de la guerre Peloponnesiaque (autrement dicté la Morée) ou il escrit que de son temps il y eut en Grece telle corruption d'air, qu'il mourut vne infinité de personnes, sans que les Medecins peussent inuenter quelque antidote qui peust soulager leur desastre, & s'il aduenoit qu'aucuns retournassent en conualescence, ilz auoyent du tout perdu la memoire, iusques à ne se cognoistre les vns les autres, mesmes le pere le filz.

*Merveilleux
effet d'une pe-
stilence.*

*Des estranges morts d'aucuns Roys, &
grands Seigneurs.*

CHAPITRE VII.

NEANTMOINS qu'entre toutes les dignitez du monde, il ny en ayt point de plus excel-
lente & noble q̄ celle des Roys, toutesfois elle ne laisse d'estre subiecte à eclipse & mutation
aussy bien que le moindre & plus petit estat du monde, lors qu'il plaist à Dieu les toucher de ses verges, ou pour correction & chastiment de leurs fautes, ou pour preuue de leur fidelité. Ce qui se peult verifïer par infiniz exemples aduenuz tant de nostre temps qu'es siècles passez: comme il appert par la mort du Roy Henry deuxieme, la memoire duquel ne se peult renou-

*L'estatz des
plus grâd^z est
autant subiect
à mutation
que des moins
dres qui soyēt
au monde*

TRAICTE MEMORABLE

ueler sans grād douleur & desplaisir, pource que c'estoit le Roy le mieux aymé qui oncques porta sceptre, les louanges duquel mon erudition est trop petite & ma voix trop basse pour les exalter condignement, mais aussi beaucoup de doctes plumes se sont empeschées à les descrire qu'il n'est possible d'y pouuoir plus rien adiouster apres eux, ioinct que tout ce que i'en pourrois dire ou escrire ne seruiroit à l'augmētation de la gloire de ses louanges, non plus qu'une goutte d'eau à emplir vn grand fleuve. Toutefois puis que mon subiect est d'escrire les choses estranges aduenues de nostre temps, il n'y auroit propos de passer avec silence vne mort d'un si grand Roy si defaistrement aduenue, car lors qu'on le pensoit le plus heureux Roy du monde, & auoir vſé du comble de toute prosperité, & iouy à pleine voile de tout bon heur, ç'a esté l'heure ou il a senty les pl⁹ furieux traitz de fortune & des destinées aduerses, pource que ayāt faict & traicté la paix vniuerselle avec tous les autres Princes Chrestiens, & mis son Royaume & peuple en paisible trāquillité & repos, il ordonna vn Tournay solēnel à Paris, pour la ioye des mariages & alliances de treshaultes & tres-excellentes Princeſſes Madame Elizeth de France, sa fille, & Madame Marguerite sa sœur, avec tresillustres & trespuissans Prince Philippe Roy Catholique d'Espaigne, & Philebert, Duc de Savoie, & en courant la lance, avec vn Gētilhome de son Royaume, il fut attainct d'un esclat

*Solemnité du
Tournay qui
fut faict à
Paris pour la
ioye du maria
ge du roy Ca
tholique avec
madame Eli
sabeth de Frā
ce, auquel Tour
nay le Roy de
Frāce fut ble
cé, dont il dece
da peu de iours
apres.*

de lance par le visage, pres de l'œil, duquel coup
 (l'vnzieme iour apres) qui estoit le dixieme iour
 de iuliet 1559. il deceda avec grand regret &
 plainte de son peuple, & fut sa mort deplorée
 par plusieurs epitaphes & carmes lugubres, com-
 polez par les Sages de son Royaume.

*Ce gentil-homme
 se nommoit
 Gabriel, Con-
 te de Mont-
 gonimery.*

Par cela nous sommes instruietz que la mort
 estrange ne s'estend pas seulement sur le vulgai-
 re, mais aussi sur les plus grands ainsi qu'il plait
 à Dieu l'ordonner. Nous sommes admonestez
 par la lecture des histoires de plusieurs Monar-
 ques, Princes & Seigneurs, qui ont terminé leur
 vie de mort si estrange & prodigieuse que par
 cela nous cognoissons que quand la fureur de
 l'eternel & souuerain Dieu s'enflambe contre
 l'ordure de leurs pechez, il descoche si terrible-
 ment les sagettes de son indignation contre eux
 que mesmes les petits animalcules bien souuēt
 sont bourreaux & executeurs de la peine qui
 leur est appareillée : ce qui est manifesté par la
 monstrueuse mort d'un Roy nommé Pompil,
 écrite par Munsthere. Or ce Pompil qui estoit
 Roy de Polongne, & regnoit enuiron l'an de
 nostre Seigneur 346. entre les execrations par-
 ticulieres desquelles il vsoit ordinairement, il di-
 soit: Si cela n'est ainsi les rats me puissent man-
 ger: qui luy fut vn tres mauuais augure, car fina-
 blement il en fut deuoré, car apres la mort de son
 pere s'estant faict couronner Roy, il se laissa si
 bien emmener à ses desirs vicieux, qu'en peu de
 temps il n'y eut espeece de meschâceté qu'il n'ex-

*Execration or-
 dinaire de la-
 quelle vsoit le
 Roy Pompil
 ou Popiel.*

TRAICTE MEMORABLE

executast : & pour mieulx solenniser l'entrée de son regne, il fist preparer vn solennel & magnifique banquet aux Princes & Seigneurs de son Royaume, mais la feste fut bien troublée par vne infinité de rats qui sortirent des corps putrefiez & corrompuz de ses oncles, lesquels luy & sa femme auoyent faict mourir par poison, mais ces rats le caresserent si bien à belles dents, que les archers de sa garde ne le sceurent empescher quelque effort qu'ilz fissent pour tuer les rats. Quoy voyant son conseil, il fut aduisé d'enuironner de feu Pompil, mais ce fut en vain, car il n'est puissance humaine qui puisse resister au conseil de Dieu, car ce fut chose contre l'humain croire, merueilleuse que les rats ne laisserent de passer par les flammes, mordans & rongeans ce meurtrier de ses oncles, lequel par la deliberatiō de son cōseil fut mené par bateau au meillieu d'un lac: mais lesdicts rats trauerfians les ondes penetrerent iusques au bateau lequel ilz feirent quitter aux batteliers, & lors fut ledict Pōpil laissé à la mercy de ces bestes, lequel se voyant habandonné de tout humain secours s'enfuit avec sa femme & ses deux enfans en vne haulte tour ou ilz furent tous quatre miserablement deuorez par la rage & impetuosité de ses petits animaulx. Le mesme Munstere recite l'histoire d'un Archeuesque de Mayence nommé Hatto, qui regnoit enuiron l'an de nostre Seigneur 914. du temps duquel y eut vne piteuse famine en sa Prouince. Mais ce miserable, voyāt

*Monstreuse
mort dudit
Pompil.*

DES CAS MERVEILLEUX. 36

une multitude de pauvres pressez d'une extreme rage de faim les fist assembler en une grâche en laquelle il fist mettre le feu : & quelque temps apres interrogué pourquoy il auoit cômisi ceste execrable tyrânie à l'endroit de ses pauvres creatures, il fist responce que ce qui luy auoit donné occasion de les faire brusler, que c'estoit pource qu'ilz ressembloyent aux rats qui mangent le grain & ne seruent de rien. Mais le Seigneur Dieu qui a noz cheueux tous comptez, & deuât la maiesté duquel vn seul passereau n'est pas mis en oubly, ne laissa pas ce grand forfait sans punition, l'enormité duquel crioit vengeance deuant sa iustice, car tout soudain il suscita vne grâde multitude de Rats, qui poursuyurent ce diable enchainé, iusqu'au hault d'une tour, située en vn lac ou il s'estoit retiré, se pêchant sauuer, & tout à l'instant executerent la diuine vengeance, & ne luy laisserent que les os, qui furent inhumez en vn monastere de ladiçte ville de Mayèce, & diçt lon que ceste tour est encores pour le iourdhuy en essence, laquelle en memoire que ce Loup rauissant y auoit terminé sa malheureuse vie, est nommée la tour des Rats. Cecy ne semblera pas incredible ny hors de foy, à ceulx qui auront leu la fin miserable de l'Empereur Arnoul, lequel les poulx ne peurent estre empeschez pour toute la prudence, art, & experience des Medecins, qu'ilz ne le consommassent, ne luy laissant que les os, tendans, & charrilages, & ce mal luy fut procuré par la femme de Guy, Duc de Spolette,

*Cruauté
horrible de
Hatto Ar
cheuesque de
Mayence.*

*Miserable
mort dudiçt
Hatto.*

*La tour en la
quelle Hatto
termina ses
iours est enco-
res pour le iour
dhuy nommée
la tour des
Rats.*

TRAICTE MEMORABLE

*Une grande
quantité de
poux firent
mourir Ar-
noul Empe-
reur.*

laquelle trouua moyen de practiquer vn des gēs dudit Arnoul, qui luy fist boire vn bruuage lequel le fist tomber en vne maladie qu'on apelle Phthyriase, de laquelle il languit assez longuement, & en fin mourut tout plein de poulx & d'infectiō, enuiron l'an de nostre Seigneur 899. Pherecydes maistre de Pithagoras mourut tout plein d'icelle vermine, laquelle il ne peut empêcher par toutes les reigles de sa Philosophie.

*L'Emperur
Zeno fut en-
terré tout vif,
par le cōman-
dement de sa
femme pour-ce
qu'il estoit trop
adūc au vin*

La mort de l'Emperur Zeno fut aussi biē merueilleuse, lequel estant adonné au vin, plus que sa maiesté Imperiale ne le requeroit, fut porté vif en son sepulchre, par le commandement de sa femme Ariadne, qui estoit fort desplaisante de le veoir ainsi subiect au vin & a iurongnerie, & dedās iceluy termina ses iours & sa vie, sans pouoir auoir secours ny aide d'aucū, & fut ainsi inhumé tout vif.

*Andebont
Roy d'An-
gleterre mou-
rut iure.*

Andebont, Roy d'Angleterre emplit aussi si biē son estomach de ceste liqueur Bacchique en vn soupper, que faisant cession à nature, il mourut soudainemēt estouffé & yure.

*Miserable
mort d'As-
tie, & Rhe-
gaife Rois.*

Eutrope escrit que Constantin le grand, Empeur, print en guerre deux Roys, a sçauoir Ascarie & Rhegaife, lesquelz il fist deuorer aux bestes. Iugo Roy de Noruege & de Normandie, ne mourut pas en son liēt royal, mais souz la gla-

*Mort estran-
ge du Roy Lu-
go qui mourut
soubz la glace
Huno Roy
estranglé par
ses seruiteurs.*

ce, avec plusieurs de sa gēdarmerie, enuiron l'an 1240. Huno Roy de Pānonie, ou Hongrie, ayāt perdu vne bataille contre vn nommé Pierre, son compétiteur, iceluy Huno (que les autres appellent Aba) s'enfuit en vne maisonnette, ou il fut

DES CAS MERVEILLEUX. 31

estranglé de ses seruireurs. Basile Empereur, fut tué d'un Cerf, par grand defastre, car estant demouré pēdu par sa saincture, a vne branche, des cornes dudict Cerf, & s'efforceant de le tuer, fut ietté en l'air, puis tombant à terre se froilla tout le corps, dōt il mourut. Mempritijs Roy d'Angleterre fut ensepulturé au ventre des loups qui le déchirerent & meirent en pieces comme il c'estoit escarté de ses gens estāt à la chasse, comme l'a escrit Polydore Vergile en l'histoire d'Angleterre : mais ie ne sçay le lieu ou il estoit à la chasse, car en Angleterre il n'y a aucuns loups, lesquelz n'y peuuent viure non plus que les bestes venimeuses en Cádiz Henry septiesme empereur, filz du compte de Luxembourg mourut d'une hostie empoisonnée, qui luy fut baillée par vn Iacobiin nommé Bernard, lequel les autres appellēt Iean de Montpolitain, comme ledict Empereur faisoit ses Pasques vn iour d'Assumption, le cinquiesme an de son Empire, & l'an de nostre Seigneur 1313. Le Pape Victor 3. ne mourut pas de vielleſſe, mais p la poison qui fut mise en son calice, cōme il celebrait sa Messe enuiron l'an 1086. Iean vnzieme, ne mourut d'autre chose que faulte d'air, car il fut estaint & estouffé, soubz vn oreiller qu'on luy mist sur la gorge. Iean seiziesme, & Boniface huietieme, ne moururēt pas en delices, mais de faim, de puantise & de fâcherie, en prison. Charles, Roy de Nauarre, mourut en grand lāgueur, car le feu se print à quelques eaux de vie qu'il auoit en sa

*Basile Empe-
reur tué par
un cerf estant
demouré pēdu
par sa ceinture
entre les cornes
dudict cerf.*

*Mempritijs
Roy d'angle-
terre déchire
par les Loups.*

*Henry septies-
me empereur,
fut empoisonné
par une hostie*

*Victor. 3. mou-
rut d'une poi-
son qui fut mi-
se en son calice
comme il cele-
brair la Messe*

*Mort estrange
d'un Roy de
Nauarre.*

TRAICTE MEMORABLE

chambre, & aux linges trépez, desquelz il se faisoit frotter, de sorte qu'õ ne le peut secourir que il ne fust demy rosty, & que rost apres il ne mourust. Or il auoit le bruit d'auoir mal traicté ses subiectz, & entre autres meschancetez qu'il auoit cõmises, vn iour se voulant véger du Comte de Foix, son beau frere, il fist entendre au filz d'iceluy Comte, qui estoit son nepueu, qu'il luy donneroit vne pouldre si bien composée; & de telle vertu, que tout soudain que son pere en auroit gousté, il conuertiroit en amour perpetuel la hayne mortelle, & irrecõciliable inimitié que il auoit eue contre sa femme. Ce pauvre ieune homme fut surprins, souz pretexte de bõne foy & amytié, & estant accusé par vn sien frere bastard, il fut constitué prisonnier, & mourut en prison. Toutes ces especes de mortz tant estranges, par lesquelles tant de grands Seigneurs ont terminé leur vie, doyuent estre songneusement examinées par toutes personnes qui ont quelque apprehension des iugemēs de Dieu, car ainsi que la mauuaise mort met en grand doute la bonne vie, aussi la bonne mort est excuse de la mauuaise vie.

Cas estrange, ou plustost ridicule, d'un proces qui fut fait contre les rats qui degustoyent tout le pays de l'Aussou.

CHAPITRE VIII.

NE ne ferois mention de ce proces
 fait contre les rats de l'Auslois,
 cōme chose aliene de mon pro-
 pos, si elle n'auoit esté escrete par
 grands personnages, spécialement
 par maistre Barthelemy Chassanée premier pre-
 sident de la cour de Parlement d'aix en Prouen-
 ce, lequel a fait vn liure intitulé Catalogus glo-
 ria mundi, auquel il recite l'histoire du proces
 qui fut fait contre les rats qui degastoyēt tout
 au bailliage de l'Auslois, au moyen dequoy l'E-
 uesque d'Autun fut conseillé de proceder à l'en-
 contre d'eux par censures ecclesiastiques. Sur-
 quoy fut ordonné par l'official ayant ouy la
 plainte du Promoteur & procureur fiscal, que
 deuant que de proceder plus oultre à l'excom-
 munication il falloit faire vn monitoire selon l'or-
 dre de iustice. Quoy faisant fut ordonné que les-
 dicts rats seroyent citez à trois briefts iours à cry
 public par tous les carrefours de la ville d'Au-
 thun, & intimatiō, que silz ne comparoissoyent
 que neantmoins seroit cōtre eux procedé ainsi
 qu'il appartiendroit par raison. Les trois briefts
 iours passez le Promoteur se presenta pour se
 faire partie contre lesdicts rats, & par la non
 comparence desdicts rats il obtint default, en
 vertu duquel il demandoit qu'il fust procedé à
 ladicte excommunication. Surquoy fut ordon-
 né qu'ausdicts rats absens seroit pourueu d'un
 aduocat & conseil pour ouyr & entendre leurs
 defenses & iustification, attēdu qu'il estoit que-

*Proces ridicu-
 le fait par l'o-
 ficial d'Au-
 thun contre les
 Rats.*

*Rats citez à
 trois briefts
 iours.*

*Les Rats en
 default.*

TRAICTE MEMORABLE

Maistre Barthelmy Chassanée ordonné aduocat des Rats.

Plaidoyé pour lesdictz Rats.

Remonstrance pourquoy lesdictz Rats n'osoyent comparoir.

stion de la totale destruction & extermination
 desdicts rats: à quoy il ne failloit legeremēt pro-
 ceder, mais avec meure deliberation. Surquoy
 ledict Chassanée lors aduocat du Roy audiēt
 Autun fut cōmise la defense & iustification des-
 dicts rats accusez & absens, lequel entreprint
 leur cause & la plaida, remonstrant la citation
 estre nulle, tellemēt qu'après auoir ouy son plai-
 doyer, il fut ordonné que lesdicts rats seroyent
 derechef citez aux paroisses de toutes les parrois-
 ses ou ilz estoient. Apres lesquelles citations
 deuement faictes, ledict Prometeur se presenta
 de rechef contre lesdits rats, tendant à fin qu'ilz
 fussent censurez. Et par ledict Chassanée aduo-
 cat desdicts rats fut remonstré que le iour estoit
 trop brief auquel l'assignation de cōparoir leur
 auoit esté baillée: d'auantage qu'il y auoit tant
 de chats aux villes & villages, que lesdicts rats
 auoyent iuste cause d'absence: parquoy il ne fal-
 loit vainement & legerement proceder contre
 eux. Et par la dexterité de ce plaidoyé ledit Cha-
 sanée acquist grād honneur pour la defense des
 rats: donnant entendre par cela qu'on doit gra-
 uement proceder en vne cause criminelle. Par
 ceste remonstrance faicte audiēt Chassanée par
 vn notable personnage il fut diuertie de faire
 mettre à execution certain arrest & iugemēt de
 contumace par luy donné contre aucuns pau-
 ures gens qui n'auoyent osé se presenter à vn
 certain adiournement qui leur auoit esté baillé
 pour cōparoir en personne deuant ledict Cha-
 sanée

DES CAS MERVEILLEUX. 33

sanée President pour la crainte qu'ilz auoyēt de la rigueur de la iustice. Lequel Chassanée fut delmeu de faire executer ledict arrest de contumace par la remonstrance susdictē qui luy fut faicte, & reuocqua la cōmission qu'il auoit donnée, & fist retirer la gendarmerie, voulant garder autant de droict & d'equité ausdicts contumacez comme il auoit faict aux rats.

Case strange d'un Archeuesque d'Hispaie, qui mourut à l'hospital apres auoir souffert grande disette.

CHAPITRE IX.

Sigismond Empereur, par vn exemple ioyeux & plein d'honneste facecie a donné entēdre à la posterité, que tant la bonne & heureuse fortune q̄ la malencontreuse vient & procede de Dieu : car ayant vn seruiteur lequel il n'auoit gueres aduance (combien qu'il fust Prince magnifique & liberal) aduint quelque fois comme iceluy Sigismond passoit à trauers vn gué, son cheual s'arresta pour vriner: ce que voyāt ce seruiteur, dist par ioyeusete que ce cheual tenoit quelque chose du naturel de son maistre. Cecy estant entendu par l'Empereur il en demanda la raison: lors le seruiteur respondit: Pource (Sire) qu'il respand l'eau dedans l'eau, & ainsi vous estes liberal enuers ceux qui

Exemple notable de l'Empereur Sigismond par lequel il demonstroyt que tout heureux sukses & bonne fortune vient & procede de Dieu.

TRAICTE MEMORABLE

*Ingenieuse in-
uention de l'em-
pereur Sigif-
mond de faire
faire deux
boüettes pour
remonstrer à
un sien serui-
teur que tant
lheur que mal-
heur procede
d'en haut aux
humains.*

sont riches & qui n'ont besoing qu'on leur en baille d'auantage. Or Sigismond considera que par ceste facecie il estoit touché, & que ce serui-
teur luy auoit donné vne attainte & ietté vne pierre en son iardin, pource qu'il estoit ia vieil, & l'auoit seruy longuement sans en auoir receu grande liberalité. Adonc l'empereur luy dist que iamais le bon vouloir de remunerer ceux qui le meritoient ne luy auoit defaillly, mais que les dons & liberalitez des Princes n'estoyent proprement à ceux qui bien les auoyent meritées par leurs seruices, mais à ceux ausquelz par le vouloir de Dieu & de certaines destinées ilz estoyent determinez. Et en brief (dist-il) ie t'en donneray certaine experience quād le loisir me permettra de t'en dōner la cognoissance. Quel-
que temps apres estāt l'empereur de requoy fist faire deux boüetes semblables, & de pareille fa-
çon & grandeur, l'une desquelles il fist emplir d'or, & l'autre de pl⁵ d'une mesme pesanteur: puis commāda à sondict seruiteur qu'il choisist laquelle qu'il voudroit des deux sans les ouurir deuant que d'auoir choisi. Lors le seruiteur bien esbahy leue l'une, puis l'autre, & en les souspe-
sant il estoit en grand esmoy laquelle il deuoit prendre & choisir: finalement il print celle ou estoit le plomb, & quand il eut ouuerte Sigis-
mond luy dist: Maintenant tu vois & cognois bien que mon vouloir enuers toy ne t'a pas esté contraire ne repugnāt, mais ton malheur & in-
fortune iusques à ceste heure, luy donnant à en-

tendre par son propos que la bonne fortune & heureux succes venoit aux humains par la diuine volunté. Ce qui nous est certifié estre vray par Anne mere de Samuël, qui dit que le Seigneur Dieu viuifie & mortifie, exalte & humilie, enrichist & appauurist, & est auteur de tout bien: car tout don parfaict est d'en hault, descendant du pere des lumieres, enuers lequel il n'y a point de mutation ne d'ōbrage de changement. Or bien souuent il touche de sa verge les plus grâds, & faict plouuoir sur eux les fieux de son ire pour les humilier & oster la cecité de leur entendement, quand ilz pensent estre autres qu'hommes pour la grâdeur des estats ausquelz ilz ont esté constituez: car il n'y a point de plus euidēt signe de la ruine prochaine de l'homme que quand il vient à mesconnoistre la grace diuine, qui le met en peril de se veoir precipité au lac & gouffre de tous vices, & sentir la main de Dieu si aspre que de grand il deuiendra le plus rabaislé & humilié de tout le monde, & le plus abiect & contemptible de tous les humains. Lon en a veu l'experience de nostre temps de Jean Archeuesque d'Hispane en Gothie, lequel neantmoins sa grâdeur archiepiscopale tomba en si grâde disette & necessité, que le Pape Paul troisieme meū de pitié & de cōpassion humaine pour le soulagement de sa pauuereté le mist à l'hospital du saint Esprit, ou il mourut pauvre & indigent, l'an mil cinq cēs trente sept. On list aussi de Charles le Gros, empereur qu'il vescu

1. Roys. 2.

S. Jacques. 1.

Les plus grâs,
bien souuent
sentent les verges & fieux
de Dieu.

Exēple d'un
Archeuesque

TRAICTE MEMORABLE

*Autre exem-
ple d'un Em-
pereur qui ves-
cut & mourut
en grande in-
digence.*

en si grande necessité & indigence, que bien sou-
uent il n'auoit pas des viures à sa suffisance, &
craignant mourir de faim, il pria l'Empereur Ar-
nulfe de luy dōner quelque reuenue par an, pour
subuenir à la necessité, il mourut finalement
bien pauvre des biens de ce monde, & fut inhu-
mé pres de Cōstance en Alemaigne, sans aucun
honneur ny pompe funebre, enuiron l'an 888.

*Benoit. 6. fut
pris prisonnier
par Cynthius
puissant Ci-
toyen de Ro-
me qui luy
tint ceste ri-
gueur de le fai-
re mourir de
faim en prison*

mais aussi aux souuerains Pontifes, car Benoist
sixiesme mourut de male rage de faim, enfermé
en prison, au chasteau saint Ange. Entre les an-
ciens, Epaminunde, Roy des Thebains, deceda si
pauvre & souffreteux, que apres sa mort on ne
trouua qu'une vieille paillasse par inuentaie.
Valere Publicole, & Menenius Agrippa, mouru-
rent si indigens & necessiteux, qu'il les conuint
tous enterrer par aumosnes. Les histoires, tant
anciennes que modernes, sont routes pleines de
telz exemples, desquelz ie ne feray icy recit, crai-
gnant d'ennuyer le lecteur, amateur de breuité.

*Cas estrange & merueilleux, des deluges &
mondations d'eaux, aduenues de no-
stre temps en plusieurs lieux.*

CHAPITRE X.

*Promesse de
Dieu, de ia-
mais n'euoyer
le deluge uni-
uersel. Gene. 8*

NOVS sommes asseurez par la parole de
Dieu, qu'il ny aura iamais vn deluge ge-
neral, tel qu'il fut au temps de Noë, que
Dieu extermina toutes ames viuant, par ceste

DES CAS MERVEILLEUX. 35

grāde lessive d'eaux, hors mis celles qui estoient en l'Arche dudit Noë, mais toutesfois l'on n'a pas laissé d'experimenter de grandes inondatiōs d'eaux, q̄ lon a appellées deluges, mais telles inondations n'estoyēt que quelques desbordemēs de mer, ou d'autres fleuves, en aucunes regions & Prouinces: cōme il aduint à Rome l'an 1530. au moys d'Octobre, que le Tybre se desborda avec tel deluge & inōdation, qui dura vingtquatre heures seulement, & monta iusques au Cap-flour, bien la haulteur d'une lāce, avec grād estōnement de tous ceulx de la ville, laquelle en fut grandement endommagée, pour la ruine de plusieurs edifices & maisons, tours, & estages de la cité, tellemēt que lon diēt que le dommage tant des ponts rompuz, des biens, or & argēt, bleds, vins, draps de soye, farines, huilles, & autres biēs se monta bien iusques à la concurrence de trois millions d'or, sans la perte & dommage irreparable de plus de trois mille personnes tāt hommes, femmes que petits enfans qui furent suffoquez & estaincts. Cela n'arriua pas seulement en Rome, mais le mesme an la mer se deborda en Hollande de telle sorte qu'elle passa par la violente irruption de l'eau les diques ou leuées dont elle estoit bornée: & fut l'inconuenient si grand & terrible que les villages & villes maritimes furent rendues nauigables cōme la pleine mer. La region de Phryse a autresfois experimēté vne inondatiō & deluge d'eaux plus redoutable, car tout le pays en vn instant fūt si couuert

Deluge à Rome par le débordement du Tybre.

Le dommage qu'apporta ceste inōdation du Tybre fut estimé de trois millions d'or.

Débordement de la mer en Hollande.

TRAICTE MEMORABLE

Horrible débordement d'eaux en la region des Phrysiens.

Quinze ou seize parroisses noyees par le débordement de la mer.

*Deluge espou-
vental le en
Thessalie.*

d'eaux que la mer demoura toute peuplée d'hommes & de bestes, & se branchoyent les hommes sur les arbres comme les oiseaux: & fut la desolation si pitoyable, qu'après que les eaux se furent retirées en leur alnée & canal, de l'exhalation des corps putriez l'esleua vne si pestilencieuse contagion, & vne si contagieuse pestilence & corruption d'air, qu'elle fist perir le reste de ce que l'eau auoit laissé, tellement que celle miserable prouince demoura pres-que du tout deshabitée. Du temps de Federic Duc d'Autriche, qui depuis fut Empereur & successeur d'Albert, la mer se deuoya de telle fureur qu'elle noya quinze ou seize parroisses avec la perte d'un nombre infiny d'hommes, de femmes & de leur bestail. Du tēps de Pelage deuxieme environ l'an 583. comme les Lombards auoyent assiegé la ville de Rome, il vint un si furieux débordement & inopinée inondation d'eaux, que les habitans de la ville pensoyent estre au desinement du monde, pource que iamais ilz n'auoyent experimenté tel chastiemēt d'eau. Mais entre tous les deluges qui ont esté depuis le deluge vniuersel il n'y en a point eu de plus espouuantable que ccluy qui aduint du temps que Cecrops regnoit en Athenes: car resmoing Eusebe en ses Chroniques, il y eut en Thessalie telle inondation d'eaux, que tous ceux du pays furent entierement noyez & enseueliz es ondes, hommes, femmes, enfans & bestail, hors mis un petit nombre de gens qui se sauuerent dans des

DES CAS MERVEILLEUX. 36

naisselles en la sommité des montagnes, & spécialement en la montagne de Parnassus, es environs de laquelle Deucalion regnoit pour lors, lequel receut humainement (comme il est recité par Iustin) ceux & celles qui c'estoyent sauuez en ladicte montagne de Parnasse dedans des petits bateaux, & pour ceste cause les Poëtes ont fait qu'il auoit restauré l'humain lignage avec Pirrha sa femme apres le deluge. Platon en son Timée dit que les deluges n'ont seulement esté vne fois, mais plusieurs fois & derechef en peu de mois sont cessez. Les deluges & inondations estoyent aussi plus frequens le temps passé que maintenant, pource que plus frequenter lors les vents estoyent plus imperueux & valides, la vertu desquelz estoit plus grâde que de present, qui causoit plus souuent lesdictes inondations. *Pourquoy les deluges estoyent plus frequens le temps passé que maintenant.*

Qui vouldra veoir le deluge qui aduint à la France Anthartique pays des Sauvages, par lequel deluge le peuple fut submergé & perdu, voyez les Singularitez de Theuel. *Theuel en ses singularitez.*

D'une merueilleuse & estrange fouldre aduenue en la ville de Malynes en Braban.

CHAPITRE XI.

LOn n'a point veu de nostre réps vn plus piteux spectacle ny desastre plus malheureux aduenue par fouldre que celuy que la ville de Malynes experimenta au

TRAICTE MEMORABLE

mois d'Aoust 1546. que la fouldre se print à la pouldre à canon qui estoit en vne tour des murailles laquelle fut réuersée de fond en comble, tellement qu'il y eut plus de deux cens personnes tuez, sans mettre en compte le grand nombre de ceux qui furent blesséz. Le lendemain de

Cet merueilleux d'une femme qui fut tuez par la fouldre sans que l'enfant qu'elle portoit en son ventre fut aucunement blessé.

cest horrible spectacle on trouua entre les corps morts vne femme aussi morte qui estoit enceinte, du ventre de laquelle l'enfant fut tiré vif, lequel fut baptisé. Et vn homme qui c'estoit caché en vne cauerne, de laquelle sortant trois iours apres, demandoit avec grâde frayeur si le monde estoit encores en essence. Et l'an 1538. au

La tour de Billy toute embrasée par le feu du tonnerre.

mois de Iuillet la fouldre du ciel tomba sur la tour de Billy, derriere les Celestins de Paris, en laquelle estoient bien deux cens caques de pouldre à canon, à cause dequoy toute ladicte tour fut embrasée & rompue par la violence du feu, de telle furie que les fondemens furent arrachez, & les pierres portées par le poulsement & violence du feu iusques à saint Antoine des chāps & à saint Victor, & ne demoura en la place aucune forme de tour. Ceste demolitiō gasta tous les iardins, abbatit la muraille des Celestins, & toutes leurs verrieres, brisa les maisons d'alentour, tua plusieurs personnes, & en blessa grand nombre. Les verrieres de saint Paul, de saint Geruais & de saint Marceau en tomberent par terre, & les poissons de Seine en moururent en plusieurs endroicts.

Le dommage que fist la demolition de la tour de Billy.

Je ne sçay si on doit adiouster foy à ce qu'au-

DES CAS MERVEILLEUX. 37

Cuns ont esté, que quād Cambyſes eut enuoyé ſa gendarme, pour piller le temple de Iuppi-
ter Ammon, en Lybie, lequel auoit eſté ſi ſon-
gneuſement gardé par le diable, qui ſy faiſoit a-
dorer ſous la figure d'un mouton, qui ne ſe trou-
uoit homme mortel qui l'oſaſt aſſaillir, de forte
que quand l'armée dudict Cambyſes ſe fut miſe
en eſſoy de piller cediect temple, le ciel commen-
ça à ſouffrir, & vomir flambes de feu, eſclairs &
tōnerres, ſi eſpouētables, en maniere qu'il y de-
moura bien cinquāte mil hommes, que bruſlez,
que eſtouffez. Les Phyſiciens diſent que le feu
de tonnerre penetre plus que l'autre feu à cauſe
de ſon mouuemēt plus leger, & ſi eſt plus chauld
que tout autre feu, Car il eſt le chauld des
chaulds, qui ſe peut auſſi appeler le feu des feuz:
& les tonnerres & fouldres ſont faiects des ex-
halatiōs chauldes & ſeiches eſleuées de la terre
iuiques en la ſupreme region de l'air, lesquelles
engoutrées dedans quelque nuée, de l'ardeur de
ce conſliect qui ſort d'icelle, naiſſent & prouienēt
les tonnerres, comme l'a eſcrit Ariſtote en ſes
Metheores & es liures du monde. Les Stoiques
n'ont eſtimé le tōnerre eſtre autre choſe qu'une
collifion des nuées. Voila la cauſe naturelle cō-
ment ſe faiect & engendre le tonnerre. Mais il y
a auſſi autres cauſes ſupernaturelles: car il eſt cer-
tain que les malings eſprits quelque fois ſuſci-
tent les tempeſtes, fouldres & tōnerres, pource
q̃ la principale puiffance d'iceux eſt en l'air, tel-
lement que quand il plaiſt à Dieu leur laſcher la

*Tonnerre mor-
uillieux qui ſe
leua quand la
gendarmerie de
Cambyſes vou-
lut piller le tem-
ple de Iuppi-
ter Ammon
lequel tua bien
cinquāte mille
hommes.*

*Le feu de ton-
nerre appellé le
feu des feuz.
Comment ſe
faiect le tonner-
re ſeſm. Ari-
ſtote & autres
Philofophes.*

*Les tonnerres
aucunesfoys
excitez par les
malings eſ-
pritz.*

TRAICTE MEMORABLE

Iob. 1.

Exod. 9.

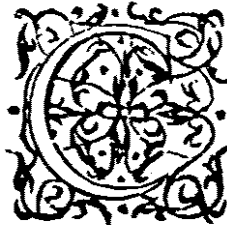
*Dieu tonnant
sur ses ennemis
les brise en un
moment.*

bride, ilz esmouuēt des tēpestes merueilleuses.
Ce qui nous est certifié en Iob, duquel Satan
brusla (par tempeste de feu) ses seruiteurs & be-
stail. Et Moyse, par le commandemēt de Dieu,
ayant estendu sa verge vers le ciel, soubainemēt
il vint de grands esclairs, tonnoirres, & tēpestes,
avec gresse, sur la terre d'Egypte, qui destruisi-
rent les gens, & les bestes qui estoient pour lors
aux champs. Quand aussi il plaist à Dieu tōner
sur ses ennemys, il les brise & consume tout
soudain, comme il appert des Philistins, qui fu-
rent ainsi exterminés par le peuple d'Israël, com-
me il est escrit au deuxiesme, & septieme chapi-
tres du premier liure des Roys.

*Cas estrange & merueilleux du bled qui tomba
du ciel au pays de Carinthie, l'an 1547.*

CHAPITRE XII.

*Pluye prodigi-
euse de bled au
pays de Carin-
thie.*



OMBIEN que ceste chose
ne soit moins estrange & ad-
mirable que les dessusdictes,
toutesfois elle est beaucoup
plus plaisante & profitable, car
entre toutes les choses mer-
ueilleuses aduenues de nostre temps, lon n'a veu
ny entendu cas plus esmerueillable, que la pluye
prodigieuse qui est suruenue au pays de Carin-
thie (qui est vne contrée voisine du Duché de Ba-
uieres, & de l'archeduché d'Austriche, faisant frō

DES CAS MERVEILLEUX. 38

tiere au Turc, pres la Dalmacie) en vne Abbaye de Fierug, à costé de Clagésfour, ville fameuse, à trois lieues de Villach. En laquelle Abbaye de Fierug, l'an 1547. tomba du ciel grande quantité de bled, par l'espace de deux heures, en forme de pluye, sur l'estêdue de six lieues d'Alemaigne, de longueur, & demye lieu de largeur, couurant la terre en plusieurs places d'une paulme & de six doigtz de hauteur, & estoÿent aucuns desdictz grains blancs cōme riz, les autres brūs, desquelz fut fait pain bien sauoureux, qui fut enuoyé par grād' singularité & excellēce à l'Empereur Charles cinquiesme, ensemble du grain mesme, pour la nouveaulté admirable de telle chose, qui ne sembloit moins prodigieuse, que la manne que *Exod. 16.* Dieu faisoit tomber du ciel, & pleuuoir Cailles, pour la sustentation & nourriture du peuple de Israël, ou que les corbeaux, par le ministère desquelz le prophete Helie fut alimenté, du temps *3. Roy. 17.* de la famine laquelle il auoit prediète au Roy Achab. Et à fin qu'on ne pense estre chose fabuleuse, Paradin en l'histoire de nostre temps l'a tresbien descripte, & l'affirme pour veritable, & plusieurs autres historiens modernes l'ont aussi laissée par escrit en leurs liures : & combien que cela semble pres-que du tout incredible, toutes-fois on trouue en plusieurs Chroniques & histoires, que cela est aduenü plusieurs fois le tēps passé, & en plusieurs endroiētz.

Celuy qui a escript des estatx & maisons, les plus illustres de la Chrestienté, certifie que du

. TRAICTE MEMORABLE

*Pluye de bled
du ciel du tēps
du Roy Loys
premier.*

*Autre pluye
de froment &
de poissons du
temps du Roy
Robert.*

*D'où vient la
pluie de pois-
sons.*

*Manne encor
pour le iour-
dhuy est cueil-
lie en quelques
Regions.*

temps du Roy Loys le Debonnaire il pleut du bled du ciel semblable à celui duquel no^s vîons, & ce fut l'an 828. & mesmes a laissé par escript en son premier liure, que l'an deuxieme du Roy Robert de France, il tomba du ciel des grains comme de fromēt & de petits poissons avec de la pluye. Ceste pluye de poissons ou de grenouilles ne doit sembler trop merueilleuse, veu que cela se faiēt par la violence & impetuositē des vēts, lesquels iettēt telz poissons hors du coupleau des montagnes ou il y a des eaux. L'experience en est, que principalemēt ces choses sont veūes apres les tempestes & inondations, non apres la longue & diuturne serenité. Par ce mesme moyen (mais plus raremēt) vn nouveau gerre d'oiseaux incongneuz sont transferez des regiōs loingtaines en nostre pays par la force des vents, & y sont nourriz, cōme i'ay veu vne sorte d'oiseaux qu'on appelloit Beccagnes en nostre pays, la ou iamais lon n'y en auoit veu. A fin que ceste pluye prodigieuse de bled ne semble incredible, Cardan a laissé par escript, qu'encor pour le tourdhuy la māne est cueillie en Targa desert des peuples de Lybie pres la ville Agades, en si grande abondāce que la liure de vingthuiēt onces n'est vendue que huit deniers, ou autre petite somme, & qu'ilz s'en trouuent bien sains, quoy que l'air soit pestiferé. On la cueult quand les nuēts sont seraines, & pource qu'elles sont plus froides que le iour, & aussi que la roulee ne se peult conuertir en matiere des nuēcs, mais

DES CAS MERVEILLEUX. 39

elle est condensée du froid sur les plantes, & est appelée Manne.

D'une fontaine merueillense qui est pres de la ville de Lengou en Alemaigne, trouuée depuis dix ans.

CHAPITRE XIII.

BURCHARD docteur, a escript d'une fontaine merueillense, qui fut trouuée l'an 1556. pres de la ville de Lengou, en Alemaigne, laquelle est si salutaire q̃ elle guerist de paralysie, ladrerie, podagre, gouttes, & plusieurs autres maladies, de sorte q̃ ceulx qui sont destituez de l'ayde & secours des Medecins y vont, pour recouurer leur santé, & ceulx qui boyuent de ceste eau, ou qui s'y baignent, sont gueriz de leursdictes maladies.

Eau salutaire aux malades.

L'eau de ceste fontaine, ou baing, est de miniere meralique, ayant en soy plus d'auripigmēt & ocre, que de miniere de fer. Ceste eau purge & nettoye les fistules, & semblables vlcères, & par apres les guerist. Car, comme escript Dioscoride, l'ocre, & par consequent l'eau d'ocre, a la vertu d'astringer & nettoyer. Le mesme Burchard dit que la vertu de l'eau de ceste fontaine est rōgeante & mordicāte, portant nuysance aux entrailles quand on la boit, & pour ceste occasion, il cōseil le aux gens de s'y baigner & lauer plus-tost que d'en boire: elle est fort commode aux rongneux,

Li. 5. chap. 58

Ceste Eau ne doit estre beüe, mais l'on si doit baigner pour auoir santé.

TRAICTE MEMORABLE

grateleux & vlcereux, meſmes aux paralytiques, gouteux & podagreux. Mais ceulx qui ont deſir de boire de ceſte eau, ilz doyuent premierement uſer de purgations, à fin que le corps purgé ilz ſoyent plus diſpos à boire telle eau, laquelle ne porte aucune nuysſance, ne dommage aux perſonnes qui ont acouſtumé d'en boire. Ceste fon-

*Merueille de
deux rōneaux
de ceſte eau,
dont l'un fut
trouue tary &
l'autre corrom-
pu.*

taine ou baing eſt ſituée entre les villes de Muſther & de Breme, à trois lieues de Lengou, pres le chaſteau de Permund. Le Duc de Cleues, à la nouveauté de l'inuention de ceſte fontaine, fiſt emmener deux rōneaux de ceſte eau en ſon pays dont l'un fut trouué tary & ſeiché, & l'autre corrompu & puant. Quant noz medecins ſont forclos de toute eſperance de pouuoir guerir leurs malades, & que leurs clyſteres, & appoſemes ne ont peu ſeruir, & qu'ilz ont uſé de toutes ſortes de purgations, tant des bourſes qu'autres, pour le dernier reſtaurât ilz font vn renuoy de leurſdictz malades, à ce baing & fontaine, & puis y aillent ſilz veulēt, ou peuuent, car ilz diſent que ilz ne ſçauroyent autrement reuenir en conualeſcēce. Ce n'eſt choſe trop eſlongnée de raiſon, que ceſte fontaine ayt telle vertu, veu q̄ les Phyſiciens & naturelz ont eſcript choſes bien plus eſtranges & merueilleuſes de la proprieté des eaux d'aucunes fontaines, comme de celle de laquelle Theophraste & Plin font mētion, qui eſt en Iudée, nōmée Licos. L'eau de laquelle miſe en vne lāpe bruſſe, tout ainſi que feroit de l'huile.

Pomponius Mela & Solin eſcriuent d'un lac

*Renuoy des
Medecins de
leurs malades
qu'ilz ne peu-
uent guerir à
ce bain.*

*Propriété mer-
ueilleuſe, de
l'eau de la fon-
taine de Licos.*

DES CAS MERVEILLEUX. 40

d'Æthiopie, duquel l'eau est fort claire, mais si quelcun sy baigne il en sort aussi oinct & gras que fil sortoit d'un baing plein d'huile. En Italie il y a vne fontaine nommée Zize, qui guarist le mal des yeux. Et en Achaye vne autre de laquelle les femmes grosses & enceintes boyuēt pour ne faire point mauuaise couche. Plusieurs font difficulté d'adiouster foy à telles choses, sinon qu'ilz se persuadent que les grāds effects de nature se demonstrent plus euidentmēt en ce seul element d'eau qu'en tous les autres, de laquelle les merueilles sont en si grand nombre que lon n'en doit reputer aucune chose impossible quād elle est acertnée par auteurs dignes de foy. De toutes ces choses la cause & raison en est attribuée à la propriété & qualité de la terre & minieres ou croissent les fontaines, & courent les eaux des riuieres: & on ne doit reputer merueille si l'eau qui laue & penetre la terre, les pierres, les metaux, les herbes & racines des arbres, en prend les bonnes ou mauuaises cōditions pour estranges qu'elles soyent. Cardan recite que de la le Rhin aupres de la mer il y a vne fontaine de laquelle l'eau fist tomber les dēts à tous ceux du camp de Germanie qui en beurent, sans que lon peust trouuer remede à l'encontre, fors que d'une herbe appelée Britannica. Et Pierre Martyr, Milannois, iadis Secretaire du Roy des Espagnes, en ses Decades du mōde, nagueres trouuē, racompte qu'en l'Isle Gonique, qui est loing de la petite Espagne du nouveau mōde de dou-

Autres fontaines de laquelle les propriétés sont merueilleses.

Fontaine merueilleuse de laquelle l'eau fist rober les dents à tous ceux du camp des Alemans.

TRAICTE MEMORABLE

*Fontaine qui
restitue les
vieilles gens.*

*Fleuve de Si-
rie, qui couloit
six iours, &
cessoit le iour
du Sabbath.*

ze cés mil pas, qu'il y a vne fontaine au coupeau de la môtagne qui restitue les vieilles gens, toutesfois elle ne müe les cheueux blancs, & n'oste es rides ia faictes. Iosephe recite qu'un fleuve nommé Sabbaticum estoit anpres de Syrie en Iudée, lequel couloit tous les iours, excepté le iour du Sabbath, dont il est ainsi nommé Sabbaticum: & cela est referé à la Religion, & tenu pour miracle par l'imperité vulgaire: ce qui procede toutesfois d'une cause & raison naturelle, c'est que non plus d'eau estoit assemblée qu'elle suffist à courir pour six iours, nō pour le septieme. Et les hommes ont semblables repetitions aux fleurs. Je ne veux m'arrester d'auantage à faire recit des autres proprietéz & merueilles des eaux, qui en voudra sçauoir plus amplement, lise Theophraste. Pline, Solin, Strabon, Pomponius Mela, Cælius, Rhodigin, & entre les modernes Pierre Messie, & il trouuera contentement de son desir.

*Cas estrange d'une fille d'Alemaigne qui fut
deux ans sans manger.*

CHAPITRE XIII.



Nnuiroñ l'an 1547. il aduint en Alemaigne vne chose merueilleusement estrange, d'une fille aagée de vingtdeux ans, qui se tenoit en vne ville nommée Esthlinge, laquelle auoit le ventre si fort enflé qu'il faillloit
trois

DES CAS MERVEILLEUX. 41

trois aulnes de lisiere pour en prédre le tour, & ce qui est plus prodigieux, elle fut l'espace de deux ans entiers sans boire ne manger, fors & réservé aucunes confitures & quelque peu d'eau dont elle se rafraichissoit sa bouche, ayant le corps constipé, de sorte qu'il ne se faisoit aucune digestion ny egestion ou operation de nature, ains reiettoit tout soudain par la bouche ce qu'elle avoit prins, & depuis les humeurs se cōgregerēt en vne aposteme de laquelle elle mourut apres avoir esté en lāgueur de maladie deux ans. Cecy a bien exercé l'esprit des medecins pour rendre raison commēt cela se pouvoit faire, veu que l'homme bien sain qui auroit entrepris de se laisser mourir de faim ne passeroit point le septieme iour, selon le tesmoignage de Marc Varron, recité par Aulugelle en ses nuiets attiques, tellement que cela semble du tout impossible de pouvoir avoir vescu deux ans sans manger. Aucuns ont attribué cela aux malings esprits, desquelz ilz ont estimé telles personnes avoir esté possédées. Autres ont attribué cela à l'humeur melancholique duquel abondoyent telz corps cacochymes, & duquel ilz estoient nourriz & soustenuz. Les autres disoyēt n'estre impossible de pouvoir viure sans boire ny manger, attēda que plusieurs animaux sont aux entrailles de la terre, & y demeurent cachez par longue espace de temps sans nourriture & aucun alimēt. Lon tient aussi pour certain que les Scythes se contienēt plusieurs iours sans man-

Maladie e-
strange, d'une
filie qui fut
deux ans sans
manger.

L'homme sain
qui auroit en-
trepris de se
laisser mourir
de faim, mour-
roit le septies-
me iour selon
Varron &
Aulugelle, li.
3. chap. 10.

Comment les
Scythes se con-
tiennent long-ue-
ment sans
manger.

T R A I C T E M E M O R A B L E

ger, estās seulement soulagez de la vertu de quelque herbe, la racine de laquelle ilz tiennent en leurs bouches. Et Diogene Laërce a laissé par escrit, que le Philosophe Democrite fut longuement nourry & soustenu de l'odeur de pain chauld, sans en prendre la substance : parquoy il n'est impossible que ceste fille ayt esté si longue espace de temps sans boire ny manger, attendu qu'elle estoit nourrie & soustenue de l'exuberance de l'humeur bilieuse qui abondoit en elle. En lisant les histoires on trouue plusieurs exemples de plusieurs personnages qui ont vescu longuement sans boire ne manger : parquoy cela ne doit sembler impossible que ceste fille ayt esté si long temps sans nourriture & aliment. Pöge Florentin raconte que du temps d'Eugene Pape il y auoit vn notaire en la cour Romaine nommé lacques, qui estoit de Picardie, natif

Autre histoire d'un Picard qui fut deux ans sans manger & sans boire.

de Noyon, lequel estant retourné à Rome du téps de Nicolas cinquieme, afferma auoir esté deux ans entiers sans auoir beu ny mägé, à cause de certaine maladie en laquelle il estoit tombé, ce qui fut trouué par apres estre vray. Du temps de Lothaire Empereur & de Pascal Pape, enuiron l'an 822. il y auoit à Tulle vne fille aagée

Autre histoire d'une fille de Tulle qui fut trois ans sans manger.

seulement de douze ans, laquelle apres auoir receu la communion au iour de Pasques, elle fut apres dix moys sans manger pain, lesquels expirez elle fut trois ans sans boire ny manger, & ces trois ans passez elle reuint en conualescence. Cardan recite d'un nommé Leonard Pisto:

DES CAS MERVEILLEUX. 42

rienſis, lequel ſeut ſi bien domter ſa chair & la reduire en ſervitude, que petit à petit il demou-
 ra accouſtumé à ne manger qu'une fois la ſep-
 maine. Et du temps du Pape Clement ſeptieſme
 vn ieune hōme Eſcoſſoys fut gardé en la priſon
 vnze iours ſans manger, puis apres par couſtu-
 me iuſques à vingt ou trente iours en celle die-
 te, eſtant ſouſtenu de l'humeur melancholique
 duquel il abōdoit: Autres ont eſtimé ceſte diet-
 te auoir eſté faiſte par miracle. Parquoy l'hiſtoi-
 re de ceſte fille Allemande ne doit ſembler fa-
 buleuſe d'auoir eſté deux ans ſans manger, puis
 qu'il ſe trouue tāt d'exemples ſemblables, & des
 anciens & des modernes ſiecles, d'autres perſon-
 nes qui ont eſté autant ou plus longuemēt, ſans
 nourriture & alimēt: mais c'eſt choſe rare & di-
 gne de merueille à ceulx qui n'ont iamais ouy
 parler de cas pareil, leſquelz ayans entēdu la rai-
 ſon naturelle & Philoſophique, ſeront mis hors
 de toute admiration.

*Merueilleuſe
 abſtinence &
 preſque incre-
 dible de Leo-
 nard Piſtori-
 enſis.
 Hiſtoire d'un
 Eſcoſſoys qui
 fut vnze iours
 en priſon ſans
 manger.*

*D'une notable & merueilleuſe obſcurité du ſoleil,
 aduenue du temps de la guerre des
 Proteſtans d'Allemagne.*

CHAPITRE XV.



E meſme an 1547. quād la batail-
 le feut donnée entre l'Empereur
 Charles le quīt & le duc de Saxe en
 laquelle iceluy duc fut pris captif,
 vne notable obſcurité de ſoleil fut

TRAICTE MEMORABLE

Veüe tant le iour de la bataille que le lendemain,
 tellement qu'aucuns fort eslongnez de Saxe &
 & ne sachans point ce qui ce faisoit, auoyent o-
 pinion que quelque grande chose estoit deuant
 annoncée : car non seulemēt en Alemaigne, mais
 aussi en France & en Angleterre plusieurs mil-
 liers d'hōmes en pourroyent porter tesmoigna-
 ge de verité, pour y auoir pris garde. Telle ob-
 scurité de soleil certainemēt signifioit quelque
 grand' chose, ou que Dieu estoit offensé, ou que
 telle guerre n'estoit point iuste, ne raisonnable,
 car chacun sçait le dessein dudit Empereur, qui
 ne raschoit à autre chose qu'à transporter perpe-
 tuellement l'Empire en la maison d'Autriche,
 & à subiuguer l'Alemagne & la rendre toute
 sous son obeissance & seruitude. Quāt au Duc
 de Saxe il dist publiquement qu'il prenoit Dieu
 à tesmoing qu'il n'auoit & n'eut onques autre
 but q̄ de viure selon Dieu pour paruenir à l'heri-
 tage du Royaume celeste, & qu'il ne failloit le
 contraindre de confesser de bouche ce qu'il ne
 sentoit en son cœur. On list au liure de Iosué,
 apres que Dieu eut faict plouuoir de grandes
 pierres du ciel en forme de gresse sur les Amor-
 rhéens, Iosué par par sa priere fist arrester le So-
 leil & la Lune au meillieu du ciel l'espace d'un
 iour entier, ce pēdāt qu'il batilloit pour le peu-
 ple d'Israël contre lesdicts Amorrhéens. L'ob-
 scurité du Soleil qui dura autant que le Sauueur
 du monde fut en la croix, assauoir trois heures,
 fut contre l'ordre de nature, par la puisssāce d'un

Iosué. 10.

*Le soleil arre-
sté par la prie-
re de Iosué.*

*Eclipse de So-
leil contre na-
ture.*

DES CAS MERVEILLEUX. 43

seul qui priua le Soleil de sa lumiere par cest espace de temps, au moyen dequoy saint Denys Arcopagite estant ce iour la en Athenes, ou (selon Munsthere en sa Cosmografie) en Heliopolis citée d'Ægypte, ou il estoit allé aux estudes, lequel voyât ainsi obscurcir le Soleil, & cognoissant comme homme bien docte en Astrologie, telle obscurité & ecclipsé de Soleil estre contre la reigle & l'ordre de nature, dist à son maistre Apollofanes le Sophiste : Ou le Dieu de nature souffre, ou lon verra en bref la ruine de tout le monde. Apres les tenebres d'Ægypte recitées par Moysé, lesquelles furent si espoillées l'espace de trois iours qu'elles estoient palpables. Il ne se trouue point en la memoire des hommes qu'il y ayt iamais eu telle obscurité de Soleil que celle qui aduint du temps de Hirene Imperatrice de Constantinople, laquelle comme beste non seulement sauuage, mais cruelle & enragée contre toutes loix d'humanité & droict de pieté, fist deterrer Constantin cinquieme & fist bruler publiquement les os d'iceluy & ietter les cendres en la mer : fist mourir en prison son filz Constantin sixieme apres luy auoir faict creuer les yeux, pource qu'à l'exéple de son pere Leon Empereur, surnomé Iconomache (pource qu'il auoit faict abbatre les images des temples) il fist aussi demolir toutes les statues & simulachres suyuant l'exemple de sondict pere Leon, de l'innocence duquel Constantin le ciel porta témoignage si lamentable, que le Soleil fut dixsept

Dire de saint Denys Arcopagite.

Exod. 10.

Obscurité merueilleuse du Soleil du temps de l'imperatrice Hirene qui dura dixsept iours entiers. Grandes cruautés de Hirene contre son filz.

La raison de ce estoit pource qu'il auoit faict demolir les Images.

TRAICTE MEMORABLE

Opinion des hommes de ceste obscurité de Soleil. iours tellemēt obscurcy, que les nauires estoÿēt en peril de naufrage sur la mer, & disoit vn chacun, que cela estoit aduenu pour le tort execrable, & meurtre inhumain, que ceste chienne mastine, plus cruelle qu'on Tygre auoit faict faire à son filz Constantin, Empereur innocent.

Telles obscuritez de soleil se font le plus souvent par la diuine volunté, pour nous denoter quelque grand cas, ou denōcer quelque sinistre aduenemēt, cōme l'experience le dōna à cognoistre au cōmencement du regne de Charlemagne, que le soleil demoura dixsept iourstout obscurcy & comme couuert d'une nuée, & par cela les Astrologues iugerent la ruine de l'empire de Cōstātinople. Quelquefois lesdictes obscuritez

Les Tartares par art magique font venir les tenebres quāt bon leur semble. se font par l'operation des espritz malings, comme Marc Paule Venitiē recite des Tartares, lesquels sont si puissans par les enchantemens des esprits, qu'ilz font venir les tenebres quant bon leur semble, & la ou ilz veulent, & que par tel art estant vne foys circonuenue des larrōs à peine il se peut sauuer ou eschapper. Quelquefois

Les eclipses et obscuritez du Soleil presagent aucunesfoys la mort des Princes. aussi telles obscuritez presagent & presignent la mort de grāds personnages, comme il appert par l'eclipse du soleil, qui pceda la mort de Loys le Begue Roy de France, qui fut si grande qu'en plein midy lon voyoit les estoilles au ciel. Les sçauāns en Astrologie & aux Mathematiques, disent que d'autant que les eclipses ne se font pas tousiours aux neudz du cercle ou nous mettons la teste & la queue du dragon, mais quelques de-

DES CAS MERVEILLEUX. 44

grez plus auant ou arriere, il peult aduenir qu'en quinze iours le soleil & la lune soyent eclipez.

Cas estrange & merueilleux, d'aucunes bestes cruelles veues en France, qui firent grands dommages & pertes irreparables des hommes & femmes qu'elles tuerent.

CHAPITRE XVI.

EN Berry, Auxerrois, & pays d'Orléans audict an 1547. furent veües deux grandes bestes tres-cruelles, faisans maux inestimables es contrées susdictes par la boucherie qu'elles feirent d'une infinité d'hommes, femmes, enfans, & autres animaux qu'elles rencontroyét, de sorte qu'on n'osoit sortir des maisons sans armes, & sans aller en troupes: finalement les communes s'assemblerent en armes, & feirent si grand debvoir qu'elles furét tuées apres les incroyables dommages qu'elles auoyent faicts. Il sembloit que ce fust vne punitiõ diuine enuoyée en ces quartiers la, comme recite Theuel, toutesfois lon dit que l'Empereur des Turcs Solymain, par grande singularité auoit enuoyé au Roy de France, François premier de ce nom quelque nombre de Leopards, Onces, & autres bestes non seulement sauuages, mais aussi cruelles, & qu'il en eschappa à ceux qui les amenoyent au Roy vne ou deux dans la forest d'Orleans, qui feirent les

*Present du
Turc au Roy
François, de
bestes sauuages
qui firent grands
dommage en
France.*

TRAICTE MEMORABLE

Les Loups entrans en la ville de Paris, firent grandz dommages aux personnes.

L'on estimoit que cela aduint par permission diuine pour les pechez qui lors regnoient à Paris.

4. Roys. 2.

Punition des enfans qui se-mocquerent d'Elisée.

dommages dessusdicts. Gaguin recite, que peu apres la reduction faicte au Roy de France, Charles septiesme l'an 1436. les Parisiens furent persecutez de famine & pestilence, de sorte que par leur fuite toute la ville demoura pres-que deserte & deshabitée, & à ses maux s'adiousta la course des loups continuellement dedans la ville apres qu'ilz eurent deuoré plus de quatre vingts hommes à l'entour de Paris, lesquelz firent grands dommages aux personnes & aux biens des Citoyens, tellement qu'on n'osoit aller par la ville, principalement de nuict, de sorte qu'on fut cōtrainct de faire vn Edict, par lequel estoit adiugé salaire des deniers du Roy à ceux qui tueroient lesdicts loups, outre le salaire publicque que le peuple cōtribuoit de son bon gré. On ne peult ignorer que cela ne se fist par le iuste iustement de Dieu, lequel irrité contre l'ordure des pechez de ce peuple, leur enuoya telle punition de loups lesquelz estoient comme executeurs de la diuine iustice cōtre les pechez dessusdicts Parisiens. On list au quatriesme liure des Roys, que quand le Prophete Elisée alloit en Bethel, & que les enfans sortans de la ville se mocquas de luy, luy disoyent: Monte pelé (l'appellans ainsi pource qu'il estoit chauue) lors il vint des Ours qui dechirerent quarante deux dessusdicts enfans: ce qui fut fait par diuine punition, pour la mocquerie qu'ilz auoyent faicte audit Elisée Prophete & seruiteur de Dieu.

DES CAS MERVEILLEUX. 45

*Chose estrange & merueilleuse d'une estoille
grande comme une Lune, laquelle a esté
veüe en plein midy.*

CHAPITRE XVII.



OMME lon disoit au tēps passé en commun prouerbe, que l'Afrique p̄duisoit tousiours quelque chose de nouveau, aussi en Alemagne pour les nouveautez prodigieuses qui arriuoient au païs de Saxe lon en disoit autant, c'est qu'en Saxe il y auoit tousiours quelque chose nouvelle. Or entre ces nouveautez ie feray recit d'une non moins espouventable que prodigieuse, laquelle a esté escrite par vn Alleman, nommé Bernardin Solani, à vn Seigneur nommé Gabriel Simeon, c'est que l'an 1556 en la ville de Vimart, cité de Saxe, a esté veüe en plein iour vne estoille de la grandeur d'une Lune, de laquelle est issue vne voix moult espouventable criant par trois fois intelligiblement. O Saxonien, Saxonien, Saxonien, cōuertissezvous à Dieu lequel est misericordieux. Laquelle voix passée apparurent en l'air trois arcs de grandeur excessiue, noirs, obscurs, & horribles, & tost apres le ciel souffrit, vomissant grande quantité de feu, qui brusla certain païs de la enuiron, ruina de beaux edifices, & qui plus est, transporta aucunes murailles toutes entieres d'un lieu en autre. Lequel Simeon interpreta que l'estoille veüe

*Estoile d'une
merueilleuse
grandeur veüe
en Saxe, de la-
quelle sortist
une voix fort
espouventable.*

*Grands ton-
nerre ensuyui-
rent ceste voix
qui seirent cha-
ses presque im-
croiables.*

TRAICTE MEMORABLE

*Interpretation
de la vision de
cette estaille.*

*Vne voix sor-
tant d'une fo-
rest annonça
le grand carna-
ge qui fut fait
des Romains
& Tuscans.*

*Autres voix
ouyes en l'air
fort espouven-
tables.*

26.3. chap.8.

en plain midy en forme d'une Lune, signifioit que le fleau de Dieu estoit en branle pour frapper le monde non moins opiniatre qu'endurcy en ses pechez que iadis Pharaon, au deuât duquel Dieu enuoya semblables prodiges, qui estoit la cause pourquoy la voix auoit esté ouye audict pais de Saxe, & que du temps que Iunius Brutus & Collatin estoient Consulz à Rome, vne semblable voix sortit de la forest nommée Arsie, annonçant la grande occision & carnage qui auoit esté fait des Romains & Tuscans, apres auoir combattu ensemble. Durant aussi le Consulat de Volumnius avec Sulpice Camerin, furent semblablement ouyes en l'air plusieurs horribles voix & espouventables, & tomba feu du ciel, comme il auoit fait vne autre fois au parauant, du tēps de Seruile Prisque, & Posthume Lauinien, Consulz de Rome, & tost apres s'ensuyuit vne grande pestilence, tant sur les humains, que sur les bestes brutes, le peuple se murina contre la noblesse Romaine, & enuiron quatre mille des Romains bannis prindrent le Capitole, lequel ilz n'abandonnerent sans grande effusion de sang, & sanglante boucherie d'une part & d'autre. Et ne doyēt telz prodiges sembler incroyables, neantmoins qu'ilz soyent recitez par Historiens profanes, car qui voudra lire Iosephe li. 7. chapit. 12. De la bataille Iudaïque, & Eusebe en l'histoire Ecclesiastique, il trouuera des signes autāt ou plus emerueillables que les dessusdicts, car vn iour de Pentecoste comme les Prestres &

DES CAS MERVEILLEUX. 46

Sacrificateurs des Iuifs acheuoyent leur seruice en la Synagogue, ouyrent vn grand bruiet, puis tout soudain entendirēt vnevoix en l'air, dilant: Abandonnons ce lieu & partōs d'icy. Le p̄mier prodige qui leur aparut du ciel fut vne comette en façon d'vn glaiue, qui continua l'espace d'vn an, iettant ses rayōs sur la cité de Ierusalem, qui leur fut vne chose moult espouētable. Mais de veoir les estoilles au ciel en plein iour c'est vne chose qui se trouue bien souuent es histoires, comme du regne de l'Empereur Commode on vid par l'espace d'vn iour naturel vne infinité d'estoilles au ciel aussi apparentes comme la nuit. Et l'an que le Roy Loys le Begue mourut, on vid sur les neuf heures du matin, grand nombre d'estoilles au ciel. Platine recite en la vie de Benoist deuxième (qui fut enuiron l'an 682.) qu'on vid en plein iour vne estoille, entre Noël & la Châdeleur. Lesquelles choses n'ont esté estimées prodiges, pource qu'on les à veu souuent aduenir. Or combiē qu'Aristote en ses Meteores die que les Comettes ne sont que des inflammations faictes en l'air, si est ce toutesfois q̄ le plus souuent telz signes & prodiges sont les trompettes, herauts, & auantcoureurs de la diuine iustice, pour aduertir les humains, de ne demourer enseueliz en leurs pechez, mais de se retourner a l'infinie bonté de Dieu, lequel nous rend la main, & nous appelle, pour nous retirer de noz vices execrables. Quand donc semblables signes & prodiges sont veuz comme seuz extraordinaires, arcs, doubles

Voix ouye en l'air comme les Iuifs acheuoyēt leurs seruice en la Synagogue.

Prodiges sur la Cité de Ierusalem.

De veoir les estoilles en plain midy c'est chose qui se trouue bien souuent es histoires.

Aristote diēt que les comettes ne sont que des inflammations en l'air, mais toutesfois sont aduertissemens des diuins iugemens pour nous retourner à Dieu.

TRAICTE MEMORABLE

*Quand seuz
extraordina-
res apparoiſſent
en l'air ilz
nous preſigni-
fient peſtes,
guerres & mu-
tations popu-
laires.*

lunes & cometes, comme celle qui fut veüe en
Alemagne le mois de Mars audict an 1556. &
vne main avec deux doigtz dressez en hault, ap-
paroissant en l'air, telles choses presignent &
prelagent guerres, pestes, famines, trahisons,
meurtres, seditions, & mutatiōs populaires, par
la volunté de Dieu, lequel nous aime tant que
deuant que de nous punir il nous aduertist par
telz moyens, à fin que changeans de vie, nous
nous retournions à sa misericordieuse clemen-
ce & bonté, pour obtenir pardō de noz fautes.

*D'une Comete la plus espouuanteable de quoy
lon ouyt iamais parler.*

CHAPITRE XVIII.

PUIS que nous sommes sur le pro-
pos des Cometes, flambeaux, &
diuerſes figures qui sont apparûes
au ciel avec grande terreur des hô-
mes, il me semble n'estre inutile
de continuer ce discours par la description d'v-
ne Comete si espouuanteable, que j'ay doute que
la hideur d'icelle oste la credēce à ceux qui n'ont
veu choses si prodigieuses en l'air. Et à fin qu'on
ne pense que ce soit fable, ceste horrible Come-
te a esté veüe de plusieurs milliers d'hommes au
mois d'Octobre l'an 1527. lequel apparoiſſoit
d'vne longueur excessiue, & de couleur de sang,
au hault & sommité de laquelle y auoit la figu-

DES CAS MERVEILLEUX. 47

re d'un bras courbé tenāt vne espée en la main, *Comette mer-
neilleusemens
espouventable*
comme tout prest & appareillé de frapper. Au
bout de la pointe de ceste espée y auoit trois
estoilles, mais celle qui estoit droictement sur
la pointe estoit plus diafane & reluisante que
les autres. Et aux deux costez des rayōs de ceste
Comete lon voyoit grande quantité d'espées &
cousteaux teincts & coulorez de sang, parmy
lesquelz y auoit grand nombre de faces humai-
nes tant hideuses que rien plus, avec les barbes
& cheueuz herissez si espouventables, que de la
vision de ceste comette qui dura enuiron cinq
quartz d'heure, aucuns du vulgaire en mouru-
rent de frayeur, & les autres en furent malades.
Bien tost apres l'aparition de ceste comette, *Ceste comette
fut presage
d'une guerre
espouventable*
l'Europe fut presque de toute pars baignée du
sang humain, & en l'année mesme : le Seigneur
de Bourbon mist à sac la ville de Rome ou il per-
dit luy-mesmes la vie, au grand regret de ceulx
qui l'auoyent cogneu, pour les singulieres &
heroïques vertuz desquelles il estoit doué &
enrichy par sus les autres de son temps. Platine
a laissé par escrit, que du temps du Pape Adeo-
datus enuiron l'an 671. si veüe en Italie vne
comette fort horrible, l'espace de trois mois en-
tiers, avec pluyes & tonnerres, les plus espouen-
tables qui eussent iamais esté ouiz au parauant. *Comette veüe
du temps de la
natiuité de co-
ma-homet.*
Vne autre comete fut veüe en Constantinople,
du tēps de la natiuité de ce faulx & desloyal im-
posteur Mahomet, si espouventable que lon pen-
soit estre à la fin du monde. Guaguin faict men-

TRAICTE MEMORABLE

Livre I.

*Comment sont
faictes les co-
mettes.*

tion d'une esmerueillable comete, qui apparut en Septention, du temps du Roy Charles sixiesme, & d'une autre qui fut veüe du temps du Roy Philippe de Valois. Aristote en ses *Meteores* a copieusement escrit de la nature des cometes, disant qu'elles se font naturellement, sans faire mention qu'elles portentent ou signifient quelques choses futures, mais qu'elles sont faictes d'une exhalation chaulde, qui parvient iusques à la supreme region de l'air ou elle s'enflamme, de sorte que d'icelle sont faictz feuz au ciel, en diverses formes & figures, cōme de faces humaines, haches, lances, boucliers, espées, & autres choses semblables, qui engēdrent grand' frayeur à tous ceulx qui en ignorent les causes, cōbien que telles mutatiōs en l'air se facent naturellement, mais qui voudra sçauoir plus amplement la generation, & la cause de telles chose, lise Plutarque, au traicté *De placitis Philosophorum*, & il trouuera les opinions des Philosophes, sur ceste matiere recitēes particulièrement par ledict Plutarque, & en ce mesme lieu trouuera contentement de l'origine & generation de telles choses.

*Cas estrange & merueilleux d'une pluie de sang,
qui est tombée de nostre temps en Alema-
gne, & autres lieux.*

DES CAS MERVEILLEUX. 48

CICERO N au deuxieme liure de diuinatiō dict, q̄ lon ne se doit esmerueiller d'une chose qui a peu estre faicte, quant elle est faicte, combien qu'elle semble estrāge & difficile, & que c'est l'ignorance des causes en vne chose nouuelle qui cause & engendre admiration, & la mesme ignorance des choses visitées & accoustumées faict que nous ne nous emerueillōs point pource que cela se faict ordinairement, combien que la cause soit autāt difficile comme des choses que nous trouuons estrāges. Or ce que ie veux reciter sembleroit du tout incroyable sil n'estoit aduenue de nostre temps, c'est que pres de Fribourg ou Friberg en Alemagne l'an 1555. il tomba vne pluie du ciel qui rachoit les robbes & fueilles d'arbres qu'elle ataignoit, de couleur rouge, cōme si ladicte pluie eust esté pluie de sang. Et en Suisse l'an 1534. l'air & pluie qui tomboit, infectoit les habits d'une croix rouge. Et Catiō escrit que l'an 1501. plusieurs images de la croix tomberent en Alemagne sur les vestemens des hōmes. Cicy nous est certifié estre vray par plusieurs histoires Ecclesiastiques, car Rufin escrit qu'il tomba sur les vestemens des Iuifs calūnians la croix, des signes & merques de croix, qu'ilz ne peurēt aucunemēt effacer en quelque sorte que ce fust. Et Sozomene en l'Histoire Ecclesiastique Tripartite escrit que du temps de la guerre que faisoit Iulian l'Apostat contre l'Empereur Constance estant en Illyrie ou Esclauonnie, il tomba de

li. 10. cha. 39

Li. 5. chap. 50

TRAICTE MEMORABLE

*Interpretation
d'une pluie de
sang & de
laiet par vne
Divineresse.*

la pluye du ciel, qui imprima des nores & signes de la croix sur la robbe dudict Iulá, & sur les vestemens de tous les gens. Deux ans deuant que Hannibal entraist en Italie, vn soir estant le ciel serain, on vid plouuoir sang & laiët en Rome, & fut declaré par vne femme deuineresse, que le sang demonstroir cruelle guerre, & le laiët mortelle pestilence, laquelle s'ensuyuit cinq ans apres la mort d'Antonius Pius si gráde, & ou il mourut tant de gens, que les escriuains trouuerent moins de traual d'escrire le peu de nombre qui demoura, que la multitude de ceux qui moururent. Et Sylla fist vne si cruelle guerre, que de deux cens cinquante mille habitans de Rome, il n'en demoura que quarante mille, qu'ilz ne fussent tous consumez par le glaiue de Sylla, & par la pestilence qui s'en ensuyuit.

*Nouvelles au
Senat romain
d'une pluie de
sang.*

*Comment se
faist la pluie
de sang.*

Telles choses semblent bien estranges, pource qu'elles ne sont vsitées, mais à ceux qui en entendent les causes elles ne semblent ny estranges ny merueilleuses : car cōme dit le mesme Ciceron, vn iour fut noncé au Senat Romain pour vne chose fort prodigieuse, c'est qu'il auoit pleu du sang: mais (dit-il) qui eust annōcé telles nouvelles à Thales, Anaxagoras, ou à quelque autre Physicien il n'en eust rien creu, mais s'en fust mocqué, car le sang ne peult proceder que d'un corps: & telle pluye qui sembloit estre de sang, n'estoit qu'un humeur rougeastre semblable à sang: car tout ainsi que la terre donne varieté de couleurs à plusieurs corps, aussi quelquefois elle

couloie

DES CAS MERVEILLEUX. 49

couloire l'eau de la pluye, de sorte que si la terre est rougeastre elle rendra ses vapeurs & exhalations rouges, lesquelles estâs cōuerties en pluye, l'air les nous rend ainsi colorées comme elles auroient esté esleuées en hault, si que tombant sur quelque habit ou arbre, elle peult racher de rouge: mais la cause de l'impression du signe de la croix semble bien plus difficile, parquoy les auteurs Ecclesiastiques attribuēt cela à vn miracle: toutesfois les Physiciens en rendent raison, disans que cela aduient d'une pouldre apportée avec les pluyes: & ce qui faict apparoir la forme de croix, cela ce faict à cause des filz qui representent la forme de croix quād ilz sont tissuz. Cela se peult bien faire aussi par miracle que telle pluye soit de sang, & non vn humeur rougeastre, comme nous lisons en Exode, que Moysē conuertit du temps de Pharaon les eaux des fleues & riuieres d'Égypte en sang, de sorte que les poissons moururēt, & ne pouuoient les Égyptiens boire des eaux de leursdictes riuieres, par ce qu'elles estoient routes conuerties en sang. Robert Gaguin recite aussi au premier liure des gestes des Roys de France, pour vn prodige rare & merueilleux, c'est que du temps du Roy Childerich à Tholose (que les Gers tenoient assiegé) vn fleue de sang decoula l'espace d'un iour entier. Or entre les pluyes du ciel la grosse est aussi denombree, laquelle est quelque fois de si monstrueuse grandeur, & de pesanteur si merueilleuse qu'elle tue les gens, bestes & oi-

*Comment se
faict l'impression de La croix
sur les vestemens.*

4. & 7. chap

*Fleue de sang
qui decoula
à Tholose.*

TRAICTE MEMORABLE

seaux, rompāt les arbres & maisons, cōme nous en auons eu piteuse experience en aucunes contrées de ce pays du Perche, le douzieme iour de May 1559. que lon pēsoit tout y deuoir en bref prendre fin, par la grande impetuosité de ladicte gresle, qui perdit tout par ou elle passa. Le mesme Gaguin, liure neuueme recite que du temps de Charles sixieme, Roy de France, au moys de

*Gresle de la
grosseur d'œuf
d'oye qui tom-
ba au Lendit
et le domma-
ge qu'elle fist.*

Li. 7. chap. 22.

*Pierres tum-
bantes du ciel.*

*Li. 14. de la
variété des
choses.*

Iuin, à saint Denis en France durant le Lendit, il tomba de la gresle de si prodigieuse grosseur, qu'elle estoit comme œufs d'oye, laquelle rompit les halles & toutes les boutiques des marchans avec grāde terreur & frayeur de tous ceux qui veoyent si piteux spectacle. Socrates en l'histoire Ecclesiastique Tripertite, escrit q̄ du tēps de Lupicin & Iouinian, il tomba sur la ville de Constantinople grande affluence de gresle, qui estoit de la grosseur de pierres. Il tomba aussi quelquefois du ciel certaines pierres de grosseur monstrueuse, & de pesāteur incroyable, lesquelles sont de couleur ferruginée, adustes, & brûlées comme celle qui tomba es confins de Hongrie l'an 1514. laquelle pesoit deux cens cinquante liures. Cardan acertēne auoir veu plusieurs pierres d'odeur de soufre & de couleur de fer, qui estoient tombées du ciel en certains lieux d'Italie, aucunes desquelles pesoyent six vingtz liures, les autres soixante, lesquelles furent monstrées pour prodige à la noblesse Françoisē au voyage de Naples. Mais à fin qu'on ne pense la chose estre fabuleuse, on list au 10. chap. du li-

DES CAS MERVEILLEUX. 50

re de Iosué, que comme les enfans d'Israël fai- *Pluie de pier-*
soient la guerre contre les Amorrhéens, il tom- *res tombées du*
ba du ciel vne pluye de pierres en la vallée de Be *ciel. Iosué. 10.*
thoran, laquelle tua beaucoup plus desdicts A-
morrhéens que ne feirēt les Iuifs avec leurs glai-
ues, & autres armes.

*De l'embrasement du mont Aethna, autrement dit
Gibel, lequel a cessé de nostre temps.*

CHAPITRE XX.

NON seulement il aduient choses e-
stranges en l'air, mais aussi il arriue
en la terre prodiges autant merueil-
leux & nō moins estranges q̄ ceux
du ciel, car personne ne trouue e-
strange que le feu tombant du ciel brusle & con-
sume les lieux qu'il atteinēt, mais on trouue *N'on prend*
bien monstrueux & hors de l'ordre de nature, de *son origine &*
le veoir sortir de la terre, & sçauoir d'oū il prend *naissance le*
son origine & nourriture, cōme celui du mont *feu qui sort*
Aethna en Sicile, lequel l'an 1517. ietta vne gran- *de la terre.*
de masse de feu, cōme de souffre allumé, laquel-
le brusla tout ce qu'elle rencōtra, comme chāps,
pierres, forestz, & mesmes deux villages. *Caligule apres*
Suetone Tranquille est autheur en la vie des *auoir contem-*
douze Césars, que l'Empereur Caligule, ayant *plé le fen du*
contemplé ceste grande impetuosité de feu que *mont Aethna*
vomissoit ceste montaigne, fut si espouanté, que *il sensuit de*
de frayeur il s'enfuit de nuict, & non sans cause, *nuict tout*
espouanté.

TRAICTE MEMORABLE

*Plinē voulāt
contempler la
nature du feu
du mont Vesū
ue, fut cōsumē
des flammes
d'icelluy.*

*L'embrasemēt
du mont Aeth
na cessa l'an.
1538*

*Consument se
noirist le feu
enclos d. dans
une montai
gne.*

car depuis que les vents s'engouffroyent dedans les souspiraux de ce mont, il iettoit de grands & espouantables tourbillons de feu, lesquelz consummoient tout ce qu'ilz rencōtroient. Ce qui fut mal consideré par Plinē, combien qu'il fust grand Philosophe & cōsommé en toute excellente doctrine: lequel desirāt sçauoir la cause du continuel embrasement du mont Vesūue (qui est pres de Naples) il ne fist pas comme Caligula, car il fist ses approches de si pres, qu'il se sentit tout soudain enuironné d'un grād torrent de feu qui le consumma, de sorte qu'en vn momēt son corps fut reduit en cédres, comme iadis celui du Philosophe Empedocles au susdict mont Aethna. L'embrasement de ceste montaigne se renouuela l'an 1538. qui fist telle eruption de feu, & si espouantable, que tout le pays circonuoisin en demoura fort estonné, depuis lequel temps ledict embrasement a cessé, car la terre de ce lieu porte fort bōs fruićts, & est deuenüe biē fertile. Les Physiciens & Philosophes curieux indagateurs de la nature de toutes choses, ont rendu raison de ce feu enclos dedans ladicte montaigne, & ont trouué que tel feu est entretenu de soufre, d'alun, & d'eau, specialemēt en lieu ou la terre est bien grasse, lequei feu trouuāt issue par quelque souspirail de la terre commēce à sortir avec grāde impetuosité & violence. Munsthere en sa Cosmographie faićt mention d'une montaigne d'Islande (qui est vne isle Suēue, en la mer Oceane) laquelle est nommée Hecla, & d'icelle

DES CAS MERVEILLEUX. 51

sortir tant de flammèches & avec tel bruit qu'il
 sèble qu'elle soit enragée. Le populaire du païs
 est enucloppé en cest erreur, qu'il croit en ceste
 môtaigne estre le lieu & la prison des ames dâ-
 nées, à cause des frequētes apparitiōs & des fan-
 tosmes qui se monstrent visibles en ce lieu, fai-
 sans service aux viuans. Telz espritz se monstrent
 & apparoissent en forme de ceulx qui ont esté
 noyez ou massacrez par quelque violente & in-
 opinée mesaduenture. Et quand ceulx qui les co-
 gnoissent les inuitent de retourner à leurs mai-
 sons, ilz font responce avec pleurs, doleances, &
 gemissemens, qu'ilz s'en retournent au mont de
 Hecla, & soudainement ilz se disparent, & ne
 sçait lon qu'ilz deuient. Parquoy lon presupo-
 se que ce sont quelques malings esprits qui ha-
 bitent en ce lieu pour decevoir le vulgaire, qui
 est de sa nature rude & grossier, & croyant de
 leger. George Agricola parlant de ce mont He-
 cla, dit que le feu qui en sort est estaint de choses
 seiches, nourry & entretenu d'eau. Ce qui est
 pres-que commun en toutes flammes valides,
 & mesmement les marchaux coustumieremēt
 excitent leur feu en l'arroulant d'eau, car quand
 le feu est fort ardent, il est incité par chose froi-
 de & est nourry de l'humidité, & l'un & l'autre
 est en l'eau.

*Le peuple d'Is-
 lande pēse que
 le mont Hecla
 est la prison
 des dānnēz,
 & pourquoy.*

*Le feu du mont
 Hecla est entre-
 tenu d'eau.*

*D'aucuns grands & espouantables tremblemens
 de terre aduenus de nostre temps.*

■ H A P I T R E X X I.

G iij

TRAICTE MEMORABLE



Ontinuât le discours des choses estrâges aduenues non seulement des influences du ciel, mais aussi des entrailles de la terre, ie feray recit d'un tremblemēt de terre le plus espouā-

table qui soit iamais aduenue de la memoire des hommes, lequel a esté escrit par le mesme Munsthere en sadiète Cosmographie. C'est que l'an 1531. au mois de Ianuier, le Royaume de Portugal fut tellement esbranlé par vn tremblemēt de terre, qu'à Lisbone il tomba pres de douze cens edifices, sans grand nombre d'autres qui tendoyent à ruine: & dura cest horrible croulemēt de terre l'espace de huit iours, recommençant ses furieux assauls cinq ou six fois le iour. Dequoy les habitans de ce lieu effrayez furent contraincts de quitter & abandonner leurs maisons, & de loger à l'enseigne du croissant ou de l'estoile. Le plus grand tremblemēt de terre qui ayt esté le temps passé, c'est celuy duquel Plin faict mention, & lequel aduint du tēps de l'Empereur Tibere premier du nom, que par iceluy trēblement douze villes de l'Asie furent du tout ruinées. Et Eusebe parlant en ses chroniques du dixhuitieme an de l'Empire dudiēt Tibere (qui fut l'an que le Redempteur du monde fut crucifié) diēt qu'il fut faicte vne telle ecclipsé de Soleil, que les tenebres coururent la terre vniuerselle, comme qui eust esté au Royaume de Gorgian en Asie, ou les tenebres sont perpetuelles.

*Merveilleux
et espouanta-
ble trēblement
de terre, en
Espagne.*

Li. 2.

*Douze villes
ruinées en
Asie par un
trēblement
de terre.*

Tenebres per-

DES CAS MERVEILLEUX. 52

Bithynie, que lon dit maintenant Turquie, fut ^{petuelles au} ebrâlée d'un soudain trëblemët de terre, de sorte ^{Royaume de} qu'en la ville de Nice il tōba plusieurs edifices. ^{Gorgian.}

Isöphe recite que les Iusts receurent vne si ^{li. 1. chap. 27.} grãde playe par l'impetuositë violëte d'un trem ^{de la guer.} blement de terre, qu'il y eut bien trente mille ^{Judaïque.} hommes tuez. Iustin au 40. liure de ses Histoires,

a escript que du temps de Tigranes Roy d'Armenie, il aduint vn si horrible tremblement de terre que plusieurs villes en furent ruinées, & cent septante mille hommes periz. Socrates en

L'histoire Tripartite, fait mëtion d'un tremblement aduenü en Orient, & spécialement en Antioche, laquelle fut vn an entier croulée & es-

branlée par ledict tremblement. Nicephore en son histoire Ecclesiastique est authëur, qu'a Cōstantinople du temps de Procle Euesque, successeur de Chrysostome, que les esclatemens, & tremblemës de terre se continuerent l'espace de quatre moys, avec si grãd' frayeur des Citoyens qu'ilz furent contrainctz de quitter leur ville, & s'en aller demourer aux champs, avec leur Euesque qui leur faisoit faire prieres ordinaires, pour

appaïser l'ire diuine. Aduint vn iour que la terre trembloït, & le peuple persëueroit en les prieres faisant Litanies, & vn enfant de la compaignie fut esleué en l'air, deuant tous ceulx qui estoÿët presens, lequel fut admonestë par vne voix diuine, qu'il aduertist l'Euesque & le peuple, q'quãd ilz feroÿët leurs Litanies & supplications, qu'ilz priaissent en ceste sorte. *sanctus Deus, sanctus for-*

Horrible & dommageable tremblement de terre.

li. 4. chap. 10

Constantinople deshabitée par les grans tremblemens de terre.

Maniere de prier Dieu diuinement en-seignée.

TRAICTE MEMORABLE

ius, sanctus & immortalis, miserere nobis, sans y ad-
iouster autre chose. Alors Proclus commada au
peuple de chanter ceste louange, & tout soudain
le tremblement de terre cessa. Ce qui fut depuis
observé par toutes les Eglises & congregations
des Chrestiens. Quoy voyant Pulcheria, Impera-
trice, ordonna qu'on châtast cest hymne par tou-
te la Chrestienté. Platine fait mention d'un tre-
blement de terre, qui aduint du tēps du pape Bo-
niface huitiesme, en la ville de Rome, par le-
quel il fut mis en tel effroy, qu'il ne sçauoit ou il
pourroit estre bonnement assuré, pour raison
des ruines des maisons & edifices qui estoient
ruinez par iceluy. Parquoy il fut contrainct de
faire edifier vne petite logette d'ais, voire enco-
res fort minces & deliez, au meillieu d'un cloi-
stre de Iacobins, en vn pré fort large, & loing des
edifices du Monastere, auquel lieu il demoura
assez longue espace de temps; & que l'hyuer fut
fort aspre (car ledict tremblement commença le
iour saint André) craignant d'estre accablé de la
ruine de quelque edifice, comme fut Jean vingt-
deuxiesme, lequel huit moys apres qu'il fut fait
Pape, fut trouué à Viterbe en son Palais, entre le
bois & les pierres, qui estoient tombez sur luy,
en la ruine d'une chambre & voulte, qu'il auoit
faict edifier: en laquelle il fut tellement blessé &
vulneré, qu'il en mourut huit iours apres.

Boniface huitiesme mis en effroy par un tremblement de terre.

Jean. 22. fut tué à la ruine d'une chambre qu'il auoit faict edifier.

Tremblement de terre aduenu à Venise durant lequel les femmes grosses auortent.

En l'an 1345. il y eut vn si horrible & espoué-
table tremblement de terre à Venise, qui dura
quinze iours entiers, lequel fut si dāgereux que

DES CAS MERVEILLEUX 53

oultre la ruyne des edifices, toutes les femmes qui estoient grosses & enceintes pendant que cedit tremblement dura perdirent leur fruit & auorterent. Plusieurs Philosophes ont esti-

me estre chose impossible, que la terre puisse trembler, ou estre mouuée, attendu sa fermeté & pesanteur, entre lesquelz sont Metrodore, Parmenide, Democrite, & Platon: disans que tout mouuement se faiét hault ou bas, à dextre

Aucuns Philosophes ont esté d'opinion que la terre ne peut trembler à cause de sa fermeté.

ou à senestre, deuant ou derriere: mais qu'il est impossible que la terre qui est si solide puisse estre mouuée par aucun de ces dessusdictz mouuemens, & que pour ceste cause elle demeure sans

aucun mouuement. Les autres Philosophes soustiennent que quelquefois la terre tremble, & cela se faiét sans prodige, mais par cause naturel-

Autres Philosophes sont d'aduis que la terre peut trembler.

le: car la terre peut estre esbranlée, ou par inclination & abaissment, ou par succussion, ou par vibration: l'inclination accompagne la ruine, la vibration est sans peril, la succussion n'est iamais

sans danger. Le tremblement se faiét quād la matiere est brulée, qui est apte de l'estre, comme le Soufre, l'Alun, le Salutre, & le Bitume, car

Comment se faiét le tremblement de terre.

quand ces matieres sont allumées & ne rencontrent la sortie, elles mouuent la terre & la font trembler, & alors aucuns bruietz sont ouys comme muglemens horribles, voix mal proferées, comme de ceux qui meurent en la guerre, & le son de cloches. Oultre les susdictz mouuemens autres auiennent, mais ils sont merueilleux, lesquelz on estime proceder & aduenir diuinemēt,

TP AICTE MEMORABLE

& sont referez entre les choses prodigieuses desquelles l'esprit humain ne peut rendre raison, pource que telles choses sont au liurè des secrets de l'eternité de Dieu: & partāt lon n'en peut disputer, car cela surpasse la capacité de tout esprit & entendement humain. Theuet recite qu'en l'isle de Crete il a veu vn clocher grand & gros trembler comme faiēt la fueille sur l'arbre, tantost d'un costé, tantost de l'autre.

*A. Theuet
augustinus.*

*D'une cruaulté barbare & inhumaine, commise
par ZinZimo, chef de l'armée des Turcs.*

CHAPITRE XXII.

LEMPEREUR Charles cinqiesme ayant faiēt paix & accord avec le Pape Clement septiesme & tous les Potentatz d'Italie, enuoya son armée de mer l'an 1533. de laquelle estoit chef & capitaine André d'Aure, pour donner secours à la cité de Coron, qui estoit estroictement assiegée par les Courlaïres Turcs, & estoÿēt ceulx de ladicte ville de Coron tellement pressezz de faim, qu'ilz estoÿent contrainctz manger cheuaulx, asnes, rats, vieulx souliers, & aultres choses immundes & deshonestes. Auquel lieu arriua ladicte armée, qui se rua si impetueusement sur l'armée Turquelque, que tout soudain la tourna en fuite, si q̄ les ennemys de nostre Foy & Religion Chrestienne

*Coron, ville
assiegée par les
Turcs.*

DES CAS MERVEILLEUX. 54

furent chassés de toute la mer, & fut deliurée la-
dicté cité de Coron, & enuillaillée par les Chre-
stiens. Et Zinzimo chef & cōducteur de l'armée
des Turcs fut vaincu, lequel durât le siege & ob-
sision, cōmist & perpetra vn cas le plus barba-
re & inhumain, es pertonnes de dix ieunes hom-
mes Grecs dequoy on ouyt iamaïs parler, car ce
tyran les fist escorcher tous vifz, puis apres ro-
stir sur vn gril, & miserablement martyriser. Le-
quel gerre du supplice il sembloir auoir apprins
des Egyptiens, lesquelz ont de coustume de fai-
re escorcher les malfaiçteurs qui sont condem-
nez à ce supplice, lesquelz ne peuuent mourir que
premier le nombril ne leur soit escorché, & n'est
permis à l'executeur, sinon par cōgé, d'escorcher
ce lieu de nōbril, à fin que le pauvre patient soit
plus longuement tourmenté.

*Cruauté Bar-
bare & Tur-
cique.*

*Coustume des
Egyptiens
de faire escor-
cher vifz les
criminels aus
quelz pour
plus grande
cruauté ilz ne
leurs escorchēt
le nombril, &
pourquoy.*

Or combien q̄ cruauté entre tous les vices qui
repugnēt à l'humanité rienne le supreme & der-
nier lieu, il se trouue toutesfois tant de person-
nes qui en sont si pleines qu'elles semblent plus
rost estre bestes furieuses que creatures raiton-
nables, des exemples desquelz les histoires en
sont toutes remplies: tesmoins Phalaris, Denys
de Sicile, Alexandre Ferée, qui ressembloyent
plustost à tygres & dragons, qu'à creatures hu-
maines. Sylla & Marius estoient tyrans si cruelz
& hors d'humanité, qu'ilz ne pensoient à autre
chose qu'à regarder lequel des deux seroit plus
grand carnage & effusion de sang humain. Car
Sylla fist tuer vn iour quatre legiōs de Soldats,

*Cruautés de
Sylla & Ma-
rius Romains*

TRAICTE MEMORABLE

& fist saccager les Prenestins, peuple d'Italie, luy demandans misericorde, & les fist tous ietter aux chāps, pour estre viande & pasture aux corbeaux. Marius en fist autant de sa part, de sorte qu'ilz furent tous deux egaux en cruauté & tyrannie: mais il ne se pourra trouuer au monde tyran inhumain & barbare, qui puisse estre egalé à l'Empereur Tibere, sous lequel le Redempteur du monde souffrit mort, car ce bourreau infame ne laissa onques passer iour de son regne sans effusions de sang humain: & (ce qui ne se list d'aucun autre que de luy) il defendit sur peine de mort, que nul ne fust si hardy d'oser plorer, ny faire semblāt d'auoir douleur de ceux qu'il faisoit ainsi cruellement tyranniser. Mais il prenoit si grād plaisir à faire mourir les personnes, qu'ayant entendu qu'un nommé Cornulie, qu'il auoit condamné à mort c'estoit tué, il soupira, disant: O comme le meschant est eschappé. Caligula, successeur de ce tyran ne valut pas mieux, il se plaignoit de la felicité de son temps qu'il n'y auoit point de famines, de pestilences, deluges, ruines de maisons, ny d'autres malheuretez. Il ordonna que ceux qu'il condamneroit à mort qu'on les fist mourir petit à petit, & que lon commençast par petites playes, à fin que la peine durast plus longuement. Il disoit à ces bourreaux quand ilz executoyent quelque miserable: Faiçtes en sorte qu'il se sente mourir. A ce tyran succeda Neron le plus cruel de tous, car entre les cruantez qu'il perpetra, il en fist vne

*Tibere le plus
cruel de tous les
tyrans qui
ayent iamais
esté.*

*Cruelle ordon-
nance de Cali-
gula.*

DES CAS MERVEILLEUX. 55

en laquelle pourroyent estre encloses toutes les autres que les hommes pourroyent imaginer, car ce bourreau de Satan oultre qu'il faisoit ardre de nuict les corps des pauvres Chrestiens lesquelz il faisoit servir de torches & de flambeaux aux Citoyens de Rome, aussi il faisoit envelopper les corps vifs d'iceux de peaux de bestes sauvages, à fin que les chiens deceuz par la similitude des bestes, les déchirassent & missent en pieces, comme il est recité par Corneille Tacite. Diocletian ne fut moins cruel tyran, car à ceux qui ne vouloyent adorer ses idoles, non content de leur faire couper le nez, les oreilles, leur mettre des eclies de boys entre les ongles, de leur mettre du plomb fondu sur les parties honteuses, mais aussi inuēta nouveaux supplices, & tourmens inusitez pour les meurtrir, car il faisoit abaïsser à grād force quatre arbres, aux branches desquelz il faisoit attacher les mains & les pieds de ces miserables creatures, qu'il laissoit ainsi tant que par la violēce des arbres ilz fussent demembrez : la pratique duquel supplice a esté mise en execution de nostre tēps contre vn Soldat en Piedmont, comme Guillaume du Bellay seigneur de Langé l'a laïssé par escrit en son art Militaire. Telles tyrannies ne sont seulemēt cruelles, mais aussi brutales ne renans rien de l'humanité. Crinit au liure d'honeste discipline, recite que la teste de Cicéron fut apportée à Marc Antoine son ennemy, laquelle il fist mettre sur vne table, & la regarda longue-

Cruante inhumaine de Néron à l'encontre des Chrestiens.

Barbare cruaute de Diocletian.

Nouveau supplice, inuenté par Diocletian.

Li. 1. chap. 3

TRAICTE MEMORABLE

ment, puis ayant contenté son esprit de tel spectacle, commanda qu'elle fust ostée de deuant luy, & alors Fulvie, la femme, print entre ses mains ceste teste, luy disant plusieurs iniures, puis crachant contre sa face, luy arracha la langue, apres l'auoir par grande felonnie picquée d'aiguilles. Or non seulement les Ethniques & Payens ont vsé de ceste brutale cruauté contre les morts, mais aussi (ce qui ne se peut dire sans douleur) ceux qui se disent non seulement illustrez du Christianisme, mais aussi les Atlantes & Colonnes de la Republique Chrestienne, lesquelz ont exercé vne plus cruelle tyrannie contre les morts que la dessusdicté : ce qui est

Cruauté exercée contre le corps mort de Formosus. Plut. en Estie 6. Sabellique Enne. 9. li. 1. Volateran. li. 22.

verifié par l'exemple d'Estienne sixieme, Pape de Rome, lequel poursuyuir Formosus son predecesseur (par le moyen duquel luy mesmes estoit paruenue à la Papauté) de telle haine & rage, qu'il fist tirer son corps mort du sepulchre, puis le fist degrader, le deuestant de tous ses habits pontificaux, puis l'ayant faict mettre en habit d'homme seculier, luy fist couper les deux doigts de la main dextre, desquelz les Prestres se seruent principalement en la consecration, puis les fist ietter dedans le Tybre, & enseuelir le reste du corps d'iceluy au sepulchre des seculiers. Et Serge troisieme fist de rechef tirer le corps d'iceluy Formosus du sepulchre & luy fist couper la teste, le faisant executer par sentence de iustice, comme fil eust vescu, puis apres fist ietter tout le corps au Tibre, comme indigne de sepulture

Autre cruauté exercée à l'encontre du corps mort dudit Formosus.

DES CAS MERVEILLEUX. 56

& d'honneur humain, qui estoit vne imitation de Sylla contre Marius son ennemy, lequel Sylla fist deterrer pour se vëger de luy apres la mort d'iceluy.

*Cas estrange de Solymam, Empereur des Turcs,
lequel fist estrangler son filz Mustapha.*

CHAPITRE XXIII.

EVL S qui ont experimenté le grand malheur que c'est que d'estre subiect à vne belle mere, ont faict le proverbe cōmun. Qui a marastre, il a le diable en l'atire: lequel se peult verifier par l'experience quotidienne de plusieurs milliers d'hōmes, sans s'arrester à la lecture des histoires qui en sōt toutes pleines, de sorte que quand telle maniere de femmes seroyent aussi succrées que confitures, encor' les trouueroit lon ameres. Et pour-ce qu'il est peu de gens qui n'ayent congnoissance que vault telle marchandise, ie feray seulement recit d'un exemple aduenue de nostre temps, d'une chienne mastine nōmée Rose, femme de Soltan Solyman grād empereur des Turcs, laquelle voulant faire un sien filz heritier de l'Empire, conceut haine si mortelle contre Mustapha filz dudit Solyman d'une autre femme, & fist tant par la subtilité de ses menées, qu'elle recula le dist Mustapha si loing de la bonne grace de son pere, qu'en fin il le fist estrangler par sept muez deleguez à cest affaire, & le fist ainsi honteuse-

Proverbe.

*Haine d'une
marastre cōtre
son beau filz.*

TRAICTE MEMORABLE

ment, puis ayant contenté son esprit de tel spectacle, commanda qu'elle fust ostée de deuant luy, & alors Fulvie, la femme, print entre les mains ceste teste, luy disant plusieurs iniures, puis crachant contre sa face, luy arracha la langue, apres l'auoir par grande felonnie picquée d'aiguilles. Or non seulement les Ethniques & Payens ont vſé de ceste brutale cruauté contre les morts, mais aussi (ce qui ne se peut dire sans douleur) ceux qui se disent non seulement illustrez du Christianisme, mais aussi les Atlantes & Colonnes de la Republique Chrestienne, lesquelz ont exercé vne plus cruelle tyrannie contre les morts que la dessusdicte : ce qui est

Cruauté de la femme de Marc Antoine.
Cruauté exercée contre le corps mort de Formosus.
Plut. en Estie 6. Sabellique Enne. 9. li. 1. Volaterran. li. 22.
Autre cruauté exercée à l'égard du corps mort dudit Formosus.

verifié par l'exemple d'Eltiene sixieme, Pape de Rome, lequel poursuyuit Formosus son predecesseur (par le moyen duquel luy mesmes estoit paruenue à la Papauté) de telle haine & rage, qu'il fist tirer son corps mort du sepulchre, puis le fist degrader, le deuestant de tous ses habits pontificaux, puis l'ayant fait mettre en habit d'homme seculier, luy fist couper les deux doigts de la main dextre, desquelz les Prestres se seruent principalement en la consecration, puis les fist ietter dedans le Tybre, & enseuelir le reste du corps d'iceluy au sepulchre des seculiers. Et Serge troisieme fist de rechef tirer le corps d'iceluy Formosus du sepulchre & luy fist couper la teste, le faisant executer par sentence de iustice, comme s'il eust vescu, puis apres fist ietter tout le corps au Tibre, comme indigne de sepulture

DES CAS MERVEILLEUX. 56

& d'honneur humain, qui estoit vne imitation de Sylla contre Marius son ennemy, lequel Sylla fist deterrer pour se véger de luy apres la mort d'iceluy.

*Cas estrange de Solymam, Empereur des Turcs,
lequel fist estrangler son filz Mustapha.*

CHAPITRE XXIII.

EVLs qui ont experimenté le grand malheur que c'est que d'estre subiect à vne belle mere, ont faict le proverbe cōmun. Qui a marastre, il a le diable en l'atre: lequel se peult verifier par l'experience quotidienne de plusieurs milliers d'hōmes, sans s'arrester à la lecture des histoires qui en sōt toutes pleines, de sorte que quand telle maniere de femmes seroyent aussi sucrées que confitures, encor les trouueroit lon ameres. Et pour-ce qu'il est peu de gens qui n'ayent congnoissance que vault telle marchandise, ie feray seulement recit d'un exemple adueni de nostre temps, d'une chienne mastine nōmée Rose, femme de Soliman Solyman grād empereur des Turcs, laquelle voulant faire un sien filz heritier de l'Empire, conceut haine si mortelle contre Mustapha filz dudit Solyman d'une autre femme, & fist tant par la subtilité de ses menées, qu'elle recula le dist Mustapha si loing de la bonne grace de son pere, qu'en fin il le fist estrangler par sept muerz deleguez à cest affaire, & le fist ainsi honteuse-

Proverbe.

*Haine d'une
marastre cōtre
son beau filz.*

TRAICTE MEMORABLE

*Paula rapport
d'une mara-
tre.*

*On ne doit
croire de leger
aux femmes,*

*Obeissance des
filz au Pere.*

ment mourir, sans que ledict Mustapha eust pensé à l'offencer, cōme l'on pourra cognoistre par la deduction de ceste histoire. Or donc ceste desloyale chimere, & rigre cruelle desirant faire son filz successeur de l'Empire, aduertit Solymā que son filz Mustapha faisoit vne secrette entreprise contre luy, & vne conspiration pour le ietter & mettre hors de toutes ses seigneuries, comme auoit faict son ayeū Solin, lequel bannit Baiazet, son pere de Constantinople, & de toutes les autres seigneuries, & estant encores en son exil, le fist empoisonner l'an 1522. que pour ceste cause il se deuoit bien donner de garde dudiect Mustapha. Lequel Solymā croyāt trop de leger aux parolles de ceste maratre, delibera de mander Mustapha pour venir deuers luy. Lequel ne pouuant tenir secrette sa mauuaise volunté, il la fist entendre à aucuns Baschas, qui en aduertirent Mustapha, à fin qu'il se donnast de garde, pource que l'empereur son pere luy portoit vn mauuais vouloir. Dequoy Mustapha fut grandement fasché en son esprit, & extremement perturbé, toutesfois se confiant en son innocence, delibera d'obtempérer au mandement de son pere, estimant estre plus louable (obeissant à son pere) mourir, que viuant estre rōbé au crime de desobeissance. Ce faict il vint au pauillon de son pere, qui estoit pour lors à Alape en Syrie, & s'accoustra de robbes blāches avec intention de baisier en grande reuerence, selō la coustume du pays, les mains de son pere.

Mais

DES CAS MERVEILLEUX. 17

Mais se souuenant auoir vne dague à son costé l'osta & s'en dessaisit, à fin que lon ne pensast qu'il se fust trouué deuant son pere armé & couuert, pour oster toute suspicion. Et estant entré dedans les paillons assez ioyeusement, avec telle reuerence qu'il appartenoit à vn tel Prince, fut receu des Eucques de son pere: mais ne voyant qu'une chaire preparée pour passer seul, il fut constitué en grande perplexité d'esprit, & tout pensif & fâché demanda ou estoit l'empereur: auquel fut respondu que tantost il le verroit, & tout soudain il vid venir à luy sept muets (les-
*Sept muets
qui accompai-
gnent le grand
Turc pour exe-
cuter ses ven-
geances.*
quelz le grand Turc a accoustumé d'auoir pres de luy, cōpagnons de ses secrets, & appareillez à to^r homicides.) Lors Mustapha tout perturbé en son esprit s'escria. disant : Ha voicy ma mort, & s'efforça de s'enfuir, mais en vain, car il fut prins & apprehendé par les Eucques, & forsa-
*Cruauté Tur-
cique du pere
au filz.*
blemēt trainé au lieu disposé pour le faire mourir, & incontinent les muets luy attacherent au col le collier d'ordre des malheureux, assauoir vne corde: & se voyant ainsi abandonné de toute esperance de pouoir sauuer sa vie, les pria de parler deux mots à son pere. Mais le cruel & in-
*Cruauté Tur-
cique du pere
au filz.*
humain pere regardant d'un autre costé du paillon, ce miserable spectacle d'une voix furi-
*Cruauté Tur-
cique du pere
au filz.*
bonde leur dist : N'accomplirez vous pas vne fois en vostre vie mes commandemens? Ne tuez vous pas ce meschant icy, lequel depuis dix ans ne m'a laissé dormir vne seule nuit en repos? Entendues ces parolles pleines d'inhuma-

TRAICTE MEMORABLE

nité, incontinent les Eucques avec les muets accablerent iettans par terre ce pauvre Mustapha, & tirâs des deux costez la corde nouée, par le commandement du pere estranglerent ce miserable filz.

Autre cruauté de Soliman

Ce faict cruel paracheué, le Bassa de la prouince d'Amasie, qui auoit appartenu à Mustapha, eut la teste couppée deuant Solyman. Puis apres il fist apeler Giangir frere de Mustapha, ignorant ce qui auoit esté faict, & comme ayant perpetré chose digne de louange en se riant luy commanda d'aller au deuant de son frere Mustapha. Dequoy Giangir tout ioyeux s'en va pour receuoir son frere, & luy faire honorable recueil. Mais estant arriué audict lieu & voyant son tant aymé

Mustapha filz de Soliman fort regretté par son frere Giangir

frere estranglé, gisant mort à terre fut extrêmement adouloré, disant: Ha tresmechant & trescruel chien, mastin, trahistre: ie ne dy pas pere, est-il bien tombé en ton cœur tant inhumain vne desloyauté si meschante de vouloir faire si honteusement mourir ton filz, & sans aucun respect d'humanité, contre tous droicts de nature & de parenté: vn enfant de si grande expectation, sans aucun forfait precedent, & lequel n'a iamais eu, & n'aura son semblable en la race des Othomans? Maintenant i'experimente que non seulement toutes loix de nature sont estainctes & amorties en toy, mais (qui pis est) tu excèdes en cecy la cruauté des animaux sans raison, lesquelz, quelque brutalité qu'ilz ayent, ne sont point si denaturez, que de vouloir faire tort à

leurs fions. Je me plains iustemēt, & avec grande raison de ta cruauté, & me donnes occasion d'estendre mes criz iusques au ciel : mais ie me donneray de garde que le temps aduenir tu ne te puisses impudemment glorifier ou vanter de moy. Et ces propos finiz, il tira sa dague & se tua : Dequoy le pere aduerty fut extremement fâché : lequel d'une superstitieuse penitēce pour ceste cruauté, auoit promis d'aller en pelerinage à Mecque, ou ayāt prins le chemin, fut cōtrainct de le retirer en Ierusalem par la puissance des Perses, ou il presenta vn sacrifice pour son filz, lequel ilz appellent en leur langage Corban. Les Turcs ont tant regretté ce Mustapha, qu'ilz en ont esmeu grandes seditions, voulans venger sa mort : & quand ilz sont forclos d'esperance de faire quelque chose, ilz ont vn proverbe Gietri, Soltan, Mustapha, par lequel ilz signifient que c'est faict de toute leur attente. Je laisse à penser au lecteur lequel est plus à detester en ceste histoire, ou la cruauté brutale de ce pere tant inhumain, ou la haine abominable de ceste marâtre. Car si aucunes nations, & mesmes les anciens Romains, ont autrefois entrepris vne tant desordonnée puissance sur leurs enfans, qu'il ne leur estoit pas seulement loisible de les vendre, engager, & aliener en leur necessité, mais aussi entreprenoyent entiere puissance de mort & de vie sur eux, toutesfois quelque estroicte puissance qu'ayent les peres sur leurs enfans, elle est neantmoins si bien bornée par la loy de Dieu,

*Giāgir se tua
après les grans
regretz qu'il
auoit faictz
de son frere
Mustapha.*

*Sacrifice de
Soliman pour
l'expiation de
la mort de son
fils Mustapha*

*Prouerbe des
Turcs.*

*Desordonnée
puissance des
anciens Ro-
mais sur leurs
enfans.*

TRAICTE MEMORABLE

*La puissance
des peres sur
leurs enfans est
bornée par la
Loy diuine.
Plaidoyé
d'un pere &
d'un filz de-
uant Solon.*

que lesdicts enfans ne sont obligez à leursdicts parens en ce qui est contre les diuins commandemens. Dicearchus autheur Grec raconte vne histoire d'un pere & d'un filz qui plaiderent deuant Solon l'un cōtre l'autre. Le filz se complaignoit que son pere l'auoit d'esherité, ce qui ne luy estoit permis, ny par la Loy ny par le deuoir de nature. Le pere disoit qu'il auoit eu iuste occasion de le desheriter, pour la grande desobeissance que sondict filz luy auoit portée. Le filz replica, disant que son pere en auoit esté cause, parce qu'il l'auoit mal endoctriné en sa jeunesse. Le pere de rechef repliquant, disoit qu'à la verité il l'auoit nourry trop delicatement, & l'auoit mal chastié, mais poutāt qu'il estoit inexcusable: car ayant atteint l'aage d'homme, il deuoit estre plus aduisé pour porter hōneur à son pere. Solon, apres auoir ouy le plaidoyé de tous deux, ordonna par sa sentence & iugement, que le pere apres sa mort seroit priué de sepulture, pour auoir esté si peu curieux d'endoctriner son filz, & de l'auoir chastié en sa jeunesse, & neantmoins desherita le filz, pour la desobeissance qu'il auoit portée à son pere. Laquelle sentence fut trouuée bien iuste & equitable, car l'offense n'est moindre de desobeir le pere, que le nonchaloir du pere à endoctriner son enfant.

Loy des Lydes

Les Lydes auoyent aussi ceste loy, par laquelle les enfans n'heritoient point de leurs peres, si l'z n'estoyēt vertueux: car il ny auoit rien pour les vicieux. Or Mustapha n'auoit fait aucune cō

DES CAS MERVEILLEUX. 59

spiration, ou entreprise contre son pere, mais au cōtraire, c'estoit rendu prompt à l'obéissance de ses cōmandemens. Parquoy à grand tort il le fist mourir, sans le vouloir iamaïs ouyr en aucunes iustificacions, mais au seul rapport de la marâtre dudiēt Mustapha, de laquelle il faillloit faire telle punition, cōme lon fist de Martine, marâtre de Cōstantin, Empereur, filz d'Heracle, laquelle voulant faire son filz Heracleonas Empereur (lequel estoit filz d'Heracle & d'elle, en secondes nopces) fist empoisonner lediēt Cōstantin, dequoy le peuple & Senat de Cōstantinople indignez s'esleuerent contre iceluy Heracleonas (qui ia auoit esté Empereur deux ans) & contre la mere, à laquelle ilz firent couper la langue, & au filz le nez, puis les deicterent de l'empire, & les bannirent & exilerēt avec vn Patriarche, qui auoit esté coupable de la poison qui fut baillée audict Constantin. La malice des maratres est si grande, qu'il ne s'en trouue point la pareille, cōme il appert par vne histoire d'vne marâtre Grecque, laquelle fist faire en son viuāt son tombeau & sepulchre, puis quelque temps apres elle fist semblant d'estre morte, & fut portée dedans sondiēt sepulchre. Dequoy aduertty son prining ou beau filz, alla (selon la coustume du pays) porter vne couronne de Roses, pour mettre sus lediēt tombeau de la marâtre, mais elle auoit faict apposer audict sepulchre vne pierre si artificiellement, qu'on ne s'en pouuoit apercevoir, laquelle tombant sur la teste du pau-

Punition de Martine marâtre de Constantin, à laquelle par sentence de Iustice la langue fut coupee.

Inuention merueilleuse d'une marâtre pour faire mourir son beau-filz.

TRAICTE MEMORABLE

ure ieune homme, le tua. Parquoy les Grecz feirent vn Prouerbe, par lequel ilz disoyent le sepulchre, mesme d'vne marastre estre grandemēt à redouter, & qu'il le faillloit euter, & aussi que la seule vmbre en est fort dangereuse.

Cas estrange d'un marchand Lucquois, qui tua un autre marchand qu'il hayoit, estans dedans vne chaire, laquelle il auoit fait faire, de propos delibere, par engins & artifices, à ce conuenans, & fut l'auteur de ceste chaire bruslé dedans icelle.

CHAPITRE XXIIII.

L N E fault point s'esbahir, si les Turcs, peuple barbare de nation, ont commis actes pleins de cruauté, veu que les Chrestiens mesmes perpetrent choses autant ou plus Scythiques, Barbares, & éloignées d'humanité que feirent oncques les Maures & Barbares: Car quel plus mechant acte seroit, cōmettre vn Turc, que celuy que perpetra vn marchand Lucquois, nommé Simon Turquy? lequel inuita en sa maison d'Anuers vn autre marchand, aussi Lucquois, nommé Hieronyme Deodato. Lequel Turquy, pour quelque cachée & secreete inimitié qu'il tenoit de lōg temps contre iceluy Deodato, le fist seoir sous pretexte d'amitié en vne chaire laquelle il auoit fait faire tout

*Cruauté de
Simon Turquy.*

DES CAS MERVEILLEUX. 60

à propos de tel artifice, qu'autli tost que lediēt Deodato fut assiz dedans, ladiēte chaire par engins artificielz le reſſerra ſi eſtroictement, qu'il ne ſe peut aucunement remuer, & eſtant detenu en telle captiuité & deſtreſſe, fut inhumainement meurtry & occis par lediēt Turquy. Lequel delict ne peut eſtre longuemēt caché, mais fut tout ſoudain deſcouuert, au moyen dequoy lediēt Turquy fut emprisonné, & ſon proces fait & parfaict, de ſorte que par ſentence contre luy donnée (apres auoir eſté la choſe bien & deuement veriſiēe) il fut condéné d'eſtre bruſlé viſ en ladiēte chaire. Lequel iugement fut ex-
 cuté à Anuers au mois de Mars l'an 1550. & fut trouué fondé ſur grande equité & raiſon, car
 couſtumièrément par la choſe par laquelle lon a offenſé, par icelle meſme lon eſt auſſi puny. Ce qui n'eſt ſeulement obſerué entre les Chreſtiens, mais auſſi de tout temps entre les autres nations, & meſmes entre les plus barbares que lon ayt point cogneu, comme il appert par vn exemple recité par Plutarque, lequel a laiſſé par eſcrit, qu'en vne bourgade nommée *Ægeſta*, laquelle eſt en Sicile, il y auoit iadis vn cruel tyran nommé *Æmyle Cenſorin*, lequel propoſoit de grands dons & preſens à ceux qui excogiteroyent quelque nouuelle maniere de ſupplice & torment. Or il ſe trouua vn nommé *Arun-
 tius Paterculus*, lequel eſperant receuoir quel-
 que grand don, luy fiſt preſent d'un cheual de Bronze, lequel il auoit inuēté pour tormēter les

*Chaire arti-
 ficelle pour ſai-
 remourir ceux
 qui ſeroient
 aſſis dedans.*

*L'auteur de
 ceſte chaire
 bruſlé auſſi
 icelle.*

*En ſes parale.
 chap. 75.
 Liure 1.*

TRAICTE MEMORABLE

hommes en les enfermant dedans, & allumant le feu par dellobus. Quoy entendu par Centorin, il fist enfermer dedans ce cheual l'auteur d'iceluy, lequel fut bruslé vif dedās iceluy. Phalaris tyran Aggrigentin fist le semblable à Perille, lequel il fist aussi brusler vif estant enfermé dedans la vache d'arain qu'il auoit inuētée pour y tormenter les humains.

D'une merueilleusement estrange & barbare cruauté commise par le fils d'un Iuif estant paruenü à estre iuge en vne Cour de Parlemēt en France, contre aucuns pauvres gens qu'il haïssoit. Avec deux belles & memorables remonstrances faictes au Senat Romain, sur la mauuaisié d'aucuns iuges.

CHAPITRE XXV.

VE V que la Frāce a tousiours esté peuplée de tant bons esprits, ie ne puis assez m'emercueillir comment l'on a iamais voulu cōmettre les estats de iudicature aux estrangers, pour iuger les domestiques de ce Royaume, attendu les inconueniens qu'on en a veu suruenir en plusieurs lieux de Frāce, desquelz ie ne feray recit que d'un le plus barbare qui aduīt iamais: voire entre les Turcs, c'est d'un filz d'un Iuif d'Auignon, lequel se fist Chrestien, puis apres il fut viguier du Pape en la ville de Cauaillon, & depuis fut President en vne des cours de Parlement de France, le nom duquel ie

*Le mal qui
prouient de
faire iuges &
donner les estatz
de iudicature
aux estrangers.*

DES CAS MERVEILLEUX. 61

ne veulx exprimer, pour la reuerence de l'estat duquel le Roy François premier de ce nom l'auoit honoré, & aussi qu'il est digne d'estre perpetuellement supprimé, comme celuy de l'incenseur du temple de Diane, pour la cruauté horrible & diabolique, la plus barbare & Turcique qui a esté par luy commise contre aucuns pauvres villageois ses voisins. Or ce viguier voyant que son pere auoit esté priué de tous ses estats & offices, & qu'il auoit employé presque tout son bien pour sauuer sa vie, trouua moyen de se recomperfer de ses pertes: car voyant que sondict pere ne luy auoit laissé pour tous biens qu'une seule Seigneurie qui ne pouuoit pour lors valloir plus de cinquante ou soixante liures de reuenue annuel, faulsa d'un moyé plusque diabolique de faire accuser par subtilz & cauteleux moyens aucuns riches laboureurs voisins de sadicte Seigneurie, cōme estans infectez de l'heresie, qu'on apelloit pour lors Vauldoise. Lesquelz festans cōparuz, obeïssans à Iustice, & aussi pour eulx iustificier des calumnieuses accusations contre eulx iniustement instituées, il les tint si longuement en ses prisons, & avec traictement si cruel, qu'ils furent contrainctz (chose oultre l'humain croire pitoyable & presque incredible) de manger leurs excremens & matieres fecales, & de boire leur vrine, presséz d'une extreme rage de faim & de soif, dont ilz moururent. Et lors il se saisit de tous & chacuns leurs biens, soubz vne belle couverture du mâteau de Iustice, & les annexa à sa-

*Extreme rage
de faim d'au-
cuns prisonniers*

TR AICTE MEMORABLE . .

dicté Seigneurie, lās en faire aucune part ne portion à leurs enfans , lesquelz aussi il dechassā de leurs maisons & possessions, tellement qu'ilz furent cōtrainctz eulx retirer autre part. Lesquelz se voyans ainsi spoliez de leurs biēs, & estans au desespoir, quand le temps de moissons & de vendanges s'approchoit, ilz prenoyēt ce qu'ilz pouuoient emporter desdictz fruietz, qui auoyent appartenu à leurs peres, lesquelz ce viguier auoit faict cruellement mourir, en vne cisterne & prison, de male rage de faim. Ceste dessaisine de biens fut la cause principale que ce Viguier (qui estoit rampé à l'estat de Presidēt) chercha tous les moyens de se vēger de tous les heritiers de ceux qu'il auoit faict mourir en prisō, & de ceulx qui leur auoyent donné confort & ayde. Depuis se voyant la iustice en main & estāt chef d'un Parlement, employa toute son autorité & credit pour destruire & ruiner ces pauvres gens, sous couuerture de l'execution d'un arrest & iugemēt de contumace donné contre eulx . Pour lequel executer il pratiqua le moyen d'obtenir lettres patētes du Roy, soubz le nom du Procureur General, au conseil priuē dudit Seigneur. Lesquelles patentes furent obtenües l'an 1545. en vertu desquelles il fist faire commandement qu'un chascun homme de qualité print les armes sur peine de la hard, pour luy faire cōpaignée à ladicte execution. Ce qui fut accompli, & la gendarmerie fut leuée pour executer ledict arrest de contumace contre les habitans d'aucuns villa-

DES CAS MERVEILLEUX. 62

ges qui furent saccagez, & le feu mis dedás, qui estoit chose si espouventable, que tous ceulx qui pouuoient eschapper s'ensuyrent aux montagnes, pour euitter ceste fureur.

Après il fist crier sur peine de la hart, qu'il n'y eust personne qui baillast aucunement viures quelconques à ceux qui estoient fugitifs aux montagnes & aux deserts, desquelz les maisons auoyent esté brullées. Au moyen dequoy plusieurs vieilles gés, femmes & enfans furēt trouuez par les chemins mangeans & paillans l'herbe comme bestes brutes, faulte d'autres viures, & finalement moururent de faim. Autres de ceste dispersion par les montagnes & rochers, voyans si furieuse entreprise, lans ordre ne forme de iustice, presenterent requeste à ce tyran, pource qu'il se disoit aller par iustice, par laquelle ilz le supplioient qu'il luy pleust leur permettre & leur octroyer passage pour eux retirer en autre país, se submettás de quitter & abandonner tous leurs biens, tant seulemēt qu'il leur fust permis de se retirer avec leurs femmes & enfans, n'ayans que leurs chemises pour couvrir leur chair. Quand ce tyran & archityran eut entendu leur requeste, il fist responſe qu'aucun d'eux n'eschapperoit de ses mains, & qu'il les enuoiroit tous habiter au país d'enfer avec tous les diables, eux, leurs femmes & enfans, & qu'il en feroit tel saccagement, qu'il osteroit la memoire d'eux hors des hommes. Lors se voyans forclos de toute esperance de pouuoir trouver

Grande & extreme pitie d'aucuns gens qui furent trouuez mangeans l'herbe, comme les bestes, faulte d'autre viures

Resſſſe pleine d'inhumanite & d'execration.

TR AICTE MEMORABLE .

dicté Seigneurie, lās en faire aucune part ne portion à leurs enfans , lesquelz aussi il dechassa de leurs maisons & possessions, tellement qu'ilz furent cōtrainctz eulx retirer autre part. Lesquelz se voyans ainsi spoliez de leurs biens, & estans au desespoir, quand le temps de moissons & de vendanges s'approchoit, ilz prenoyēt ce qu'ilz pouoyent emporter desdictz fruietz, qui auoyent appartenu à leurs peres, lesquelz ce viguier auoit faict cruellement mourir, en vne cisterne & prison, de male rage de faim. Ceste dessaisine de biens fut la cause principale que ce Viguiier (qui estoit rampé à l'estat de Presidēt) cercha tous les moyens de se vëger de tous les heritiers de ceux qu'il auoit faict mourir en prisō, & de ceulx qui leur auoyent donné confort & ayde. Depuis se voyant la iustice en main & estāt chef d'un Parlement, employa toute son autorité & credit pour destruire & ruiner ces pauures gens, sous couuerture de l'execution d'un arrest & iugemēt de contumace donné contre culx. Pour lequel executer il pratiqua le moyen d'obtenir lettres patētes du Roy, sous le nom du Procureur General, au conseil priuē dudit Seigneur. Lesquelles parentes furent obtenües l'an 1545. en vertu desquelles il fist faire commandement qu'un chascun homme de qualité print les armes sur peine de la hard, pour luy faire cōpaignée à ladicte execution. Ce qui fut accompli, & la gendarmerie fut leuée pour executer ledict arrest de contumace contre les habitans d'aucuns villa-

DES CAS MERVEILLEUX. 62

ges qui furent saccagez, & le feu mis dedás, qui estoit chose si espouventable, que tous ceulx qui pouuoient eschapper s'enfuyrent aux montagnes, pour euitter ceste fureur.

Après il fist crier sur peine de la hart, qu'il n'y eust personne qui baillast aucunement viures quelconques à ceux qui estoient fugitifs aux montagnes & aux deserts, desquelz les maisons auoyent esté bruslées. Au moyen dequoy plusieurs vieilles gēs, femmes & enfans furēt trouuez par les chemins mangeans & paillans l'herbe comme bestes brutes, faulte d'autres viures, & finalement moururent de faim. Autres de ceste dispersion par les montagnes & rochers, voyans si furieuse entreprise, lans ordre ne forme de iustice, presenterent requeste à ce tyran, pource qu'il se disoit aller par iustice, par laquelle ilz le supplioient qu'il luy pleust leur permettre & leur octroyer passage pour eux retirer en autre país, se submettrás de quitter & abandonner tous leurs biens, tant seulement qu'il leur fust permis de se retirer avec leurs femmes & enfans, n'ayans que leurs chemises pour couvrir leur chair. Quand ce tyran & archityran eut entendu leur requeste, il fist responce qu'aucun d'eux n'eschapperoit de ses mains, & qu'il les enuoiroit tous habiter au país d'enfer avec tous les diables, eux, leurs femmes & enfans, & qu'il en feroit tel saccagement, qu'il osteroit la memoire d'eux hors des hommes. Lors se voyans forclos de toute esperance de pouuoir trouuer

Grande & extreme pitie d'aucuns gens qui paroyent trouuer mangians l'herbe, comme les bestes brutes, faulte d'autre viures

Responce pleine d'inhumanite & d'execration.

TRAICTE MEMORABLE

*Pleurs & ge-
miffemens des
oppreffez.*

quelque eftincelle d'humanité en ce Marane: se
tournerent aux pleurs & gemiffemens, difans:
Voicy maintenant le tēps de trouble & de per-
plexité, le temps d'oppreffion & de calamité.
Dieu qui cognoift toutes chofes, fçait & void
les entreprifes qui fe font contre nous, ne per-
mettra point qu'un feul cheueu de nostre teſte
tombe en terre fans fa volōté, prions-le de nous
bailler la force & vertu de porter patiemment
les tribulations qui nous font appareillées: car
le ciel, la terre, & les elemens nous feront tes-
moings, qu'à tort & iniuſtement on nous pour-
ſuit pour nous oſter la vie: mais comme la vo-
lonté fera de nostre Dieu, ainſi ſoit-il faiât.

*Complainte
d'un villa-
geois au Senat
Romain luy
demandant
iuſtice contre
les iniuſtices
d'un Cenſeur
qui eſtoit en
ſon pays.*

Neantmoins tout cela le cœur de ce maupiteux
ne fut aucunement amolly qu'il ne les fiſt tous
ſaccager, executant non ſeulement exceſſiuement,
mais auſſi ſi cruellement ſes vengeanceſ, que les
Turcs & les plus barbares du mōde iugeroyent
choſe inhumaine & deteſtable. Parquoy les
Roys & les Princes doyuent bien regarder à qui
ilz cōmettent les offices de iudicature: car quād
ilz pourueoyent telz ſanguinaires, comme ce-
ſtui-cy, la vie, l'honneur, & les biens des pauvres
ſubieâts ſont en grād hazard. Ceſt exemple me
faiât ſouuenir d'une remōſtrance d'un ruſtique
du riuage du Danube, faiâte au Senat Romain,
pour demander iuſtice contre un Cenſeur qui
greuoit moult le peuple: laquelle harengue ce-
dict ruſtique & villageois fiſt en la preſence de
l'Empereur M. Aurele & des Senateurs Ro-

DES CAS MERVEILLEUX. 63

mains en forme de cōplainte & d'oléace, disant
 en ceste sorte: O peres cōscripts! O peuple heu-
 reux! Moy villageois voisin & habitant des ri-
 uieres & citez du Danube, salue vous autres Se-
 nateurs de Rome, qui estes assemblez en ce Se-
 nat, & prie aux Dieux immortels qu'ilz gouuer-
 nent aujourdhuy & reiglēt ma langue, à fin que
 ie die ce qu'il conuient & est necessaire à mon
 païs, & aident vous autres à bien gouverner la
 Republique, par ce q̄ sans la volonté des Dieux
 ne pouuons apprendre le bien, ne nous separer
 du mal. Grâde est vostre gloire (Romains) pour
 les victoires que vous auez eues, & pour les
 triumphes que de plusieurs Royaumes auez
 triomphé. Mais sera vostre infamie plus grande
 es siecles à venir pour les cruautéz que vous
 auez faictes, & vous fay sçauoir, si ne le sçauéz,
 qu'au temps que les malheureux vont deuant
 les chariots triumphans, disans: Viue, viue l'in-
 uincible Rome, d'autre part vont les pauvres
 captifs disans en leurs cœurs: Iustice, iustice. Cō-
 me les appetis & conditions des hommes soyēt
 variables, il y a temps que noz Predecesseurs
 fuyans la terre se retirerent aux riuages du Da-
 nube, & en autre temps espouventez de l'eau se
 sont retirez en la terre. Mais comment diray-ie,
 Romains, ce que ie vueil dire? A esté tant gran-
 de vostre conuoitise de prēdre des biens estran-
 ges, & a esté vostre orgueil tant desordonné de
 commander aux terres estranges, que ny la mer
 vous peult profiter en ses abysses, ny la terre

T R A I C T E M E M O R A B L E

*Grande conso-
lation pour les
affligés.*

asseurer en ses champs. O quelle grande consolation est pour les hommes affligés, penser & tenir pour certain qu'il y a Dieux iustes, qui feront iustice des hommes iniustes. La fin pourquoy ie dy cecy, est par ce que i'espere aux iustes Dieux, que comme vousautres sans raison nous auez iettez hors de noz maisons, autres viéorôt qui avec raison ietteront vous autres hors d'Italie & de Rome. Nous tenons en Germanie pour reigle infallible, que l'hôme qui prend par force le bien d'autrui, perde le droict qu'il tiét au sien propre: & ce que nous tenons pour Prouerbe en nostre pays, i'espere que le tiendrez par experience en Rome. Vous pouuez bié deuiner par mes grosses paroles, & cognoistre par mes vestemens monstrueux, que ie suis homme fort rustique.

*Qui prend par
force le bien
d'autrui, perd
le droict qu'il
tient au sien
propre, selon la
reigle de Ger-
manie.*

Mais les rustiques de nostre profession, encores que ne puissions dire ce que voudrions bien par bon style & beau langage, nous ne laissons pourtant de cognoistre lequel doit estre approuué pour bon, & cōdemné pour mauuais. Ie dy plus en ce cas que tout ce que les mauuais accumuleront avec leur tyrannie en plusieurs iours, les dieux leur osteront tout en vn iour: & au contraire, tout ce que les bons perdront en diuers ans, les dieux leur rendront en vn iour. Car parlant à la verité, estre les mauuais riches & prospérer, ce n'est pource que les Dieux le veulent, sinon qu'ilz le permettent: mais le temps viendra qu'ilz chastieront tous. Croyez moy d'une chose, Romains, & ne doubtez en icelle, qui est que

*Dieu oste tout
en vn instant
aux mauuais,
ce qu'ilz ont ac-
cumulé en plu-
sieurs ans.*

DES CAS MERVEILLEUX. 65

de l'iniuste gain des peres, viét apres la iuste per-
 dition es enfans: car le iuste iugement des Dieux
 est, que puis-que les mauuais ont ainsi faict mal
 sans raison à plusieurs, viennent autres apres qui
 leur facent mal avec raison. Je dy, Romains, que
 ie suis bien espouenté, cōme l'homme qui tient
 quelque chose de l'autrui se peult reposer ny
 dormir vne seule heure, veu qu'il a iniurié les
 Dieux, scandalisé ses voisins, perdu ses amys, &
 faict ennemys ceux qu'il a endommagez. C'est
 chose fort infame entre les hommes que la mi-
 sere estrange leur semble estre richesse. Je ne me
 soucie si il est Grec, Barbare, Romain, présent
 ou absent, mais ie puis affermer, qu'il est & sera
 maudict des Dieux, & hay des hommes celuy
 qui sans consideration veult changer la renom-
 mée avec l'infamie, la iustice avec l'iniustice, le
 droict avec la tyrannie, la verité avec la mente-
 rie, le certain avec le douteux, soupirant pour
 amasser le bien d'autrui. Celuy qui tient pour
 principale intention accumuler des biens pour
 ses enfans, & non d'estre renommé entre les
 vertueux, c'est iuste raison que tel non seulemēt
 perde les biens accumulez, mais encore que sans
 renommée il demeure infame entre les meschās.
 Comme vous Romains estes naturellemēt am-
 bitieux, & vous aueugle l'orgueil, vous tenez
 pour bien-heureux, que pour auoir, cōme vous
 auez plus q̄ rous, pour cela soyez honorez plus
 que rous. Si vous ne voulez ouurir les ieux &
 cognoistre voz propres erreurs, vous verrez

*De l'iniuste
gain des peres
vient apres la
iuste perdition
aux enfans*

*Le mal que
c'est q̄ d'auoir
du bien d'au-
truy.*

*Les Romains
estoyent natu-
rellement am-
bitieux.*

TRAICTE MEMORABLE

*Les richesses
amassées par
cōuoitise ostēt
aux possesseurs
leur bonne re-
nommée.*

que si vous vous glorifiez d'estre Seigneurs des
Prouinces estranges, vous vous trouuerez faictz
esclaues de voz propres richesses: Car les richesses qui s'accumulent par cōuoitise & se gardēt par cōuoitise, ostent au possesseur la renommée: par ce que l'hōme qui est trop amy de ses biens, il est impossible qu'il ne soit ennemy de bonne renommée.

O si les cōuoiteux auoyent autant de cōuoitise de la vertu, cōme ilz ont des biens d'autrui, la petite teigne de cōuoitise ne leur rōgeroit le repos de la vie, ne le chancre de l'infamie leur destruiroit leurs bonnes renommées.

Oyez (Romains) oyez ce que ie vous vueil dire, & à la mienne volonté que le sceussiez bien entendre, car autrement ie perdrois mon trauail, & vo^s autres ne tireriez de mes propos aucū fruiēt.

*Plusieurs qui
se disent hāir
les vices, pour-
tūt ne s'ayuent
vertu.*

Je voy que tous hayent orgueil, & nul ne veult
suyure humilité: tous condamnent adultere, & nul ie voy continent, tous maudissent l'intemperance, & nul ie voy temperé: tous louent patience, & ie ne voy aucun qui vueille souffrir: tous blasment paresse, & ie voy que tous se reposent.

Tous vituperent auarice, & ie voy que tous desrobent. Vne chose dy, & nō sans larmes, ie le dy

*Les Romains
louoyent tous
de la langue
vertu, mais de
tous leurs mē-
bres seruoient
aux vices.*

publiquement en ce Senat, c'est que tous de la langue loient vertu, & apres avec tous leurs membres seruent aux vices. Ne pensez que ie dic cecy pour les Romains qui sont en Illyrie, mais pour les Senateurs que ie voy en ce Senat. Vous autres Romains portez en vox enseignes

*Deuises des
Romains.*

norum est. Parcere subiectis, & debellare superbos.
Pour

DES CAS MERVEILLEUX. 65

Pour certain vous diriez mieux, *Romanorum est expoliare innocentes, & inquietare quiescentes*. Car vous semblez n'auoir esté produicts sur la terre que pour tourmenter les peuples de repos, estans larrohs des sueurs estranges & labeurs d'autrui.

Auez vous trouué aucune loy antique, ou coustume moderne par laquelle soit ordonné que la noble & genereuse Germanie doye estre sujette à Rome la superbe? Auons nous gasté voz champs, saccagé voz subiects, ou donné faueur à voz ennemys, à fin que pour venger ses iniures vous destruisissiez noz terres? Si vous autres de vous autres, ou nous autres de vous autres eussions esté voisins, ce n'eust esté merueille que les vns par les autres fussiôs destruiets, car bien souuent aduient, que pour departir vne pauvre terre s'esleue entre deux peuples vne plus que querelle. Mais il n'y a eu chose de cestes entre vous Romains & nous autres Germains, car en Allemagne nous auons aussi tost senty vostre tyrannie, comme nous auons ouy vostre renommée.

Le voisiné est bien souvent cause de la ruine des peuples.

Si vous vous ennuyez de ce que ie vo⁹ ay dit, ie vous pry que vous desennuyez avec ce que ie vous diray, qui est que ie suis fort esbahy de l'audace des hômes, & que celuy qui possède beaucoup, tyrânise celuy qui a peu, & celuy qui tient peu, sera celuy qui ne veult celuy qui tiét beaucoup, de sorte que la couuoitise desordonnée debar avec la malice secrette, & la malice secrette donne lieu au larcin public, & au larcin public ny a personne qui voise de faict à l'encontre, &

Le mal qui vient de ne punir point le larcin public.

TRAICTE MEMORABLE

de la viēt que la couuoitise de l'homme maling
s'accomplist, au preiudice de tout vn peuple.

*Les maux &
miseres que
nous auons,
viennent d'a-
voir offense
Dieu.*

Oyez, Romains, oyez, lon verra ce que iamais
ne fut veu, c'est ce qu'avez gaigné en huiēt cens
ans, vous le perdrez en huiēt iours: car il ne peut
estre chose plus iuste, que puis-que vous vous
estes faictz tyrans par force, vous serez esclaves
par iustice. Ne pensez que si vous avez esté Sei-
gneurs de la Germanie, que ce ayt esté que soyez
plus belliquenx, plus vaillans, ou courageux que
nous autres, sinon que cōme nous auons offen-
sé noz dieux, ilz ont ordonné en leurs secretz iu-
gemens que pour chastier noz desordonnez vi-
ces, vous en fuissiez les cruelz bourreaux. Ne
vous estimez pourtant forts, & ne tenez nous
autres pourtāt debiles, que vous ayez obrenu vi-
ctoire, sinō pour les vices qui pour lors estoient
en Germanie. Et si nous sommes perdus, ce n'a
esté pour estre couardz, ou pusillanimes, mais
pour auoir esté vicieux: qu'esperez vous que ce
sera de vous autres, les plus desordonnez de tout
le monde en toute malice? Je vous fay sçauoir, si
ne le sçavez, que nul ne tient plus de part avec
les dieux, que quand il aura paix avec les vertus.
Les hommes ne peuuent plus dōner que les ba-
tailles, & les dieux seulz donnent les victoires.
Nous auons irrité noz Dieux, mais les cruautez
que vous autres avez faictes à nous autres, &
l'ingratitude qu'avez eue aux Dieux, ie tiēs pour
chose certaine, que comme à ceste heure vous
nous traictiez cōme esclaves, vn temps viendra

DES CAS MERVEILLEUX. 96

q̃ nous recognoistrez pour seigneurs. Je ne sçay quelle folle a prins Rome d'enuoyer conquerir Germanie: car si la couuoitise des thresors en a esté cause, lon a sans cōparaison plus despendu beaucoup à la cōqueste, & se despend beaucoup plus maintenant pour la maintenir, que ne se monte le reuenu de Germanie, & pourra aduenir que premierement on la perdra auant qu'on ayt retiré ce qu'elle a cousté à conquerir. Si vous dictes que vous ne l'avez cōquise que pour vous dire Seigneurs de la Germanie, cecy est vne grāde vanité, car peu profite de tenir les murs & les places fortes des peuples gaignez, & auoir les cœurs des habitans perduz. Si vous dictes que ce a esté pour croistre & aggrandir les limites de Rome, ce me semble vne cause bien friuole, car ce n'est le faict d'hommes sages & vaillans se augmenter en terres, & diminuer en honneur. Si vous dictes que ce a esté pour nous faire viure au dessous des bonnes loix nous qui estions barbares, comment est-il possible que vous autres donniez bon ordre de viure aux estrangers, puis-que vous-mêmes rompez les Loix & bonnes ordōnāces de voz predecesseurs? C'est chose bien estrāge, qu'a tant de maux qui se commettent par chacun iour, ceux qui gouernent n'y veulēt remedier, ne ceux qui sont greuez ne fissent complaindre d'eux. Puis donc que ç'a esté vostre fortune, & nostre desaduēture, que la superbe Rome fust dame de nostre Germanie, il est tresraisonnable que nous gardiez en iustice,

*Peu profite de
tenir les places
fortes & auoir
perdu les cœurs
des habitans.*

*Ceux qui don-
nent les loix
& les rompent,
ne peuvent don-
ner bon ordre*

TRAICTE MEMORABLE

*Quel est l'estat
des Princes.*

& mainteniez en paix & tranquillité la terre, pource que l'estat & office des Princes est de supprimer les tyrans, & cōseruer en paix le peuple. Si vous dictes qu'en nostre terre & Republique ny a aucune police, sinon que nous vivons cōme bestes brutes : Je vous dy qu'en nostre païs iamaïs nous ne consentisimes ceux qui traictent menteries, ne mtins & outrecuidez : en nostre terre ny a marchās de Carthages, acier de Cantabrie, odeur & senteur d'Asie, or d'Espaigne, argēt de Bretagne, ambre de Sidoine, soye de Damas, fromens de Sicile, vins de Candie, pourpre d'Arabie. Pour cela no⁹ ne sommes brutaux en ceste terre, & ne delaïssons d'auoir vne Republique.

*Quel est l'heur
d'une republi-
que.*

O combien heureuse & bien aduenturée est la republique en laquelle sont plusieurs vertueux, & ou residēt les hommes pacifiques, que pleuit au Dieu immortel que le contentemēt que nous auions avec nostre pauureté, celle mesme vous eussiez avec vostre abondance, car vous ne nous eussiez lors defrobé noz terres, & ne viendrios à nous complaindre maintenant à Rome. Soyez certains que ie n'auray point de crainte de vous dire les choses que vous n'avez hōte de faire, car la coulpe publique, ne merite la correction secrete. Je veux donc dire, que ie suis esmeruillé de vous autres Romains, comment vous nous avez enuoyé Iuges tant ignorans & bouuiers, qu'ils ne sçauent declairer voz loix, & beaucoup moins entendre les nostres, & le dommage de

*La faulte pu-
blique, ne me-
rite correction
secrete.*

*Ignorance des
Iuges que les
Romains a-*

DES CAS MERVEILLEUX. 67

tout cecy procede de nous enuoyer non ceux qui sont les plus habiles pour administrer iustice, mais ceux qui tiennent plus d'amys en Rome. C'est bien peu ce q̄ lon en peult dire, au respect de ce qu'ilz osent faire. Je vous diray ce que voz iuges font, & est cecy: ilz prennēt tout ce qu'on leur donne en public, tirent & accumulent le plus qu'ilz peuuent en secret, chastient grieuement les pauvres, dissimulent les coupes du riche, & estās pour mitiger les scandales, sont eux qui sont plus scādaleux, le pauvre demāde pour neant iustice, & sous couleur qu'ilz sont de Rome, ilz ne craignent derobier toute la terre. Iamais (Romains) vostre orgueil n'aura fin de commander, ny vostre couuoitise à desrober: de commandemēs & de tribuz, vous nous en auez donné plus que ne pouuons porter ne souffrir. Mais sçauiez vous que vous auez faict (Romains) Nous auōs tous iuré ceux de ce miserable Royaume de iamais habiter avec noz femmes, & de tuer noz propres enfans, pour ne les laisser es mains de si mauvais tyrans, car nous desirons plus qu'ilz meurēt avec liberté, qu'ilz vivent en seruitude. Nous auōs determiné de souffrir tous ces mouuemens bestiaux de la chair tout le tēps de nostre vie: & cela, par ce que nous desirons plus estre continens vingt ou trente ans, que de laisser noz enfans esclaves perpetuels. Car sil est vray que les enfans doibuent endurer ce que souffrēt les pauvres & tristes peres, il seroit bon de cōsentir qu'ilz ne naissent. Je me viens com-

*uoyent en-
uoyez en Al-
lemagne.*

*Conditions
des mauvais
Iuges.*

*Désespoir des
calamitez
quant ilz ont
Iuges iniques.*

TRAICTE MEMORABLE

Responces ordinaires que font les Iuges à ceux qui leur demandent iustice & n'ont que leur presenter.

Miseres des pauvres plaintifs, demandans iustice.

plaindre des griefz que font voz Censeurs au Danube, car les miserables caprifz, voyans que on leur administre droicte iustice, oublient la tyrannie passée, & dontent leurs cœurs à la servitude perpetuelle. Je vous vueil dire aucunes choses de voz Censeurs, à fin que les scachans vous les corrigez. Quand il vient vn pauvre à demander iustice, & comme il n'a argent que bailler, ny vin que presenter, ny huile que promettre, ny escarlate pour offrir, ny faueur pour l'aider, ny reuenu pour se secourir & soustenir en despence & entretenir, depuis qu'il a proposé au Senat sa complainte, lon luy dit qu'en brief lon luy fera droict & iustice. Mais au pauvre plaintif ilz luy font despédre ce qu'il a, & ne luy rendent aucune chose de ce qu'il demande, ains seulement luy donnent bonne esperâce, & luy font gaster le meilleur de sa vie, chacū d'eux luy promet faueur, & apres tous ensemble le perdent, ruinent & destruisent. La plus grande part luy disent qu'il a bon droict, & apres donnent contre luy sentence, de sorte que le pauvre miserable qui c'est venu complaindre d'un, s'en retourne en son païs, se complaignāt de tous. Aduient aussi qu'aucuns euentez se viennent complaindre au Senat plus par malice que non par droict de raison & de iustice, & vous autres Senateurs adioustez foy à leurs parolles doubles, & à leurs larmes fainctes, incontinct d. terminez vn Censeur pour iuger & sententier leurs querelles & complainctes. Je veux (Romains) vous compter

DES CAS MERVEILLEUX. 68

ma vie & de ceux de mon païs : le viz d'amaſſer
 gland en hyuer, de couper les bleds en eſté, ie
 peſche ſouuentesfois pour la neceſſité & entre-
 tien de ma vie: mais voyāt l'iniquité de voz Cen-
 ſeurs, le dōmage qu'ilz font en la Republique,
 & le peu de zele qu'ilz ont au bien publicque, ie
 me determine cōme pauvre malheureux me bā-
 nir de ma propre maiſon, & abandonner mon
 pays, pluſtoſt q̄ de veoir touſiours mes voiſins
 par chaſcune heure plorāz. Ie veux aller ſeul par
 les champs, & me tiēs certain que les beſtes ſau-
 uages ne m'oſtenſeront point ſi ie ne les aſſaulx:
 Mais icy les hommes maudictz encores que ie
 les ſerue, ont enuye ſur moy. Si ie voulois dedui-
 re par le menu les inaduertēces qui procedēt de
 ce Senat, & les tyrannies que cōmettent voz iu-
 ges en ce miſerable royaume, l'vne de deux cho-
 ſes deueroit eſtre, ou me chaſtier ſi ie mentz, ou
 vous priuer de voz offices ſi ie dy vray. Vne
 ſeule choſe me cōſole, c'eſt que i'eſtime les dieux
 eſtre tant iuſtes, que leurs chaſtimens ne proce-
 dēt que de noz mauuaſties, & que noz coupes
 les cueillent pour nous chaſtier, d'vne choſe me
 ſuis troublé, c'eſt pourquoy à vn homme de biē,
 pour petite faulte luy dōnent beaucoup de pei-
 ne, & à vn meſchant pour beaucoup, ne luy dō-
 nent grief tourment, de ſorte qu'ilz diſſimulent
 avec les vns, & ne pardonnent rien aux autres.
 O ſecrertz iugement des dieux, ſi comme ie ſuis
 obligé à louer voz œuures, que i'euſſe congé de
 les condamner, i'oſerois dire que vous nous fai-

*Maniere de
 viure, bien fru-
 gale.*

*Le chaſtiement
 de Dieu ne
 procede que de
 la mauuaſſie
 des hommes.*

T R A I C T E M E M O R A B L E

Grande liberté de parler d'un villageois au Senat Romain.

Des souffrir griefues peines, nous persecutés par les mains de telz iuges, lesquelz si iustice auoit lieu au monde, ne meriteroyét auoir les testes sur les espaulles. Il n'y a que quinze iours que suis entré en Rome, mais i'ay veu faire des choses, que si la moindre se faisoit sur le riuage du Danube, les gibertz seroyét plus peuplez de larrons, que les vignes de raisins. I'ay veu vostre maniere de parler, vostre deshonnesteté esvestemés, vostre peu de temperéce à manger, vostre desordre à negocier, & voz plaisirs à viure: & puis que mon desir c'est veu ou il desiroit, & mon cœur c'est reposé, espâdant la poison qu'il auoit. Si en aucune chose vous a offensé ma langue, ie m'attens que me ferez couper la teste, pource que ie desire plustost gagner l'honneur, m'offrant à la mort, que vous autres le gaigniez, m'ostant la vie. Et icy donna le villageois fin à son propos nō rustique. Lors Marc Aurele, Empereur, tout esmerueillé des raisons tant haultes de ce Rustique, des paroles si bien ordonnées, des sentéces si bien dictées, & des veritez si veritables, commença à dire.

Ce villageois fut fait Patrice en Rome pour sa belle remonstrance.

Quel noyau de la noix, quel or de la mine, quel grain de la paille, quelle rose d'espines, quelle moëlle d'os? Et ouye la plainte & doleance du villageois fut pourueu par le Senat de Iuges au riuage du Danube, & fut ce rustique fait Patrice en Rome, pour la belle remonstrance par luy faite audict Senat. Apres que Pópée eut prins la ville de Ierusalem, & qu'elle fut rendue subiecte aux Romains, ilz pourueürét de Iuges en la-

DES CAS MERVEILLEUX. 69

dicté ville de Ierusalem pour la contenir en l'obeïssance desdicts Romains. Mais ces iuges estoient si mauuais & insupportables au peuple, qu'un Hebreu ou Iuif fut contraint s'en aller en Rome pour remonstrier la tyrannie & mauuaisié d'iceux au Senat : lequel cōmença son propos pour toute la Prouince de Iudée en ceste sorte: O Peres Conscripts! O peuple heureux! voz heureuses destinées fatales le permettant, & nostre Dieu delaisant Ierusalem, iadis dame de toute l'Asie & mere des Hebreux, & maintenant faicte serue de Rome & de ses Romains. Certes grande fut la puissance de Pompée, mais plus grande a este l'ire de nostre Dieu, & sans comparaison la multitude de noz pechiez, par laquelle nous meritōs d'estre perduz. Mais nostre Dieu est tant bon, que si entre nous y auoit cinquante mille maux, & y fust vn bon que par luy se pardonneroyēt tous les maux. Vous verrez, vous Romains, comme ont veu les Ægyptiens, que nostre Dieu seul peult plus que tous voz Dieux ensemble. Pour certain autant que nous autres serons pecheurs, autant vous serez noz Seigneurs. Et quād durera l'ire du Dieu des Hebreux, autāt durera la puissāce des Romains. Et pource qu'en ce cas ie sens l'vn, & vostre sēte sent l'autre, ie ne puis vous tourner à honorer vn seul Dieu, ny vo^r moy à en honorer plusieurs. Mais ie veulx laisser ce propos pour le Dieu, avec la puissance duquel nous auons esté nourriz, & de la bonté duquel nous sommes

*Autr. bella
harāgue d'un
Iuif au Senat
Romain.*

*La honte de
Dieu est si grā
de que pour vn
bon il pardon-
ne à plusieurs
mauuais.*

TRAICTE MEMORABLE

*Quatre Presi-
dens insuppor-
tables enuoyez
aux Iuis, par
les Romains.*

*Infamie des
Iuges enuoyez
par les Ro-
mains aux
Iuis.*

*Le bon Iuge
doit plustost
gagner les vo-
lontez des ho-
mes que leur
argent.*

gouuernez. Pour venir au fait de mon ambassa-
de, le vous dy cecy, qu'apres qu'auz bāny le filz
ainné du Roy Idumēus à Lyon pour ses demeri-
tes, nous auz enuoyé en son lieu Campanius,
Marcus, Rufus, & Valerius Gracchus, pour pre-
sidents, mais sont esté quatre playes, ou plustost
quatre pestes, la moindre desquelles suffisoit
pour ruiner non seulement ce miserable Royau-
me de Palestine, mais aussi tout l'Empire Ro-
main. Quelle plus grande monstruosité peut
estre, que les iuges q̄ Rome enuoye pour oster
les mauuaises coustumes des mauuais, sont eux
mesmes inuenteurs de nouveaux vices? Quelle
plus grāde infamie peut estre pour Rome, que
ceux qui doyuent estre iustes en toute iustice,
& exemples de vertuz, soyent mauuais en toute
mauuaistié, & soustenās tous vices? Ilz ont tant
tords la iustice, & enseigné à la ieunesse de Iudée
inventions de vices, qui de noz peres n'ont esté
ouys, ny en liures leuz, ny en noz temps veuz.
Pour certain le iuge qui gaigne plus de volonte-
que de pecunes doit estre aymé, & celuy qui sert
avec pecunes, & endommage les volonte-
z, pour iamaiz comme la pestilence, doit estre abhorré.
Les mandemēs iustes font les cœurs obeïssans,
& les mandemens iniustes font les hommes
cruelz. Nous sommes si miserables en toutes mi-
seres, qu'a vn qui commande bien, nous obeïf-
sons mal, & quand plus vous commandez mal,
vous voulez estre obeïs au bien. La bouche de
nostre Dieu dit, que tout Prince qui donnera

DES CAS MERVEILLEUX. 76

charge de iustice à celuy qui void n'estre habile pour icelle, non principalement pour qu'il accomplisse iustice, sinon pour plus d'interest de ses biens, ou pour complaire à icelle personne, tiene pour certain, que quand il n'y regardera point, verra son honneur en infamie, son credit perdu, & aucun grand chastiemēt en sa maison. Iedy doncques, que si voulez long temps garder vostre Royaume, gardez nous en iustice, & nous vous porterons obeïssance. Donnez nous vn bon iusticier, & nous serons tous obeïssans à voz préeminences. Priez auant que nous commander, car en priant & non commandāt trouueriez comme de peres à enfans, & non de trahison comme de Seigneurs à seruiteurs. Toutes ces choses furēt ouyes du Iuif avec grand' admiration du Senat, tellement que les Senateurs destituèrent Valerius Gracchus Presidēt, pour auoir esté mauuais iusticier, & auoir pour ce encouru la haine du peuple : & pourueurent Pylare de Lyon de l'office dudit President au lieu d'iceluy Valerius Gracchus, lequel fut moult desauthorisé pour sa meschante vie, & destitué de son estat par la remonstrance susdicte dudit Helbreu. Suyuent donc les Princes (quand ilz voudront pourueoir de iuges en leurs Prouinces) l'exemple d'Auguste Cæsar, auquel lon c'estoit plaint d'vn sien gouuerneur en Aphrique, lequel estoit par trop cruel, & auquel il enuoya ceste instruction: Amy, ie ne te commets ma iustice à fin que soys emulateur des innocens, & bour-

Le Prince qui pourueoit vn iuge d'office de iustice pour autre cas je que pour rendre iustice à chacun auez quelque grand chastement en sa maison.

Valerius Gracchus fut destitué de son estat par la remonstrance d'un Iuif, & Pylate surrogé en son lieu.

Dire notable d'Auguste

TRAICTE MEMORABLE

*Cesar à un
Juge qu'il a-
voit institué.* reau des pecheurs, sinon qu'avec l'une main tu
aides aux bons à eux tenir, & avec l'autre tu ai-
des aux mauuais à eux releuer du mal. Et si tu
veux lçauoir mon intention, ie veux que soys
precepteur des orphelins, aduocat des vesues,
& pere de tous.

*De trois Soleil & autant de Lunes, qui ont
esté veuz au pays de Saxe.*

CHAPITRE XXVI.

*Pluralitez de
Soleilz veuz
par plusieurs
fois & en di-
uers endroits.* **D**E AVCOUP de choses, pour-ce
que elles ne sont frequentes &
visitées, semblent de prime face
bien estranges, & à plusieurs im-
possibles, mais cela ne prouient
que faulte d'entendre la cause, comme l'an 1551.
furent veuz au pays de Saxe trois Soleilz, & au-
tant de Lunes, vne fois palles & l'autre de cou-
leur sanguine, qui sembla chose fort prodigieu-
se & moult estrâge à vne infinité de personnes.
Et à ce que cela ne semble estre fabuleux Cardā
asseure aussi auoir veu trois Soleilz, estant à Ve-
nise l'an 1532. au moys d'Auril, lesquels estoÿt
ensemble diafanes & lucides. Du temps du Roy
Loys le ieune septieme du nom, furēt veuz trois
Soleilz plus de deux heures, l'an 1169. L'année
que François Sforce, quatriesme Duc de Milan
mourut, qui fut l'an 1458. trois Soleilz furent
veuz à Roine, qui espouenterent tant le monde

DES CAS MERVEILLEUX. 71

que tout le peuple fist prieres & oraisons, pensans que l'ire de Dieu fust enflammée contre leurs pechez. Cicéron dit que les Romains, ne sçachans point la cause de la multitude des Soleils & des Lunes, s'il aduenoit qu'en Rome lon en veist plusieurs, le Senat enuoyoit les Decemvires aux liures Sibyllins, pour sçauoir que signifioit tel prodige.

Or pour entendre la cause de la multitude des Soleils qui se peuuent veoir tous ensemble au ciel, il fault sçauoir que tout ainsi que les figures qui apparoissent au ciel sont naturelles, aussi plusieurs Soleils peuuent apparoistre toutefois que quelque grosse & espesse nuée est presté à ietter pluye, & qu'elle se trouuée à costé du Soleil, si ledict Soleil (par vne precedente refraction de ses rayons) imprime en icelle son image & figure, cōme lon void qu'il faiet en vn acier bien bruny & poly, lors il apparoistra en diuers endroitz double ou triple, & autant on en peult dire de la multitude des Lunes, quād elles apparoissent au ciel. Voila comment il fault chercher en nature les causes des choses, sans les penser impossibles ou prodigieuses, en sorte qu'elles nous engendrent quelque trouble & terreur en noz espritz, comme il aduint aux Romains, en la guerre de Macedone, lesquelz furēt fort espouentez d'une soudaine ecclipsē de Lune qui leur apparut, & demourerent en ceste frayeur, tant que Cneus, Sulpitius, Gallus, leur donna à entendre que telle mutation en l'air estoit vne chose naturelle, &

Li. 1. de diu.

Les Romains auoyēt recourus aux liures des Sibylles, quād ilz venoyent pluralitez de Soleils.

Cause de la pluralite de Soleils.

TRAICTE MEMORABLE

*Comment se
faict l'eclipse
de Soleil.
Comment se
faict l'eclipse
de la Lune.*

que l'eclipse du soleil n'est autre chose que l'interposition de la Lune, entre le Soleil & nous, & l'eclipse de Lune n'estoit que l'interposition de l'ombre de la terre, entre la Lune & nous, & par ce moyen furent deliurez de la craincte qu'ilz auoyent eue, & de leur erreur, apres auoir entendu la cause de l'eclipse, laquelle iusqu'à ce tēps

*Qui fut le premier en Rome,
qui cognoist
l'eclipse du Soleil,
selon Plin.
li. 2.*

la leur auoit esté incogneue. Parquoy ledict Sulpice fut le premier qui cogneur l'eclipse du Soleil entre les Romains, comme Thales de Milese entre les Grecs, comme l'a escrit Plin. Et Plutarque, en la vie de Nicias dict qu'Anaxagoras fut le premier qui monstra l'eclipse de la Lune, & qui en escripuit la cause, car Nicias voyant le succes de ses choses luy estre infortune, delibera de quitter le pays de Sicile, & comme la nuit il fust survenu vne eclipse de Lune, toute sa gendarmerie fut en grande peur, n'en sachant point la cause, tant que ledict Anaxagoras la leur fist entendre Vn iour Pericles nauigeant sur la mer aduint que le Soleil fut eclipse, dequoy tous ceulx du nauire furent fort espouentez, pensant que cela fust vn grand prodige leur portendant quelque calamité future, & spécialement le Pi-

Comment Pericles fist entendre à un marinier que l'eclipse du Soleil estoit chose naturelle.

lothe eut grand peur. Quoy voyant Pericles luy couurit de son manteau la face, luy demandant si cela luy sembloit estre vn prodige. A quoy il fist responce q̃ non. Quelle difference y à il donc (dist Pericles) sinon que ce qui nous à fait les tenebres est plus grād que mon manteau: luy donnant entendre que cela c'estoit faict par l'inter-

DES CAS MERVEILLEUX. 72

position de la Lune que le soleil n'auoit point donné sa clarté, comme aussi par l'interposition de sondict manteau, duquel il luy auoit couuert les yeux il ne pouuoit voir les autres qui estoÿent audict nauire : luy donnant par cela à entendre que ce qui se faisoit naturellement, ne debuoit point estre appelé prodige.

Cas estrange d'aucuns poussins qui n'auoyent que deux iours, lesquelz chanterent, avec grand esbahissement de ceulx qui les ouyrent.

CHAPITRE XXVII.



SOLIMAN, Empereur des Turcs (duquel nous auôs parlé cy dessus en l'histoire de Mustapha son filz qu'il fist estrangler) entra en Hongrie, & descendit pres de Bellegrade à terre ferme le vingtquatrieme iour de Iuin, 1532. & vint iusques à Auguste en Alemaigne, puis assiegea vn chasteau appelé Guns es limites & confins de Hongrie, & le batis fort & ferme : mais en vain, car apres luy auoir donné treize assaulz, ledict Solyman forclos de tout espoir de le pouoir prendre, proposa de leuer le siege, mais avec condition que le gouverneur dudit chasteau se rendroit à luy premierement, & par cemoÿen ledict chasteau demoureroit entier, & ceux qui estoÿent dedans sauez. Ce que le gouverneur fist volontairement, tant pour sauuer ledict chasteau que ceux

*Descente du
grand Turc, &
Belle-grade en
Hongrie.*

TRAICTE MEMORABLE

*Comment se
faict l'eclipse
de Soleil.
Comment se
faict l'eclipse
de la Lune.*

que l'eclipse du soleil n'est autre chose que l'interposition de la Lune, entre le Soleil & nous, & l'eclipse de Lune n'estoit que l'interposition de l'ombre de la terre, entre la Lune & nous, & par ce moyen furent deliurez de la crainte qu'ilz auoyent eue, & de leur erreur, apres auoir entendu la cause de l'eclipse, laquelle iusqu'à ce tēps

*Qui fut le premier en Rome,
qui congnoist
l'eclipse du Soleil, selon Plin.
li. 2.*

la leur auoit esté incogneue. Parquoy ledict Sulpice fut le premier qui cogneur l'eclipse du Soleil entre les Romains, comme Thales de Milese entre les Grecs, comme l'a escrit Plin. Et Plutarque, en la vie de Nicias dict qu'Anaxagoras fut le premier qui monstra l'eclipse de la Lune, & qui en escripuit la cause, car Nicias voyant le succes de ses choses luy estre infortune, delibera de quitter le pays de Sicile, & comme la nuit il fust suruenu vne eclipse de Lune, toute la gendarmerie fut en grande peur, n'en sachant point la cause, tant que ledict Anaxagoras la leur fist entendre Vn iour Pericles nauigeant sur la mer aduint que le Soleil fut eclipse, dequoy tous ceulx du nauire furent fort espouentez, pensant que cela fust vn grand prodige leur portendant quelque calamité future, & spécialement le Pi-

Comment Pericles fist entendre à un marinier que l'eclipse du Soleil estoit chose naturelle.

lothe eut grand peur. Quoy voyant Pericles luy courut de son manteau la face, luy demandant si cela luy sembloit estre vn prodige. A quoy il fist responce q̄ non. Quelle difference y à il donc (dist Pericles) sinon que ce qui nous à fait les tenebres est plus grād que mon manteau: luy donnant entendre que cela c'estoit faict par l'inter-

DES CAS MERVEILLEUX. 72

position de la Lune que le soleil n'auoit point donné sa clarté, comme aussi par l'interposition de sondict manteau, duquel il luy auoit couuert les yeux il ne pouuoit voir les autres qui estoient audict nauire : luy donnant par cela à entendre que ce qui se faisoit naturellement, ne debuoit point estre appelé prodige.

Cas estrange d'aucuns poussins qui n'auoyent que deux iours, lesquelz chanterent, avec grand esbahissement de ceulx qui les ouyrent.

CHAPITRE XXVII.

SOLIMAN, Empereur des Turcs (duquel nous auôs parlé cy dessus en l'histoire de Mustapha son filz qu'il fist estrangler) entra en Hongrie, & descendit pres de Bellegrade à terre ferme le vingtquatrième iour de Iuin, 1532. & vint iusques à Auguste en Alemaigne, puis assiegea vn chasteau appelé Guns es limites & confins de Hongrie, & le batioit fort & ferme : mais en vain, car apres luy auoir donné treize assaultz, ledict Solyman forclos de tout espoir de le pouoir prendre, proposa de leuer le siege, mais avec condition que le gouuerneur dudit chasteau se rendroit à luy premierement, & par cemoien ledict chasteau demoureroit entier, & ceux qui estoient dedans sauuez. Ce que le gouuerneur fist volontairement, tant pour sauuer ledict chasteau que ceux

Descente du grand Turc, à Belle-grade en Hongrie.

TRAICTE MEMORABLE

qui estoient dedans iceluy . Mais quand l'Empereur Charles cinquiesme eut les nouvelles de l'arriuée dudict Solymán, commanda que tous les Princes d'Alemaigne, & les ordres de l'Empire eussent incontinent & sans delay à venir en Autriche avec amas de gendarmerie, ce qui fut promptement executé. Et Ioachim, Marquis de Brandebourg fut faict chef & colonel des compagnies du bas país de Hongrie, & partit de Berlin l'vnziesme iour d'Aoust . Et le mesme iour que ledict Marquis leuoit son armée, les poussins encores sans plumes qui n'estoyent eselos que de deux iours ne cesserent de chanter tout le long du iour & de la nuit. Et pource que telle chose estoit hors l'ordre de nature & prodigieuse, il sembloit que cela fust faict diuinement, & le repuroit lon à bon signe & augure de ceste histoire comme prodigieuse, Georges Sabin en a faict la description qui sensuyt:

L'Empereur Charles 5. leua soudainement une grande armée contre ledit grand Turc, de laquelle il fist chef le Marquis de Brandebourg.

Poussins de deux iours chanterent qui fut presage de victoire.

*Quand ioachim Marquis tresbiē instruit aux armes
En pays fist marcher ses pietons & gens d'armes
Pour rencontrer le camp de Cesar en sa voye,
Qui au nom de Iesus les meschans Turcs guerroye,
Lors les petits poulets sans plumes qui n'auoyent
Pas encores deux iours a claire voix chantoyent.
Ce signe designoit fortunée aduventure,
Du triomphant honneur, & victoire future.*

*Lors que les Thebanois vainquirent les Spartains,
Et les champs de Lettra furent de leur sang tains
Les oyseaux du dieu Mars, les coqs q n'ot vains coeurs
Par leurs chāts predisoyēt la victoire aux vainqueurs.*

Mais

DES CAS MERVEILLEUX. 73

Mais Cicerō es liures de Diuinatiō dit, que c'est grād' folie de faire les Dieux effecteurs de beaucoup de choses, sans enq̄rir & chercher les causes des choses: & se moque des Augures Boëtiens, qui predirēt la victoire des Thebains par le chāt des cocqs, attēdu qu'ilz se taisent quand ilz sont vaincuz, & chantent quand ilz sont victorieux, & que par leur chant Iuppiter donnoit signe de victoire, cōme si les cocqs ne chantoient point, sinon quand ilz ont obtenu la victoire, & toutesfois ilz chantent à toute heure, & de iour & de nuit. Mais il dit que c'eust esté vn grād prodige, & chose digne d'admiration, si les poissons (& non les cocqs) eussent chanté.

Les augures Boëtiens, predirēt la victoire des Thebains par le chant des cocqs

Chose estrange, & non accoustumée, des Ambassades du Roy François, qui furent tuées par les Imperialistes.

CHAPITRE XXVIII.

COMBIEN que selon Caton, on ne doie iamaiz toucher aux Ambassades par le droict des gēs, & qu'ilz soyēt inuiolables, selon le tesmoignage d'Eustathius antheur Grec,

Les Ambassades sont inuiolables selon le droict des gens.

toutesfois César Fregosse Geneuois & Antoine Rincon Espagnol, Ambassades pour le Roy François premier de ce nom, n'ont point esté si inuiolables que les Imperialistes, contre tout droict diuin & humain, ne les ayent inhumai-

Ambassades du Roy de France, tuées & meurtrizées par les gens de

TRAICTE MEMORABLE

*L'Empereur
Charles cinq-
iesme.*

*Grandes guer-
res, à l'occasion
du meurtre des
dictes Ambas-
sades.*

nement meurtriz & occiz, apres les auoir surprins comme ilz nauigeoyent sur le Pau pour aller à Venise pour ledict Seigneur Roy. Laquelle chose si pleine d'inhumanité, fut occasiō depuis de grands maux en la Chrestienté: car le Roy se plaignāt à l'Empereur Charles cinquieme, & n'en pouuant obtenir raison amiablement, dressa vne armée au moys de Iuin 1541. mais l'Empereur ayant entrepris le voyage en Argere d'Aphrique contre le Turc, le Roy ne voulut faire marcher son armée iusques au retour dudit Empereur, à fin que lon n'eust opinion qu'il voulust faire la guerre aux Princes Chrestiens, & qu'il se voulust emparer de leurs terres & seigneuries pendant qu'ilz estoient empeschez pour les affaires contre les ennemis de nostre foy & religion. Mais apres le retour du voyage d'Argeres assez infortuné pour ledict Empereur sensuyuirent de cruelles & longues guerres avec grands carnages & sanglantes tueries, qui durerent depuis ledict an 1541. iusques à l'an 1545. comme chacun le sçait & en est encor memoratif. Ce qui aduint à l'occasion du meurtre inhumain desdicts Fregosse Cheualier del'ordre, & de Rincon, Ambassades susdicts. Lequel cas a esté trouué si barbare & Turcique, que le ciel & tous les elemēs semblent en auoir crié vengeance pour l'estrangeté du cas commis cōtre toute humanité & le droict des gens. Car il ne se trouue pres-que en toute la memoire des hommes que Tolumnius & Arionistius ty-

DES CAS MERVEILLEUX. 74

rans barbares qui ayent iamais attenté à la per-
sonne des Ambassades en toute l'antiquité. Qui
voudra plus amplement sçauoir de l'indignité
de ce cas, lise vne oraison de Iean du Bellay Car-
dinal, faicte sur ce propos, en laquelle il deteste
par vne source d'eloquence ce faict Scythique
tant doctement qu'on n'y pourroit rien requie-
rir ny desirer d'auantage.

*D'un homme monstrueux, du ventre duquel sortoit
un homme bien formé de tous ses membres, re-
servé la teste qui n'apparoissoit point.*

CHAPITRE XXIX.

A Montlehery pres Paris, enuiron l'an
1530. fut veu vn hōme (ou plustost
vn monstre) lequel sembloit estre
aagé d'enuiron quarante ans quand
il fut veu en France, du vêtre duquel sortoit vn
autre homme bien proportionné de tous les
membres, fors que de la teste qui n'apparoissoit
point, comme si elle fust demourée dedans le
ventre dudit homme, & estoit le cōmun bruit
que ce monstre auoit esté engendré de quelque
femme impudique, qui se prostituoit à tous in-
differentement, contre l'ordonnance de nature.
Car le plus souuent le fruct qui vient de ceste
contagion de paillardise est monstrueux, dete-
stable & vicieux. En consideration dequoy les
hommes doyuent retrancher tous plailirs vo-
*Bien souuent
le fruct qui
sort de pailla-
dis, est mon-
strueux.*

TRAICTE MEMORABLE

luptueux, congreſſions, & attouchemens qui ſe font contre l'ordre de nature & commandemens diuins.

*Le temps paſſé
La rencontre des
creatures mon-
ſtrueuſes, eſtoit
reputée pour
un grand &
mauuaſ deſa-
ſtre.*

Or le temps paſſé lon auoit en ſi grãd horreur les creatures monſtrueuſes, que ſi de cas fortuit ou autrement on en euſt rencontré quelqu'une, cela eſtoit tenu & reputé pour vn certain augure de deſaſtre, & de mauuaſe fortune, comme il appert par vne hiſtoire de l'Empereur Adrian, lequel par la rencontre d'un noir de Morienne, ſ'eſſeura de mourir en brief, ce qui aduint toſt apres. Et pour ceſte occaſiõ, les anciẽs Romains auoyẽt en telle abomination & horreur les mō-ſtres, qu'aũſi toſt qu'ilz eſtoyent produictz ſur la terre on les iettoit dedans le Tibre, qui eſt la

*Les anciens
Romains
 faiſoyent ietter
les monſtres
auſſi toſt qu'ilz
eſtoyent nez de
dans le Tibre.*

cause pourquoy les vieilles hiſtoires font ſi peu de mention de telles creatures monſtrueuſes.

*Leuit. 24.
Malach. 1.*

Mais en la Chreſtienté lon n'vſe pas de la cruauté que faiſoyẽt les Romains, contre ſes pauures creatures, attendu que ce ſont creatures de Dieu: lequel a neãtmoins defendu par Moyſe que les perſonnes monſtrueuſes ne fuſſent admises ne receues à luy offrir ſacrifices, & toutesſois il leur eſtoit permis de manger des pains offertz au ſanctuaire. Pour ce donc qu'en la Chreſtienté lon ne tue pas telles creatures, comme faiſoyent iadis les Romains, les auteurs Chreſtiẽs en font mention de pluſieurs en leurs eſcritz, comme Sa-

*Enccad. 9.
li. 3.
Monſtre fort
eſtrange.*

bellique recite d'un monſtre fort eſtrange, qui naſquit, du tẽps de Nicolas 2. environ l'an 1061. lequei auoit deux teſtes, quatre bras, & double

DES CAS MERVEILLEUX. 75

corps iusqu'au nombril : depuis le nōbril en bas il ny auoit qu'un corps, cōme il est aux autres, & estoit de sexe femenin. Ce mōstre deuint grand, & vescu assez longuement, il rioit, il parloit, il mangeoit de toutes ses deux bouches, maintenant de l'une, maintenāt de l'autre, mais il ne digeroit que par vn cōduit. Il rioit & ploroit, parloit & se taisoit tout ensemble, faisant l'un de l'une de ses deux testtes, & l'autre de l'autre. Puis par succession de temps, l'une des parties de ce corps double mourut, & ce trois ans deuant l'autre, qui vescu encores trois ans apres la mort de la premiere, puis au bout de trois ans le reste mourut aussi, tant pour raison de la pesanteur, que de la puanteur de la partie morte. Crinit en ses liures d'honeste discipline, faict mētion d'un pareil monstre, lequel estoit du tēps de Theodose, & vescu deux ans ou enuiron, & l'une partie mourut deuant l'autre quatre iours. La premiere annēe du pape Martin quatriesme, qui fut enuiron l'an 1280. il nasquit d'une sienne parente bien proche, un enfant tout velu, ayant les ongles comme un Ours, qui estoit un mōstre fort hideux parent dudit Pape. Parquoy il fist effacer toutes les pourtraictures d'Ours qui estoient en son palais. Marc Damascene, afferme auoir esté presentée à Charles de Luxembourg Empereur, une fille toute velue cōme un Ours, ce qui aduint pource que lors de la conception d'icelle sa mere cōtemploit une image de saint Iean Baptiste, vestue d'une peau de Chameau qu'elle a-

Une partie de ce mōstre mourut deuant l'autre trois ans.

Li. 21. chap. 8

Enfant monstrueux de la parenté des Pape Martin

TRAICTE MEMORABLE

*Vne femme
absoute d'adul-
tere par la re-
monstrance
d'Hippocrates.* uoit en sa chambre. Par ce moyen Hippocrate sauua vne honeste dame accusée d'adultere, par ce qu'elle auoit enfanté vn enfant noir come vn Æthiopien, son mary estant de couleur blâche, laquelle fut absoute, par la remonstrance dudit Hippocrates, pour le pourtraict & figure d'un Æthiopien qui estoit pres le liect d'icelle dame.

Liure 2. Gaguin dict que du temps du Roy Charles sixieme fut veu vn monstre, pres de saint Denys en France, ayant deux testtes, trois yeux, & deux langues. Du temps de la guerre de Rauenne, regnant le Roy Loys douzieme, enuiron l'an 1513, fut veu vn monstre qui auoit esté engendré audict lieu de Rauenne, lequel estoit d'une forme fort hideuse & espouëtable, ayant vne corne au dessus de la teste, deux aëles au lieu de braz, Hermafrodite quand au sexe, c'est à dire, ayant l'une & l'autre nature, de l'homme & de la femme, n'ayant qu'une iambe avec vn œil au genou, & le pied cōme vn oyseau de proye, & outre auoit la figure de la lettre ypsilō en l'estomach, & au dessous dudit ypsilon auoit la forme d'une croix. Lequel monstre apporta grand' frayeur à tout le peuple, tellement que de toutes les parties, non seulement de l'Italie, mais aussi de la Grece venoyēt veoir ceste miserable creature. Saint Augustin, en son œuvre de la cité de Dieu, raconte d'un enfant qui nasquit es parties Orientales vn peu deuant son temps, lequel estoit fort monstrueux, ayant deux testtes, deux poiétrines, quatre mains, & le reste du corps n'estoit qu'un: l'œ-

DES CAS MERVEILLEUX. 76

uoire est, vn ventre, deux cuissés, deux iambes & deux piedz, & vescu tant que grand nombre de gens l'allèrent veoir, pour le grand bruiet qui estoit de luy. Mais ce seroit chose trop longue & ennuyeuse de vouloir faire recit plus long des monstres qui ont esté, tant de nostre temps, que es siecles precedens. Parquoy il me semble estre plus vtile de declarer la cause de la generatiõ des monstres que de s'arrester à la simple histoire & recit d'iceux.

La principale cause donc d'ou procedent ces monstrueuses creatures, il ne fault aucunement douter que ce ne soit du secret iugement de la diuine iustice, qui permet que telles abominations soyent produictes en la nature humaine, pour l'horreur du peché des peres & meres, qui se laissent emmener ou leur appetit brutal les conduist, & qui selon le Prophete Osée ont esté faicts abominables en leurs amours. Esdras aussi parlant des signes qui doyuent aduenir aux derniers temps, entre les maledictions desquelles Babylone est menassée par l'Ange, il dit que les fames contaminées du sang menstrual enfanteront des monstres : mais neantmoins que le fruit monstrueux rende le plus souuēt tesmoignage de la desordonnée incontinence des peres & des meres (cõme il appert d'une nourrice, laquelle stimulée du desir lubrique, se fist engrossir à vn enfant qu'elle faisoit coucher avec elle, aagé seulement de dix ans, comme saint Hierome le certifie estre vray escriuant à Vital

Cause des monstres.

Osée. 9.

4. Esdr.

Femme enceinte d'un enfant de dix ans.

TRAICTE MEMORABLE

S. Jean. 9.

*D'on procede
la cause des
monstres, selon
les Philosophes*

*Jonathan tua
vn homme
ayant vint-
quatre doigtz.*

Prestre.) Ce n'est routesfois vne reigle generale, car il se trouue beaucoup de parens chastes qui produient leur fruiet defectueux: comme il nous est tesmoigné en saint Iean quand les disciples de nostre Seigneur l'interroguerent, scauoir si le peché de l'auugle né, ou de ses parens estoit la cause qu'il fust né auugle. Il respondit, ne que luy ne les pere & mere n'auoyent peché, mais que c'estoit à fin que les œuvres de Dieu merueilleuses fussent manifestées en luy: ne voulant pas dire simplement que ce personnage (qu'aucunes histoires appellent Chelidonius) & ses parés n'auoyent point peché, mais il restreint ceste responce au sens de la demâde, monstrant simplement que Dieu n'afflige pas tousiours les hommes pour leurs pechez, & partant les peres & les meres ne doyuent estre accusez pour le default de leurs fruiets. Plutarque en ses Paralleles, deduisant la cause de la generation des monstres, & recitant l'opinion des Philosophes, il dit que Empedocles attribue cela à l'exuberance ou à la defectuosité & corruption de la semence. Quant à l'exuberance ou redondance nous en auons exemple au premier liure du Paralipomene, chap. 20. comme Jonathan filz de Samaa frere de Dauid tua vn homme qui auoit vingtquatre doigts. Strato attribue cela à l'indisposition & mauuais temperament de la matrice. Hipocrate, Aristote & Galien ont assigné la cause des enfentemens monstrueux à l'ardente imagination que peult auoir la femme lors

DES CAS MERVEILLEUX. 77

de la conception : laquelle imagination a telle puissance sur le fruit, que le caractère en demeure sur la chose enfantée, comme on le peut cognoistre par l'exemple de Marc Damascene, cy dessus allegué. Oultre ces causes susdictes, aucuns en ont assigné d'autres, qui est la corruptiō des viandes immundes, & autres choses ordes que les femmes appetent quelque temps apres qu'elles ont conceu, qui sont cōtagieuses à leur fruit, comme il me souvient auoir leu d'une femme de Belges, laquelle print vn appetit desordonné de manger de la chair humaine d'un ieune filz sur lequel elle auoit ietté l'œil, laquelle, craignant d'estre refusée de ce qu'elle prétendoit, se rua sur luy, & avec les dents luy couppa vn morceau de la main : ce qu'il endura, mais comme elle vouloit retourner pour en manger autant, elle fut repoullée. Quelque temps apres elle accoucha de deux gemeaux, l'un viif & l'autre mort. Surquoy les medecins enquis de la cause de cest abortif, iugerent qu'il n'y auoit point d'autre cause que le reffus de ce morceau de chair qui luy fut secondement refusé. Autres ont attribué la cause de la productiō des monstres aux diables, qu'ilz appellent Succubes & Incubes : & leur raison est, pource qu'ilz ne se peuuent aucunemēt persuader qu'aucuns monstres si horribles qui ont esté retrouuez, eussent peu estre engendrez de semence humaine, mais plustost de quelque esprit maling. Ceste question a esté fort agitée entre les Philosophes &

L'imagination de la femme lors de la conception a grande puissance sur le fruit qui en prouiet.

Appetit desordonné d'une femme enceinte qui voulut manger de la chair humaine.

La cause des monstres, attribuée aux diables, Succubes & Incubes.

T R A I C T É M E M O R A B L E

*Assavoir si
les diables peu-
uent engendrer*

*Les Angloys
ont opinion
que Merlin
a esté engen-
dré d'un dia-
ble.*

*Li. 2. chap. 15
des diu. instr.*

*Les diables
n'ayans point
de semence ne
peuvent engen-
drer, & aussi*

doctes, assauoir si les diables peuuent engendrer & excuter les œuvres de nature. Et plusieurs d'i-
ceux ont estimé que si, & que tant de monstres
qui se retrouuent par le germe humain ont esté p-
duicts par les diables iettans semences par les vais-
seaux des bestes, car quelquefois ilz se transfor-
ment en forme d'hōmes & de femmes pour les
embraser au desir lubrique, ce q se fait par pmi-
sion diuine pour punitiō de noz pechez quād ilz
abusent ainsi des hōmes & des fēmes. Cela a dō-
né occasion aux Anglois de croire obstinément
que leur Merlin (qu'ilz appellēt Prophete) a esté
engendré d'un diable, ainsi q leurs Annalistes &
Chroniqueurs l'ōt laissé p escrit: mais ie ne scay
surquelle raison ilz se sont peu fōder pour croire
vne chose tant eslongnée de raison, sinon qu'ilz
ayent suiuy l'opinion de Lactance, lequel a creu
que les diables sont capables de generation, &
qu'ilz peuuent engendrer. Quelles opinions ne
sont seulement absurdes, faulxes, & contre na-
ture, mais aussi du tout contraires & abhorren-
tes de la Religion Chrestienne, laquelle ne re-
cognoist que le seul filz de Dieu auoir esté en-
gendré sans semence humaine. Car quelle con-
fusion seroit-ce en nature, & en l'humaine so-
cieté, s'il estoit licite aux dæmons de conceuoir
& engendrer? Quelz monstres produiroient
ilz au monde? Or il fault tenir pour certain, que
quand les diables pourroyent exercer les œu-
res de nature, ilz n'ont point toutesfois de se-
mence sans laquelle il n'y a lieu de generation

DES CAS MERVEILLEUX. 69

humaine, & aussi qu'il n'y a point de diuision de sexe par entre eux, d'autant qu'ilz ne sont point diuisez en hommes ou femmes. Parquoy de croire que de leur conionction il se puisse engendrer quelque chose, cela est manifestement faulx & repugnant à la Chrestienté. Sainct Augustin toutesfois en son œuvre de la Cité de Dieu, dict qu'il y a tant de personnes qui ont affirmé, & auoir expérimenté qu'il y a des Faunes, Satyres & Syluains (que le vulgaire appelle Incubes) lesquelz n'ont pas seulement desiré les femmes, mais aussi ont eu affaire avec elles, & mesmes qu'il y a aucuns diables qui se delectent de telle immondicité, & qu'il y a tant de gens qui l'affirment, que ce seroit vne impudence de le vouloir nyer, & quant à luy qu'il n'oseroit acertener si ces esprits qui ont prins vn corps d'air peuuent exercer ou souffrir ce plaisir voluptueux. Ludouicus Viues tres docte entre les Espagnols sur ce vingttroisieme chap. de saint Augustin se mocque des Huns & des autres qui se vantent d'auoir prins leur origine des diables Succubes & Incubes. Outre les causes susdictes de la generation des monstres, les Astrologues referent la cause desdits monstres aux astres & planetes, affirmâs que si la Lune est en certains degrez & conionctions, lors & à l'instant que la femme conçoit, son fruiet ne fauldra d'estre monstrueux. Autres dient que les môstres sont faictz par erreur de nature, & faulte de l'ordre & puissance d'icelle. Quelquesfois ilz sont faictz

qu'il n'y a point de diuision de Sexe entre eux.

Li. 15. chapitre. 23.

Aucuns diables se delectent de l'immondicité & jouissent de leur de paillardise.

Mocquerie des Huns qui se disent auoir pris leur origine des diables Succubes & Incubes.

Autres causes de la generation des monstres.

TRAICTE MEMORABLE

par les imaginations absurdes, & par la prauité du temperemēt des personnes. Mais pourquoy rarement les monstres sont abortiz, c'est pource que l'abortillēmēt est rare, les monstres sont rares, les abortillēmens donc des monstres sont tresrares, lesquelz viuent plus longuement aux regions chaudes, comme en Ægypte, moins en Italie, & encores moins en Germanie. Mais pour faire fin de ce propos, ie ne veulx plus faire icy de recit ny de description d'une infinité de monstres, qui ont esté produictz de nostre tēps, ains seulement conclurray ce discours par des lettres enigmatiques, lesquelles furent escriptes par vn monstre en vne porte d'une maison de Rome. Ce fut l'an de la fondation de Rome 720. deux ans, au parauant que Marc Aurele eust le gouuernement de l'Empire, s'apparut vt monstre fort estrange, lequel couppa l'oreille à vn Lyon, & de son s'ag escriuit en vne porte les lettres qui sensuyēt R.A.S. P.I.P.P. lesquelles furēt interpretées par vne Deuineresse en ceste sorte. *Reddite aliena si vultis propria in pace possidere.* Et cela fut escrit par ce monstre contre aucuns Pirates, qui en furent fort espouentez. Se trouue abondance de monstres, tant en terre qu'en mer, souz l'Equinoctial, comme dict Theuet, en ses singularitez.

*Les monstres
aiment plus
longuement es
regions chaudes
que froides.*

*Monstre fort
estrange.*

*Lettres eni-
gnatiques, escri-
tes par ce mon-
stre, & inter-
pretées par vne
deuineresse.*

Theuet.

*Cas estrange de Crescence, Legat du Pape Iules troi-
iesme, lequel mourut d'une forte apprehension que
il auoit de veoir vn grand chien noir, & toutes-
fois il n'en voyoit point.* CHAP. XXX.

DES CAS MERVEILLEUX. 79



DE V A N T que faire recit de ceste histoire, il me semble qu'il sera vtile de declarer que c'est que imagination & les effects d'icelle. Et pource que le Seigneur Iean François Pic, de la Mirandole en a faict vn traicté particulier de ceste matiere, ie suyuray la description.

Il dit donc que l'imagination c'est vn mouuement de l'ame, & vne puissance adioincte à toutes les autres vertus qui tire les images, & represente les semblances de toutes choses, & change les effects des autres vertus en d'autres, laquelle imagination avec tresgrande raison a esté donnée à l'homme. Car veu qu'il estoit composé de l'ame raisonnable & du corps, & qu'il y a grande difference de la substance de l'ame spirituelle & de la masse terrestre du corps, il fut besoyn que ces deux extremes falliassent par vn moyen commode, lequel tint aucunement du naturel de l'un & de l'autre : car quelle communication eust peu auoir la partie raisonnable avec la brutale sans le moyen de la fantasie ou imagination qui luy offroit & appareilloit la nature plus basse, à fin qu'elle la peust connoistre ? Or apres que l'imagination a receu des sens les images des choses, elles les retient en soy, & apres qu'elles sont purifiées les presente à l'entendement qui faict son action, & en retire les images entendibles qu'il acheue de former & parfaire en soy, pource que l'ame raisonnable estant infuse dedans le corps humain se faict cō-

*Que c'est que
imagination*

*Pourquoy l'i-
magination
estée donnée à
l'homme.*

*L'ame estant
infuse dedans
le corps, ressem*

TRAICTE MEMORABLE

par les imaginations absurdes, & par la prauité du temperemēt des personnes. Mais pourquoy rarement les monstres sont abortiz, c'est pource que l'abortillēmēt est rare, les monstres sont rares, les abortillēmens donc des monstres sont tresrares, lesquelz vivent plus longuement aux regions chauldes, comme en Ægypte, moins en Italie, & encores moins en Germanie. Mais pour faire fin de ce propos, ie ne veulx plus faire icy de recit ny de description d'une infinité de monstres, qui ont esté produictz de nostre tēps, ains seulement conclurray ce discours par des lettres enigmatiques, lesquelles furent escriptes par vn monstre en vne porte d'une maison de Rome.

*Les monstres
vivent plus
longuement es
regions chauldes
que froides.*

*Monstre fort
estrange.*

*Lettres eni-
matiques, escri-
tes par ce mon-
stre, & inter-
pretées par vne
deuineresse.*

Theuer-

Ce fut l'an de la fondation de Rome 720. deux ans, au parauant que Marc Aurele eust le gouuernement de l'Empire, l'apparut vt monstre fort estrange, lequel couppa l'oreille à vn Lyon, & de son sãg escriuit en vne porte les lettres qui l'ensuyuēt R.A.S. P.I.P.P. lesquelles furent interpretées par vne Deuineresse en ceste sorte. *Reddite aliena si vultis propria in pace possidere.* Et cela fut escrit par ce monstre contre aucuns Pirates, qui en furent fort espouentez. Se trouue abondance de monstres, tant en terre qu'en mer, souz l'Equinoctial, comme dict Theuer, en ses singularitez.

*Cas estrange de Crescence, Legat du Pape Iules troi-
iesme, lequel mourut d'une forte apprehension que
il auoit de veoir un grand chien noir, & toutes-
fois il n'en voyoit point.*

CHAP. XXX.

AEVANT que faire recit de ceste histoire, il me semble qu'il sera vtile de declarer que c'est que imagination & les effects d'icelle. Et pource que le Seigneur Iean François Pic, de la Mirandole en a faiët vn traicté particulier de ceste matiere, ie suyuray la description.

Il dit donc que l'imagination c'est vn mouuement de l'ame, & vne puissance adioincte à toutes les autres vertus qui tire les images, & represente les semblances de toutes choses, & change les effects des autres vertus en d'autres, laquelle imagination avec tresgrande raison a esté donnée à l'homme. Car veu qu'il estoit composé de l'ame raisonnable & du corps, & qu'il y a grande difference de la substance de l'ame spirituelle & de la masse terrestre du corps, il fut besoing que ces deux extremes fallissent par vn moyen commode, lequel tint aucunement du naturel de l'un & de l'autre : car quelle communication eust peu auoir la partie raisonnable avec la brutale sans le moyen de la fantasie ou imagination qui luy offroit & appareilloit la nature plus basse, à fin qu'elle la peust connoistre ? Or apres que l'imagination a receu des sens les images des choses, elles les retient en soy, & apres qu'elles sont purifiées les presente à l'entendement qui faiët son action, & en retire les images entendibles qu'il acheue de former & parfaire en soy, pource que l'ame raisonnable estant infuse dedans le corps humain se faiët cō-

*Que c'est que
imagination.*

*Pourquoy l'imagination
estée donnée à
l'homme.*

*L'ame estant
infuse dedans
le corps, ressem*

T R A I C T E M E M O R A B L E

*ble à un ta-
bleau, auquel
n'y a rien de
pourtrait.*

*Quand le sens
maîtrise l'ho-
me, il l'accon-
stre en beste
brute.*

*L'homme qui
se laisse aller à
l'abandon de
la faulse imagi-
nation est de
moindre estime
que les bestes
insensées, car si
elles sont brutes
ce n'est que de
leur propre na-
ture.*

me vn tableau nud, auquel n'y a rien de pour-
trait ny esbosché: tellement qu'elle ne cognoist
rien de soy, mais toute la cognoissance luy vient
du sentiment par le moyen de l'imagination,
laquelle, combien qu'elle soit necessaire, elle ne
laisse pourtant d'estre brutale, & forclosse de bon
iugement, si elle n'est conduite par vne puis-
sance plus haute, à laquelle si elle obeit, elle fait
l'homme heureux, si elle desobeit, elle le rend
malheureux. Car si elle tient bon cōtre les plai-
sirs, l'efforçant de monter en hault elle fera ve-
nir les sens à raison, mais si elle recule de s'em-
ployer au fait de la vertu, & qu'elle s'abandon-
ne au sens, il a si grande force qu'il fait changer
le corps, & trouble l'esprit, & fait tant qu'il des-
pouille l'homme de ce qu'il a de l'homme, & l'a-
coustre en beste brute. Mais il aduient souuent
que nous ne suyons pas la lumiere qui est née
avec nous, car celuy qui fait effort de maîtriser
l'imagination, se maintient en la dignité en la-
quelle il a esté mis & crée, par laquelle il est con-
tinuellement incité d'adresser la pointe de son es-
prit à Dieu, qui est le pere de tous biens, & de ne
forligner aucunement de l'adoption diuine en
laquelle il a esté reçu. Et celuy qui se laisse aller
à l'abandon du sens tortueux, & de la trompeu-
se imagination perd la dignité & s'abastardit en
beste brute, estant fait semblable (comme dit
Dauid) aux bestes insensées, ains est de moindre
estime que les bestes brutes, car mettant à mes-
pris l'ordre de la maiesté diuine s'abbestit, pour

DES CAS MERVEILLEUX. 80

ce qu'estant fait à ce but, & mis en tel degré en l'ordre de l'univers pour mōter en hault droict à Dieu, il ayme mieux toutesfois descendre au plus bas, & mettant en oubly le rang qu'il doit tenir, il tient celuy des bestes, lesquelles, si elles sont brutes & insensées, ce n'est de leur faulte, mais de leur propre naturel : & si la maniere de viure de l'homme devient brutale, c'est pour l'imagination qu'il s'establist pour maistresse, qui le fait d'autant pire que les bestes, d'autāt qu'il destruit l'ordre de la diuine maiesté, degenerant en celle nature qui auoit esté faite pour le seruir. Par cela il est aisé d'entendre que toutes les fautes qui se font tant en la vie politique que philosophale prennent leur origine & naissance du vice de l'imagination, laquelle estant deprauée, est la mere & nourrice d'ambition qui pense que ce soit vne belle chose d'estre par dessus les autres, sans auoir esgard à la vertu de laquelle reluisent ceulx qu'il pretend deuancer en honneur celuy qui brusle de ceste peste d'ambition. La cruauté s'engendre & nourrist de l'imagination d'un faulx bien desguisé qu'espere trouuer en la vengeance celuy qui par son imagination & sens bouillāt se laisse emporter iusques à faire des iniures, playes, & homicides. Aussi autre chose n'allume la soif non estanchable d'auarice, ny enflambe l'ardeur de lubricité, & met en auant tous les autres vices, sinon ceste deceuante imagination, laquelle mettant en arriere la raison, met le tort deuant le droict, l'in-

Quand la mere de viure de l'homme devient brutale, cela se fait par l'faulxe imagination, soit en la vie politique, ou philosophale.

D'où s'engend la cruauté.

La deceuante imagination, engendre auarice & tous les autres vices.

TRAICTE MEMORABLE

continence deuant la continence, la cruauté deuant la douceur, l'auarice deuant la liberalité, la discorde deuant l'amitié. Si lon vient aulli à regarder la vie philosophale, on ne la trouuera moins deprauee de faulles & tortueuses imaginations: & si lon demãde d'ou est venue vne tã variable & diuerse discorde d'opinions laquelle a duré depuis le temps des plus anciens Philosophes iusques à noz ans, on trouuera qu'elle ne prouient d'autre part que de ceste faulse imagination: car comme chascun se trouue auoir le sens & l'imagination enclines, il se met à faire semblable iugemẽt des choses naturelles & morales, fil ne le gouuerne par la raison. Voila ce q ce grand torrent de philosophie a descrit en son traicté d'imagination, & des effectz d'icelle.

*La diuersité
des 'iscordãtes
opinions, est pro
uenue de la
faulse imagina
tion*

*Crescẽce mala
de d'une grief
ue maladie
par vne corrom
pue imagina
tion.*

Venons maintenant à l'histoire proposée de Crescẽce, Legat du Pape Iules troisieme au cõcile de Trente, l'an 1552. lequel par la force de vne corrompue imagination tomba en vne si griefue maladie, que tost apres il en deceda.

Ce Crescẽce donc auoit fort trauaillé le vingt-cinquiẽme iour de Mars audict an 1552. à escrire au Pape, & si estoit empesché iusqu'à la nuict. Lors se leuãt pour se recreer, il luy fut aduis que vn chien noir d'une grãdeur excessiue, ayant les yeulx estincellans & flãbans, & les oreilles pendantes iusques à terre, entroit en sa chambre, & tiroit droict à luy, puis seuanouyssoit deßloubz la table. A l'instant il fut tout esperdu & pãsmé, mais estant reuenue à soy il s'escria avec grande frayeur

*Vision d'un
grand chien
noir.*

DES CAS MERVEILLEUX. 81

frayeur à ses seruiteurs qui estoient dedans la chambre de deuant, & leur commanda d'apporter tout soudain de la lumiere, & de chercher le chien. Mais cōme il ne se trouuoit aucun chien, ny mesme en la chābre d'aupres, il eut vne si forte apprehension de ceste faulſe imagination qu'il en tomba au liēt malade si grieuemet, qu'estant prochain de rendre l'esprit, il cryoit souuēt à ses gens qu'ilz chassassent le chien qui montoit sur son liēt, & mourut en ceste resuerie. Or comme au chapitre precedent nous auons amplement deduiēt la cause de la generation des monstres, selon l'opinion des Philosophes & gens doctes, aussi il me semble que le tēps ne sera perdu qui sera employé à deduire la maniere cōme se font telles visions comme celle de ce Crescence, duquel nous venons de parler. Or aucunesfois telles visions sont faictes par illusions diaboliques & secret ministere des anges, ausquelz il est permis ou commandé de Dieu de ce faire: car (comme dit saint Augustin aux liures de la Trinité) il est facile aux malings esprits avec leurs corps etherez de faire beaucoup de choses merueilleuses & espouentables, lesquelles nous ne pouuons comprendre par noz sens enseueliz en ceste masse terrestre du corps. Pourquoy (dit-il) trouuons nous estrange que le diable & ses anges avec leurs corps elemētaires abusent nostre chair, deçoquent noz sens, & quelquefoys nous representent des fantosmes, images & figures en veillant ou en dormant pour nous faire tre-

Crescente mourut de la forte apprehension qu'il auoit de la vision de se chien noir.

Comment se font telles visions.

Li. 3. chap. 11

TRAICTE MEMORABLE

*Diuerſes ſui-
ſſions des dia-
bles.*

Luc. 13.

*Autre raiſon
comment ſont
faictes telles
viſions.*

*Comment vn
medecin guerit
vne damoiſel-
le qui penſoit
auoir mangé
vn ſerpent.*

*Trallia. li. 1.
chapitre. 22.
Fuchthius li. 1
chap. 33. De ſu-
mand. hum. 1.
corp. morb.*

*Gali. li. 3. De
patien. loc. cha-
pitre. 6.*

buſcher? Puis il dit: Leurs fonctions ſont diuerſes, car les vns perturbent noz penſées, les autres offenſent noz corps, les autres ſe meſlēt en noſtre chair & ſang, & nous ſuggerent vne infinité de folies & de viſions, les autres engendrent des maladies en noz corps, cōme il appert en ſainct Luc d'vne pauvre femme qui demoura ſi courbée l'eſpace de dixhuiēt ans qu'elle ne pouuoit regarder le ciel. Il y a vne autre eſpece de viſions qui ſ'engēdre par corruption d'humeurs, ou par indispoſition de l'imaginatiue, ou par quelque autre infirmité de nature, comme il appert par l'hiſtoire d'vne damoiſelle laquelle c'eſtoit perſuadée auoir mangé vne couleuvre en dormant, ce qu'elle imprima ſi auant en ſa fantaſie, qu'elle ne peut aucunement eſtre deliurée de ceſte paſſion tant qu'Alexandre Trallian luy eut ordonné vn vomitoire, en prenant lequel on luy ſuppoſa ſecretement (ſans qu'elle en apperceuſt aucune choſe) vne couleuvre viue au baſſin, par le moyen de laquelle elle fut deliurée de ſon ennuy, ſe perſuadant aiſément qu'elle l'auoit vomie. Et ce eſt recité par le meſme Trallian & par Leonarthus Fuchthius, renommez en medecine & Philoſophie par ſus leurs autres contemporarins. Galien (le plus conſommé en doctrine entre tous les Medecins qui ayent iamais eſcrit ou traicté de la medecine) aux liures qu'il a faictſ *De patientibus locis*, recite l'hiſtoire d'un qui par la corruption de l'imaginatiue ſe perſuada qu'il eſtoit trāſformé en vn cocq, lequel auſſi

DES CAS MERVEILLEUX. 82

frequentoit les cocqs imitant leur chant quand il les entendoit chanter, aussi se battoit quelque fois des bras ainsi que font les cocqs des aïlles quand ilz veulent chanter. Et en ce mesme lieu il raconte aussi d'aucuns, lesquelz par l'indisposition de l'imaginatiue se pensoient estre transformez en vaisseaux de terre, & pour ceste cause ilz ne hantoyēt point les villes ny maisons, ains se retiroient aux champs, & ne bougeoient des plaines & campagnes, & n'osoient approcher des arbres, de crainte que se heurtans ilz se missent en pieces. Il recite aussi d'un autre, lequel par mesme indisposition de l'imaginatiue mourut de peur, craignant qu'Atlas (lequel les Poëtes disent en leurs fictions fabuleuses soutenir le ciel avec ses espaules) succombant au fardeau qu'il sustenoit, ne laissast cheoir & tomber le ciel sur luy qui le tuaist. Aucuns estoient aussi qui par semblable indisposition rioient tousiours comme Democrite, les autres ploroyent incessamment comme Heraclite. Autres pensoient estre diuinement inspirez, vaticinans les choses futures par quelque Enthusiaste ou diuination, lesquelz sont appelez par les Grecs *Enthusiastæ*, qui signifie Deuins.

Theodorite en son histoire Ecclesiastique escrit d'aucuns heretiques, qui regnoient enuiron l'an 371. lesquelz estoient appelez Messaliens, qu'on dict vulgairement Barboreux, lesquelz attendoyent l'operation de quelque demon, & appelloient cela la presence du saint Esprit, puis

Histoire d'un homme qui p'eust estre transforme en cocq.

Autre histoire d'autres hommes qui se pensoient estre transformez en vaisseaux de terre.

Autres histoires de ce mesme propos.

Li. 7. chap. 11

Heretie des Messaliens.

TRAICTE MEMORABLE

*Aliénation
de sens d'un
Espagnol.*

*Que c'est que
Lycanthropie.*

*Merueilleux
pouvoir de l'i-
magination.*

ilz s'endormoyent, & appelloyent les fantasies de leurs songes, Propheties. Il y a encores d'autres sortes de visions, qui prouiennent d'auoir mangé quelque poison, ou chose veneneuse, qui engendre alienation d'esprit, comme la ceruelle d'un Ours mangée, faict penser qu'on soit transformé en ceste beste. Lon en a veu l'experience en vn Espagnol depuis peu de temps, auquel on auoit faict manger vn tel morceau, & pour ceste cause il alloit vagant par les desertz & lieux solitaires, comme faisoit iadis Bellerophon, vagant ça & la par les champs Aleens. Ceux aussi qui sont passionnez d'une maladie (que les Medecins appellent Lycanthropie) ont ceste imagination qu'ilz pésent estre transmuéz en Loups, & sortans la nuict dehors, ensuyuent la maniere de faire des Loups, & vaguent à l'entour des sepulchres tant qu'il soit iour, de sorte que Plin a estimé n'estre fabuleux que les hommes puissent estre transformez en Loups, comme les Poëtes ont escrit de Lychaon. Le pouuoir doncques de l'imagination est merueilleux, laquelle faict les hommes fort malades, & aucunesfois les faict deuenir folz, & alienez de leur bon sens & meilleur aduis, car elle peult esmouuoir les passions & affections de l'ame, & prouoquer le corps, muer les accidés, tourner les espritz ce que dessus dessus, & mettre le dedans dehors, & produire diuerses qualitez aux membres. Elle peult faire vn homme malade ou le guarir. Quand elle contiét quelque chose de plaisir, elle faict que

DES CAS MERVEILLEUX. 8;

la ioye iette les esprits dehors, si c'est de peur, la crainte les retire dedans, la ioye espanouist le cœur, & la tristesse le resserre. La miséricorde caulée de l'imagination de veoir souffrir autrui faict bien souuēt plus changer l'imaginatif que le patient, comme lon void en plusieurs qui se palment plus à veoir seigner vn autre, ou medicamenter ses playes, que ne faict le patient. La forte imagination a aussi ceste vertu de transformer ces choses, comme quand nous voyons ou oyons quelcun qui mäge choses aigres, cela nous faict sentir quelque aigreur en la bouche. Mais si nous voulons exemples d'estrages imaginations, Plin^e racōpte d'vn Hermotin, quand il se mettoit en imagination, salienoit de soy en iorte que l'esprit s'en alloit hors du corps : puis luy reuenu en son premier estat il recitoit ce qu'il auoit veu. Ce sont les effects de la puissance de l'ame, laquelle quelquefois estant desliée du lien terrestre, est rauie en contemplation des secrets celestes, faisant choses incroyables, qui semblent quasi combattre avec la nature, qui est la cause que plusieurs ont referé telles choses à l'inuention des esprits malings. Sainct Augustin en son œuvre de la Cité de Dieu, recite d'vn Prestre de Calameuse, qui toutes & quâtes foys qu'il vouloit entrer en cōtemplation, il s'y plongeoit si profondement qu'il rōboit à terre comme mort sans respiration ny sentiment aucun, puis estant rerourné à luy, il faisoit des discours si estranges, que tous les assistans en estoient son fous.

*Merveilleuse
imagination
de Hermotin.*

*Liure. 4.
Merveilles
d'un Prestre
qui se plongoit
si haut en cō-
templation
qu'il en demou-
roit aliéné de
son fous.*

TRAICTE MEMORABLE

esmerueillez. Quand il estoit en ceste extase, il n'auoit aucun sentiment pour chose qu'on luy fist (voire iusqu'à luy appliquer vn cautere tout ardet, sans en rien sentir.) Mais il reuenoit quand on chatoit aupres de luy quelque chanson ioyeuse, comme s'il l'eust entendue de loing. La forte imagination peult aussi tellement esmouuoir les especes, qu'elle imprime en elles la figure des choses imaginées, & bien souuent elle l'estend aux membres des tierces personnes, comme l'on void en la femme grosse, laquelle par le moyen de la puissante imagination qu'elle a sur la chose qu'elle desire mager, imprime sur son fruit plusieurs signes : & a telle puissance ceste imagination, qu'elle peult faire ressembler les enfans aux persones imaginées par les peres ou meres. Aucuns Arabes ont estimé que l'imagination peult estre si forte, qu'elle peult redre vn homme perclus de ses membres, & le prosterner par terre comme s'il estoit enragé : & soustienēt que l'enforcelemēt qui se fait par les yeux trauerse d'une personne en autre par l'imagination de celuy qui faict le sort. Voila les merueilleux effects de l'imagination, & le grand pouuoir d'icelle : mais qui en desirera sçauoir d'auantage, lise le dessusdict traicté d'imagination, faict par ledict Seigneur de la Mirandole & Pierre Messie, en la foret de ses diuerses leçons, & il trouuera matiere de contentement.

Puissance merueilleuse de l'imagination des femmes enceintes sur leur fruit.

La forte imagination peult redre l'homme parclus de ses membres.

DES CAS MERVEILLEUX. 84

*Cas estrange & merueilleux d'un serpent
qui avoit sept testes.*

CHAPITRE XXXI.

NATURE (entre toutes les choses esmerueillables de la terre) ne semble avoir rien produit plus monstrueux ny espouventable que le Serpēt à sept testes, qui fut apporté de Turquie aux Venitiens embasme, duquel ilz firent present par grand' singularité, au Roy François premier de ce nom, lequel pour sa grande rarité fut appretié à six mille ducatz. Mais ce qui estoit en ce Serpent, le plus prodigieux & plus digne de grande admiration, c'estoit que les sept faces representoyent miculx la figure humaine que la brutale, & si cela n'auoit esté veu de nostre temps, & en ce Royaume, il pourroit sembler à plusieurs incredible, & hors de l'humaine credulité. Iean Boëme escrit que les habitās de Lithüanie (qui est vne region con-
tiguë au Royaume de Polōgne) ont ceste supersticieuse folie d'adorer les Serpēs. Mesmes Hierome de Prague, qui prescha l'Euangile de Iesus Christ en ceste Prouince la, du tēps du Pape Eugene troisieme, enuiron l'an 1410. tesmoigne que plusieurs de ses gens la auoyent des Serpens en leurs maisons, ausquelz ilz sacrifioyent tous les iours, comme faisoient les anciēs idolastres à leurs Dieux, qu'il appelloyent Penates. Mun-

*Serpēt qui fut
appretié à six
mille ducatz.*

*Livre troisi.
chap. 7.*

*Grande super-
stition des ha-
bitans de Li-
thüanie qui
adoroyent les
Serpens.*

TRAICTE MEMORABLE

Superstition de ceux du pais de Calicut. Il there aussi en sa Cosmographie, à laissé par escrit, que ceux du pais de Calicut sont si enseveliz es tenebres d'erreur, & enuoloppez d'une faulx superstition, qu'ilz estiment les Serpens estre quelques Espritz de Dieu, & leur raison est que filz n'estoyent telz, ilz ne pourroyent si promptement par leur morsure faire mourir un homme, & sont si superstitieux qu'ilz ne les oseroyent tuer, de sorte que si quelqu'un c'estoit hazardé iusques à la d'en tuer un, on le feroit mourir tout sur le champ, comme s'il auoit commis quelque homicide, ou perpetré autre cas punissable de mort. Il escrit aussi y auoir es Indes des serpens volans, d'une longueur inusitée, ayans les ailles en forme de chauuefouriz, lesquelz sont si extrêmement veneneux, que filz laissent cheoir une seule goutte de leur vrine sur quelque animal que ce soit, ilz le tuent soudainement sans aucun remede.

Ceux de Calicut seroyent failliz mourir silz auoyent tué un Serpēt. Tubero historiographe a laissé par escrit (cōme il est recité par Aulugelle) qu'un serpent, outre l'humain croire monstrueux, apparut en Afrique à Attilius Regulus, avec lequel il eut une grāde bataille, tellement que sans les arcs & autres machines de guerre, desquelz ilz tiroient contre luy incessammēt, il eust mis toute sa compagnie en pieces. Lequel Attilius, ayant eu la victoire de cest espouventable serpēt, fist porter la peau d'iceluy à Rome, laquelle auoit six vingts pieds de longueur. M. Aurelle en une epistre qu'il enuoya à un sien amy nommé Antigonus, escrit que le cōpagnon de Scipion

Peau d'un serpent qui auoit six vingtz piedz de longueur.

Liv. 6. ch. 3.

DES CAS MERVEILLEUX. 85

Nasica se print à vn serpent es montagnes d'Ægypte, lequel ayant obtenu victoire contre luy, le fist escorcher, & son cuir fut mesuré au châp de Mars, lequel auoit aussi six vingts pieds de longueur. Isidore en ses Etymologies, dit y auoir aucuns serpens en Intlie nommez Ceraistes, lesquels ont des cornes semblables à celles de beller, desquelz Alegrandre le grand trouua grand nombre es deserts & arenes d'Indie, en pouruiuant le Roy Porruis, & desquelz sa gendarmerie fut si furieusement assaillie, que nonobstant toute la resistance qu'ilz peussent faire, il y eut bien neantmoins cinquante Soldars qui en demeurèrent tuez sur le champ. Touchant la generation des serpens, Pythagoras Philosophe dit qu'ilz sont engendrez de la moëlle des os d'un homme mort : ce qui est recité par Ouide es liures de ses Transformations. Et ne doit cela toutesfois sembler fabuleux, quand Plutarque mesme autheur graue, décrit qu'ilz sont engendrez de ceste corruption, cōme on le peult cognoistre par experience, pource que souuēt lon en trouue es sepulchres des morts, & aucuns artificiers en ouurant des hieres ou cercueilz de plomb en ont esté morduz. Vne femme de Pologne de la ville de Craconie enfanta vn enfant mort, lequel auoit vn serpent vif attaché à l'espine de son doz, qui rongeoit le corps mort de ceste miserable creature morte. Or combien que tous serpens soyent engendrez de putrefaction, il s'en trouue toutesfois d'admirable

Li. 12. chap. 4

La gendarmerie d'Alexandre le grand fut bien empeschée à desfaire les Serpens qu'on appelle Ceraistes, pource qu'ilz sont cornuez.

Opinion de Pythagoras de la generation des Serpens.

Plusieurs en ouurant les cercueilz des mortz ont esté morduz des Serpens.

Admirable histoire.

TRAICTE MEMORABLE

grandeur, comme celuy duquel nous auons parlé qu'Atilius Regulus fist tuer d'arbalestres, & autres machines de guerre, pres du fleuue Bragada. Et du temps de Claude Cesar, vn enfant entier fut trouué dedás le ventre d'vn Serpent, nommé Boa, lors qu'il fut occis. Ceste sorte de serpēt est bien frequente au Royaume de Senega, mais l'isle Taprobane produist les plus grandz, & la cause de ceste grādeur prouiet de la chaleur des regions, car la nature froide repugne aux Serpēs qui empesche qu'ilz ne peuuent venir en si merueilleuse grādeur, sinon aux regions chaudes. Et ceux qui ne peuuent croistre, par l'aide de la chaleur, ilz sont de nature tres-seiche, & pource les plus petitx Serpens sont les plus pernicioeux. Le Basilique est appellé le Roy des Serpens, lequel a sur sa teste vne macule & tache blanche, en forme de couronne, mais est si extremement veneneux, que de son aleine il faict mourir les arbres & herbes, & infecte tellemēt l'air, qu'aucun oyseau ne peult passer par dessus sans tomber incōtinent tout mort. Il tue les hommes & les bestes de son regard, car tout ainsi q̄ les femmes estans en leur flux mēstrual gastent les mirouērs, aussi les hommes & les bestes peuuent estre blesez par la voix & regard de ce Serpent. En la Pouille il y a vne maniere d'Aragne que les habitans appellent Tarantule, ou Phalange, qui fait mourir ceulx qu'elle mord comme par lethargie, & assopissemēt, avec oubliance de toutes choses. Rhodigin en ses antiques Leçons dict, que ceste Ta-

*Vn enfant
trouué entier
dedans le ven-
tre d'un serpēt*

*Les petitx ser-
pens sont les
plus perni-
cieux.*

*Le Basilique
est appellé le
Roy des ser-
pens, lequel tue
de son seul re-
gard.*

*Venin perni-
cieux du pha-
lange.*

Li. 7. chap. 16

DES CAS MERVEILLEUX. 86

rantule est fort pernicieuse, spécialement au comencement d'esté, & que quicôques en est mordu, si n'est secouru promptement, il perd tous le sentimens & meurt, & si aduient que quelcun échappe la mort, il demeure insensé, & totalement hors de soy. Auquel mal l'expérience à trouué remede, qui est la Musique, car si tost q̃ quelcun en aura esté mordu, il fault faire venir deuant luy gens qui sachent iouer de la viole, floutes, ou autres instrumens de Musique, laquelle entēdie par le nauré, il commence à baller & dâser, comme si tout le temps de sa vie il se estoit accoustumé au bal, en laquelle force de baller il continue iusqu'à ce que le venin soit dissipé. En ceste sorte Ilmenias Musicien a guery plusieurs malades en sonnant doucement des instrumens de Musique. Aulugelle recire aussi que les Ischiadiques & ceux qui ont la passion sciatique (qui est vne espece de goutte) sont gueriz par le son du haut-bois. Cela ne doit sembler fabuleux, veu qu'on list de David qu'avec la Musique il ostoit à Saül, la passiō que le mauuais esprit luy dōnoit. Mais pour reuenir à nostre propos des Serpens, comme Dieu n'a rien faict nuisible sans remede, & que la principauté de venin entre tous les Serpens soit attribué au Basilique, toutesfois la muſtelle ou belette le tue, car quand on sçait ou il y a quelque Basilique on ne faict que porter dedans sa caverne vne Belette, qui le poursuyt de sorte qu'elle le faict mourir. Hypnalis est vne espece d'Aspic, ainsi dicté, pource qu'elle tue en

Musique est le remede contre le venin de ce serpent.

*Li. 4. chap. 13
Aucuns y ont esté gueriz, par le son du haut-bois.*

La Belette tue & faict mourir le basilique

TRAICTE MEMORABLE

Mort de Cleopatra, par la morsure d'un Aspic.

Crocodile de longueur excessive.

Le naturel du Crocodile est de fuir ceux qui l'attendent, & de poursuivre ceux qui fuyent.

Present fait par les Venitiens d'un crocodile à une Ambassade de France.

dormant, comme recitent Plutarque & Appian Alexandrin de Cleopatra, laquelle se voulât faire mourir se fist mordre à vn Aspic, dequoy elle deceda en dormât. Le Crocodile est semblable au Lezard, mais il s'en trouue d'excessiue longueur, iusques à dixhuiët coudées, il a les dentz fort aigiës, il vit soixante ans, & a autant de dens que d'ans, ainsi que le tesmoigne Cardan. Mais il recite vne chose admirable des Crocodiles du Nil, lesquelz au dessus de la ville du Caire en Ægypte, ilz tüent les hommes, & au dessouz ilz ne leur font aucün mal. Et dict que depuis sept cës ans, que les adorateurs de Mahomet ont occupé ceste region, q̃ les Crocodiles ont esté plus cruelz qu'au precedent, & est aduenü cela depuis que les Mahometistes trouuerent aux fondemës de quelque réple de ceste ville, vne statue de Crocodile faicte de plomb, & qu'apres qu'elle fut parfaicte ilz en deuindrët plus cruelz, car au parauant les sacrificateurs les appriuoisoient & les nourrissoient, & depuis qu'ilz ont perdu leur pasture & nourriture accoustumée, ilz se sont mostrez plus cruelz: ilz poursuient celuy qui fuit, & fuyent ceulx qui les attendent. L'an 1515. Maistres François de la Vernade, Conseiller, & Maistre des requestes de l'Hostel du Roy François, premier de ce nom, fut enuoyé en Ambassade à Venise, auquel lieu les Venitiens luy firent present d'un Crocodile mort; lequel il donna à S. Antoine le petit, qui est vn Prieuré commendataire des fondations de saint Loys, à Paris, pres

DES CAS MERVEILLEUX. 87

de la porte dudict saint Antoine.

Pour faire enfuir les serpens, Plin^e a laissé par
escri^t que le fresne a vne vertu & propriété tant
contraire aux serpens, que si on en cōtrainct vn

*Le fresne est
vn arbre fort
contraire aux
serpens.*

de passer par vn feu ou par dedans les branches
& rameaux de fresne, il passera plustost au tra-
uers du feu. Les serpens ont aussi la raue en si
grand' horreur, qu'ilz mourroyent plustost que
de mordre le lieu frotté de raues, car l'odeur
seul de la raue les faict demourer sans force. L'o-
deur aussi des hiebles, de la bruyere & penceda-
ne (autrement queue de pourceau) la serpentaî-
re, dict^e *Dracunculus maior*, ont telle vertu contre

*Les serpens
haisant fort
les raues, les
hiebles, & la
bruyere.*

les serpens, que ceux qui en sont frottez de leur
iust n'en sont point offensez, ains les peuuent
manier sans dâger, specialemēt silz sont oingts
du suc de raues. En Arabie il y a vne maniere de
gens qui sont appelez Ophyophagi, pource que
sans danger ilz mangent les serpens, & en viuēt.

*Pour manier
les serpens, il se
faut oindre
du iust de ra-
ues.*

Herodote li. 4. & Aulugelle escriuent d'aucuns
peuples d'Italie nommez Marses, & autres du
territoire d'Afrique nommez Psylles, lesquels
du seul attouchement guarissoient les piqueu-
res & morsures des serpens venimeux, & des
autres succeoyent le venin du corps blessé. Il se

*Les Ophyo-
phages man-
gent les serpens*

trouue encore pour le iourdhuy en Italie cer-
tains Charlatâs ou enchanteurs de serpens, qui
se disent estre descenduz de la famille de saint
Paul, lesquels portent de grands bouïetes plei-
nes de serpens vizz, desquelz ilz enuironnent
leur col sans en estre picquez ny blesez aucu-

*Les Marses
& Psylles peu-
ples d'Afrique
que guerissent
de la piquere
des serpens.
Cel. liure. 16.
chap. 11.*

TRAICTE MEMORABLE

*Vn Ambaf-
fader ietté de-
dans vn ton-
neau plein de
serpens, qui ne
luy feirent au-
cune nuiffance*

*Superftition
des Iuifz Ca-
baliftes.*

*Afazel fer-
pent.*

Isa. 65.

nemét, defquelz vn Ambaffadeur nommé Exa-
gonus, eftant allé annoncer quelque chose au
Senat de Rome, fut mis de fon consentement
tout nud dedans vn tonneau plein de ferpens,
pour faire experience fi fon dire eftoit veritable
ou non, mais tant s'en fallut que lefdiçts serpens
l'offenfaflent, qu'au cōtraire ilz ne le feirent que
flatter & cherir. Et de ce font tesmoins Pline &
Pierre Crinit liure premier, chapitre 3. d'honeste
Discipline. La superstition des Docteurs & Ra-
bins des Iuifs sur ceste matiere des serpens a esté
grande, pource qu'ilz ont eu ceste opinion que
nostre corps quand il est mort, qu'il demeure
pour viande & nourriture du serpent qu'ilz ap-
pellent Afazel, lequel ilz disent estre maistre de
la chair & du sang, & qu'il est appelé au Leuiti-
que, Prince des desertz, auquel a esté dict en Ge-
nese 3. chapitre, qu'il mangeroit de la terre tous
les iours de sa vie. Et en Isaye, La pouldre sera
ton pain, c'est à dire (disent-ilz) nostre corps crée
de la pouldre de la terre, iusques à ce qu'il soit
sanctifié, & trāsmué en meilleure nature, & faict
de charnel spirituel. Voila ce que ces Rabbins
ont philosophé sur la matiere des serpens que
ie n'ay voulu omettre pour cōtenter le Lecteur
curieux.

*Ces merueilleusement estrange d'un homme qui
lauoit sa face & ses mains de plomb fondu
sans en estre blessé.*

CHAPITRE XXXII.

HIEROME Cardan en ses liures de Subtilité, quand il traite des metaux, il racõpte l'histoire d'un homme qui estoit à Milan lors que ledict Cardan escriuoit ses liures de Subtilité, lequel lauoit publiquement sa face & ses mains de plomb fondu sans aucunement estre offensé, chose veritablemẽt admirable, & qui sembleroit du tout incredible, si elle n'estoit acertennée par vn personnage tant digne de foy, que lon feroit tort à sa reputation de ne le vouloir croire, & aussi qu'en la presence des Citoyens de Milan l'experience en a esté veüe, qui la rend probable & credible, avec l'assertion de ce tant renommé authœur qui dit l'auoir veu, & mesmes en auoir esté en grãd' admiration. Parquoy il s'est efforcé curieusement de rechercher ce secret en nature, & dit que cest hõme se lauoit p̃mieremt ed'vne autre eau, laquelle il conuenoit qu'elle feust extrememẽt froide pour auoir vertu de reietter la chaleur du plõb, & mesme pour empescher qu'il ne tint & adherast au corps, & avec ce qu'il cõuenoit qu'il vlast de celerité en se lauuant & maniant ledict plõb. Aucuns (dit-il) ont opinion que ceste eau de laquelle il se lauoit estoit faicte du iust de pourpié & d'vne herbe appellée *Linosyosus*, autrement Mercuriale, pour cause de sa glutinosité & lenteur: ce qui semble esloigné de verité, par ce qu'il vsoit de ceste eau fort auarement, n'en mettant que bien peu sur la partie sur laquelle il vouloit

Liure. 6.

*Vn Milanois
qui lauoit sa
face de plomb
fondu sans en
recevoir aucun
ne douleur.*

*Ce Milanois
vsoit deuant
que de se lauer
dudit plõb
fondu, d'une
eau extreme-
ment froide*

TRAICTE MEMORABLE

Quand ce milanais se vouloit laver de plomb fondu, il prenoit un escu de chacun de ceulx qui le vouloyent veoir.

Comment le feu ne peut bleſſer aucunement les membres qui en ſont attainct.

Plusieurs choſes qui reſiſtent au feu, ſans en eſtre conſommées.

Un linge ſally eſtant ieſté dedans le feu eſt blanchi.

eſpandre le plomb fondu, en ſorte que quelque fois il permettoit ſa face eſtre bleſſée: ioinct auſſi qu'il prenoit à chaſque fois qu'il ſe lauoit du dict plomb fondu vn escu de chaſcun de ceulx qui le vouloyent veoir, tellement que ſi ceſte eau euſt eſté faiçte de ces deux herbes qui ſont ſi communes & à vil prix, il ne deuoit en vſer ſi peritemēt, ains en euſt faiçt beaucoup meilleur marché, & ſi en euſt eſpandu plus grande quantité ſur ſon corps qu'il ne faiſoit. Toutes leſquelles choſes cōſiderées, ledict Cardan eſtime que telle eau eſtoit pluſtoſt merallique faiçte de *ſtribium*, dict *Antimonium*, qui eſt la matiere du plomb, cōme *Pyrites* l'eſt du cuyure, & non du ſuc de pourpié & de Mercuriale. Et en ſon 18. liure il dict que l'herbe qui ſ'appelle *Aſter atticus*, vulgairement du Muguet, & la chaux viue eſteincte au iuſt de Mauue, ou de Mercuriale peuuent faire que le feu ne bleſſe aucunement les mēbres qui en ſont frottez. Il ſe trouue auſſi pluſieurs choſes, leſquelles par vne propriété ſecrete de nature reſiſtent au feu ſans en pouoir eſtre conſommées, comme eſtoit iadis la pierre nommée *Caryſtie*, de laquelle faiçt mention *Cælius* en ſes antiques Leçons, laquelle on pouoit filer comme laine, & en faiſoit lon des ſeruiettes, leſquelles ſalies on les iettoit dedans le feu pour les blanchir, ſans en eſtre conſommées, mais demeuroient nettoyées comme va autre linge apres qu'il a eſté en la leſſiue. *Georgius Agricola* certifie les nappes eſtre riſſiées à Rome

DES CAS MERVEILLEUX. 89

Rome d'une pierre qui viét de Cypre, nommée *Serviettes fai-*
 Amiantus, & en aucuns lieux de Boëme les ser- *Et d'une pier-*
 uiettes en estre faictes, qui ne sôt lauées ny net- *re dicté amian-*
 toyées d'eau, ains du feu. Le temps passé lon fai- *tus.*
 soit aussi d'une pierre squameuse dictée *Magnesi.*,
 des tables de couleur d'argent & de plomb, qui
 estoient nettoyyées par le feu, sans en estre con-
 sommées ny aucunement endommagées. Or
 combien que cela semble incredible, toutesfois
 c'est chose veritable, que de toute matiere qui re- *De toute ma-*
 siste au feu, & laq̃lle lon peut filer, on en pour- *tiere qui resiste*
 ra aussi faire nappes, seruiettes & papier à lanter- *au feu &*
 nes, qui ne seront corrumpez par feu, & cela est *qu'on peut fi-*
 bié possible que tous choses qui sont filées peu- *ler, on en peut*
 vent aussi estre tissues, ce que lon peut aisément *aussi faire du*
 cognoistre par l'experience des anciens qui fai- *linge*
 soient les nappes & seruiettes, non seulemēt de
 lin ou de chanure, mais aussi de genetz, duquel
 lon n'vse plus maintenant qu'à nettoyer & bal- *Les anciens*
 lier les maisons, toutesfois lon en pourroit en- *faisoyent leurs*
 cores faire toile, sil se trouuoit artisan pour ce *nappes & ser-*
 faire, car il est tout certain que toute chose ducti- *uiettes de genest*
 ble, & qui se teille se peut filer, & ce qu'on peut fi-
 ler, se peut aussi tixtre, & tout ce est ductible qui
 cōsiste d'humeur tenant, & non facile d'estre rō-
 pu. Le genest est de ceste nature, parquoy il peut
 estre filé & tissū. Suyuant donc ce propos des
 choses qui resistent au feu sans en estre endom-
 magées, il m'est souuenu d'une histoire, recitée
 par Aulugelle, en ses nuictz attiques, prise des *Li. 15. chap. 1.*
 Annales de *Quintus Claudius*, par laquelle il dict

TRAICTE MEMORABLE

*Tour de boys
estant frotée
d'alun de plu-
me, & enuiron-
née de tous co-
stez de flâmes,
ne peut estre
brulée, par la
gendarmerie
de Sylla.*

*Meches qui
ne sont brulées
par le feu*

*Lampe qui
estoit au tem-
ple de Venus
laquelle ardoit
tousiours sans
estre consumée
S. August li.
21 chap. 5. de
la cité de Dieu*

que L. Sylla ayant assiegé vn lieu nommé Pyreus, situé en la terre Attique, auquel estoit enfermé *Archelaus*, Lieutenant de *Mithridates*, il auoit fait construire vne tour de bois, pour la defence du lieu ou il estoit assiegé, laquelle iceluy Sylla fist enuironner de tous costez, de flammes ardantes, mais elle ne fut aucunement endommagée par le feu, & demoura entiere, attendu que ledict *Archelaus* l'auoit fait couvrir par dehors d'alun de plume, duquel elle estoit aussi frottée par dedans, de sorte qu'elle ne peut aucunement bruler: tellement qu'il Sylla fut contrainct de se retirer avec toute sa courte honte. Mais entre les choses qui résistent au feu, l'alun tient le principal lieu, car si lon fait meches d'alun (qu'ilz appellent de Scaïole, & les anciens *astrum samium*) elles ne sont brulées, mais l'huile est seulement consumée, & demeurent les meches entieres, lesquelles ne se consomment non plus que celles qui sont faites des filamens des pierres qui s'escaillent, dictes en Latin *Lapides crustati*. Sainct Augustin en son œuvre de la cité de Dieu escrit d'une lampe merueilleusement esmerueillable, qui estoit au temple de Venus, laquelle ardoit tousiours, sans estre consumée, & pour ceste cause il estime que elle estoit composée par art magique, ou que ce estoit Satan, lequel soubz le nom de Venus faisoit apparoir ce prodige, à fin de s'y faire adorer, & de maintenir le vulgaire en cest erreur: ou que ceste lampe estoit forgée d'une pierre qui croist en Arcadie, laquelle alumée ne s'esteint

DÈS CAS MERVEILLEUX. 90

point. Autres choses sont qui résistēt au feu sans en estre corumpues, comme le lin dict *Carpasium*, l'herbe apellée *Thrialis*, de laquelle on faict le papier des Lanternes, qui n'est endommagé du feu: l'Alun de plume, la Gomme ou Rhésine, qui sort de l'arbre, apellée *Larix*, qui est vne espede Sapin, & plusieurs autres choses, que le curieux lecteur pourra veoir en Theophraste, Plin, Dioscoride, Volaterran, & Cardan. Veu doncques qu'il se trouue tant de choses qui résistent au feu sans en sentir dommage, on ne trouuera hors de credence ny impossible que cest homme Milannois ayt peu lauer sa face & ses mains de plomb fondu sans en estre blessé, en se lauāt premierement d'autre eau, qui auoit la vertu de reietter la chaleur dudit plomb. Aussi ceste histoire ne semblera estrange à celuy qui aura leu ce que Sainct Augustin recite d'un Prestre de Calameuse, lequel entroiēt en Ectase si profondement, qu'il tomboit à terre comme s'il eust esté mort ou euanouy, sans respiration ny sentimēt aucun, mesmes quand on luy appliquoit le cautere tout ardent aux parties les plus sensibles, il ne sentoit aucune douleur: puis estant retourné à luy, il faisoit des discours fort estranges & merueillables.

Thrialis herba de laquelle on faict le papier des lanternes.

*Plin. lib. 17.
Dioscorid. li. 5
Volater. li. 22
Card. liure. 5.*

Ectase merueilleuse d'un Prestre.

*Chose bien estrange d'un homme, de la teste duquel
lon a veu sortir flambes de feu & fumée.*

T R A I C T E M E M O R A B L E



V mois de Novembre dernier l'an
1561. enuiron la fin dudict mois,
comme lon couppoit la teste à vn
criminel & malfaicteur en la ville
de Sées en Normãdie, lequel auoit

esté condemné à mort, incōtinent que le bour-
reau executeur de ce malefique vint à luy tran-
cher la teste, tout soudain fut veüe sortir de la te-
ste de ce criminel vne flambe de feu avec vne fu-
mée, qui s'esuanouit soudainement en l'air, avec
grande frayeur & espouementement des specta-
teurs, qui est vne chose digne de grande admi-
ration, & de laquelle les Philosophes & Physiciés
seroyēt bien empeschés d'en rēdre raison, com-
bien qu'Aristote en ses Metheores escriue de tel-
les flambes, & Pline, quand il parle du lac Thra-
simene qui fut veu tout en feu, traicte aussi des
flābes admirables qui ont esté veües sortir des
corps humains, toutesfois & l'vn & l'autre ont
escrit si obscuremēt de ces choses, qu'ō ne peut
bonnement comprendre par leur dire d'ou pro-
cedent telles flambes. Beaucoup de personnes
ont pēsē estre plustost fable que histoire : ce qui
a esté escrit de Lucius Martius, pource qu'il ne
se trouue argument ny coniecture en nature sur
quoy on la puisse fonder, sinō que ce seroit vne
manifeste impudence de ne vouloir adiouster
foy à tāt de doctes & celebres personnages qui
l'ont escrete, entre lesquelz sont Ciceron, Tite
Liue, & Valere le grand, qui ont escrit qu'apres
que les Scipions surprins par leurs ennemys eu-

*Flambe de feu
sortant de la
teste d'un hom-
me.*

Liur. premier

*Histoire de
Lucius Mar-
tius de la teste
auquel sortit
vne flambe de
feu.*

*Cicer. li. 2. de.
diui. Line. li. 3
Decad. 3. Val-
er. li. 1. chap. 6*

DES CAS MERVEILLEUX. 91

rent esté deffaiçts & tuez en Espagne, & que le-
dict Lucius Martius chancelier Romain faisoit
vne exhortation à sa gendarmerie pour les inci-
ter à vengeance, ilz furent tous esbahiz qu'une
grâde flambe sortoit de sa teste sans en estre au-
cunement endommagé, qui donna occasion à
ses Soldats, esmeuz de la vision de ceste prodi-
gieuse flambe, ou feu fantastique, de reprendre
courage, de sorte qu'ilz se ruerent si furieusement
sur leurs ennemys, qu'ilz en tuerent plus de tren-
te mille des Carthaginiens. Ceux qui ont escrit
les gestes d'Alexandre le grand disent le sembla-
ble luy estre advenu en combatant contre les
Barbares, & qu'on le vid tout environné de feu
qui sembloit sortir de son corps, qui donna vne
merveilleuse terreur à ses ennemys. La Pyro-
mâce c'est vne espece de Magie, par laquelle on
deuine par le feu, comme fist Tanaquil femme
du Roy Tarquin Prisque, laquelle voyant vne
flambe à l'entour de la teste de Servius Tullius;
elle predict qu'il seroit Roy, comme l'ont escrit
Liuius *ab urbe condita*, & Dyonisius Hallicarna-
seus en son quatriesme. Aucuns ont voulu sou-
stenir telles flambes auoir esté faictes par art,
comme lon void souuent les basteleurs vomir
& ietter de leurs bouches flambes ardentes de
feu, le deuorer, & rendre en soufflant apres l'auoir
enveloppé en du cotton ou en des estoupes,
l'ayant caché derriere les dents machelieres en
quelque lieu spacieux qui est entre l'aspere arte-
re, autrement dicte trachée, le gosier, & l'os du

*Plutarque, en
Alexand.*

*Tanaquil pre-
dist par l'art de
Pyromâce que
Servius Tul-
lius seroit Roy*

*Comment les
basteleurs vo-
missent flam-
bes de feu.*

TRAICTE MEMORABLE

*Damanthus
Magicien de
l'Empereur
Charles 5.*

palais: aucuns basteleurs les deuorent, & quand ilz veulent ilz les vomissent, aidez à ce faire d'une longue coustume. Mais il ne peut estre aduenu en ceste sorte aux histoires cy dessus alleguées: parquoy les autres ont mieux aymé croire telles choses auoir esté prestiges de Sathan, par lesquelz il enchantoit les ieux des assistans & spectateurs, comme a faict de nostre temps vn Espagnol nommé Damanthus, qui hantoit & frequentoit la cour de Charles cinquiesme Empereur, lequel faisoit choses merueilleuses, inaudites & incroyables, comme faisoient iadis les Magiciens de Pharaon, qui conuertissoient les verges en serpens, & les eaux des riuieres en sang, comme il est escrit en Exode, qui estoient choses autant difficiles & estranges, que de faire sortir des flambes des corps humains.

*De l'art admirable de nager d'un homme, lequel
pour ceste cause lon appelloit le poisson
Colas, ou Colanus.*

CHAPITRE XXXIIII.

*Colanus pour
la dextérité
qu'il auoit de
bien nager, fut
appellé le poisson
Colas.*

MESSIE autheur fort renommé entre les modernes, recite l'art admirable de nager, d'un hōme qui estoit d'une ville de Sicile, le quel chacun nommoit le poisson Colas, pource que des son enfance il s'adonna si bien à nager & à aller baigner en la mer,

qu'il disoit quād il estoit hors de l'eau qu'il souffroit tant de mal & vne si grande passion, qu'il en pensoit mourir. Et ayant longuement continué cest exercice, sa force & dexterité fut telle en l'eau, qu'encor que la mer ne fust calme, & qu'il y eust grāde tempeste, il ne laissoit toutefois à nager sans crainte & peril: & quād il trouvoit quelques vaisseaux & nauires il sautoit dedans, & luy donnoit lon à manger & à boire, puis il resautoit en la mer pour retourner d'ou il estoit venu, de sorte que bien souuēt il portoit aux villes prochaines des nouuelles de ceux qu'il auoit rencontrez sur la mer: & vescu en ceste maniere longuement, sain & dispos, iusques à vne feste que le Roy Alfons de Naples faisoit à Messine notable port de mer en Sicile. Alfons voulant faire experience de l'art de nager de ce Colas & d'autres qui se vantoient d'estre nageurs bien experimentez, fist ietter en la mer vne coupe d'or de grand pris & valeur, la donnāt à celuy qui plustost la trouueroit, ayant deliberé d'y ietter apres d'autres choses. Or estoit ce Colas en l'assemblée de plusieurs autres excellens nageurs, lequel avec les autres se coula soudainement au fonds de la mer en l'édroit ou la coupe auoit esté iettée, mais oncques puis lon n'ouyt mauuaises nouuelles de luy, car depuis ceste heure la il ne fut iamais ny veu ny ouy. Parquoy lon pense que desastremēt il entra en quelque fosse qui estoit au fonds de la mer, de laquelle ne pouuant sortir il y termi-

*Fin de cet homme aquatique
lequel se noya,
donnant lieu
au commun
prouerbe que
les bōs nageurs
sont les bōs
noyeurs.*

TRAICTE MEMORABLE

*Colanus se ca-
choit en l'eau.
trois ou quatre
heures.*

na ses iours: car autrefois il auoit bien nagé cinq cens stades, qui font seize ou dixsept lieues, sans trouuer terre & sans se reposer, & neantmoins c'estoit tousiours bien sauué. Ceste histoire est aussi recitée par authours de non moindre authorité que de doctrine, entre lesquelz est Pontan grand Orateur & Poëte, & Alexandre Iuriconsulte excellent, au liure des Iours geniaux, & mesmes Cardan fort accôply en routes lettres, recite ceste histoire, disant: Aucuns hōmes sont moult grands naturellement, comme Colanus le nageur, citoyen de la ville de Caranie, qui est vne grāde ville de Sicile, lequel florissoit de mon temps, il se cachoit en l'eau l'espace de trois ou quatre heures, cōme s'il eust esté poisson. Et ce n'est trop admirable, veu qu'en l'inde Occidentale les pescheurs des perles, attentifz de chercher les ouïstres & escailles, se tiennent dedans l'eau cachez vne heure entiere.

*Cas estrange des hommes marins & aquatiques
qui se retrouuent dedans la mer.*

C H A P I T R E X X X V .

IL ACOIT que l'homme raisonnable ne se trouue que sur la terre, & n'habite point en l'eau, toutefois en la mer il se trouue des poissons qui ont figure d'hōme, entre lesquelz y-a masle & femelle, les masles sont nommez Tritons, & les femel

DES CAS MERVEILLEUX. 93

les Néréïdes & Syrenes . Pausanias recite auoir
 veu au temple de Bacchus vn Triton en Boëotie
 aux peuples nommez Tanagræi, & en auoir veu
 vn autre à Rome, duquel la forme estoit telle. Il
 auoit cheueux, le nez d'homme, la bouche plus
 large, les yeux de couleur perse, mains, doigtz, &
 ongles, & au dessoubz de la poitrine & du ven-
 tre il auoit vne queue au lieu de piedz cōme les
 daulphins. Du temps de l'Empereur Maurice vn
 sien lieutenant en Égypte, se pourmenant pres
 du Nil vid deux animaux de figure humaine, l'vn
 desquelz representoit l'hōme, ayant vne face fu-
 rieuse & truculente, de quoy ce lieutenāt eston-
 né le cōiura, que sil estoit quelque esprit maling
 qu'il se retirast incontinent au lieu qui luy estoit
 ordōné de Dieu: mais aussi que sil estoit du nō-
 bre de ceulx qui ont esté créez pour la gloire de
 son nom, qu'il eust à sejourner la quelque temps
 pour le contentement du peuple, qui estoit en
 grande admiration de veoir vn si estrange spe-
 ctacle. Lequel animal comme sil eust esté con-
 trainct par la vertu de ceste cōiuration, fist long
 sejour en ce lieu la, avec grand esbahissement des
 assistās. Des le temps de Tibere Empereur, ceux
 de Lisbonne, ville fameuse de Portugal enuoye-
 rent certifier ledict Tibere qu'ilz auoyēt veu vn
 de ses Tritons ou hommes aquatiques, se cacher
 dedans vne cauerne pres de la mer, & que la il
 chantoit avec vne coquille. En Epire, mainte-
 nant dicte Romanie, il y a vne fontaine pres de
 la mer, à laquelle les enfans alloient puiser de

*Forme d'un
Triton ou hō-
me marin.*

*Coniuration
faicte par le
Lieutenant de
l'Empereur
Maurice à vn
Triton.*

TRAICTE MEMORABLE

*Les Tritons
aiment les pe-
titz enfans.*

l'eau, & pres de ce lieu la sortoit vn Triton qui estoit en aguer, tant qu'il eust veu quelque petite fille seule, laquelle tout soubdain il prenoit & l'emportoit en la mer. Dequoy aduertiz les habitans de ce lieu, espierent si longuemēt cest animal qu'il fut pris, & conduict deuant la iustice du lieu, & fut trouué en tous ses membres semblable à l'homme, & pour ceste occasion ilz essayèrent de le garder, luy presentans souuent à manger, mais il ne voulut iamais goustier de chose quelcōque qu'on luy dōnast, au moyen dequoy il mourut, tant de faim que pour estre trop longuement en element à luy estrange, repugnāt & du tout contraire à son naturel. Plusieurs doctes personnages ne se sont peu persuader qu'il fust des hommes aquatiques, comme Tritons, ayans

*Aucuns ont
estimé estre fa-
ble qu'il fut des
Tritons, atten-
du que la sain-
cte escripture
n'en faict au-
cune mention.*

la figure humaine, & leur raison est fondée sur ce qu'il n'en est aucunemēt parlé es saintes lettres, & n'en faict la sainte escripture aucune mention, ioinct que la terre est le propre & naturel element de l'homme & son domicile, ou il fault qu'il face sa continuelle demeure & residence, tant qu'il plaise au Createur l'appeller, apres que il aura acheué la peregrination à luy ordonnée en l'estat de ceste vie mondaine. Toutesfois ce seroit vne impudence manifeste, & trop grand deshontement, de ne vouloir croire tant de notables personages qui l'ont laissé par escrit, pour auoir souuēt veu telz hommes marins, & n'eussent voulu laisser leur posterité en tel erreur. Et aussi il n'est plus impertinēt de croire qu'il soit

*Si n'est non
plus imperti-*

DES CAS MERVEILLEUX. 94

des hommes marins que des Faunes, Satyres & autres hommes sauvages, de forme monstrueuse & estrange, veu que les personnes Ecclesiastiques assurent par leurs escrits en auoir veu, cōme il appert par vne histoire recitée par S. Hierme d'un homme monstrueux, qui apparut au desert de Thebaïde, à saint Antoine y faisant la penitence.

neut qu'il soit des Tritons que des Faunes & Satyres.

Or tout ainsi qu'il se trouue des hommes marins, aussi est il des femmes, qui sont appellées Nereïdes ou Syrenes, ce qui nous est certifié par Pline, au liure de la nature des Aquatiles, ou il dict que Cesar Auguste fut certioré que lon auoit veu en la coste de France plusieurs Nereïdes ou femmes marines, lesquelles estoient mortes au riuage de la mer, & aussi depuis Nerō fut aduertty qu'entre plusieurs poissons que la mer auoit iettez sur la greue, il y fut trouué plusieurs Nereïdes, & autres especes de monstres marins, à la semblâce de plusieurs animaux terrestres. Theodore Gaze, homme bien accompli en toutes doctrines dict, qu'estant vne fois sur la coste de la mer, il vid qu'apres vne grande tempeste, elle ietta vne grand' quantité de poissons sur le riuage, entre lesquels estoit vne Nereïde, ayant figure de femme, fort elegante en beauté iusques à la ceinture, & quant au reste par bas, elle estoit de figure de poisson, finissant en queue, cōme vn cōgre ou anguille, & qu'elle estoit sur l'arene, mōstrant par ses gestes qu'elle souffroit quelq' grand' passion & tristesse. Lequel Theodore considerant qu'elle auoit desir de re-

Liure 9.

Nereïdes sont Syrenes.

Forme d'une Nereïde ou Syrene.

TRAICTE MEMORABLE

tourner en la mer, la print doucement & la remist en l'eau, au estant, tout soudain commença à nager & se disparut, de sorte qu'ôques puis ne la vid. Gesnerus hōme fort celebré entre les sçauans a laissé par escrit que l'an 1523. feut veu à Rome vn homme marin, au commencement de Nouembre, avec grande admiration des spectateurs. Et aussi l'an 1548. l'Archeduc d'Austrie che filz de l'Empereur Ferdinand à present regnant, fist apporter avec luy à Genes vne Nereïde, ou Syrene morte, laquelle les plus doctes de l'Italie vindrent visiter avec grand esbahissement de ce nouveau & non accoustumé spectacle.

*Syrene qui fut
apportée à l'ar-
che-duc d'Au-
striche.*

Cardan donne raison pourquoy plusieurs monstres sont en la mer, disant que la facilité de la generation & de la vie est cause de tant & de si diuerses figures, car la chaleur & l'humeur sont ensemble à la generation, & l'aliment sert à la vie: & aussi en la mer la chaleur, l'humeur gras, & l'aliment abondent, & pourtant à bonne raison elle est apellée la mere des monstres. Mais qui vouldra plus amplement sçauoir la nature des monstres marins, l'industrie & nature de plusieurs poissons monstrueux, barbus, volans, & autres, lise Pline liure 9. & 32. Ælian, Plutarque de l'industrie des animaux terrestres & aquatiques, & Ouide en ses Haliëtiques: car de les inserer en ce lieu, cela sembleroit estre hors le subiect duquel i'ay entrepris de traicter, qui est des choses estranges aduenües de nostre réps. Theuet a veu au païs de la haulte Ætiopie vn monstre que la

*Cause de la
generation des
monstres de la
mer.*

Theuet.

DES CAS MERVEILLEUX. 95

mer auoit iecté hors, ledict monstre estoit semblable à vn nommé Normis, qui estoit escaglé comme vn poisson, & faisoit des cris fort espouuentables.

D'une effigie ou image de cire faicte par art magique, par laquelle aucuns auoyent attenté contre la personne du Roy François premier de ce nom.

CHAPITRE XXXVI.



ROBERT Gaguin recite en la vie de Loys Hutin Roy de France & de Nauarre, qu'apres la mort de Philippe le Bel, Enguerrant qui auoit eu la charge des finances qui estoient au Louure, fut appellé en reddition de comptes, lequel ne se pouuant purger de la maluersation & peculat par luy commis, sa femme mist toute peine à elle possible de le faire deliuer de prison, mais voyant n'en auoir le moyeh, & habandonnée de toute esperance de pouuoir sauuer son mary, consulta vn nommé Pauiot & sa femme Claude, tous deux suspects de venefice & sortilege, pour faire mourir le Roy Charles de Valois, qui faisoit ceste pour luyte contre ledict Enguerrand. Pour à quoy *Effigie de cire paruenir ilz feirent vne effigie & image de cire faicte par art magique, representant le Roy Charles, laquelle estoit faicte ayant gestes d'un Roy malade, de sorte que si ceste entreprise n'eust esté*

Livre. 7.

TRAICTE MÉMORABLE

descouuerte, ilz auoyēt deliberé de le faire mourir phthysique & d'une mort lente : car comme ladicte effigie eust esté petit à petit consumée, estant approchée du feu, aussi la vie du Roy (cōme ilz pensoyent) fust terminée & defaillie. Ce malefice fut decouuert, & Enguerrand pendu & estranglé au plus hault estage de la Iustice patibulaire de Montfaucon, & au dessouz de luy Paviot, mais la femme Claude fut bruslée, & la cause fut pource que le Roy par ceste effigie fut fort affligé & en receūt grand douleur. Les autres Cronografes recitent ce faict vn peu autrement, disans que le Roy fist mourir plus par vindicte cest Enguerrand, que autrement, & que Loys Hutin estant Roy en France, iceluy Enguerrand fut accusé de tout le peuple en general, & mesmes par Charles Comte de Valoys, oncle du Roy, qui auoit quelquefois esté dementy de luy. Mais lon trouua que la femme auoit vne image de cire, laquelle cōme elle faisoit fondre aupres du feu, ainsi s'affoiblissoit & diminuoit le Roy. Enguerrand fut pendu, mais apres la mort on disoit publiquement que cestoit à tort. De nostre temps lon a pareillement attenté contre la maiesté du Roy François premier de ce nom, par vne effigie faicte à la semblance, & qui le representoit, laquelle fut faicte par aucuns personnages de qualité de la Province de Normandie, lesquelz furent enuoyez aux galeres, apres leur auoir esté faict & parfaict leurs procès. Or pour monstrer telles choses

*Enguerrand
pendu & estranglé
à Montfaucon.*

*Effigie faicte
par art magique
à la semblance
du Roy François
premier de ce nom*

DES CAS MERVEILLEUX. 96

n'estre fabuleuses, il appert par les constitutions de Constantin Empereur, que ceux qui vsent de ceste Magie venetique (qu'on appelle vulgairement Sorciers) peuuent beaucoup nuire par leur art aux personnes, & pour ceste cause Imbert en ses Institutions forenses, fescrueille d'une femme qui estoit accusée de telz malefices, & condamnée par vn iuge subalterne, toutesfois par la Cour de Parlement de Paris les prisons luy furent ouuertes. Vne femme (dit-il), fut accusée de sortilege par le bruiet commun du pais, d'auoir faict mourir des hommes & des bestes, & d'autres les auoir faict malades, qu'elle auoit touché sur le col d'une femme à nud, laquelle faisoit bonne chere, & tout soudain seroit tombée en maladie, & l'auoir à l'instant déclaré: outre, qu'elle auoit baillé du pain à vn ieune filz, lequel soudainement seroit entré en fureur, & se seroit precipité en vne riuere illec prochaine. Laquelle, apres son proces extraordinairement faict par le Seneschal de Mailezay, à estre mise sur la tourture, dequoy elle appelle deuant le Lieuteuant criminel de Fontenay le Comte, qui donne sentence cōfirmatiue contre l'accusée, de laquelle y a encores appel. Et apres auoir esté ouye par sa bouche, en la cause d'appel. Par la Cour de Parlement, à Paris, il fut dict que les prisons luy seroyent ouuertes, & l'Euesque de Mailezay, qui auoit faict la poursuite cōdāné es despens desdictes causes d'appel, duquel iugement plusieurs furēt moult esbahiz, veu les

Liure 3.

Femme accusée de venefices & condamnée par un iuge subalterne, appelée à Paris ou par arrest de la Cour les prisons luy furent ouuertes.

TRAICTE MEMORABLE

*C. de malef. l. l.
nullus. l. nemo.
Or. l. culpa.*

*Images par les
quelles on pou-
uoit deuiner les
ans de la mort
future ou pas-
sée.*

*Teste d'arain
forgée par
Albert le
grand laquelle
parloit.*

*Colombe de boys
qui voloit en
l'air.*

constitutions faictes par les Roys & Empereurs à l'encontre desdictz sorciers, & personnes venefiques. Appion Grammarien a laissé par escrit qu'un nommé Alexandre faisoit si bien telles esfigies & similitudes, que facilement le Metoposcope (qui est celuy qui faict ses diuinatiōs par le regard & inspectiō du front de la personne) par icelles pouuoir deuiner les ans de la mort future ou passée. Et aucuns fanatiques Magiciens sont deusluz & tōbez en vne si grāde folie, qu'ilz ont pensé qu'une image faicte par certains interuales de temps & de diuerses cōstellations d'estoilles (gardée toutesfois vne certaine raison des proportions) que telle image peult parler & rendre responce à ceulx qui la consulteront, & mesmes reueler les secretz de la verité. Cardan acertene de vray vne femme auoir esté guerie de la douleur des reins en portant vne image d'un Lyon faicte d'or, & dict qu'il en fault demander la cause & raison du ciel, car aucunes choses semblent estre plus vrayes qu'elles ne sont, & aucunes le sont plus qu'elles ne semblēt & le demōstrent. Il ne fault toutesfois penser que la teste d'arain, forgée par Albert le grand, laquelle formoit paroles articulées, cōme si y eust eu vne ame viuante enclose dedans, ayt esté faicte & cōposée par art Magique, ains par les sciences Mathematiques: cōme aussi le Pigeon de boys fait par Architas, lequel estant faict par certaines proportiōs Mathematiques, voloit en l'air par interuales comme les autres oyseaux. Reuenant au propos des venefiques

DES CAS MERVEILLEUX. 97

venefiques, pour-ce que les femmes sont plus enclines à superstition que les hommes, elles sont aussi plus addonnées aux venefices & sortilèges & spécialement les marastres & meretrices. Diodore Sicilié dit que Hecate fille de Persa, filz du Soleil, mist toute son étude aux venefices, & fut la premiere qui inuenta l'Aconitum, venin & poison mortifere, elle cognoissoit aussi la nature de tous les venins, lesquelz elle donnoit à ses hostes, & en faisoit l'expérience sur eulx pour en mieux cognoistre la vertu & propriété, & par ce moyé elle fist mourir son pere: puis elle apprint cet art à sa fille Circe, laquelle Philostrat en ses Heroïdes appelle la déesse des venefices, par lesquelz elle fist mourir son propre mary. Medæa soeur de mere de Circe fut aussi grandement instruite en l'art des venefices. Ioseph en ses antiquitez dict que les femmes d'Arabie sont plus addonnées aux venefices que les autres, aucuns disent que ce sont celles de Thessalie, & qu'il y en a proverbe. Sainct Augustin en son œuvre de la Cité de Dieu. Tite Liue li. 8. & Valere le grâd disent que du temps du Consulat de M. Claude, Marcel. & T. Valere, il y eut grâd nombre de citoyens de Rome qui moururent par le venefice des matrones, & que pour ceste cause il y en eut trois cens septante qui feurent condamnées à mort, entre lesquelles estoient Cornelia & Servilie Patrices, ausquelles lon fist boire les potions & Pharmaques qu'elles auoyent appareil-
 lez pour d'autres, dont elles moururent: auparavant

Pourquoy les femmes sont plus enclines aux venefices que les hommes.
Liure. 5.

Hecate inuenta trice de l'aconitum, faisoit experience des venins & poisons sur ses hostes.

Circe déesse des venefices.

Medæa.

Li. 17. chap. 5

Li. 3. chap. 17.

Valer. liure. 2

Trois cens septante matrones Romaines condamnées à mort pour leurs venefices.

TRAICTE MEMORABLE

uant lequel temps lon n'auoit iamais faict aucū proces sur le faict des venefices. Lediēt Valere a

Liure sixies. escript que Publia Posthumia, & Licinia, feirent mourir Albin & Aselle Cōsulz leurs marys par venefices, & que pour ceste cause elles furent estranglées. Herodian dict que Martia donna la poison à l'Empercur Commodus, & Faustine le donna à son pringing ou beau-filz Verus, cōme l'a escript Capitolin. A Rome on list vne epirafē de Pontia, fille de T. Pontius, laquelle auoit par venefices faict mourir ses deux enfans. Gaguin escript que Brunehilde (autrement apellée Brunehault) donna la poison à Theodoric Roy de France, de laquelle il mourut. Et au 4. liure des Roys on list comment Iehu mist en reproche à Ioran les venefices de sa mere Iesabel. Mais c'est vne chose bien merueilleuse q̄ recite Sainct Augustin, que cōme il estoit en Italie il y auoit des femmes instruictes es artz Magiques, ressemblans à la venefique Circe, & lesquelles donnoient aux passans certaines poisons meslées avec du fromage, & aussi soubdain qu'ilz en auoyent gousté ilz estoient transformez en des Iumēs, & portoyēt les fardeaux qu'on leur chargeoit sur le doz. Ce qui aduint mesme au bō pere Præstantius, lequel par cet art venefique estāt conuertty en cheual (apres auoir mangé de ceste poison avec du fromage) porta les bledz & viures d'aucuns cheualiers, puis apres il feut de rechef cōuertty en homme, & restitué à sa premiere forme. Ce qui ne doit sembler incredible ny

*Pontia fist
mourir ses
deux enfans
par poison.*

*Theodoric
Roy de France
mourut de
poison.*

*Li. 18. cha. 17
de la Cité de
Dieu.*

*Venefices mer
ueilleux d'au-
cunes femmes
d'Italie.*

DES CAS MERVEILLEUX. 98

fabuleux, veu que les sainctes lettres font mention cōmēt Nabuchodofor Roy, fut mué en vn bœuf, & vescu sept ans d'herbe & de foin, puis apres par la misericorde de Dieu, retourna en forme humaine, duquel le corps apres la mort fut doné aux oiseaux, par le cōmandement d'Enilmerodath, son filz, de peur qu'il resuscitast apres la mort, cōme de bœuf il estoit reuenu homme.

Daniel 4.

*Pour-quoy
Enilmerodath
fist donner le
corps mort de
son pere aux
oiseaux.*

Ceste mutation de Nabuchodonosor en bœuf c'est faicte par puisſance diuine, pour abaisser son orgueil qui s'estoit esleué iusques au Ciel, mais l'exemple recitée par saint Augustin, ne doit aussi estre tenu ou reputé pour fable, car il acertene cela estre aduenü en Italie, du temps qu'il y estoit, non pas (dit il) qu'il faille croire ou penser que le corps de l'homme puisse par illusion diabolique estre mué en beste, mais biē que l'imagination des hommes pouuoit tellemēt estre deceüe par les diables, qu'ilz pensoyent estre faictz semblables aux bestes brutes, & que les fardeaulx qu'ilz pensoyent porter que c'estoyent les diables qui les portoyent eux mesmes, pour mieux entretenir les miserables creatures en erreur.

*Si le corps de
l'homme par
illusion diabo-
lique peut estre
mué en beste.*

Telles trāsformations d'hommes en bestes brutes ont esté escrites par les Poētes, creües par les historiens, & acertenées par les Theologiens, de sorte que les hōmes semblent estre cheuaux ou asnes, a ceux qui ont les yeux fascinez & enchantez, & cela se faict le plus souuēt par l'illusiō des espritz malings, & quelquefois par les prieres & oraisons des gens de bien, cōme on list d'El-

*Les hommes
peuēt sembler
estre cheuaux
ou asnes: a ceux
q ont les yeux
enchantez.
4. Roys. 6.*

TRAICTE MEMORABLE

*Les illusions
diaboliques ne
peuvent nuire
aux ieux qui
sont purs &
netz.*

sée, lequel assiegé (par l'armée du Roy de Syrie,
 qui auoit enuironné Dothaim) fist requeste à
 Dieu, que ses ennemys fussent aueugles, & tout
 soudain ilz deuindrent aueuglez, puis apres il
 pria Dieu de leur rēdre la veüe, & tout soudain
 ilz ouurirent les yeux, & se trouuerent au meil-
 lieu de Samarie, Mais aux yeux qui sont purs, &
 qui ne sont point enchantez, les illusions diabo-
 liques ne peuuent nuire, & encores moins les
 deceuoir, comme il appert d'une femme sorcie-
 re, laquelle le vulgaire pensoit certainemēt estre
 vne iumēt, & au bon pere Hilarion, qui n'estoit
 enchanté, ne sembla estre autre chose que ce que
 elle estoit, à sçauoir, femme. Et ne fault aussi pé-
 ser que telz prestiges & diaboliques illusions ne
 ayent regné que du temps des anciens, car nous
 en auōs ailez d'exemples aduenuz de noz iours,
 non moins esmerueillables que ceulx du temps
 passé, entre lesquelz ie feray recit d'une deuine-
 resse & sorciere de Boulongne la grasse, en Italie,
 laquelle apres auoir long temps exercé cest art
 diabolique, elle tomba en vne griefue maladie,
 dont elle fina ses iours. Quoy voyant vn Magi-
 cien qui ne l'auoit iamais voulu desaccōpaigner
 pour le profit qu'il tiroit du viuant d'elle de son
 art, au moyē dequoy il luy mist certaine poison
 venefique soubz les aisselles, tellement que par
 la vertu de ceste poison, elle sembloit viuante, &
 se trouuoit aux compagnies comme elle auoit
 accoustumé, ne semblant en rien différer d'une
 personne en vie, fors de la couleur qui estoit ex-

*Vne Sorciere
estant morte,
sembloit toutes-
foys estre vi-
uante par la poi-
son qu'un Ma-
gicien luy auoit
mise soubz les
aisselles.*

DES CAS MERVEILLEUX. 29

cessiuement palle & blesme. Quelque temps apres il se trouua vn autre Magicien à Boulou-
gne, auq̃l il print fantasia d'aller venir ceste fem-
me, pource qu'elle auoit grand bruit, à raison de
son art, lequel estant arriué à ce spectacle cōme
les autres pour la veoir iouer, tout soudain fesi-
cria disant: Que faictes vous icy messieurs? ceste
femme icy que vous pensez qui face les beaulx
soubresaultz, & ieüz de passe passe deuant vous,
c'est vne puâte & orde charongne morte, & tout
soudain elle tomba, morte comme elle estoit, à
terre, de sorte que le prestige de Satan, & l'abus
de l'Anchanteur fut manifesté à tous les assistās.
Il y a vne autre sorte de femmes songereïsses, que
on appelle Fées, dictes en Latin *Lamiae* ou *Strigae*,
lesquelles pēsēt en leur esprit ce que iamais on
n'a ouy ne veu, & pource qu'elles sont nourries
de pauot noir, dict *Opium*, semblent en songeant
voler en plusieurs & diuerses regiōs, & illec estre
tourmentées en diuerses manieres, selon le tem-
perāment & disposition de chacune, elles s'aidēt
d'vn vnguēt appellé *Lamiacum*, duquel elles soï-
guent tout le corps, & dict lon qu'il est compo-
se de l'axunge ou gresse des petitz enfans, prinse
& tirée de leurs sepulchres, & meslée avec d'au-
tres drogues: Mais c'est chose presque incredi-
ble, cōbien & quantes choses ses femmes se per-
suadent veoir, aucune fois choses plaisantes & re-
creatiues, comme danses, bâquetz, beaux ieunes
enfans, & le coucher avec ceux qu'elles desirent,
quelque fois aussi elles pensent veoir choses tri-

*L'abus du ma-
gicien fut des-
couuert par vn
autre enchan-
teur.*

*Les Fées en
songeant sem-
blent voler.*

*De-quoy est
faict l'onguent
apellé *Lamiacū**

*Diuerfes vi-
sions des Fées.*

TRAICTE MEMORABLE

stes, fascheuses & turbulentes, cōme prisons, deserts, supplices & tourmēs, mais tout cela est venefique.

Vne sorciere de Panie qui sçauoit par son art tout ce qui se faisoit en la ville, tāt secret qu'il peust estre

Du tēps de Leoniceus il y auoit à Paue vne enchāteresse, laquelle par art venefique auoit cognoissance de tout ce qui se faisoit en la ville, tāt secrettement qu'il peust estre faict, de sorte que tous les plus renommez en sçauoir de toute l'Italie la venoyent veoir, pour les grādes merueilles qu'elle faisoit. Or pour lors il y auoit à Paue vn homme qui estoit en grande reputation de homme de biē, pour la saincteté de sa vie, lequel pour priere qu'on luy peust faire ne pouuoit estre persuadé aucunement d'aller veoir ceste en-

Demande faicte par un homme d'excellent sçauoir à ceste sorciere.

chanteresse, sinon que quelque foys vaincu par l'importune requeste d'aucuns Magistratz, les accompagna pour l'aller veoir, & estāt arriué au lieu ou elle estoit, la voulāt experimēter & sonder au vif luy fist ceste demāde, à sçauoir lequel luy sembloit le meilleur de tous les carmes que Vergile eust iamais cōposé : laquelle tout à l'instant & sans y songer luy fist responce. *Disce in*

Responce admirable de la sorciere, laquelle n'auoit iamais sçeu lire ny escrire, ny mesmes parler latin.

stetiam moniti, & non temnere diuos. Voila (dist elle) le meilleur, le plus excellent & plus digne entre tous les carmes qu'ayt iamais faict Vergile, maintenant tu as congé de te retirer & de ne retourner plus en ce lieu pour me tenter. Lors le bon homme autāt esbahy que si cornes luy fussent venues, & plus estonné que sil eust tonné, s'en retourna tout honteux, baissant la teste & sans aucune repliche, tout confuz d'une si docte

DES CAS MERVEILLEUX. 100

responce: attendu que ceste femme n'auoit iamais sceu lire ny escrire, & encor moins parler latin. Les anciens, curieux de sçauoir la cause de telles choses, ont attribué cela aux esprits familiers, qui tousiours accompaignent ceulx & celles qui se meslent des choses venefiques. Platon au Theage introduist Socrates, disant que par sort diuin il luy auoit esté concedé d'auoir vn Dæmon, qui n'est autre chose qu'une voix, le dissuadât lors qu'il veult faire vne chose deshoneste, ou qui luy soit contraire: & toutesfoys ne le suadant iamais de ce qu'il a à faire. Puis pour confirmation de son dire il prend Timarchus pour tesmoing de cela, lequel vn iour se voulant leuer d'un bâquer ou il estoit avec Socrates, il fut aduerty par le Dæmon dudiect Socrates de ne partir du lieu, à quoy il ne voulut obeïr, & estât party de la, il s'en alla ruer le filz de Hiroscamadre, nommé Nicias, pour raison duquel homicide estant condemné à souffrir mort, il dist à vn sien frere qu'il mouroit pour n'auoir obtemperé au conseil de Socrates, qui c'estoit efforcé en toutes manieres à luy possibles de ne le laisser sortir à telle heure. De nostre tēps il print mal à Pierre Loys, de n'auoir obtemperé à l'aduertissement que luy donna le Pape Paul troisieme, car il auoit faict aduertir lediect Pierre Loys son filz, qu'il se donnast de garde le dixiesme iour de Septembre, l'an 1547. Or cediect iour il se fist porter hors de son chasteau de Plaisance dans sa litiere & coche, estant accōpagné de grosse com

*Que c'estoit
que le demon
de Socrates.*

*Exemple pris
de Platon en
son Theage.*

*Exēple d'une
histoire culue-
nue de nostre
temps le la
mort de Pierre
Loys.*

TRAICTE MEMORABLE

*Pierre Loys
estoit hay en
toute extre-
mité.*

pagnie. Mais les auteurs de sa coniuration l'accompaignerent à son retour, cōme pour luy faire hōneur, & aussi tost qu'il fut entré en sondict chasteau ilz leuerent le pont, & le tuerent fort cruellement, puis le pendirent aux creneaux de sondict chasteau, & apres le ieçterent es fossiez, auquel le peuple dōna encor plus de cent coups de dague apres sa mort, tant estoit extremement hay pour ses tyrannies & lubricitez desordonnées. Lon diēt que le Pape Paul luy dōna cet aduertissement, nō pas qu'il eust vn esprit familier, mais par la cognoissance, qu'il auoit de l'Astrologie, par laquelle il auoit preueu que les astres menaçoient lediēt Pierre Loys de quelque grand esclandre & mesauenture à luy aduenir cediēt iour, dixiesme de Septembre. Mais pour reuenir au propos des espritz familiers, & que ce n'est chose fabuleuse ce que lō en diēt, ie veux reciter vne histoire escrete par Hierosime Cardā, lequel racompte que son pere Facius Cardanus par l'espace de bien trente ans sayda d'un esprit familier, lequel il interroguoit souuent de plusieurs choses, & entre autres vn iour il luy demanda pourquoy les espritz ne reueloyent aux hōmes les thresors, puis qu'ils sçauoyent bien la ou ilz estoient: il respondit cela estre defendu par la loy priuée, sus peine de grāde punition, qu'aucū des espritz ne reuelast tel secret aux hōmes. Puis lediēt Facius poursuyuāt son interrogatoire luy demanda le cause du mōde, auquel fut respōdu par l'esprit familier, que dieu creoit le mōde par cha-

*Le pere de
Hierosime Car-
dan s'aida bie-
trēte ans d'un
esprit fami-
lier, lequel il
interroguoit sou-
uent, & de plu-
sieurs choses.*

DES CAS MERVEILLEUX. 101

cun moment, en sorte que s'il desistoit vn seul
 moment, tout soudain le monde periroit. Oul-
 tre il alleguoit aucuns propos des disputations
 d'Auerrhoïs, neâtmoins que ce liure n'eust este
 encores veu, & confessoit publiquement qu'il e-
 sloit Auerrhoïste. Or ceulx qui euocquent telz
 esprits sont apellez Goëtiques, lesquelz ont alliã
 ce & confederation avec les malings espritz, &
 non avec les bons: pource que les bons anges ne
 comparent qu'à grande difficulté, attendans le
 commandement de Dieu pour ce faire, & n'ap-
 paroissent pas à toutes personnes, ains seulemēt
 aux hommes de bonne vie, & de sainte cōuer-
 sation, & aux netz de cœur: mais les malings es-
 pritz au contraire comparoissent souuent, & se
 monstrent faciles à l'inuocation, contrefaisans
 quelque diuinité, à fin de tromper par leur astu-
 ce ceulx qui les inuocquent ou euocquent. Ain-
 si le maling esprit le temps passé prins accoin-
 tance avec les idolatres, soubz le nom & tiltre de
 Hecate & Apollo, lesquelz ont souuent respon-
 du à ceulx qui les adiuroyent, qu'ilz estoient con-
 trainctz par leurs prieres & parolles desquelz ils
 vsoient en leurs inuocations, de descendre du
 ciel pour se représenter à eulx, & leur predire les
 choses futures. En ceste maniere Fanus & Pi-
 cus vieux Dieux siluestres, ont appris à Numa
 les parolles & ceremonies desquelles il failloit
 vser pour faire descendre Iupiter du ciel pour cō-
 muniquer avec luy, & sçauoir le moyen de l'ap-
 païser, & euter les foudres & tēpestes, & pour

*Les bons anges
 ne comparoissent
 pas souuent,
 mais les mau-
 uais sont faciles
 à l'inuocation.*

*Euseb. de la
 prep. euang.*

*Ouid. liu. 3.
 des fast.*

TRAICTE MEMORABLE

Pourquoy Iupiter est appelé Elius. ceste cause luy donnerent le nom de Iupiter Eli-
 cius, à cause que par les paroles & ceremonies
 ordonnées à cela, on le tiroit du ciel & descen-
 doit en terre, puis on l'appaisoit par sacrifices, à
 fin qu'il ne fust tomber les foudres & tempestes
 du ciel. Lesquelz Fanus & Picus, Numa print &
 arresta prisonniers, & ne les voulut iamais relas-
 cher, qu'il n'eust obtenu premierement ce qu'il
 demandoit d'eux, & apprint comment il failloit
 coniurer les tempestes, & trouuer moyen de ti-
 rer Iupiter du ciel pour faire cela: Car eux s'excu-
 soyent qu'il ne leur estoit loysible ny licite de re-
 ueler telz secretz & mysteres si grans qui surmô-
 toyent leur capacité. Or (comme nous auons de-
 uant dict) les maligs espritz sont tousiours prestz
 & appareillez de cōparoir pour deceuoir & trō-
 per les humains, & leur ayder imaginaiement
 pour se faire adorer, & pource que les femmes
 sont plus curieuses de sçauoir les secretz & sont
 moins cautes & ruzées, elles sont plus addonnées
 à superstition, & sont plus aisées à tromper par
 les espritz malings, ainsi que les Poëtes le reci-
 tent de Circe, Medæa & autres femmes venefi-
 ques: Cicerō, Pline, & Senecque le tesmoignent,
 les Philosophes l'acertenent, mesmes les sain-
 ctes lettres font mention de telles femmes, com-
 me on list au p̄mier liure des Roys d'une femme
 Pythonisse ou deuineresse qui estoit en Endor,
 laquelle euocqua l'ame du Prophete Samuel
 mort, & cōbien que plusieurs soustiennent que
 ce ne fust pas l'ame de Samuel, ains le maling
 I. ROY. 28.

*Pourquoy les
 femmes sont
 plus aisement
 trompées par
 les espritz ma-
 lings.*

*Pythonisse ou
 enchanteresse,
 qui euocqua
 l'ame de Sa-
 muel mort.*

DES CAS MERVEILLEUX. 102

esprit qui auoit prins son image, figure, & apparence: toutesfoys les Rabbins & Docteurs Hebraïques afferment que c'estoit la vraye ame de Samuël, & les Goëtiques disent que cela se peut bien faire dedås l'an du trespas, & qu'il est aisé & facile d'euocquer l'ame du trespasé par quelques occultes puissances & liens secretz de nature. Mesmes Saint Augustin escriuât à Simplician ne nie pas que ce ne fust le vray esprit de Samuël, disât: Il n'est pas absurde de croire qu'il fut permis par quelque dispensatiõ diuine, & secreete, incongneüe à Saül & à la Pythonisse, non point par art Magique que l'esprit de Samuël se representast au Roy Saül pour le frapper de la diuine sentence, ou de penser que ce fust vn fantosme & illusion imaginaire, brassée par la machination du diable, lequel fantosme l'escriture appelle Samuël, comme les images ont accoustumé d'estre appellées des noms des choses. Or l'histoire décrit la pensée de Saül, & l'estat de Samuël, exprimant les choses qui furent veües & dictes, sans toutesfoys declarer si elles estoient vraies ou faulses, & pource que Saül auoit mal entendu contre l'escriture, adorant vn autre que Dieu, pësant adorer Samuël, il adora Sathan, & ainsi le diable obtint le fruiët de sa fallace: car si veritablement Samuël fust apparu, iamais luy qui estoit homme iuste & qui auoit remonstré qu'il ne failloit adorer qu'vn seul Dieu, il n'eust permis d'estre adoré de Saül: & aussi Samuël qui estoit au sein d'Abraham en repos, commēt eust

*S. Augustin
dit que c'estoit
le vray esprit
de Samuël qui
se representa
au Roy Saül.*

*Si c'eust esté le
vray esprit de
Samuel, i'a-
mais ne se fust
laisse adorer
Saül*

TRAICTE MEMORABLE

*Raison d'au-
cuns Philoso-
phes, comment
on peut euoc-
quer les ames
des trespassez.*

Deuter. 18.

*Punition des
venefiques.*

il dict à vn homme reprouué cōme estoit Saül,
demain tu seras avec moy. Et voyla comme cer-
tainement Sathan mōstra en ces deux choses sa
fallace, à sçauoir quād il se laissa adorer soubz le
nom & habit de Samuël, & quand il dist qu'il se-
roit le lendemain avec Samuël. Aucuns Philoso-
phes se sont efforcez de rendre raison comment
cela se peut faire qu'on puisse euoquer les ames
des trespassez, & entre autres Proculus dict, que
comme l'ayman attire le fer, & l'ambre la paille,
& le diamant avec l'aïl attire l'ayman, aussi que
par vne concatenée sympathie & consentement
des choses naturelles & cœlestes, que l'euocatiō
des espritz se peut faire. Et pource que ces cho-
ses produisent souuent des effectz merueilleux,
soit par mouuemens, sons, figures, nombres, pa-
rolles, voix, que autrement, il ne les fault repu-
ter fabuleuses ou vaines, car sil ne sensuyuoit
quelques effectz, si lon n'auoit experimēté cho-
ses merueilleuses, faictes par telz artz, en vain &
friuolement les loix tant diuines qu'humaines,
eussent ordonné de punir si estroictemēt, & ex-
terminer ceulx qui s'en meslēt, cōme il est defen-
du au Deuteronome, de ne souffrir entre le peu-
ple de Dieu aucun malefique, deuin, ou enchan-
teur, & aussi par les loix des douze tables y a-
uoit punitiō ordōnée pour telle maniere de gēs.
Les Perses les punissoyēt de ccste façon, Celuy
qui estoit atteint & cōuaincu de tel malefice e-
stait mis à dēt (cōme lon dit) la face sur vne large
pierre, & le bourreau luy cassoit & brisoit la te-

DES CAS MERVEILLEUX. 103

ste d'une autre pierre. En Exode il est defendu
 de laisser viure les femmes malefiques. Et en Fra
 ce le Marechal de Rais fut bruslé pour auoir vüé
 de telz artz l'an 1436. Il y à toutesfois vne sor
 te de Magie, c'est à dire, science naturelle, qui n'est
 venefique, & de laquelle les anciens ont vüé, mes
 mes Salomon, pour ietter les diables hors des
 corps, & guerir les malades, dequoy parle Ioseph
 en les antiquitez Iudaïques, disant que Dieu a
 donné ceste grace à Salomon d'apprendre, pour
 l'vtilité des hommes, vn art contre les diables, &
 qu'il a aussi institué des enchantemens, par les
 quelz les maladies estoient mitigées, & mesmes
 ordonné la maniere des coniurations, par les
 quelles les diables estoient chassés, & quasi com
 meliez pour ne plus reuenir. Puis apres, cest au
 theur Hebreu, qui n'est point suspect de meson
 ge en son histoire, pourluyant son propos dict.
 l'ay veu en la presence de Vespasian & de ses en
 fans, & d'une notable compagnie, vn nommé
 Eleazar, homme de nostre nation, lequel gueris
 soit ceulx qui estoient vexez des diables. Et
 la maniere de sa medecine estoit telle, il appo
 soit aux narines du demoniaque, vn anneau,
 dedans lequel estoit insculpée & engrauée cer
 taine racine, monstrée par Salomon, laquel
 le il faisoit flairer & odorier au patient, puis
 tout soudain le diable s'en alloit, & le possédé tō
 boit par terre, lors il coniuroit le diable, par la
 coniuration introduicte par Salomon, qu'il ne
 eust plus à retourner dedans ce corps. Ce mesme

Exod. 22.

Magie natu
relle n'est illicite.

Liure. 8.

Salomon auoit
le don de Dieu
de chasser les
diables.

Certaine raci
ne enseignée
par Salomon
par laquelle on
chassoit les dia
bles.

TRAICTE MEMORABLE

*Merueilleuse
ppriété d'une
racine appelée
Barharas.*

Autheur, en ses liures de la guerre Iudaïque, parle d'une racine appelée Barharas, qui croistoit pres le lieu de Macherâte, laquelle auoit vertu & propriété de guerir les demoniaques, mais il y auoit tant de peine a la cueillir q̄ peu de gens la pouuoient arracher, car sa nature estoit si esmerueillable qu'elle faisoit promptement mourir ceulx qui la vouloyent cueillir, sans que premierement ilz se fussent baignez en l'vrine de

*Maniere de
cueillir & ar-
racher ceste
racine.*

femme qui fust en son flux mēstrual, & neantmoins celuy qui l'arrachoit mouroit, sinon qu'il portast quand & luy vne autre semblable racine. Et pourtāt quād on la vouloit cueillir lon bechoit & fouilloit lon a l'entour, puis on la lioit d'une corde, & a l'autre bout de la corde on attrchoit vn chien, lequel se sentant lié, tiroit si fort qu'en se secouāt il arrachoit ceste plante, & mouroit incontinent. Cela faict on la pouuoit manier sans dāger, laquelle guerissoit les demoniaques, estant pendüe a leur col. Aucuns Philosophes modernes se sont efforcez de rendre raison comment cela se faisoit, qu'elle faisoit mourir ceux qui n'eussent esté baignez de l'vrine d'une femme menstreuse en la cueillant, & disent que ceste herbe est appelée Baarha de Baarham valée de Iudée, abondante en Bitumē, de laquelle la vapeur ardente & putride estant receüe au ceruëau, faisoit mourir soudainement ceulx qui l'arrachoyent, laquelle putrefaction ardente de ceste racine estoit reprimée par lacrimonie de l'vrine, de sorte qu'elle estoit maniable.

*D'on est dicté
Baarha.*

DES CAS MERVEILLEUX. 104

*Cas estrange & pitoyable d'une femme Alle-
mande qui porta cinq ans son enfant mort
en son ventre.*

CHAPITRE XXXVII.

PIERRE Bonaistuau, homme accompli en toute excellēte doctrine, & vn des plus renommez entre tous les escriuains modernes, tant pour la singularité de son eloquence, que pour la grandeur de son sçauoir, cōme on le peult veoir par les œuvres qu'il à mises en lumière depuis peu de temps, recite en ses histoires prodigieuses vn cas merueilleusement estrāge, d'une femme qui porta cinq ans son enfant mort en son ventre. Et pource que ie n'ay poit veue ceste histoire autre part, ie la veux inserer en ce lieu pour ceulx qui n'ont lesdictes histoires prodigieuses dudit Bonaistuau, lequel dict ainsi. Matthias Cornax docteur & excellēt Physicien de Viēne, a escrit vn œuvre latin qu'il enuoya par miracle à Ferdinand, qui est pour le iourd'huy Empereur, ou il escrit que l'an 1545. il y auoit à Viēne en Autriche vne femme nommée Marguerite, fēme d'un citoyē de la ville nommée Georges Vuolcer, laquelle estāt grosse sent son enfant bouger & mouuoir biē fort depuis la S. Barthelemy iusques à la sainte Luce, qui est depuis le vingtquatriesme iour d'Aoult iusques au treziesme iour de Decembre: mais quelque peu

*Excellence de
Bonaistuau
Seigneur de
Laulnay.*

*Grande misere
d'une pau-
vre femme en-
ceinte.*

TRAICTE MEMORABLE

apres que le temps de ses couches fut venu , elle commença à sentir les furieuses & aspres douleurs qu'ont accoustumé de souffrir les femmes aux angoisses de leurs enfans: & partant elle fist appeller sa mere & quelques sages femmes pour la soulager, mais quant ce vint à ce grand côstict de nature, lors que l'enfant veult rompre les pânicles pour sortir, ilz entendirent vn bruiet & tintamarre, comme vn esclat, dedâs le ventre de ceste pauvre martyre, lequel leur fist penser ou que l'enfant estoit mort, ou qu'il y auoit quelque grand effort & bataille en nature: mais ce bruiet appaisé, ilz ne sentirent plus aucun mouuement de vie en l'enfant, qui fut cause qu'apres auoir desployé tout leur art en vain , pensâs tirer cet enfant hors du corps de la mere, iiz furēt en fin cōtrainctz de l'habâdonner & laisser pour vn temps en la misericorde de Dieu. Peu de réps apres sentant ses douleurs se renouueler, elle eut son recours & refuge aux plus excellens Medecins & les plus experimétez qui feussent point, mais les pharmagues & antidotes ne la sceurent deliurer de sa misere: parquoy pour sa consolation ne luy dirent autre chose que ce que le Prophete Isaye dist au Roy Ezechias. *Dispone domine tuæ quia morieris tu, & non viues.* Ceste pauvre creature voyât q̄ toute l'esperâce qu'elle pouuoit auoir aux hōmes estoit estaincte, elle se delibera de laisser faire Dieu & nature, persistât si constâ mēt en ce cruel martyre, qu'elle porta avec vne extreme & indicible douleur l'espace de quatre
ans

DES CAS MERVEILLEUX. 105

ans ceste charongne morte en son ventre. Et venue la cinquiesme année, elle resolut en elle mesme de s'exposer à quelque prompt mort, sans se laisser ainsi longuement miner par la cruauté de ce tourment. Et arrestée en ceste deliberation elle fist appeller les Chirurgiēs & Medecins, desquels elle impetra d'estre ouuerte. Tellentēt que l'an 1550. le douziesme iour de Nouēbre ilz luy ouurirent le ventre, duquel ilz tirèrent l'enfant à demy pourry, qu'elle auoit porté cinq ans. Et apres l'auoir purgée & médicamentée, ilz la rendirent par l'ayde de Dieu en tel estat, qu'elle est encores viuante, & si saine qu'elle peult encores conceuoir enfans, comme il est plus amplemēt contenu en l'œuure latin enuoyé à Ferdinand. Voyla ce qu'en a recité ledict Bonaiſtuau dudiēt Matthias Cornax en sondict œuure latin, que i'ay voulu icy inserer pour ceulx qui ne le sçauēt ou qui n'ont veu les histoires prodigieuses mises en lumiere par ledit Bonaiſtuau, depuis deux ans.

*Pitié inaudite
de porter un
enfant mort en
son ventre
quatre ans.*

*Ceste femme
fut ouuerte par
les chirurgiens
& guerrie.*

*Ces estrange de quelques anatomies qui ont esté
faites d'aucuns personages qui sont mori
de la fièvre d'amour.*

CHAPITRE XXXVIII.

APOLLONIUS Thianæus Philosophc fort renommé pour l'excellence de son sçauoir, lequel estoit contemporain de l'Empereur Domitian, fut quelque iour prié avec importunité par le Roy

TRAICTE MEMORABLE

*Requête fai-
cte par le Roy
de Babylone à
Apollonius
Thianus.*

*Responce du
dict Apollo-
nim.*

*Il n'est passion
au monde qui
soit comparable
à la passion
d'amour.*

de Babylone de luy enseigner le plus grief & cruel tourment que lon pourroit excogiter par la Philosophie, pour punir & chastier vn courtisan qu'il auoit trouué conché avec vne siene ieune dame fort affectionnée. Le plus grād supplice (dit Apollonius) q̄ ie te puis enseigner (ô Roy) pour le chastier rigoureusement, c'est que tu luy laisses la vie sauue, car tu cognoistras en ce faisant que petit à petit ce feu brulât d'amour gaignera tāt sur luy, que la peine qu'il endurera sera si grande, qu'il ne s'en pourroit imaginer de plus cruelle: car il se trouuera si esmeü & agité de diuers pēsemens & imaginations dedās luy-mesmes, qu'il se cōsumera en ceste brulāte flāme: tout ainsi q̄ fait la Pyrauste ou Papillon à la chādelle, de sorte que sa vie ne sera plus vie, ains vne vraye mort, voyre plus cruelle q̄ si tu le faisois passer par les mains de to^s les bourreaux du mōde. Ce Philosophe vouloit inferer par ceste respōce qu'il n'est point au monde de plus grāde passion qu'est l'amour, mal si cōtagieux, pestilēt & veneneux, qui rēd les persōnes q̄ en sont embabouīnées, le plus souuēt phrenetiques, & trāsportez de leur sens, de sorte qu'aucuns medecins ordonnent à ceulx qui sont affligez de ceste fureur, semblables remedes & reigle de viure que ilz font aux demoniaques & insensez. Ceste maladie & affliction d'esprit est si grāde qu'elle tiēt le premier degré entre tous les mauix & perturbations d'esprit qui pourroyent aduenir aux hōmes. Ce que lon peut cognoistre estre veritable

DES CAS MERVEILLEUX. 106

par les Anatomies qui ont esté faictes depuis vingt ans par les medecins, d'aucuns pauvres languillans qui sont mortz de ceste passioⁿ, lesquels estans desentraillez auoyent les parties interieures toutes retirées, le cœur comme rosty, le foye enfumé, les poulmons cuitz & ars, les ventricules du cerueu fort endommagez, pour l'excès-
 ue chaleur & ardeur qu'ilz auoyent enduré lors que la fieure d'amour les auoit surprins. Pour ceste cause Strabon en sa Geografie, dit que ceulx de Crete ou Candie appellent celuy qui a ceste fieure d'amour Philetor, qui vault autant à dire comme ardent, & pour la mesme cause & raison Vergile dict que Corydon brusloit de l'amour d'Alexis, l'aimant d'une passion intrinseque, laquelle Priscian dict estre faicte par vne idiopathie. Le mesme Vergile en ses Georgiques dit, Qu'est ce que du ieune homme, auquel le cruel amour allume vn grand feu dedans ses os? Et à ce propos saint Hierome, escriuant à Furie de viduité, disoit que les embrasemens d'Æthna & Vesuue, mōtaignes de Sicile, ne sont point si allumez que sont les mouelles des ieunes gens, rempliz de vin & viandes delicates & friandes. Ceste passion aliene tant ceulx qui en sont detenez d'eulx mesmes, que Plutarque, en la vie de Caton Censorin dit, qu'il auoit de coustume de dire que le cœur & esprit de celuy qui estoit detenu au liē d'amours viuoit en vn autre corps qu'au sien propre. Et Cornelius Gallus disoit que la viande qui est douce & delicate d'elle meismes, semble amere à celuy

Merveilleuses anatomies d'aucuns personnages mortz de la passion d'amour.

Libre 10.

li. 3. des Germ.

Les ieunes gens qui sont nourris trop delicatement sont grandement tourmentez de la fieure d'amours.

T R A I C T E M E M O R A B L

qui est frappé du dard d'amour, & que la vie luy est vne grande peine & misere, & au contraire, la mort luy semble estre vn repos gracieux. Ceste passion transporte si bien les sens des personnes, q̄ ceulx qui sont affligez de ce mal oublient toutes autres choses, cōme Galien escrit des Phenices, lesquelz estans detenuz de ce lien, oubliēt à manger. Lactance en ses diuines Institutions, recite d'un Poëte, lequel auoit elegamment escrit le triomphe de Cupido, lequel il faict, non seulement plus puillant que tous les autres dieux, mais aussi victorieux, & Seigneur de tous, d'autāt que il les tient tous soubz sa puissance : & Iuppiter estant enchainé avec tous les autres Dieux, est conduict & mené deuant le chariot de Cupido triomphant. Ce n'est donc de merueille si plusieurs grandz personnages n'y ont peu resister, ains y sont succomez, car es choses volontaires chacun peult estre vertueux : mais es choses naturelles tout le monde est debile. Cela se trouue verifié par toutes les histoires, tant anciēnes que modernes. Et qui vouldra commencer aux sept Sages de Grece, il trouuera Solon, donneur de loix, lequel toutesfois s'enamoura d'une Greciēne, Pyttacus habādonna sa propre femme pour prendre & se ioindre à vne Esclaue qu'il auoit amenée de la guerre, Cleobulus au bout de quatre vingz ans de son aage, & quarante cinq qu'il lisoit la Philosophie, cōme il eschelloit la maison d'une sienne voisine, il cheut de l'eschelle, & mourut. Periander à la requeste & sollicitation

*Call. liu. 6. de
loc. affectio.
Li. 1. chap. 15.*

*Cupido victo-
rieux des
Dieux.*

*Tout le monde
est debile escho-
ses naturelles.*

*Solon, Pytta-
chus, Perian-
der, Cleobulus,
Socrates, Pla-
ton & Ari-
stote, n'ont peu
par leur sages-
se domter les
passions de leurs
amours.*

DES CAS MERVEILLEUX. 107

de ses amoureuses tua sa femme propre. Socrates, Platon, & Aristote, les trois plus grandz, & plus renommez en Philosophie, de toute l'ancienne memoire, n'ont peu toutesfois par leur sagesse si bien domter les flammes de leurs amours desor donnez, q̃ la fumée n'en soit paruenue à la posterité, car Socrates n'a point esté tant séuer en ses actions qu'il ne se soit moderé estant pres de son amye Aspasia, qui estoit toutesfois vne femme publique, laquelle, cōme escrit Athenæus, remplit toute la Grece de paillardes. Et Aristofanes dit que la guerre Peloponnesiaque ou de la Morée, fut faicte par Pericles, cōtre les Megarēsiens pour auoir rauy les chamberieres & ministres de ceste Aspasia. Platon n'a point esté si diuin & aliéné de l'humanité qu'il n'ayt bien voulu quelquefois toucher les corps, mesmes sans le vouloir tousiours arrester à la recherche des Idées, car il fut heritier d'Archenassa, apres qu'elle fut habandonnée de tous ceulx ausquelz elle c'estoit prostituée en sa ieunesse.

Aristote qui reluyt entre les Philosophes comme l'escarboucle entre les pierres precieuses, neantmoins fut si discōtinent qu'il s'accointa si biē d'une paillarde nommée Hermia, laquelle il ayma si excessiuement, que soubliant il vint à ce point de luy faire sacrifices, comme à la Déesse Ceres d'Eleusine: dequoy estant accusé à la iustice cōme Anthropolastre, il fut cōtrainct de quitter le pays, & laisser Athenes ou il auoit enseigné trente ans la Philosophie. Hercules le tant

*Aspasia
amie de Socrates.*

*Platon fut
amoureux
d'Archenassa.*

*Aristote fut
amoureux de
Hermia.*

TRAICTE MEMORABLE

*Hercules dom-
pteur des mon-
stres fut vain-
cu d'amours.* renommé par les Poëtes, & lequel ilz ont mis au reng des Demi-dieux, pour auoir esté dompteur des hōmes, bestes, & monstres, il fut neātmoins vaincu d'amours, de sorte que pour com-

plaire à sa dame Omphale, fist œuvre de pedisse- que & de chābriere. Les Poëtes n'ont aussi esté exempts du territoire d'amour, mais ont esté en pareille discontenance que les Philosophes: Car

*Rhodigin. li. 8
chapit. 4. des
antiq. leçons.
Grande impu-
dence du Poëte
Horace.* Vergië a aymé Lydia, Ouide Corynna. Horace Chloë, duquel la salacité & ipudēce a esté si desreiglée, qu'en accomplissant son desir lubrique il faisoit environner toute sa chābre de miroirs, pour se veoir & cōtempler en faisant l'acte Venerien. Les poëtes modernes ont suyui la trace & vestige des ancestres, & n'ont moins lasché la

*Les Poëtes mo-
dernes ont aus-
si bien lasché
la bride aux
desordonnées
concupiscences
comme leurs
ancestres.* bride à leurs desordonnées concupiscences: car Tibule a esté amoureux de Clodia, Catulle d'Isithilla, Fauste de Liuia, Beroalde de Panthia, Petrarque de Laura, Danthes poëte Italien de Beatrix. Mais il me semble que ce n'est que cōsommation de temps & perdition de peine de vouloir faire vn roole de tous ceulx qui se sont laissez transporter à l'amour, & y ont oublié leur sa- piēce, car le nombre en est infiny: & toutesfoys ie ne veulx passer soubz silence les deux plus sa-

*Dauid pour
iouir de ses a-
mours fut ho-
micide, & Sa-
lomon idolatre* ges & plus riches Roys qui ayent iamais esté en Israël, Dauid & Salomon, pere & filz: l'vn desquelz pour iouir de l'amour de Bethsabée, femme du capitaine Vrie, commist homicide. L'autre soubz espeece d'amour fut idolatre. Tellemēt que si ces deux tāt notables personnages ont eu

DES CAS MERVEILLEUX. 108

ceste desuertu d'estre vaicuz d'amour, ie ne scay qui te pourroit asseurer de continence, veu que nostre vertu est si pusillanime qu'elle ne peult faire vne chose que n'ont scien faire noz predeceileurs, desquels les plus experimêtez en sciences & sçauoir n'ont peu toutesfoys resister à telz embrasemens, ains nonobstant la sublimité de leurs entendementz se sont renduz humiliez & captiuez: Car puis que ceste passion a esté si grande, & qu'elle a eu tant de puissance sur noz predecesseurs, elle ne peult defaillir à leurs successeurs, à laquelle personne ne peult faire resistance sans la grace diuine. Dequoy saint Hierome nous sera tesmoing irreprochable, lequel escriuant à la dame Eulochium, dit qu'il a esté aux desertz, priué de toute humaine société, estant compaignon des Scorpions & bestes sauuages, & ne viuant que de racines, pour mortifier sa chair & dompter cet aiguillon de lubricité, plorant & gemissant continuellement, & toutesfoys il ne laissoit de sentir en sa chair mortifiée ce stimulate: auquel il ne pouuoit aucunement resister. Veudonc que ce venin d'amour est si contagieux qu'il rampe & sacroche à tous les estatz du monde, & qu'il n'est aucun qui soit exempt de sa dition. Ie ne me puis assez émerueiller de l'impudence effrenée & lourde bestise, de ceulx qui ont escrit de nostre temps la maniere de faire les potions amatoires, que Nostradamus, en son liure des fardemés, appelle buuandes, & les Grecz *Philira*, aucuns *Emuletum Veneris*, desquel-

Puisqu'amour a eu tant de puissance sur noz predecesseurs il ne peut defaillir à leurs successeurs.

Saint Hierome neâmoins qu'il vescu fort austerement au desert, il n'a toutesfoys esté exempt du desir charnel.

Merveilleux effect des buuandes d'amours.

TRAICTE MEMORABLE

les l'effect est tel. que quand vn personnage en baissant vn autre luy en iette en la bouche, il perist du mal d'amours, & en meurt tout effrené, si ne iouyst du personnage qu'il pretend. Lon dit que Medée a esté inuentrice de ceste potion, laquelle s'espancha fort par tout le pais de Thesalie, ou les femmes en vsoyent frequemment.

*Lucrece Poëte
mourut d'une
potion ama-
toire.*

Luculle & Lucrece poëte moururēt de telles buuandes & potions amatoires. Ledit Nostradamus descrit la façon & maniere de ceste buuande, laquelle vault beaucoup mieux ignorée que sceüe, pour le peril de l'abuz. Mais il seroit besoing d'exercer la seuerité & rigueur des loix cōtre ceulx qui escriuent ou enseignēt telle maniere de receptes, indignes de l'homme de bien, & beaucoup plus de Chrestien : Car si Ouide pour

*Ouide fut exi-
lé par Cesar
Auguste pour
auoir escrit
l'art d'aimer.*

auoir escrit de l'art d'aymer fust banny & exilé iusques au pais des Gerthes, à bien plus grāderai son lon debueroit exterminer les escriuains de telles corruptions, desquelles non seulement la ieunesse, mais aussi tous ceulx qui les lisēt en demeurent corūpuz & gastez : Les autres auxquels telles buuandes sont données en meurēt, ce qui me faiēt souuenir de l'histoire d'une ieune damoyelle Verōnoise, fort accomplie en beauré, & autres grāces de nature, nommée Iuliette, du temps que le Seigneur Barthelemy de l'Escalle estoit seigneur de Veronne, laquelle s'enamoura si bien d'un ieune gentil-hōme Veronnois, aagé de vingt ou vingtdeux ans, auquel on dōnoit le premier lieu en toute perfectiō de beauré & bō-

*Histoire d'un
merueilleux a-
mour d'un ge-
tilhomme &
d'une damoy-
selle Veronnois*

DES CAS MERVEILLEUX. 109

ne grace, lequel amour print tel accroissement & rigueur au cœur de ceste tendrette damoyelle, qu'il ne peut estre estaint que par la seule mort, voire la plus estrange qui ayt iamaï esté ouye ou écrite par les historiens. Ceste Iuliette pour paruenir à sa pretente & accomplissement d'amour, consulta vn Religieux que lon tenoit en reputation de grande saincteté, à la suasion duquel elle print vn bruuage qui luy causa la mort. Car ce moine qui estoit Veronnois, luy ayât faict entendre qu'il cognoissoit & auoit esprouué les propriétés des plantes, metaux, & autres choses cachées es entrailles de la terre, par les faueurs que il auoit receües du ciel : il disoit en auoir longue experience, & à ceste cause il luy fist vne composition d'vne paste de certains simples soporiferes, laquelle reduicte en pouldre & beüe avec vn peu d'eau, il disoit qu'e vn quart d'heure elle endormoit tellement celuy qui l'auoit prise, qu'il n'y auoit medecin pour excellent qu'il fust, qui ne iugeast pour mort & transi celuy qui en auoit gousté : & soustenoit ceste composition auoir cet effect merueilleux, que quiconques en eust vsé ne sentoît aucune douleur, & selon la dose & quantité qu'on en a receüe le patient demeure en doux repos & sommeil, tant que son operatiõ soit parfaicte qu'il retourne en son premier estat. Ceste remonstrance faicte, le moine luy donna vne fiole pleine de ceste pouldre pour en boire tous les matins vne drachme, tant que la pouldre de ladicte fiole fust paracheuée, &

Recette baillée à Iuliette par vn Religieux pour la faire dormir si profondement quelle sembleroit morte.

TRAICTE MEMORABLE

Ceste recepte que lors elle seroit en telle Ecstase , qu'elle seroit
faisoit choir & demoureroit pour le moins quarante heures
en ecstase celuy sans aucun poulx ou mouuement perceptible.
ou celle qui en Ce que la damoysselle Iuliette print avec grande
auoit prou, par ioye & contentement, & remercia le moine, ad-
'l'espace de qua- ioustant foy à ce qu'il luy auoit dict , que quand
rante heures. elle seroit ainsi sans mouuement & sentimēt au-
cun, qu'on la iugeroit morte , & que lors on la
porteroit aux monumēs & sepulchres de ses pe-
res, ou estāt portée il la feroit iouir de son amy
Rhomeo de Montescche, lequel la viendroit visi-
ter la dedans. Voulāt donc Iuliette executer son
entreprise, engloutit l'eau contenue en ceste fio-
le, & tout soudain apres auoir prins ceste buuā-
de, perdit à l'instant les sentimens & mouuemēs
de son corps, les espritz vitaux estans tellement
assopiz , qu'il n'estoit possible la pouuoir eueil-
ler, de sorte que tous les assistans penserent que
la mort cruelle eust exercé le dernier fleau de só-
ire contre elle , si que tous lamentoyent son pi-
reux & sinistre desastre. Lors le moine pour ve-
nir au but desiré de son entreprise , escriuit vne
lettre audict Rhomeo, en laquelle estoit conte-
nu tout ce qui auoit esté passé entre luy & la da-
moysselle Iuliette, declarāt la vertu de la pouldre,
luy manda qu'il eust à venir en toute diligence,
d'autant qu'en brief l'operation de la pouldre
prédroit fin, & qu'il pourroit iouir d'elle & l'em-
mener quant & luy à Mantoüe. Ceste lettre par
quelque infortuné desastre ne paruint audict
Rhomeo, ains au contraire ayant entendu que

DES CAS MERVEILLEUX. 110

sa tant aymée Iuliette estoit morte & inhumée, se voyant desherité de la chose qu'il aymoît le mieux en ce monde, ne se peut si bien armer de constance que ne voulant suruiure sa treschere amye, en passant par la boutique d'un apoticaire luy donna cinquante ducatz pour luy preparer vne poison violente laquelle peust faire mourir en vn quart d'heure celuy qui en auroit vlcé. A quoy l'apotiquaire vaincu d'auarice obeit. Estât donc Rhomeo garny de ceste poison arriva la nuict au sepulchre de Iuliette, & ayant escript en vn papier le discours de ses amours, le desir qu'il auoit d'accomplir le mariage avec Iuliette, le moyen que luy auoit donné le moine, l'achapt de la poison, & la triste tragædie de sa mort, estant saisi d'une douleur desesperée se laissa tomber sur le corps de son amye Iuliette qu'il pésoit estre morte, print la poison dont il mourut, ayant fait des regretz infiniz. Et quelque peu de tēps apres Iuliette sortant de son Êctase, & apperceuant le corps de Rhomeo mort, voyant que ce auoit esté à l'occasion d'elle qu'il auoit anticipé le cours de sa vie, elle prit la dague de Rhomeo, de laquelle elle donna aussi fin à sa vie, & ayant rendu l'esprit, demourerent tous deux enseue-
liz en vn mesme tombeau, pour seruir aux siècles futurs de tesmoing de la plus parfaicte alliance des plus infortunez amans qui feurent iamais produictz sur la terre, de sorte qu'encores pour le iourd'huy entre les plus rares excellences qui soyent à Veronne, il ne se trouue rien plus cele-

*Sort misera-
ble & memo-
rable de deux
aimans bien
infortunez en
leurs amours.*

TRAICTE MEMORABLE

bré que le sepulchre de Rhomeo & de Iuliette.

Voila les effectz qui prouiennent de telles portions & buuandes, Parquoy ceulx qui les donnent & administrent, ou qui les conseillent deueroient estre rigoureusement puniz, pour les inconueniens qui en procedent. Lon deueroit aussi semblablement exercer vne grand' rigueur contre ceulx qui employent la plus grande & meilleure partie de leur temps & aage pour descrire l'art & la maniere d'aimer, ou ilz vsent de propos si lascifz & effeminez, que la plus effrontée paillarde du monde en auroit honte. Quel

*Liure per-
necieux des face-
cies de Poge
Florentin.*

*Le liure des
cent nouuelles
nouuelles de
Bocace n'est
qu'une corrup-
tion de la jeu-
nesse.*

*Telz liures de-
meoient estre
brustez par l'or-
donnance des
Magistratz.*

*Bon liure de
Platon trai-
tant de l'a-
mour.*

fruiet pourroit lon prendre des facecies de Poge Florétin (combien qu'il fust secretaire du Pape) sinon que le plus cōtinent homme du monde en les lisant deuiendroit tout embrasé du desir lubrique? Quelie vtilité peult on recueillir des cent nouuelles nouvelles de Bocace, sinon de apprendre toute villenie & ordure, & la maniere de paruenir a tromper & deceuoir femmes & filles, & cōment lon se peult accointer des comeres? Ne deueroiyēt pas les Magistratz traualer à la recherche de telz liures pernecieux, pour les faire brustler, & oster hors la memoire des homes, pource que ce n'est que corruption de la ieunesse, & de la vicillesse? Que si aucuns veulent lire des liures d'amour, lisent le banquet de Platon, ou il n'est deuisé d'autre chose par Apollodore, Glaucon, Aristodeme, Socrates, Agathon, Phedre, Pausanias, Eriximache, Aristofanes, Diotime, & Alcibiades, que d'amour: duquel les

DES CAS MERVEILLEUX. 111

ſçauans perſonnages diſputent ſagement, chacū en ſon ordre, duquel amour il en font deux eſpeces, l'vn celeſte diuin, honeſte & cōſernateur de toutes choſes, l'autre au contraire, terreſtre, deſhoneſte, vulgaire, vicieux, deſbauché, & ennemy de toute vertu, lequel eſt ſuiuy de la pluſpart du monde. Et l'autre incongneu & meſpriſé, neātmoins qu'il rapporte plus de bien & d'heur au monde que toutes les loix que lon pourroit eſtablir: car quant aux autres affectionſ qui ſuyuent les ſens corporelz, ce ſont voluptez, indignes du nom d'amour, pource qu'elles deſbauchent l'eſprit, & troublent l'hōme entierement. Ce qui eſt amplement deduiēt en ce Bancquet Platonique, & tant ſagement que rien plus. Parquoy ceulx qui ſe tiltrent du nom de Chreſtien, & qui employent leur eloquence & ſçauoir à la deſcription de l'amour deſbauché, meritēt grande punitiō & chaſtiemēt. Et ne ſont auſſi moins puniſſables les Paintres, qui par leurs laſciues peintures & images incitent les ſpectateurs d'icelles au plaifir Veneriē, cōme lon trouue de Venus Gnidia, faiēt de la main & artifice de Praxiteles ſtatuiere. laquelle repreſentoit ſi au vif vne paillarde bien fardée, de ſorte qu'elle fut cōſuprée ſtatue, comme elle eſtoit, par vn adolescent Rhodien. Il eſt auſſi recité par *Ælian*, d'vne ſtatūe de fortune, ſi bien pourtraïcte au vif, & ſi naïuement faiēt, qu'elle fut aimée d'vn ieune filz Athenien, qui eſtoit d'vne des pluſ grandes maiſons d'Athenes, lequel l'aima ſi ardemment

Volupté eſt indigne du nom d'amour.

Paintures laſciues deuoient eſtre defendues

Folle amour d'un ieune enfant Athenien aimant vne ſtatue.

TRAICTE MEMORABLE

Vn ieune homme incité à Venus par l'inspection d'un tableau.

Ben aduis Aristote.

Artz des peintres inuencées pour la tentation des hommes.

Liures pernicious traictés de l'amour.

Quel fruit on peut rapporter des cœ nouvelles nouvelles de Bocace.

& excessiuelement, que se voyant refusé qu'on ne la luy auoit voulu vendre, il mourut de déplaisir pres de ladicte statue. Terèce en son Eunuque introduist vn ieune cōpaignon, lequel fut fort embrasé d'amour, apres auoir veu vn tableau, auquel estoit depainte la fable cōme Iuppiter transmué en pluie d'or, descēdit dedās le giron de Danaë, laquelle souz ceste espee d'or la cōstupra & viola. Et partant Aristote est d'aduis que lon deuroit establir vne loy, par laquelle vne peine publique fust ordōnée aux Paintres qui proposent telles peintures lasciuës, par lesquelles les spectateurs sont enflambez au desir lubrique. C'est la cause pourquoy il est escrit au 14. chapitre du liure de Sapience, que les artz des Paintres & statuaires ont esté inuencées pour la tentation des hommes, & qu'elles sont comme vne penthiere ou ratriere aux piedz des insipiens & mal aduisez. Ceulx donc qui voudront suyure l'amour vertueux, qu'ilz suyent cōme vne peste la lecture des liures de Pindare, Alceon, Tibulle, Anacreon, Catulle, Properce, Ouide, & Martial: spécialement ceulx ou ilz traictent d'amour; car la lecture en est si dangereuse, pestilente, & contagieuse, que toute pudicité y est renuersée, & toute honesteté en est bannie & profligée. Et entre les modernes qu'ilz se donnent de garde de lire les liures de Danche, Poëte Italien, de Petrarque, & de *Petrus Bembus*: Par sus rous lesquels Bocace emporte la palme & le ieu de pris, la doctrine duquel en ses cent Nouvelles Nou-

uelles, ne contient autre chose que des Stratagemes fort subtilz pour decevoir femmes, filles, & commeres, & des macquerellages pleins de toute souillure & villenie. Au precedent lequel Bocace il c'est aussi trouué des historiens non moins infames, combien que moins eloquens, la lecture desquelz est moult pernicieuse, cōme de Lancelot du Lac, & de Tristan l'Hermite, par lesquelz les ieunes filles sont instituées à toute paillardise & ordure, lesquelz sont grandement à fuir : car il ne se trouue point de plus forte ne de plus valide machine pour cōbatre & abbatre l'honneur non seulement des filles, mais aussi la castimonie des veufues & matrones, que la fréquēte leçon des hystoires lasciuues, pour ce qu'il ne se trouue femme ne fille tant bien cōditionnée qu'elle soit qui n'en demeure corrompue, & sen trouue peu de tant grande, rare, & recōmandée pudicité qu'elles puissēt estre, qui ne se trouuēt toutes enflambées au plaisir Venerique par la lecture de telz vilains liures. Que dirons nous d'un liure qui a esté faict de ceste matiere en forme de dialogue par vne courtisane, imprimé à Venise, sinō qu'il est si flagitieux & infame, qu'il est digne d'estre bruslé avec son autheur ? A telz vilains infames Sainct Paul denonce l'indignation & maledictiō de Dieu tout puissant, qui fera plouuoir sur eulx feu & fouldre ardēt du ciel. Or puis que les plus sçauans de l'ancienne memoire nous ont laissé tel tesmoignage de leurs escriptures, nous pouuons facilement iuger en

Cōbien est nuisible la lecture des liures qui traictent de la mort.

Rom. 1.

Psalm. 10.

TRAICTE MEMORABLE

quelles tenebres d'erreur ilz sont demourez en-
 seueliz, veu qu'ilz ont tertu Solon en reputation
 d'homme sage, voire iusques à le mettre au pre-
 mier lieu des sept Sages de Grece, & l'auoir esta-
 bly Legislateur des Atheniés, lequel neantmoins
 toute la sagesse fist bastir & edifier vn temple ma-
 gnifique à Venus, & ordōna bordeaux, & en fist
 loy. Mesmes acheta des meretrices & paillardes,
 lesquelles il pposoit à la ieunesse laquelle il iasti-
 tuoit. Qui ne seroit esbahy de ce q̄ Lampride a
 laissé par escrit de Heliogabale empereur (loaſq̄
 de toute ordure & infamie) la maison duquel
 n'estoit qu'un puant bordeau & esgout de toute
 villenie? Il faisoit des banquetz ou il y auoit de
 vingtdeux sortes de metz, & faisoit iurer ses cō-
 iurés qu'à chacun metz ilz laueroient & accom-
 pliroyent ceste volupté Venerienne. Vn Roy
 d'Egypte nōmé Cleopes, apres auoir employé
 tous les thresors à la construction & bastiment
 d'une des Pyramides, & se voyant court de finā-
 ces, commanda à vne siene fille qu'elle se prosti-
 tuast ce qu'elle fist, requerant de chascun qui
 l'acolloit de luy donner vne pierre, de sorte que
 du gain deshoneste qui sortit de son impudici-
 té, fut acheuée la pyramide, qui est nombrée en-
 tre les sept merueilles du monde. Laïs fut fille
 d'un Prestre, Magicien du temple d'Apollō, le-
 quel predist la perdition de sa fille tost apres sa na-
 tiuité, laquelle venue en aage pluma si biē ses a-
 moureux, qu'elle ne leur laissa que la seule paro-
 le pour raconter leurs passions : les louanges de
 laquelle

*Solon fist ba-
stir un temple
à Venus.*

*Grandes folies
du Sage Solon
La maison de
Heliogabale
Empereur n'e-
stoit qu'un des-
honeste bor-
deau.*

*Vne des pyra-
mides d'egypte
fut bastie du
gain qui sortit
de l'impudicite
de la fille d'un
Roy d'egypte.*

DES CAS MERVEILLEUX. 113

laquelle Callistrat a particulièrement escrites, comme Antiphanes, Apollodore, & Aristofanes ont escrit en general liures en la grace & faueur des meretrices. Mais Leontium a voulu mettre elle mesme la main à la plume, & a escript liures contre Theophraste, pour la defense du meretricat contre le mariage. Ladicte *Leontium* ou *Leontia*, estoit la concubine de Metrodore. Par ce moyen plusieurs de basse cōdition, & de lieu infime sont paruenus à grandz biens & grandes richesses, & aussi par le moyen de leur macquerelaige, cōme on list d'un Barbier du Roy Edouard deuxieme, Roy d'Angleterre, lequel pour auoir esté ministre des amours de ce Roy, fut faict de Barbier Comte, & menacé par Edouard troisieme, que s'il ne chāgeoit sa maniere de viure qu'il le renuoyroit, tout Comte qu'il estoit, à sa boutique. Si Octauian prince Ethnique a banny & relegué Ouide iusques au païs des Getes en Thrace, pour auoir escrit les liures de l'art d'aymer, (qu'il eust mieux intitulez l'art de paillarder pour les impudiques documens qui sont cōrenus dedans iceux) que doit faire le Prince Chrestien de tant de liures pernicious qui n'enseignent autre chose que toute villenie & lubricité, sinō de les faire brusler, & de punir exemplairement les auteurs d'iceux? Il vaudroit beaucoup mieux escrire les remedes & antidotes cōtre ceste ardeur pour le soulagement de ceux qui en sont si extremement passionnez, en imitāt celuy qui descript la nature des simples, lequel ne faict pas moins

*Callistrat a
escriit les iouan
ges d'une pailla
rde.*

*Liures d'une
paillarderie cōtre
un Philosophe*

*Un Barbier
deuenus Comte
pour auoir esté
macquerela
d'un Roy d'an
gleterre.*

*Les Princes
Magistratz
Chrestiens de
ueroient tra
uailier à la re
cherche des li
ures d'amours
pour les faire
brusler.*

TRAICTE MEMORABLE

de proficte en declarant les herbes veneneuses pour nous en garder, que faict celuy qui en nostre & enseigne les vertuz & proprietiez pour en vser & s'en seruir. Or entre les remedes qui se trouuent contre ceste passion, Pline escrit qu'il est bon de prendre de la pouldre sur laquelle vne mule se seroit veautrée, & en pouldrer ceux ou celles qui sont subiectz à ceste passion, ou prendre la sueur d'une mule eschauffée, & les en froter. Rhodigin en ses antiques leçons dict qu'il y a en Achaïe vn fleuve nommé Selenus, l'eau duquel deliure d'amour, tant les hommes que les femmes qui se sont baignez en iceluy. Que s'il est ainsi (dit Pausanias) ceste eau la est beaucoup plus precieuse que l'or, puis qu'elle peut donner remede & soulagement contre l'ardeur de ceste passion. Aristoté en ses problemes dit que la rüe est vne herbe propre contre ce mal, d'autant que par sa frigidité elle diminue la vertu feminine.

Remedes d'amours.
Plin. liu. 13.

Proprieté de l'eau du fleuve Selenus mer neillense.
Rhodi. liu. 9. chapitre. 24.

Section. 20.

Recepte soyen se pour amaigrir ceulx qui sont trop gras.

Mais comme pour amaigrir ceulx qui sont trop gras lon leur faict vser de la recepte qui ensuyt: c'est de prendre deux heures deuant que de desjeuner deux onces de melancholie, & se garder de dormir: deuant dîner deux liures de soulcy, confictes en amour sans iouissance. Au goustier vne salade de menues pées, lauée en la fontaine de tristesse. Au soupper vne dragme de poires d'angoisse, cuites avec de la pacience, & si le patient est marié qu'il hume vn bouillon de ialousie, & qu'il le souffle du vent de souspirs. A la collation qu'il prenne vn syrop de courroux, avec

DES CAS MERVEILLEUX. 114

En plein sac de proces mal fondez, deuoir beaucoup & n'auoir dequoy payer, & puis se coucher au liēt de trauail, soubz le ciel & courtine de resuerie. Aussi la plus certaine & souueraine *Remede pour*
 recepte que lon seroit donner sur ceste maladie *oster la passion*
 & passiō d'amour, c'est qu'a celuy qui en est passionné on luy mette en main de grandz affaires, *d'amour.*
 concernans son profit, ou importans son honneur & bien, à fin que l'esprit occupé en telles choses se retire de l'imagination qui luy donne ceste peine, & cause tel ennuy. Ou prendre la recepte de Sainct Hierosime, lequel escriuāt à Paulin, dict qu'il fault à tous les momēs du iour penser à la mort, & que celuy qui pēse biē tost mourir contemne & mesprise facilement routes choses. Et cestuy est le meilleur & plus certain remede que cha:un peult prendre de soy mesmes sans chercher les drogues des boutiques des apoticares pour refrener ceste passion.

*Autre remede
de prius de S.
Hierome.*

*Cas estrange & merueilleux d'aucuns miroirs
fabriquez de nostre temps.*

CHAPITRE XXXIX.

NEANTMOINS qu'en l'antiquité il se trouue plusieurs choses mout notables & pleines de singularité *Les anciens ont*
 & admiratiō, lesquelles font preuve de l'excellence de noz maieurs *esté fort excellens en l'inuention des choses.*
 & nous portent tesmoignage de leur diuinité:
 Toutesfoys il se trouue en nostre siecle person-

TRAICTE MEMORABLE

*Les Modernes
surpassent les
anciens en l'in-
vention de plu-
sieurs choses.*

*Vn Espagnol
merueilleux en
la fabrique des
miroirs.*

*Miroirs par
lesquelz on
peut veoir les
choses cachées.*

nages de si grand esprit, que non seulement ilz egallent, mais aussi deuant ceulx qui nous ont precedé, en l'invention admirable de plusieurs choses desquelles la memoire ne doit estre enuelee aux tenebres d'oubliace. Ce qui se peut verifier par la composition & fabrique d'aucuns miroirs faictz de nostre temps, que la chose est si estrange à cōtempler que plusieurs personnages excellens en sçauoir & n'en pouuās trouuer la raison ne font autre chose que d'admirer, & l'œuvre & l'ouurier. Comme il c'est trouué en Espagne, depuis trente ans, vn ouurier si dextre & adroict en la fabrique des miroirs, qu'il en faisoit qui representoyent deux images, l'une viue & l'autre morte ensemble.

Cardan enseigne la composition d'aucuns miroirs, par lesquelz on peut veoir les choses occultes & cachées, disant qu'il fault prendre deux miroirs de plate forme, faictz de Chrystal, telz qu'on les fait à Venise, pource qu'ilz ne sont tant maculez q̄ ceulx d'acier, & soyēt ioinctz esgaulx exactement ensemble, en sorte que la longueur d'un conuiēne droitement à la longueur de l'autre, & comme à l'entour de l'esleul il puisse estre tourné deça & dela, en sorte que la superficie de l'autre, aucune fois face vne chose plate, aucune fois solide, droicte, obtuse, aigue, comme il plaira: lors il fault suspendre en hault droitement au lieu latent vn miroir immobile, en sorte que la face perpendiculaire du miroir fixe responde sur la plaine, & que la face du miroir mobile ait

DES CAS MERVEILLEUX. 115

la lōgueur opposite au lieu qu'on desire, & alors dit il, tout ce qui sera faict en la chambre, moyē-
nāt qu'il y ayt de la lumiere, apparoiſtra en tour-
nant le miroir mobile, iusques à ce qu'il face vn
angle esgal, ce que l'œil declairera quād lon ver-
ra ce qu'on demāde. Et si le lieu qu'on desire voir
est plus hault que celuy on lon est, il fault suspē-
dre le miroir immobile en lieu plus hault. Pto-
lomée faict mention d'aucuns qui ont fabriqué
des miroirs d'un artifice si merueilleux, que lors
qu'on se regardoit dedans iceulx, ilz represen-
toient autant de faces qu'il estoit d'heures du
iour, & enseignoyent les heures du iour, par le
nombre des faces. Galien autheur graue a laillé
par escrit, qu'Archimedes Syracusain composa
vn miroir qui brusta les nauires des ennemys, en
pleine mer. Et le mesme Cardan enseigne la ma-
niere de faire telz miroirs qui bruleront de si
loing, qu'estans exposez au Soleil, ilz allumerōt
vn feu tresvalide, iusques à mille pas. Sainct Au-
gustin escriuant à Nebride, & considerant les a-
ctions prodigieuses d'aucuns miroirs, dict qu'il
y a de grandz & occultes secretz & choses fort
occultes & cachées en iceux. Du temps d'Augu-
ste Cæsar il y auoit vn homme si industrieux a
faire des miroirs qu'il en faisoit lesquelz rēdoiēt
les images représentées d'une magnitude & grā-
deur si excessiue qu'un doigt dela main sembloit
estre de la grosseur & longueur du bras. Ceulx
qui ne sçauent ou n'entendent comment le feu
se peult allumer es miroirs qu'on appelle ardās,

*Miroirs quō
repres-ntoyent
autant de faces
qu'il estoit
d'heures du
iour.*

*Miroirs quō
allument le feu
iusques à mille
pas.*

*Homme fort
industriex en
la composition
des miroirs du
temps de Cæsar*

TRAICTE MEMORABLE

*Les Modernes
surpassent les
anciens en l'in-
vention de plu-
sieurs choses.*

*Vn Espagnol
merueilleux en
la fabrique des
miroirs.*

*Miroirs par
lesquelz on
peut veoir les
choses cachées.*

nages de si grand esprit, que non seulement ilz egallent, mais aussi deuancēt ceulx qui nous ont precedé, en l'invention admirable de plusieurs choses desquelles la memoire ne doibt estre enseuelie aux tenebres d'oubliāce. Ce qui se peut verifier par la composition & fabrique d'aucuns miroirs faictz de nostre temps, que la chose est si estrange à cōtempler que plusieurs personna- ges excellens en sçauoir & n'en pouuās trouuer la raison ne font autre chose que d'admirer, & l'œuvre & l'ouurier. Comme il c'est trouué en Espagne, depuis trente ans, vn ouurier si dextre & adroict en la fabrique des miroirs, qu'il en fai soit qui representoyent deux images, l'une viue & l'autre morte ensemble.

Cardan enseigne la composition d'aucuns mi roirs, par lesquelz on peut veoir les choses oc cultes & cachées, disant qu'il fault prendre deux miroirs de plate forme, faictz de Chrystal, telz qu'on les fait à Venise, pource qu'ilz ne sont rāt maculez q̄ ceulx d'acier, & soyēt ioinctz esgaulx exactement ensemble, en sorte que la longueur d'un conuiēne droictemēt à la longueur de l'autre, & comme à l'entour de l'esleul il puisse estre tourné deça & dela, en sorte que la superficie de l'autre, aucunefois face vne chose plate, aucune fois solide, droicte, obtuse, aigue, comme il plai ra : lors il fault suspendre en hault droictement au lieu latent vn miroir immobile, en sorte que la face perpendiculaire du miroir fixe responde sur la plaine, & que la face du miroir mobile ait

DES CAS MERVEILLEUX. 115

la lōgueur opposite au lieu qu'on desire, & alors dit il, tout ce qui sera faict en la chambre, moyē-
nāt qu'il y ayt de la lumiere, apparoiſtra en tour-
nant le miroir mobile, iusques à ce qu'il face vn
angle esgal, ce que l'œil declairera quād lon ver-
ra ce qu'on demāde. Et si le lieu qu'on desire voir
est plus hault que celuy on lon est, il fault suspē-
dre le miroir immobile en lieu plus hault. Pto-
lomée faict mention d'aucuns qui ont fabriqué
des miroirs d'un artifice si merueilleux, que lors
qu'on se regardoit dedans iceulx, ilz represen-
toient autant de faces qu'il estoit d'heures du
iour, & enseignoyent les heures du iour, par le
nombre des faces. Galien autheur graue a laissé
par escrit, qu'Archimedes Syracusain composa
vn miroir qui brusla les nauires des ennemys, en
pleine mer. Et le mesme Cardan enseigne la ma-
niere de faire telz miroirs qui brusleront de si
loing, qu'estans exposez au Soleil, ilz allumerōt
vn feu tresvalide, iusques à mille pas. Sainct Au-
gustin escriuant à Nebride, & considerant les a-
ctions prodigieuses d'aucuns miroirs, dict qu'il
ya de grandz & occultes secrerz & choses fort
occultes & cachées en iceux. Du temps d'Augu-
ste Cæsar il y auoit vn homme si industrieux a
faire des miroirs qu'il en faisoit lesquelz rēdoiēt
les images représentées d'une magnitude & grā-
deur si excessiue qu'un doigt dela main sembloit
estre de la grosseur & longueur du bras. Ceulx
qui ne sçauent ou n'entendent comment le feu
se peult allumer es miroirs qu'on appelle ardās,

*Miroirs qui
repreſentoient
autant de faces
qu'il estoit
d'heures du
iour.*

*Miroirs qui
allument le feu
iusques à mille
pas.*

*Homme fort
industriel en
la composition
des miroirs du
temps de Cæsar
Auguste.*

TRAICTE MEMORABLE

trouuent cela fort eſtrange faultre d'entendre cõ-
 mēt cela ce faiēt, & la raiſon de cela eſt pour ce
 que tous les raiſons du Soleil tombans dedās le
 centre du miroir ſont colligez en vn poinēt par
 reflectiō, dont il aduent que le feu eſt touſiours
 allumē au centre du miroir creux, attendu que
 tous les raiſons du ſoleil ſaſſemblent, & plus le
 miroir eſt grand, tant plus facilement il allume:
 & tel engendrement de feu es miroirs canez ou
 eleuez en rotundité eſt faiēt par coition & non
 par reflection. Mais laiſſant la raiſon P'hyſique
 des miroirs, il me ſemble qu'auant que faire fin
 de ce propos, il ne ſera ſuperflu d'inſerēt icy cõ-
 ment Socrates auoit de bonne & louable cou-
 ſtume d'enuoyer les ieunes enfans non pas à la
 fontaine de Narcifus, mais à vn miroir pour eux
 veoir & contempler, à fin que ſ'ilz ſe trouuoient
 bien accompliz en beauté par la faueur & grace
 de nature, qu'ilz fuſſent aduertiz de ne faire cho-
 ſe indecente & meſſeante à leur beauté, & auſſi
 qu'au contraire ſi par le default de nature & par
 la mauuaife influence des aſtres ilz ſe trouuoient
 laidz & contrefaiēt, qu'ilz recompenſaſſent en
 vertu ce qui leur defailloit en Nature: car c'eſt la
 fin pour laquelle ont eſté inuentez les miroirs,
 ce qui appert par l'Embleme enſuyuant pris de
 Guillaume de la Perriere Tholoſain.

*Comment ce
 faiēt que le feu
 ſ'allume es mi-
 roirs ardens.*

*Pourquoy So-
 crates commā-
 doit aux en-
 fans de ſe con-
 templer dedās
 les miroirs.*

*A quelle fin
 ont eſté trou-
 uez les miroirs*

*Lors que la Dame au miroir ſe regarde
 Et qu'elle void la beauté de ſa face
 Fault que de vice en tant ſe contregarde
 Que deſhonneur à ſa beauté ne face,*

DES CAS MERVEILLEUX. 116

*Si belle n'est, pour lors fault qu'elle efface
Par ses vertus le default de nature,
Beauté de corps tourne à deconfiture
S'elle se plonge en plaisirs reprouvez,
Icy peult noter toute creature,
Que les miroirs à ses fins sont trouvez.*

*Chose moult estrange d'un homme qui auoit grande
abondance de lait en ses mamelles.*

CHAPITRE. XL.

DIVERSIERS psonnages de bon iugement estimēt que ceulx qui escriuent les liures ne se doiuent arrester a descrire choses merueillables, d'autant q̃ les lecteurs d'icelles font difficulté de croire la plus grande partie d'icelles comme si c'estoient choses fabuleuses ou il n'y a aucunes approches de verité. Mais toutesfois quant de ce qu'on allegue on dōne tesmoings d'autorité, l'escriuain le peult asseurer franchement. Or ce que ie veux escrire en ce chapitre ne semblera seulement estrange, mais aussi incredible, & presque du tout impossible, sil n'estoit acertené par Hierome Cardan, tesmoing irreprochable pour l'auoir veu: c'est qu'un iour estant à Genes, il vid un gendarme nommé Antoine Bézon, qui estoit de la ville du port Maurice, aagé de trêtequatre ans, d'une habitude de corps assez grasse, mais pasle &

Chose merueilleuse d'un gendarme q̃ auoit du lait dedans les mamelles.

TRAICTE MEMORABLE

blesme, n'ayant beaucoup de barbe, des mamelles duquel il distilloit si grād' abōdāce de laiēt, qu'il en eust peu alaiēter vn enfant, & non seulement ce laiēt degouttoit, mais aussi sortoit d'imperuosité, & auoit cest hōme souffert beaucoup de miseres tout le tēps de sa vie. Ce propos sembleroit hors de verité, veu que c'est vne chose qui semble du tout repugnāte à la nature de l'hōme, s'il n'estoit acertené par cest autheur bien digne de foy, qui aīseure l'auoir veu. Et cecy deueroit bien empescher les espritz des Philosophes & Medecins, pour en sçauoir la cause, car ilz disent quē le laiēt est fait du sang menstrual, pour ce que quand la femme a conceu, & qu'elle est enceinte, son flux & purgation lunaire cesse & est arresté, & lors le fruiēt qui est en elle appelé *Embryum*, commence d'attirer vn sang copieux, lequel est distribué en trois portions, l'*Embryum* attire pour sa nourriture le plus pur, la matrice regorge l'autre partie moins impure, par les veines qui vont & rendent aux mamelles, & de ce sang est fait le laiēt, duquel l'enfant est nourry, apres qu'il est sorty du vētre maternel. La troisiēme partie est tres impure, & comme la lie du sang, laquelle demeure en la matrice, & y subsiste iusques à ce que l'enfant soit né: c'est ce que les femmes appellent l'Arriere fais. Pour ceste cause Hippocrates dit que le laiēt est le germain du sang menstrual, de la superfluité duquel il est fait. Et Galien recite vne Venuste & belle similitude, prise d'Athenée, lequel dit q' l'enfant tiēt

Comment, & depuis est fait le laiēt.

*Dire d'Hippocrates.
Similitude recitée par Galien.*

DES CAS MERVEILLEUX. 117

plus de la mere que du pere, pour-ce que le sang menstrual procede de la femme, lequel augmente grandement les deux semences de l'homme & de la femme, puis apres l'enfant prend la substance & son aliment de ce sang maternel, tout ainsi que les plantes recoyuent plus de la terre que du laboureur, aussi faict l'enfant, lequel reçoit plus de la mere que du pere, ce qui est occasion que naturellement les enfans aiment mieulx leurs meres que leurs peres, pource qu'ilz en tiennent la plus grand' partie de leur substance & nourriture. Et aussi c'est la cause pourquoy les meres aiment plus ardemment leurs enfans, que ne font les peres. Or l'hōme qui est du tout exempt de ce sang menstrual, qui est la matiere du lait, ne peut aussi auoir du lait, car la cause defaillant l'effect default aussi. Le me suis esbahy plusieurs fois, q̄ Cardan n'en a donné quelque raison, veu qu'il travaille à la recherche des causes de beaucoup de moindres choses, & si ne recite point ceste histoire, pour chose estrange & merueilleuse. Parquoy (combien que ie ne vueille mettre la faulx en la moisson des Philosophes & Physiciens,) Je ne laisseray toutesfoys de dire mon aduis sur ce propos, estant prest de recevoir la censure & correction de ceulx qui en donneront vn meilleur : Car de ma part ie n'en ay iamais veu: ny leu la raison, en quelque Authent que ce soit, dont i'aye memoire.

Ma raison est que ce lait n'estoit proprement lait, ains vne humeur cacochyme serueuse & bla

Pour-quoy les enfans aiment mieulx leurs meres que leurs peres, & pour-quoy les meres aiment mieulx aussi leurs enfans sans q̄ ne sont les peres.

TRAICTE MEMORABLE

*Raison de l'au-
teur.*

chastre, procedante de la mauuaise complexion & habitude du corps de cet homme, lequel Cardan dit auoir beaucoup souffert & enduré toute sa vie, qui pouuoit estre la cause de son indisposition & de ce grand amas d'humeurs vicieuses, ayans semblâce de laiët, non pas que ce fust proprement laiët. Mais lon ne pourra obiecter que c'estoit veritablemēt laiët, & que le mesme Cardan l'escriit, disant qu'il auoit si grande abondance de laiët, qu'il en eust peu nourrir & allaiter vn enfant. A cela ie respōdz qu'il failloit que tel

*Autre raison
de l'auteur
mesme.*

homme fust Hermafrodite & Androgin, ayant l'une & l'autre nature, d'homme & de femme, & qu'il participoit plus de la nature muliebre, à raison dequoy il eust du sang mēstrual comme les femmes: & mesmes il failloit qu'il eust eu compaignée d'homme pour auoir du laiët, lequel les femmes mesmes ne peuuent auoir sans prealablement auoir eu compaignée d'homme, comme il est notoire par l'experience quotidienne, & mes par vn Ænigme ioieux de deux amans, l'amant demāda à son amye quand c'estoit qu'il iouiroit pleinement de l'amour d'elle: Auquel elle respondit ænigmatiquemēt, mais que vous m'ayez donné (dist elle) ce que vous n'avez point, ce que vous n'eustes oncques, & ce que ne seriez iamais auoir, toutesfoys vous me le pouuez donner: entendant par cela le laiët qu'il luy pouuoit dōner en le luy faisant venir apres auoir couché avec elle. Mais ce pendāt que ie suis sur ce propos de laiët, il me semble que le tēps ne sera perdu qui

*Ænigme
d'une amye à
son amy.*

sera employé à en declarer les vertuz & proprieté. Or comme la nature de la semence ayt grande force pour faire & former les similitudes & du corps & de l'esprit, aussi a pareilles puillances & facultez enuers le corps & l'entendement le lait, ce qui n'est seulement obserué es hommes, mais aussi es bestes brutes : car si vn Cheureau est nourry de lait de brebis il aura le poil plus mol & plus tédre, & si vn Aigneau est nourri de lait de Cheure il aura la laine plus dure & plus robuste. Il y a en Aulugelle vne belle exhortation & sage aduertissement du Philosophe Phavorin, par laquelle il remōstre & enseigne à vne dame qui estoit accouchée, d'allaiter & nourrir son enfāt elle mēme, à fin qu'elle ne fust seulement demie, mais entiere mere, & qu'elle ne deuoit ressembler a celles qui font nourrir leurs enfans à des nourrices le plus souuent vicieuses & mal conditionnées, d'ou vient que les enfans de bons peres & d'honestes meres forlignent & degenerent souuent de la vertu & bōté de leurs parēs par la nourriture des nourrices qu'on leur baille, avec le lait desquelles ilz hument & succent toute improbité. Parquoy Licurge duc des Lacedemoniēs est grādement a louer pour vne loy notable qui leur fist par laquelle il cōmanda q̄ toutes femmes plebeiennes & roturieres, & toutes femmes de basse cōditiō eussent a nourrir leurs enfans, & les Princeſſes & grandz dames a tout le moins leurs aīnez. Plutarque recite aussi qu'en la plus grande partie des Royau-

Li. 12. chap.

*Sage aduertissement d'un
Philosophe à
une Dame*

*Romaine pour
nourrir allait
er son enfant
afin qu'elle fut
mere toute en-
tiere.*

*Loy notable de
Licurge.*

TRAICTE MEMORABLE

*En plusieurs lieux d'Asie les enfans qui n'ont esté allai-
cés de leurs meres, n'heritent point
aussy du bien de leurs peres.*
*La cause de la cruauté de Caligula prou-
uée de sa nourrice.*
*Mauuaise cou-
stume des nour-
rices de Cam-
panie.*
*Notable loy
des Romains
contre les nour-
rices qui se fai-
soyent engrossir
durant le temps
qu'elles allai-
coient un en-
fant.*
*Sabine condem-
née à mort
pour s'estre lais-
sée engrossir
durant qu'elle
allaitoit Dru-
sie.*
*Les nourrices
estoyent en-
noyées au tem-
ple des vestales*

mes d'Asie, les enfans qui n'ont esté allai-
cés de leurs meres propres n'heritent point
aussy du bien propre de leurs peres. Dion autheur
Grec dit q^e Prescilla nourrice de Caligula, quel-
quefois demembra vn enfant, du sang duquel
elle oignit ses mamelles, puis fist tetter ledict Ca-
ligula, lequel sucça du sang avec du lait qui fust
cause de la grande cruauté, lequel estant deuenu
grand ne se contentoit d'auoir tué vn homme,
mais aussy il succoit le sang de son espée ou da-
gue. Le mesme Dion recite aussy des femmes de
Cāpanie lesquelles auoient ceste coustume quāt
elles vouloiēt faire tetter leurs enfans, d'oindre
& frotter leurs mamelles de sang de herisson
pour les rendre plus feroces & cruelz. Les an-
ciēs Romains auoient vne loy laquelle cōman-
doit soubz peine de mort qu'aucune nourrice
ne se fist engrossir durant le temps qu'elle allai-
coit vn enfant, pour-ce que c'est chose trop vi-
laine & deshonneste d'en faire tetter vn, & ca-
cher l'autre en ses entrailles. Par laquelle loy
Cneus Fuluius consul de Rome condemna Sa-
bine à mort pour s'estre laissée engrossir à vn gé-
til-homme de la maison de Fuluius, ce pendant
qu'elle alleicoit Drusia qu'elle auoit eüe de
luy, non en mariage legitime. Pour euitier à cet
inconuenient de nourrices qui se faisoient en-
grossir on les enuoyoit anciennement avec les
vestales, & lès enfermoit lon iusques a trois ans
au temple desdicts vestalles. Si donc l'on a fait
si songneuse garde sur les nourricee, a fin de bien

DES CAS MERVEILLEUX. 119

& deüement allaiter les enfans genereux, combien doiuent trauailler dauantage les meres propres si elles sont saines de nourrir elles mesmes leurs enfans? & si elles sont valetudinaires de biẽ diligemment considerer qu'elles nourrices elles leur veulẽt bailler: car l'arbre verd qu'at il n'aist, deuĩet sec par apres pour estre trãsportẽ & trãsplantẽ en autre terre non conuenable. Ce propos de la proprietẽ du lait ma reduĩt en memoire, vne hĩstoire recitẽe par Valere d'vne fille laquelle visitant sa mere condamnẽe à confiner ses iours en vne prison, avec defenes de ne luy administrer ny a boire ny a manger, la sustenta longuement du lait de ses mamelles sans qu'on en apperceust rien. Les geolliers & gardes des prisons estans emerueillez que ceste femme viuoit si long tẽps sans manger ny boire, & qu'ilz prenoient rousiours garde q'la fille ne luy portast aucuns viures, ilz l'espierent tant, qu'en fin ilz s'apperceurent qu'elle donnoĩt la mamelle a sadĩcte mere. Dequoy aduertiz les Iuges pardõnerent a la mere pour la pietẽ de la fille enuers elle, & luy firent ouurir les prisons. Theophraste (ainsi qu'il est recitẽ par Rhodigin en ses anti-ques leçons) tesmoigne que vn nõmẽ Philinus n'vsa en toute sa vie d'autre viande ou bruvage que du lait, & si vescu assez longuement. Les medecins qui ont escript la proprietẽ du lait ont preferẽ le lait de femme a tout autre, a raison de la familiaritẽ & conuenance qu'il a avec nostre nature & substance. Et principalement

*ou elles estoyẽt
enfermẽes trois
ans.*

*Hĩstoire d'vne
fille que allaitẽ
ẽt sa mere con-
damnẽe à con-
finer ses iours
en vne prison.*

*Philinus ne
vescut que de
lait.
Rhodigi. li. 6.
Le lait de
femme pour-
quoy il est pre-
ferẽ a tout au-
tre lait.*

TRAICTE MEMORABL

Euryphon & Herodote sur tous les autres tien-
nent ledit laiët estre plus sain & salubre, specia-
lemēt à ceulx qui ont les poulmons vlcerez qu'on
appelle l'phthifiques, pourueu qu'ilz succent
le laiët de la mamelle, comme feroit vn petit en-
fant, par ce qu'il perd sa bonté quand il decouille
& ruisselle du tetin, si on le tire autrement. Les
autres proprierez du laiët des bestes, qui les vou-
dra sçauoir qu'il s'adresse aux liures des Medeci-
cins : car quant à moy i'ay peur en ce que i'en ay
parlé d'estre veu auoir passé les bournes de mon
entreprise, toutesfois ie ne m'en repens, attendu
que ceste matiere c'est trouuée à propos.

*Cas merueilleux d'aucuns qui ont essayé à trouuer
l'art de voller, & d'aucuns danseurs sur la
corde, de nostre temps.*

CHAPITRE XLI.

Nous auôs cy dessus parlé de Co-
lanus, homme aquatique, pource
que des son enfance il frequenta
la mer ou il s'habituâ, avec telle
obstination qu'il ne bougeoit la
plus part de sa vie de l'eau, en laquelle finalement
il demoura, car on dict communemēt que

*Aucuns ne se
contentans de
l'element de la
terre ont voulu
penetrer ius-
ques en l'air*

les bons nageurs sont les bons noïeurs. Il s'en
est aussi trouué d'autres de nostre tēps, lesquels
ne se contentans de la terre, ont voulu, à l'exem-
ple de Dedalus & de son filz Icarius, penetrer ius-
ques en l'air, & se rendre familiers d'iceluy, du-

DES CAS MERVEILLEUX. 120

quel nombre a esté Leonardus Vinci^{us}, qui à si bien recherché l'art de voler, qu'il a presque heureusement sorty effect. Et quant aux danseurs dessus la corde, depuis quinze ou vingt ans, il se est trouué deux Turcs, l'un desquelz estoit nommé *Deux Turcs* Ferand, qui s'est fait Chrestien, lesquelz *qui dansent* *fort dextremēt* *sur la corde.* *sur la corde.* dansoyent si dextremement sur la corde, & avec telle agilité & habileté, que tous les spectateurs estoient estbahis. Car quant ilz vouloyent dâser, vn chacun d'eux en prenât vn homme sur ses espaulles mōtoit par vne corde roide, apres ilz mettoient vn aiz sur la corde, & auoyēt des eschallēs soubz leurs piedz, chacū marchoit sur l'aiz ainsi posé, qui de soy-mesme n'eust peu se tenir sur la corde vn petit moment de tēps. Puis ilz auoyent cinq pieces de bois rondes, qui l'entretenoyent d'vn gros fil de fer mis par le trauers, mais entretenez en sorte que nul se pouuoit tenir sur l'autre, chacū d'iceux les mettoit soubz ses piedz d'vn costé & d'autre, avec lesquelles pieces il marchoit sur la corde, & sautoit sur icelle sonnant le rabourin, & lors il se precipitoit de ceste corde, se tenant seulement par dessoubz du talō, *Chose merueilleuse & presque miraculeuse* *se des danseurs* *sur la corde.* & aucunesfoys par le dessoubz du pied, tellement que c'estoit chose proche de miracle, & pōsoyēt les spectateurs qu'ilz vlassent en ce faisant de la Magie naturelle: car qui ne seroit émerueillé de veoir vn personnage estre dessus vne corde estēdue, lequel ne remuoit aucunement la partie supérieure, ains seulement l'inférieure, & ayant des boules soubz les piedz, ou les piedz dedans

TRAICTE MEMORABLE

vn bassin d'airain, sansaucū lien ny ligature, puis descendre plus miraculeusement qu'il n'estoit môté, sçauoir est la teste en bas, comme s'il eust voulu tomber sur la teste, & neantmoins tōboit sur les piedz: Depuis lon a congneu qu'il souste-
noit grande violence tandis qu'il tenoit la corde des poulces des piedz cōtre les autres doigtz des piedz, comme de tenailles de fer. Autrement il n'eust peu estre qu'il eust monté par vne corde tant droictement eleuée, ou qu'en descendant il ne fust cheut la teste en bas. Et en faisant telz actes il vouloit porter vn homme avec soy, mais il ne peut trouuer personne qui se voulüst hazarder à ceste temeraire entreprise. C'estoit vn spectacle fort admirable, duquel plusieurs grandz & notables personnages ont esté delectez, & le vulgaire a attribué cela à l'art Magique, lequel est ioinct avec raisons naturelles, toutesfois occultes & cachées. Autres ont estimé telles choses estre faictes par les espritz malings, entendu qu'elles semblent estre faictes oultre la vertu humaine, & neantmoins cela se faict par agilité & habileté: car la maniere des histrions & de ceulx qui dansent sur la corde est telle. Vn hōme hardy & exercité à cela marche nudz piedz sur vne corde, tendue fort roidemēt, & tient à la dextre, & à la senestre vn poidz de plomb de quinze ou vingt liures, & quand il sencline vers la dextre, il estend la senestre, & retire la dextre: ainsi par force auant que la dextre poise plus que la senestre, il esgale les poids & reduist son corps en es-
gale

Aucuns ont attribué l'art de danser sur la corde aux espritz maligs attendu qu'il semble estre oultre la vertu humaine, combien que cela se face par agilité seulement.

DES CAS MERVEILLEUX. 121

gale mesure: puis petit à petit il remet au premier estat les poids & ses bras. Et cecy est necessaire, car auant qu'il puisse cheoir, il fault qu'une partie soit plus pesante que l'autre, par certaine proportion, il pourroit tomber si la corde n'estoit exactement estendue, ou si les membres estoient surprins de crainte & trement, ou si le corps ne se tenoit bien attentif à son œuvre. Si donc, il est craintif ou lassé, ou s'il n'a l'art & usage, ou qu'il estende les braz plus tard qu'il ne soit encliné, ou s'il les estend trop, de sorte qu'il panche vers la partie opposite de celle qu'il craint, il peut cheoir, & fault aussi que les poids ayent certaine proportiō au poids de toutes choses, à la magnitude & à la force. Mais il est temps de laisser la les danseurs qui dansent sur la corde, pour venir à ceulx qui dāsent sur la terre, & comme bon dit sur le plancher aux vaches, lesquelz combien qu'ilz ne soyent en si grand danger de se rompre le col que les danseurs sur la corde, toutesfois ilz ne sont en moindre peril de leurs ames. Or com-
*Salutations & danses approu-
 nées par les Sa-
 ges du temps
 passé.*
 bien que Platon & les Stoïques tiennent ceste exercitation estre vtile aux enfans: Ciceron & Quintilian la declarent necessaire à l'Orateur, & que les Grecz l'ont approuuée, & mesmes les Lacedemoniens, les meilleurs de tous les Grecz en ont fait grande estime, de sorte qu'ilz ne faisoient rien sans saltation, & mesmes a esté tournée en religion par les Corybantes en Phrygie, par les Curetes en Candie: & en l'isle de Delos
*Salutation tournée en religion
 par les Corybantes, Curetes, & Brachmanes.*
 il ne se faisoit aucunes ceremonies sans icelle, les

Q

TRAICTE MEMORABLE

*Pour-quoy les
Prebſtres des
Romains
eſtoient appelez
Salij.*

*Peril des dan-
ſes.*

*Les Romains
ont repudié les
danſes.*

*Sēpronie Da-
me Romaine
reprise d'auoir
bien danſé.*

*Conſulz de
Rome repris
pour auoir dan-
ſé.*

*L. Murena
fut accuſé d'a-
uoir danſé.*

Brachmanes auſſi q ſont les plus ſainctz peuples des Indes ſe tournoyent au ſoir & au matin vers le Soleil, leſq ilz honoroyent avec certaines dāſes. Et les Prebſtres des Romains eſtoyent auſſi appelez Salij, pource qu'ilz danſoyēt & ſaultoyēt en l'honneur de leur Dieu Mars. Toutesfois les danſes entre les Chreſtiens ne ſont moins deteſtables que pernicieuſes: car comme dict Petrarque poète moderne, bien ſouuēt la matroſne honeſte y perd l'honneur qu'elle auoit longuemēt gardé, & la fille y a appris ce qu'il euſt mieux valu qu'elle euſt ignoré. Pluſieurs y ont perdu & leur honneur & leur renommée, aucunes qui eſtoyēt parties chaſtes de leur maiſon ſ'en retournent impudiques: & iamais femme pour vertueuſe qu'elle fuſt ne ſ'en retourna meilleure. C'eſt pourquoy les bien anciēs Romains, gens aimās vertu, ont rouiſours repudié toutes ſortes de dāſes, & ne c'eſt iamais trouué vne honeſte matrone qui ayt eſté louée pour auoir bien danſé. De la vient que Saluſte met en reproche à la dame Sempronie qu'elle auoit mieux chanté & danſé qu'il ne cōuenoit a vne femme de bien & d'honneur. Il fut auſſi reproché a Gabinius (qui autrefois auoit eſté cōſul) & à Cellius qu'ilz danſoiēt mieux qu'a leur eſtat n'appartenoit. Et Marc Caton obiecta pour vn grād crime a Lucius Murena qu'il auoit danſé en Aſie: Ce q Ciceron n'oſa defendre ou excuſer qu'il euſt bien faiât, mais le nya abſolument cōme vn fait indigne d'un hōme graue & d'autorité, diſant. Perſonne ſobre

DES CAS MERVEILLEUX. 122

ne chaste ne dâse sans deuenir fol. L'Empereur Aurelian priua vn dictateur nommé Roger de l'estat de dictature pour auoir dâsé aux nopces d'une siène voisine. Valere est autheur q̄ les habitâs de la ville de Marseile ont esté si bons gardians de leur anciēne grauité, qu'ilz n'ôt iamais voulu souffrir ne permettre en leur cité vn Histriō ou bateleur, de laq̄lle il leur ont refusé l'entréepour leurs dâses & effceminées gesticulatiōs, laquelle maniere de dâser est veniue des Etrusques aux Româs tesmoing Tite Liue. Mais tât indigne de la Chrestière q̄ le Pape Zacharie a defendu les danses souz peine d'excōmunicatiō, disant q̄ quiconques ensuiura la maniere de faire des Ethniques & qui dansera par les riies & carrefours cestuy la soit mauidict. Ludouicus Viues en vn petit liure qu'il a faict de la nourriture de la vierge chrestienne, dit qu'il y a eu vn Pape qui à dōné de grands pardons aux femmes & filles d'Italie qui voudroiet porter quatre doitgz de liege soubz leurs souliers & pantoufles, a fin de se garder de danser: pour-ce que les danses ne sont que proèmes & preparatiues de paillardise, boutiques & marchez de maquereaux, & qui lesouldroit appeller par leur propre nom, frenaisie & rage. Car qui est l'homme lequel voiant de loing vne cōpaignie de gens tournoier, courir, saulter sans fluste, tabourin, ou autre instrumēt de musique qui ne iugeast telz personnages phrenetiques, horsdu sens, & enragez? Certainemēt lon pourroit biē & à bon droiet appeller telz personna-

Vn dictateur priue de sa dictature pour auoir dansé.

Ceux de Marseile n'ont iamais voulu souffrir en leur ville les danses histriens, & Basteleurs.

Danses defendues sur peine d'excōmunicatiō par le Pape Zacharie.

26. quest. 7. ca. Si quis.

Pardons donnez aux Italiennes pour se garder de danser.

Danses ne sont que les preparatiues de paillardise.

TRAICTE MEMORABLE

*La difference
du danseur, &
du furieux selō
Scipion.*

ges Maniaques, furieux, & demoniaques, aussi bien que ceux qui font telles choses sans instrumentz. Pour ceste cause Scipion disoit qu'il n'y auoit point autre difference entre vn danseur & vn furieux, sinon que le furieux estoit tel ce pendant qu'il viuoit, & le danseur ce pendāt qu'il dāsoit. Et non sans cause & bōne raison, car qui est plus digne d'excuse, ou celuy qui a quelque defaut de Nature ou le cerueau offensé, qui par phrenesie ou autre maladie est tombé en fureur qui le faiēt ainsi tourmenter, ou celuy qui ayant bon sens, bon aduis, & bon entendement, n'en veult pas vser, ains volontairemēt & scientemēt abuse des dōs de Dieu, se faisant phrenetique & insensé volontaire? Car lon n'enrage pas mieux par compas & mesure suyuant le son d'un instrument qu'on doibue estre estimé sobre & biē rassis, quand lon faiēt ce que les iurongnes & hors du sens ont accoustumé de faire? Il ne faudroit plus sonner d'un tabourin, ou guiterne quāt vn frenetique sera en sa fureur & rage, puisque il ne sera plus furieux mais bien composé. Bref, il n'y a point d'autre sagesse es dances, sinon que ceu. qui dansent ne tirent pas rousiours oultre, ains se retournent, autrement ilz iroyent bien loing. Il fault donc bien dire que lon ne seroit mieux cognoistre la vanité de l'homme que par les dances, car si les gens de bon esprit dansoyent, ilz auroyent bien chaussé d'autres lunettes, & ne verroyent plus ce qu'ilz veoyent, & ne leur sembleroit plus ce qui leur sembloit. Car selō les lunet-

*Sage & bon
aduis des dan-
seurs quel il est*

*La vanité des
hommes se con-
gnoist par les
dances.*

DES CAS MERVEILLEUX. 123

tes que l'homme aura, il verra. Si le verre est rouge, tout ce qu'il verra luy semblera rouge, s'il est verd, tout luy semblera verd: & luy sēblera tousiours estre de la couleur du verre. Ainsi est il de l'entendement humain & iugement corrompu des hommes, quant il est corrépu par affections ou faulces opinions: car rien ne faict estimer les danses honnestes que la mauuaise coustume & les instrumens de musique, sans lesquelz on les iugeroit folie & forcenerie. Et nonobstant que les hommes de iugement corrompu en iugent autrement, elles ne laissent toutesfois d'estre ce qu'elles sont à ceux qui ont l'esprit sain & le iugement entier. Car tel exercice n'est point venu du ciel, ains a esté excogité & inuēté par les malings espritz: quāt le peuple d'Israël se forgea vn veau au desert, ilz cōmēcerent à luy faire sacrifices, & à boire & māger apres luy auoir sacrifié, puis se leuērēt saultans, dāsans en rōd à l'entour de ce veau: pour raison de laquelle offense il en mourut trois mille qui furent tūez par le glaïue des Leuites, par le commandement de Moÿse.

Similitude.

Origine & commencement des danses. Exod. 32.

La fille d'Herodias apres auoir dansé, demanda la teste de saint Iean Baptiste en vn plat, car apres le conuiue Royal elle dansa si bien, quelle pleut tant à Herodes, qu'il iura qu'il luy donneroît tout ce qu'elle demanderoit, voire iusques à la moytiē de son Royaume. Veu dont qu'il prouient tant de maux des danses, & qu'il ny a rien de vertueux, c'est vne grand' honte de trouuer entre les Chrestiens escholles ou lon ap-

Marc. 6.

Escholles ou l'on apprend à danser debue- roient estre de- fendues aux Chrestiens.

TRAICTE MEMORABLE

*Liures faictz
des danſes.*

*Epistre de S.
Ambroise en
laquelle il re-
prend grande-
ment les dāſes.*

prend à danſer, lesquelles ſont permises comme les bordeaux, ce que les infideles ne ſouffriroyēt iamais. Encore lon a paſſé outre en la deſcriptiō des liuresq en ont eſté faitz, car ilz ſont ſi pleins de diſſolution que l'on n'y ſeroit apprēdre qu'a luxurier, enquoy pluſieurs y ont employé les forces de leur eſprit & entendement, & entre autres Philippe Vagnogne cheualier de S. Iean de Ieruſalem a compoſé liures entiers de ceſte matiere, qui ne luy peult redonder qu'a blaſme & vitupera, tant pour raiſon de ſon eſtat, q pour la corruptiō de la ieuneſſe. Parquoy ie feray fin de ce propos, par le dire de ſainct Ambroise, lequel eſcriuant à vne ſienne ſœur dit, que femme de bonne cōſcience ſe doit reſiouir, mais nō en viandes & commeaſſations, ny en ſymphonies nuptiales ou menestriers, pource que la chaſteté y eſt touſiours ſuſpecte; & ſi cela eſt meſcāt aux honneſtes femmes, il eſt encores plus indigne de la grauité des hommes, & partant doit eſtre fuy & cuité de tous ceulx & celles qui ont la vertu en recommandation. Voila en ſomme le diſcours des choſes eſtranges, aduenues de noſtre tēps, lesquelles ſont ſi certaines que lon ny peut contredire, tant pour auoir eſté veües par vn nombre infinny de gens dignes de foy, que pour auoir eſté eſcrites par autheurs ſi veritables que l'on les doibt tenir auſſi aſſeurées que l'oracle d'Apolo, ou que les feuilles de la Sibylle. Je ne doubte toutesfoys qu'il ne ſoit aduenu de noſtre temps beaucoup d'autres choſes eſtranges

DES CAS MERVEILLEUX. 124

que celles qui sont cy dessus recitées, mais pour-
ce qu'elles sont trop vulgaires, & les autres ayās
plus d'aproches de fables que de verité, le n'en
ay voulu sallir le papier, ains i'ay mieux aymé
employer ce qui me reste plus de papier à la des-
cription d'aucuns autres cas estrāges & merueil-
leux aduenuz, tant es siecles passez, que moder-
nes, desquelz le lecteur pourra plus tirer de ve-
rité & d'vtilité, que non pas de ceux qui sont
aduenuz puis nagueres, ou inuētez à plaisir par
personnages de loisir, pour faire gagner quel-
ques imprimeurs affamez, plustost q̃ pour pro-
fiter à la republique.

*Autre Sommaire des choses estranges, ad-
uenues es siecles passez.*

*Des sept merueilles du monde, qui ont esté en di-
uers temps, & diuers endroitz.*

CHAPITRE XLII.

AFIN que le Lecteur cognoisse q̃ cha-
cun aage a eu ses merueilles, & que ce
propos en est, il me semble qu'il ne
sera inutile d'escrire des sept merueil-
les du monde, neantmoins que les Historiens,
Orateurs & Poëtes antiques, les ayent ample-
ment escriptes, de sorte qu'elles sont notoires à
tous, ie ne laisseray toutesfois de les discourir
sommairement. En premier lieu, sont les murs
de Baylone faictz par la Royne Semiramis, qui

*La description
de ces sept mer-
ueilles n'est icy
inseree pour
chose estrange
en nature, mais
pour chose ad-
mirable faicte
par l'industrie
des hommes.*

TRAICTE MEMORABLE

- La premiere merueille sont les murs de Babilone.* auoyēt de tour, trois cens soixante stades (à prendre chacun stade, pour six vingtz cinq pas) & estoient de telle largeur que six chatiotz. y pouuoient passer de front, sans nuire l'un à l'autre, & auoyent deux cens piedz de haulteur, & cinquante piedz d'espeſſeur, lesquelz murs furent faictz par trois cens hommes de ses ſubiectz, que elle y employa par longues années. Le Colosse ou statue du Soleil qui estoit à Rhodes, fut la ſeconde merueille du monde. Ceste statue auoit esté dediée au Soleil par les Idolatres, laquelle estoit d'une incroyable haulteur & grandeur, ayant ſeptâte coudées de hault, elle estoit ſi deſmeſurément grande, qu'il ſembloit que la terre ne la peult ſouſtenir longuement. Elle tomba par vn tremblemēt de terre apres auoir esté debout cinquante ſix ans ſeulement, & demoura longuement à terre iuſques enuiron l'an 600. que le Soudan d'Ægypte avec les infidelles vindrēt ſur les Rhodiens du tēps du Pape Martin premier lesquelz chargerent neuf cens chameaux des reliques de ce Colosse qui estoit de metal.
- La troiſieſme merueille ſont les Pyramides d'egypte.* Les Pyramides d'Ægypte dōnent le troiſieme lieu a la troiſieſme merueille du monde. C'estoient certains edifices qui cōmēceoient en quadrangle & alloient en amenuiſant en forme de pointe, a faire l'une deſquelles nommée Delta (pour-ce qu'elle est faicte a la forme de ceste lettre) y auoit continuellement trois cens ſoixante mille hommes qui y furent vingt ans entiers. Le fondement & plan de ceste Pyramide cou-

DES CAS MERVEILLEUX. 125

proit quarante arpēs de terre, les pierres estoient de marbre apporté d'Arabie. On list a ce propos vne merueilleuse histoire en herodote d'un Roy d'Ægypte nommé Cheopes, lequel ayant espui-
sé tous ces tresors, mesmes employé cent mille ouuriers pour faire construire vne Pyramide & se voyant court de finances, cōmanda à vne si-
ne fille d'excellēte & rare beauté qu'elle se pro-
stituaſt, ce qu'elle fist requerant a chacun qui ve-
noit deuers elle, luy donner vne pierre, de sorte
que du gain qui sortit de son incontinence & lu-
bricité fut cōstruicte la Pyramide qui est au meil-
lieu des trois, vis a vis de la grande Pyramide la-
quelle a esté celebrée entre les sept merueilles
du monde.

*Cette histoire
a esté cy deuant
recitée.*

Les auteurs afferment qu'en aux & oignons pour sustenter la multitude des ouuriers de ces Pyramides fut despēdu dixhuiſt cens talens qui valent selon nostre supputation dix cens quatre
vingtz mille escuz, qui est vn million, & quatre
vingtz mille escus dauantage, sans la matiere &
estoffe & autres frais qu'il conuenoit faire pour
rel bastiement. La raison de telles Pyramides e-
stoit pour estre les sepulchres & maisons eter-
nellement aux Roys d'Ægypte qui ignoroient
la resurreſtiō & pensoient habiter perpetuelle-
ment dedans icelles, pour laquelle occasion ilz
les faisoient somptueuses & magnifiques.

*Deſpēce mer-
ueilleuse faicte
au bastiement
de ses Pyrami-
des & presque
incroyable.*

*Pour-quoy les
Roys d'egypte
firent faire ces
Pyramides.*

La quatriesme merueille fut le Mausol, car Ar-
themisie fēme de Mausol Roy de Carie, prouin-
ce d'Asie, ayma tant son mary qu'apres sa mort

*Le Mausol
fut la quatrie-
me merueille.*

TRAICTE MEMORABLE

*Le temple de
Diane d'Ephre
se fut la cinq-
iesme merveil-
le.*

elle luy fist faire vn sepulchre conforme a l'amour qu'elle luy portoit, q fut tel, qu'il fut mis au nombre des sept merueilles du monde. Ce sepulchre estoit d'un fort excellent marbre, & auoit quatre cés vnze piedz de circuit, & vingt-cinq coudées de haulteur, à l'entour duquel il y auoit trente six coulomnes d'admirable sculpture: de la est venu q tous autres sepulchres qu'on bastist de excellente structure on les nomme Mausoles. La cinquiesme merueille fut le temple de Diane dedans la ville d'Ephese en Asie, lequel fut edifié par les Amazones, lequel contenoit quatre cens vingt cinq piedz de longueur, & vnze vingtz de largeur, il estoit de si merueilleuse structure q l'on fut plus de deux cens ans à le parfaire, & fut basti en vn lac pour le danger du treblemēt de terre, la ou lon mist force charbon puluerisé, & grande quantite de laine dedās les fondemens pour affermir le lieu humide & marcescageux. Il y auoit six vingtz & sept colūnes de marbre excellēt, de septāte piedz de haulteur, la couuerture estoit de Cedre, les portes & le lambris de Cipres. Ce tēple fut bruslé par vn nommé Erostrate a fin que son nom demourast eternisé pour ce faict memorable, d'ou est venu l'adage que quand quelqu'un se veult rendre fameux par vn acte vicieux, lō disoit c'est la renommée d'Erostrate. Ciceron aux liures de Diuination recite que comme ce tēple brusloit aucuns Philosophes prognostiquerent la destruction de toute l'Asie, qui s'ensuyuit incontinent par Ale-

DES CAS MERVEILLEUX. 126

xâdre le grâd. Le simulachre de Iupiter Olympi-
que dōna lieu a la sixiesme merueille, leq̃l simu-
lachre estoit de pierre de porphire, ou selō auc̃s
d'iuoir & pour la renommée de ceste statue en

*Le simulachre
de Iuppiter
Olympique
fut la sixiesme
merueille.*

ce mesme lieu se faisoÿt les ieux Olympiques,
instituez par Hercules, qui se faisoÿent de cinq
ans en cinq ans. La septiesme & derniere mer-

*La derniere
merueille fut
la tour de Fa-
ros.*

ueille fut la tour qui estoit en l'Isle de Faros pres
de la ville d'Alexandrie en Ægypte, & estoit l'ar-
tifice de ceste tour tel qu'il cousta huiet cens ta-
lens, qui valēt selon nostre supputation, quatre
cēs quatre vingtz mil escus, elle fut edifiée pour
allumer le feu de nuict a fin de guider les nau-
ires qui venoyēt y prendre port. Aucuns au lieu
de ceste merueille mettent les Iardins pensiles
de Babilone qui estoÿt sur des arches & tours,
de sorte qu'on se logeoit desloubz, & au des-
sus estoÿent arbres de merueilleuse grandeur,
avec fontaines admirables.

*Iardins pen-
siles merueilleux*

Autres ne mettēt ny les iardins, ny ladicte tour
de Faros, ains l'obelisque de Semiramis, qui a-
uoit cent cinquante piedz de haulter, & vingt-
quatre piedz de grosseur, & estoit tout d'une pie-
ce, ce qui sembleroit incroyable, s'il n'estoit cer-
tifié par beaucoup d'autheurs dignes de foy, &
aussi que Pline enseigne la maniere de tirer tel-
les pierres entieres hors des carrieres. Mais qui
voudra plus amplement sçauoir de ses sept mer-
ueilles, lise Iustin liu. 1. Diodore Sicilien liure 3.
Orose liure 2. saint Augustin liure 16. de la Cité
de Dieu. Ioseph liu. 9 des antiquit. Plin liur. 6.

*Merueilleux
obelisque.*

*Li. 36. chap. 8.
¶ 2.*

TRAICTE MEMORABLE

chapt. 26. Strabon liure 16. & 8. Pline liure 34.
chap. 7. liure 36. chap. 12. liure 35. chap. 5. liure
16. chap. 34. liure 6. chap. 45. Pomponius Mela
liu. 1. & 2. Herodote liure 2. Aulugelle liure dix-
iesme. Amniam Marcellin liure deuxiesme.

*Cas estrange & merueilleux, aduenu à vn des
filz de Cræsus, Roy de Lydie.*

CHAPITRE XLIII.

*Histoire du
filz de Cræsus*

PLINE liure quinzième de son
histoire naturelle, raconte que
Cræsus, Roy de Lydie eut vng
filz, lequel estant aagé seulemēt
de cinq moys, prononça quel-
ques paroles qui furēt réputées
pronosticatiō de la ruine du pere, lequel ne par-
la onques puis iusques à ce qu'estant paruenū à
l'aage conuenable de pouuoir former la voix ar-
ticulée & parler, toutesfoys par le moyen de
quelque incongneu lien & empeschement de la
langue il ne parla point, encores qu'il fust grand
& dispos à toute bōne entreprise, au moyen du-
quel empeschement il fut tenu & réputé muer.
Or aduint que Cræsus fut vaincu en vne batail-
le, & la ville ou il estoit prise des ennemys, & fut
le desordre tel, que les soldatz & gédarmes estās
dedans le Palais, auquel cest enfant muet estoit
caché en vn coin, auēc le Roy son pere, & estans
apperceuz. par vn soldat qui ne les cognoissoit
point, ce soldat tira son espée, & s'approchant de

DES CAS MERVEILLEUX. 127

Cræsus s'efforça de le mettre à mort, duquel spectacle son filz fut si espouvé, & la passion si forte en luy, & l'efficace qu'il mist à parler si grande que moyennant l'extreme seigneurie qu'eut l'ame sur le corps, tout soudain les organes corporelz obeïrent à la forte determination de la volonté, de sorte que rompât les liens qui tenoyēt la lāgue empeschée, il pronōça d'une forte voix. Ne le tuez pas, c'est le Roy Cræsus mon pere, & de la en avant parla tousiours cest enfant, cōme si tout le precedent de sa vie il eust tousiours parlé, qui est chose admirable, de laquelle les Philosophes ont esté bien empeschez, pour en rendre la raison naturelle. De ceste histoire sont auteurs Herodote, & apres luy Aulugelle, liure 5. chap. 9. auquel lieu il recite aussi d'un nōmé Ægles Samius, qui fut muet, & sans parler iusques à ce qu'estant parvenu en aage viril, que suyuant les armes, il vid un iour cōme lon departoit un butin de guerre, vne fraude & trōperie, q̄ faisoit celuy qui partageoit ledit butin, sans que les autres qui estoient presens s'en apperceussent aucunement, lors la passion fut si vehemēte en luy, & la peine qu'il mist à parler, de telle efficace q̄ il rompit les liens qui iusques alors auoyēt empesché & detenu sa langue, & parla, remonstrāt la tromperie qu'auoit faicte le soldat, en departant ledict butin. A ce propos Aliben Ragel, Arabe de nation, tesmoigne auoir veu un Roy, en la Cour duquel il demouroit, lequel eut vng enfant, qui dedās vingt quatre heures, apres qu'il

*Herdot. in
Clio.*

*Autre histo-
re d'Ægles
Samien.*

*Autre histo-
re recitee par
un auteur
Arabe.*

TRAICTE MEMORABLE

fut né prononça ses parolles, Je suis né malheureux, veu que ie suis venu annoncer que le Roy mon pere doit perdre son Royaume, & qu'en bref il sera destruit, à la fin duquel propos, il eut aussi fin de sa vie, laquelle chose fut moult espouventable, & semble estre plus tost vn aduertissement du ciel, qu'une œuvre de nature.

*Cas estrange du corps de la fille de Ciceron qui fut
trouvé entier plus de quinze cens ans apres
qu'elle avoit esté inhumée.*

CHAPITRE XLII.

*Lb. 1. chap. 23.
Ceste histoire
est recitee par
Symphorian
Champier, &
l'epitaphe de
Tulliole conte-
nu en quatre
vers.*

RHODIGIN en ses antiques leçons recite une chose merueilleuse, lement estrange d'un corps mort, qui fut trouvé à Rome, du règne de Sixte quatriesme, qui fut environ l'an 1474, lequel fut trouvé au lieu appelé la voie Appie, vis à vis du sepulchre de Marc Ciceron, lequel corps par l'inscriptiō qui fut trouvée dessus le tombeau fut cogneu estre le corps de Tulliole, fille dudit Ciceron: & neanmoins qu'il y eust plus de quinze cens ans que son corps eust esté inhumé, toutesfois il estoit encore entier, ayant les cheueulx entortillez dedans une coëffe d'or clinquant, de sorte qu'il ne sembloit point qu'il y eust quinze iours que ledict corps eust esté inhumé, & sans l'epitaphe qui avoit esté apposé sur sondict sepulchre par son oncle Pomponius, lon eust pensé que c'estoit un corps saint,

DES CAS MERVEILLEUX. 128

pource qu'il n'estoit aucunement endommagé, veu le lōg laps du temps qu'il auoit esté enterré, qui estoit chose digne de grād' admiration, mais estant porté en la ville, apres auoir eu l'air, il s'en alla tout en pouldre, tellement qu'il fut consumé en moins de trois iours.

Quand cediēt corps fut trouué le Tybre se deborda si demesuremēt qu'ilz pensoient tous en Rome perir par inundation, au moyen dequoy par le commandement de Sixte, cediēt corps fut ietté dedans le Tybre & tout soudain la tempeste cessa. Ce qui fut prudemment faict, car plusieurs du vulgaire le tenoiēt pour vn corps saīct, attendu qu'il n'auoit esté consumé par si lōgues années. Ludouicus Viues sur l'exposition du 5. chapit. du 21. liure de la Cité de Dieu racompte que du temps de noz ancestres il fut ouuert vn sepulchre enclos en la terre, dedans lequel fut trouuée vne lāpe ardente, laquelle estoit demourée allumée quatorre ou quinze cens ans sans estre esteinte, comme il apparut par l'inscription du temps qui estoit escrit dessus, laquelle tout soudain qu'elle fut portée à l'air, elle fut conuertie en pouldre.

*Debordement
du Tybre qui
dura depuis
que ce corps fut
trouué iusques
à ce qu'il fut
ietté dedans.*

*Merveille
d'une lampe
qui dura allu-
mée quinze
cens ans.*

*Cas estrange d'une ieune dame Romaine que le ton-
nerre tua, & luy fist sortir sa langue par ses
parties honteuses.*

CHAPITRE XLV.

TRAICTE MEMORABLE

ENTRE les effectz merueilleux du tōnerre, ie pense qu'il ne s'en trouue point de plus estrange ne plus admirable que celuy que recite Iulius Obsequus, de la fille de Pompeius Liuius cheualier Romain, laquelle s'en retournant d'aucuns ieux & tournays celebres à Rome, estant mōtée sur vne haquenée, fut tout soudain abbatie d'un esclat de tōnerre, duquel elle fut saisie de si grande violēce qu'elle tomba morte par terre. Estant donc si promptement veüe sans vie & neantmoins entiere sans aucune blessure, ny fracture de membre, le pere tout desolé la fist despouiller nüe pour l'enseuelir & inhumer, tost qu'elle fut despouillée, l'on apperceut sa langue sortir par ses parties honteuses: comme si le feu & foudre l'eust droict atainte par la bouche, prenant son iscūe par le conduict de bas. Chose grandement espouventable & à laquelle (que ie sçaiche) ne fut iamais veüe, ouye, ny leüe la pareille. Quel exēple nous doit donner crainte & frayeur de la vengeance terrible de Dieu, & nous cōtenir en la crainte de sa grandeur.

*Prodigieux
effect du ton-
nerre,*

*Cas estrange d'aucuns personnages qui ont usé
de fortes poisons sans en receuoir aucun mal
en leurs personnes.*

CHAPITRE XLVI.

Aulugelle

DES CAS MERVEILLEUX. 129



AVLVGELLE & Valere recitent de Mithridates Roy de Pōte qu'il auoit soubz son sceptre vingt & deux lāgues, & qu'il escoutoit toutes ses nations là, & leur rendoit responce sans interprete ny truchement, respondant à chascun sa langue. Ilz escriuēt aussi de luy qu'il estoit fort sçauant & accomply en l'art de medecine, & qu'il prenoit du sang des Canardz de Ponte qui viuoyent de venins, & en vsoit en ses confections de medecine, tellement que par le long vsage & experience d'icelles, il se preseruoit de toutes sortes de poisons qu'on luy eust peu meller avec ses viandes. Mesmes il vsoit biē souuent deuant tout le mōde de poisons sans en estre aucunement incōmodé, au moyen dequoy il y estoit si bien accoustumé que les venins & poisons n'auoyent aucune vertu contre luy, tellement qu'un iour estāt vaincu par Pompée, entre les mains duquel il craignoit grandement de tomber, pour à quoy euer il eut son refuge aux poisons & en print des plus fortes dequoy il se peut aduiser, à fin de ce faire mourir, mais ce fut en vain, de sorte que la poison n'ayant force ne vertu contre luy, il fut contrainct de se tuer luy-mesmes de sa dague. L'antidote & cōtrepoison de laquelle il vsoit s'appelle communement Mithridat, & le vulgaire l'apelle Metridal. Pline en son histoire naturelle racōte qu'apres que Pompée eut vaincu ce Roy Mithridates, il trouua en son principal cabinet vne cōposition d'antidote

*Mithridates
sçauoit parler
vintdeux lan-
gues.*

*Comment Mi-
thridates se pro-
seruoit de poi-
sons.*

Li. 23. chap. 8

R.

TRAICTE MEMORABLE

Exposition de la quelle vsoit Aristotiles. & contrepoison escrite de sa propre main, qui estoit de deux noix, deux figues seiches, vingt fucilles de rüe, le tout pillé ensemble avecvn grain de sel. Qui prendra cecy à ieun (disoit il) nul venin ne luy pourra nuire de tout cë iour la.

El. 6. chap. 34. & 35. Aristote a laissë par escrit l'histoire d'une ieune fille, laquelle ayant esté nourrie en son enfance de venin apellé Napellus, pour la similitude que il a avec le nauet, elle s'en nourrit toute sa vie cõ me nous des autres viâdes naturelles. Rhodigin recite vne autre histoire pres-ques semblable à ceste cy, disant qu'Albert le grand assure de verité pour l'auoir veu à Coulõgne en Alemaigne,

Historie d'une fille qui vinoit d'araignees.

vne fillette estant aagée seulement de trois ans, laquelle des cet aage la s'accoustuma si bien de faire la chassë aux araignees & les tirer des murailles, qu'elle en vescu le reste de sa vie. Ces choses dessusdictes doibuent estre tenues pour certaines & veritables, d'autant qu'elles sont escrites par personages dignes de foy, & non point par Poëtes ou autres artisans de mentonge, & espargneurs de verité.

Cas estrange d'un Lac qui est en Suisse, qu'on appelle le Lac de Pilate.

CHAPITRE XLVII.

A PRES que Pilate eut condemné à mort le redempteur du monde nostre Seigneur Iesus Christ, oncques puis ne fist que toutes choses iniustes & meschâtes en son office, dequoy il fut accusé deuant l'Empereur Caligula, successeur de

DES CAS MERVEILLEUX. 136

Tibere, & entre autres choses d'auoir derobé les deniers communs & commis le crime de peculât, pour raison desquelz malefices, il fut banny & relegué à Vienne en Daulphiné, l'an dixiesme de son office, lequel s'appelloit Procureur de l'empire en la Prouince de Iudée (qui s'appelloit Palestine.) Lequel finalement se voyant destitué de son estat, & despouillé de tous hôneurs, ne pouuant plus porter l'ennuy de son exil & bannissement, il se tua de sa propre main, côme il est certifié par Eusebe, en son histoire Ecclesiastique, à fin qu'il mourust par la main du plus meschant hôme du monde, ce fut l'an quarâte & vn, apres l'incarnation de nostre Seigneur, & huictieme apres la passio, & si mourut côme desesperé. Lon diét qu'il se precipita du hault d'une montaigne en vn Lac qu'on appelle encore pour le iourd'hui le Lac de Pilate, lequel est en Suyse, pres de la ville de Lucerne, & la commune renommée de ceux du païs est, que tous les ans il se monstre la en habit d'homme de iudicature, mais que celuy ou celle qui le voit meurt dedans l'an. Ioachinus Vadianus, commentateur de Pomponius Melâ, escrit vne chose esmerueillable de ce Lac, que lon tient pour certaine, c'est q ce Lac a telle propriété que si lon iette dedans iceluy, bois, pierres ou autre chose quelque qu'elle soit, incontinent il s'enfle & croist en telle impetuosité, qu'il sort de son canal & limites en grande furie & rempoite, de sorte que noyant beaucoup de païs il apporte grandes pertes & dommages, non seule-

*Pour-ques.
Pilate fut enuoyé en exil.*

*Pilate estoit
Procureur de
l'Empire.*

*Mort de Pilate.
Li. 2. chap. 7.*

*Lac de Pilate
merueilleux.*

*Propriété du
Lac de Pilate.*

TRAICTE MEMORABLE

ment sur les semences de la terre, mais aussi sur les arbres & bestes, & toutesfois (qui est chose merueilleuse) si les choses ny sont iettées expres & de propos deliberé, il ne s'enfesse aucunement.

*Ordonnance
de ne rien iet-
ter en ce lac.*

Parquoy il y a ordonnance en Suyffe (ou est situé ce Lac) par laquelle il est expressément defendu sur peine de la vie à toutes personnes, de ne ietter aucune chose en ce Lac, & dict iceluy Vadianus (qui est natif de Suyffe) q̄ plusieurs ont esté puniz par iustice, pour auoir esté infracteurs de l'ordonnance susdicte. Aucuns ont attribué cela à miracle, les autres à la propriété des eaux,

*Liure. 2.
Lac en Dal-
macie presque
semblable au
Lac de Pilate.*

qui est merueilleuse, car Pline recite chose presque semblable à ceste cy, disant qu'en Dalmacie il y a vne profonde fosse ou cauerne, en laquelle si lon iette quelque pierre, ou autre chose pesante, il sort de la vn air si furieux, & avec telle impetuositè qu'il excite aux lieux circonuoisins vne dangereuse tempeste. Les autres ont estimé que cela se faict par la permission diuine, en tesmoignage de l'ignominie du corps de Pilate, qui a esté ietté dedans ce Lac.

*Cas estrange & fort merueilleux d'aucuns grands
personnages qui sont morts, estās appellez par quel-
cuns de ceulx qu'ilz auoyent fait mourir iniuste-
ment, & si moururent au temps qui leur fut assi-
gné par ceulx qu'ils auoyent condenné.*

DES CAS MERVEILLEUX. 131

ENVIROn l'an de nostre Seigneur 1097. que Godefroy de Builló, Prince de Lorraine, eut conquesté la ville de Ierusalem, & la terre Sainte, plusieurs Chrestiens, meuz de deuotion alloyét en Ierusalem, pour veoir le sepulchre de nostre seigneur Iesus Christ, à cause dequoy, au port de Iaphes, & en plusieurs autres endroictz y auoit grand nombre de voleurs & guetteurs de chemins, qui chascun iour destroussoyent les Pelérins & autres passans, & les mettoient à mort. Pour ceste cause plusieurs notables personages delibererent (pour faire agreable seruice à Dieu) d'employer tout le temps de leur vie, à rendre lo chemin seur & facile. Et pour mieux & plus commodemēt ce faire, leur fut assigné pour leur retraite, vn lieu qu'on apelloit le saint Tēple, d'ou ilz furent appelez Templiers, l'ordre desquelz dura enuiron deux cens ans, & quelque peu d'auantage, iusques au temps du pape Clemēt cinquieme, qui renoit sa Court en France, lequel les fist tous mourir, ou la plus grāde partie d'iceux, ruina, & destruisit totalemēt leur ordre. Pierre Crinit en ses liures d'honeste discipline escrit qu'ilz estoient chargez de grandz crimes, & entre les autres, qu'ilz renoient quelques propositions heretiques, qu'ilz faisoient leur profession de uāt vne statue qui estoit vestue & affublée d'vne peau d'homme, qu'ilz buoyēt du sang humain, & commettoient l'abominable peché de Sodomic. Pour lesquelles causes ilz furent condem-

*Origine des
Templiers.*

Li. 24. cha. 16

*Destruction
des Templiers.*

TRAICTE MEMORABLE

met au feu, par sentence definitive dudit Clement cinquieme, laquelle fut crie'e par toute la Chrestient'e, soustenue bonne & iuste par plusieurs historiens, entre lesquels sont Platine, Volaterran, Polydore & autres. Mais plusieurs autres Annalistes & Chroniqueurs ont es'crit ceste sentence auoir est'e fort iniuste, & donne'e sur le rapport de faux tesmoings: Car quand ce vint aux confrontations ilz nierent constamment auoir fait les offenses qu'à tort on leur imposoit, lesquelles tant s'en failloit qu'ilz les eussent perpetr'e'es, qu'ilz ne les auoyent pas seulement pense'es, remonstrans qu'ilz estoient fideles Chrestiens. Ce nonobstant il y en eut soixante d'entre'eux cõdemnez tous en vn iour, & mis au feu, entre lesquels vn d'iceux, qui estoit Italien, & natif de Naples, se voyant conduit à vne mort iniuste, sans se sentir en rien coupable, aduint cõme on le menoit au lieu du supplice, qu'il vid à vne fenestre le Pape Clemẽt qui l'auoir condẽné, & pres de luy le Roy Philippe le Bel, lors il s'escria disant à haute voix: Trescruel & ipitoyable Clement, puis qu'il ne se trouue au monde Iuge deuant lequel ie puisse apeller, & prendre doléance de l'iniuste sentence que tu as contre moy donne'e, le te declare & fay s'çauoir, que j'apelle de toy, comme de Iuge desloyal & iniuste, deuant le iuste Iuge Iesus Christ, deuant lequel ie te baille assignation, & semblablement au Roy Philippe, à comparoir deuant le tribunal & Pretoire de Dieu, dedans vn an, deuant le iuste iugemẽt, du-

*Exclamation
d'un de ces che-
ualiers pour
son iniuste cõ-
damnation.*

*Apel dudit
cheualier.*

DES CAS MERVEILLEUX. 172

quel ie proposeray mes tortz & griefz, & sera ma cause déterminée, sans aucune passiō, autrement que n'avez faict. Or il aduint ainsi que ce pauvre patient l'auoit demandé, car au bout de ce tēps limité, Clement mourut, & tost apres le Roy Philippe, au pourchatz duquel ce iugemēt auoit esté donné, en quoy lon vid que cela procedoit du secret iugement de Dieu, lequel vengeoit le tort & iniure que lon auoit fait à ce pauvre innocent. Le semblable aduint à Ferdinand, Roy de Castille, lequel faisant mourir par cholere & vindicte, plus que par iustice deux Cheualiers, lesquelz se voyant si iniustement condēnez, sans auoir commis aucune forfaiture, l'adiournerent à cōparoir deuant Dieu, dedans trente iours, au dernier desquelz il mourut precisement, qui fut dedans le temps qui luy auoit esté assigné. Telz exemples doyuent grādement inciter les Princes & Iuges, à faire leurs iugemens, sans aucune passion ou precipitation, comme lon en à veu plusieurs exemples de nostre temps, & entre autres d'Octaue Farnese, qui fist *Cholere d'Octaue Farnese* pendre en cholere vn Capitaine, tout houzé & desperonné, pour auoir réduit Colorgne à Dam Ferrand de Gonzague, nonobstāt qu'il eust soustenu & enduré plusieurs assaultz. Et en ce mesme temps lon en cuida faire autant à vn Cheualier Malthois, nommé Valier, pour la perte de *Grande iniustice faicte à un cheualier Malthois.* Tripoly, car le maistre des cheualiers de Malthe (ou grand Prieur) qui faisoit le proces audiēt Valier, ne pouuant commander à sa cholere, ne cō-

TRAICTE MEMORABLE

tenir son courroux, deffédit expressement, sur peine d'estre degradé, qu'aucun Cheualier ne parlast pour luy, iusques apres la sentence prononcée audict accusé, & ordonna qu'il ne pourroit reprocher aucuns tesmoins, de quelque estat ou qualité qu'ilz fussent, & lesquelz ne seroyent tenuz de iurer en sa presence, & si ne luy seroyent recolez ne confrontez, & aussi qu'il ne pourroit recuser aucun du conseil, quelques iustes causes de recusatiō qu'il eu sceu auoir. Lequel iugement estoit si remply d'iniquité que iamais Eacus, Minos, ou Rhadamanthus, iuges infernaux n'en firēt aucū qui ne fust plus plein d'equité. Ce grād Maistre n'auoit pas biē retenu, ne mis en effect le Decret qui se commence. *Quicunque*. vnziesme cause, question 5. ou il est dict, que quiconques Iuge estant poulse de cholere (laquelle degenerate en vindiēte) q̄ tel peruertist & renuerse le iugement de Iesus Christ, qui est la vraye iustice, le fruit de laquelle il tourne & conuertist en l'amertume de damnation eternelle.

Celuy qui Iuge par cholere peruertist le Iugement de Ieschrift.

Fin de ce present Traicté



